

Institut Georges Pompidou
Édition : Émilie Robin

Discours de Georges Pompidou

Discours de 1966



Novembre 2015

À propos de ce document

L'Institut Georges Pompidou, association reconnue d'utilité publique, consacre ses efforts à la recherche sur l'activité de Georges Pompidou comme Premier ministre et comme président de la République, par le biais de colloques, de publications et de documentation en ligne, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Archives nationales.

L'Institut a entamé la saisie systématique des discours de Georges Pompidou, dont il possède une collection presque complète (environ 1 mètre linéaire). Il s'agit de photocopies des originaux déposés aux Archives nationales, fonds présidentiel 5AG2, cartons 1086 à 1091. Certains textes peuvent se révéler incomplets ou partiellement lisibles.

Ces discours font l'objet d'un travail éditorial. Il s'agit d'une part de leur description par un jeu de mots-clés indexant les thèmes abordés. Il s'agit d'autre part d'une transcription à fins de consultation et de recherche : se reporter à nos originaux pour les éventuelles marques de correction ou encore pour la mise en page d'origine.

Contact :

Institut Georges Pompidou – 6 rue Beaubourg – 75004 Paris

recherche@georges-pompidou.org – <http://www.georges-pompidou.org>

Contenu :

Installation du Conseil d'administration de l'Office national des Forêts (6 janvier 1966).....	3
<i>Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture</i>	3
<i>Allocution de Georges Pompidou, Premier ministre</i>	4
<i>Edgar Faure, nouveau ministre de l'Agriculture</i>	5
<i>Michel Jobert, président du Conseil d'administration de l'Office national des Forêts</i>	6
Réunion du Comité central de l'UNR-UDT (18 mars 1966).....	7
Inauguration de la foire de Lyon (27 mars 1966).....	9
Émission « Face à Face » (28 mars 1966).....	11
Déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale (13 avril 1966).....	35
Motion de censure (20 avril 1966).....	49
Installation du Centre d'étude des revenus et des coûts (22 avril 1966).....	69
Allocution à Rodez sur les problèmes agricoles (14 mai 1966).....	72
Congrès international de morale médicale (27 mai 1966).....	75
Déjeuner de l'Association de la presse parlementaire (1er juin 1966).....	78

Congrès des économies régionales à Dijon (18 juin 1966).....	91
Distribution des prix au Concours général (23 juin 1966).....	93
Association internationale du congrès des chemins de fer (23 juin 1966).....	95
Conseil national de l'UNR-UDT (26 juin 1966).....	97
Installation du Haut Comité pour la défense de la langue française (29 juin 1966).....	103
Entretien télévisé avec Marcel Gabilly (4 juillet 1966).....	108
Voyage à Londres (6-8 juillet 1966).....	119
<i>Arrivée à l'aéroport de Londres (6 juillet 1966).....</i>	<i>119</i>
<i>Conférence de presse (8 juillet 1966).....</i>	<i>120</i>
Interview à la BBC (16 juillet 1966).....	126
Interview au Figaro littéraire (1er septembre 1966).....	129
Entretien télévisé avec Roger Priouret (26 septembre 1966).....	138
Manifeste de l'UNR-UDT (30 septembre 1966).....	150
Allocution prononcée à Villagexpo (30 septembre 1966).....	155
Interview France-Soir sur la circulation à Paris (octobre 1966).....	159
Visite de Todor Jivkov - 2 textes (12 octobre 1966).....	165
<i>Allocution de bienvenue à l'aéroport d'Orly (12 octobre 1966).....</i>	<i>165</i>
<i>Projet d'allocution lors du dîner offert au Quai d'Orsay (13 octobre 1966).....</i>	<i>166</i>
Journée nationale d'études de la prévention routière (13 octobre 1966).....	167
Ouverture de la XIXe session de l'IHEDN (2 novembre 1966).....	173
Inauguration du nouveau siège social d'Air France (9 novembre 1966).....	178
Déjeuner en l'honneur d'Alexeï Kossyguine (2 décembre 1966).....	181
Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (9 décembre 1966).....	183
Index.....	187

Installation du Conseil d'administration de l'Office national des Forêts (6 janvier 1966)

Mots-clés : Environnement – Forêts – Office national des Forêts

La loi du 23 décembre 1964, portée notamment par Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture et mise en application en 1965, aboutit le 1^{er} janvier 1966 à la création de l'Office national des Forêts. Les débats sont nombreux à l'Assemblée nationale et au Sénat, par exemple sur la future gestion des forêts privées ou le fait de confier à un établissement public industriel et commercial une mission de service public. Le Conseil d'administration, qui prend ses fonctions en janvier 1966, comprend de droit des représentants de plusieurs administrations, notamment 1 de Matignon, 3 du ministère de l'Agriculture, 3 du ministère des Finances, etc. C'est à ce titre que Michel Jobert, membre du cabinet de Georges Pompidou depuis 1963 et son nouveau directeur de cabinet, prend la présidence du Conseil d'administration de l'ONF.

Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture

À la veille de quitter le ministère de l'Agriculture pour assumer les responsabilités de ministre de l'Équipement, M. Edgard Pisani présente le nouvel établissement.

Monsieur le Premier ministre, je vous suis très reconnaissant d'avoir décidé d'installer vous-même le Conseil d'administration de l'Office national des Forêts, aboutissement d'une très longue évolution et d'une très ardente querelle.

Voilà des années que nous souhaitons voir individualiser la comptabilité de la gestion forestière domaniale et de la gestion de la forêt soumise. Voici des années que nous souhaitons par cette individualisation voir apparaître la distinction entre les tâches de tutelle de l'Administration et ses tâches de gestion directe. Il aura fallu bien des débats, parfois obscurs, souvent passionnés, pour que l'on en arrive à la création de cet Office national des Forêts.

Mais dépassons la querelle pour aboutir au fond même du débat et pour constater que cet aboutissement s'inscrit dans une très longue et très nécessaire évolution.

La forêt marque l'évolution des civilisations, de la pensée qu'un peuple a de lui-même. Il ne s'agit point ici d'une œuvre qui disparaît avec une génération. Je dirai même qu'à la limite, le propriétaire forestier n'est pas un propriétaire : il est l'usufruitier d'un patrimoine qu'il a reçu et qu'il doit transmettre.

Par ailleurs, l'intervention de l'Administration dans le domaine forestier a été très longtemps marquée par un souci réglementariste. La forêt était une espèce de donnée de nature, il s'agissait de la protéger contre l'homme et plus encore contre les déprédations des animaux.

Il fallait bien que nous allions plus loin.

Que nous donnions au corps forestier le sentiment qu'il gère un patrimoine, bien entendu, mais un patrimoine duquel il convient de tirer les richesses. Il n'est pas contradictoire, mais au contraire homogène, d'avoir le double souci de conserver un patrimoine et d'en tirer des richesses.

C'est cela qui nous a conduit à la création de l'Office.

Il est évident que l'attitude de l'homme du XX^e siècle peut varier suivant qu'il s'agit de telle ou telle forêt. Dans certains cas il la considérera comme une usine à bois. Dans d'autres, là où la forêt est faite pour l'homme et la protection de la nature, il doit la traiter tout autrement.

Monsieur le Premier ministre, si nous parvenons à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous aurons introduit le dynamisme qu'il convient dans le double respect d'un patrimoine et d'une tradition.

Allocution de Georges Pompidou, Premier ministre

Messieurs, si j'ai tenu à présider votre première séance et à installer le Conseil d'administration de l'Office national des Forêts, c'est que la création de cet établissement est un des actes importants de ce gouvernement.

Je confirmerai, bien entendu, l'analyse que vient d'en faire M. Pisani. La forêt est d'abord un patrimoine national. Que ce patrimoine appartienne à l'État, aux collectivités locales ou à des particuliers, la forêt n'appartient pas à celui qui la possède : elle est un héritage qu'il doit transmettre.

La forêt est aussi un bien qui s'exploite, un bien qui est directement utile à l'industrie et il s'agit là, alors, véritablement d'une exploitation commerciale et industrielle, qui doit être menée comme telle.

Si tout avait été bien, nous n'aurions rien changé et quelle que soit l'ambition de M. Pisani d'effacer les ombres de Colbert, il faut bien dire que nous aurions laissé durer les choses en l'état. S'il a paru au gouvernement qu'il devait en être autrement, c'est parce que la gestion traditionnelle ne répondait finalement à aucun des deux objectifs que l'on doit rechercher.

D'une part, en ce qui concerne la protection de la forêt, l'État propriétaire avait naturellement tendance à sacrifier le développement de son patrimoine dans une période où il est sans cesse sollicité par les investissements indispensables à l'équipement général du pays, pour ses routes, ses logements, ses adductions d'eau, etc. L'effort financier est considérable dans tous les domaines et fatalement la forêt était sacrifiée à des impératifs plus urgents. Ainsi l'administration, qui avait la charge d'entretenir ce patrimoine, était-elle certainement limitée dans ses moyens. D'autre part, en ce qui concerne la gestion industrielle, il est non moins vrai qu'une administration d'État n'est pas bien placée pour assurer une telle tâche. Ainsi, parce qu'on ne pouvait employer ni les moyens, ni les méthodes nécessaires, nous devons nous résoudre à un appauvrissement permanent, ou tout au moins à un manque à gagner permanent.

Nous avons donc pensé que la formule de l'Office qui nous était proposée par le ministre de l'Agriculture, d'un établissement industriel et commercial, encadré cependant par un corps qui gardât des attaches étroites avec l'État et continuât à faire partie du service public, était celle permettant à la fois la sauvegarde du patrimoine et la recherche d'une gestion profitable.

Cette création a demandé beaucoup de temps, beaucoup de patience, en particulier au ministre de l'Agriculture, et un effort de décision et de volonté à un certain moment.

Maintenant, cette création le gouvernement vous la remet. C'est à vous d'en assurer le succès. Ce succès ne sera pas facile. Chaque fois que l'on prend en charge un organisme – ceux qui connaissent un peu les affaires ne me démentiront pas – on commence à prendre le passif. Ce passif n'est pas celui des hommes qui géraient la forêt, mais d'une gestion conçue suivant des principes qui nous paraissent aujourd'hui dépassés. Ne vous attendez donc pas à recueillir immédiatement les fruits de votre gestion. Ce sont sans doute vos successeurs qui en tireront profit.

En tout état de cause, en vous remettant la charge de la forêt française, en la remettant en particulier au Président du Conseil d'administration, dont vous savez l'estime et la confiance que je lui porte, j'ai conscience de vous remettre quelque chose d'extrêmement important. Le pays et surtout les générations qui suivront la nôtre doivent pouvoir trouver dans la forêt, outre une exploitation indispensable à l'industrie et au commerce modernes, une évasion vers la nature et vers des paysages respectés. C'est à vous, messieurs, que nous remettons cette tâche. Je vous fais, pour ma part, pleinement confiance, certain que cette création, à laquelle nous avons beaucoup pensé avant de la décider, donnera dans les années futures la preuve de sa qualité et de son efficacité.

Je proclame installé le Conseil d'Administration de l'Office national des Forêts.

Edgar Faure, nouveau ministre de l'Agriculture

Moins d'un an après sa création l'Office national des Forêts a déjà fait preuve d'efficacité en prenant en charge, avec un remarquable dynamisme, la gestion et l'équipement du domaine forestier de l'État et des collectivités publiques, représentant près de 4 millions d'hectares.

Sous l'impulsion de mon prédécesseur, Edgard Pisani, la réforme de l'administration des Eaux et Forêts a été en quelques mois décidée par le Parlement, appliquée par le gouvernement et mise en œuvre par l'administration. Il s'agissait de créer un organisme spécialisé dans la gestion forestière, doté d'une autonomie lui permettant d'atteindre les objectifs multiples assignés aux forêts publiques de demain, cependant que la Direction des Forêts du ministère de l'Agriculture conservait la tâche de définir et de faire appliquer la politique forestière nationale d'ensemble.

Les problèmes qui se posent, dès à présent, à ce jeune établissement, sont de première importance. En effet, pour répondre aux exigences de l'économie et de l'écologie humaine, notre civilisation, dans son évolution si rapide, a besoin d'espaces boisés d'une étendue de plus en plus grande ; forêts de production, forêts de protection, forêts de loisirs sont également indispensables et, dans ces différents domaines, le patrimoine géré par l'Office national des Forêts – le tiers de la superficie boisée en France – doit jouer un rôle de premier plan.

La production des forêts soumises au régime forestier occupe une place déterminante, en quantité et en qualité, sur le marché du bois. Or toutes les analyses économiques montrent que les besoins en produits ligneux vont aller en croissant au cours des années à venir. L'Office national des Forêts doit donc accroître sa production pour répondre aux besoins du marché, tout en continuant à produire certaines qualités exceptionnelles de bois nécessitant des investissements sylvicoles à long terme que seuls l'État et les collectivités peuvent assumer.

L'Office assure, d'autre part, la gestion et l'équipement de nombreuses forêts de protection, dont le rôle essentiel est de préserver les sols, de régulariser le régime des eaux, de régénérer l'atmosphère, de maintenir les équilibres biologiques indispensables, en un mot de sauvegarder le cadre même de notre vie. Ici les objectifs de rentabilité doivent s'effacer devant des considérations humaines.

Enfin, il appartient à ces forêts publiques, parmi lesquelles se trouvent nos plus prestigieux massifs boisés, d'accueillir les citoyens pendant leurs loisirs et, à cette occasion, de leur permettre de se détendre au contact bienfaisant de la Nature en bénéficiant d'un indispensable apaisement du rythme de vie auquel ils sont trop souvent soumis.

L'Office national des Forêts se trouve ainsi chargé de tâches multiples aux incidences considérables pour l'ensemble de nos concitoyens. Le soin de mettre en valeur un patrimoine inestimable lui a été confié par la nation. Quelle que soit l'évolution future de l'organisation forestière qui vient d'être mise en place, le dynamisme dont il fait preuve est le gage du succès de son entreprise.

La brochure qui vous est présentée vient à son heure en exposant le fonctionnement de ce nouvel établissement public, en soulignant ses rôles si divers et en décrivant, dans ses différentes parties, le domaine qui lui est confié. Il s'agit là d'un ouvrage agréable à parcourir, aussi bien que d'un outil de travail pour tous ceux qui s'intéressent à la forêt.

Michel Jobert, président du Conseil d'administration de l'Office national des Forêts

Depuis bientôt un an, l'Office national des Forêts arpente son domaine et rassemble les fils dont il fera son avenir.

C'est une exploration patiente que de prendre ainsi possession du royaume vénérable de la forêt, d'y marquer des repères pour les efforts de demain et d'y laisser planer une espérance.

Espoir que la forêt sera, pour les citoyens toujours plus nombreux, le refuge qu'ils recherchent ; espoir qu'elle donnera au pays toute la richesse qu'elle lui doit, pour son équilibre, pour ses paysages, pour sa vie économique ; espoir qu'elle sera, elle aussi, un laboratoire du progrès et que tout ce qui s'y fera sera mesuré mais enthousiaste.

L'Office national des Forêts, c'est à la fois beaucoup d'hectares, beaucoup de mètres cubes et beaucoup d'hommes : ceux qui soignent les forêts ; ceux qui l'exploitent, ceux qui aiment les parcourir. Pour eux l'Office veut avoir plusieurs visages, tour à tour gardien et industriel, économiste et sociologue, puisqu'il sait qu'il détient l'une des clés de l'équilibre moderne.

Nous efforcer de vivre dans notre monde, ouvrir notre domaine à tous, trouver les moyens de l'embellir et de le rendre prospère, voilà le but de l'Office et voilà aussi la volonté qui anime son Conseil d'administration, ses cadres et la grande famille de forestiers qu'il rassemble, tous conscients de commencer une aventure pleine de promesses.

Réunion du Comité central de l'UNR-UDT (18 mars 1966)

Mots-clés : *Élections législatives de 1967 – Gaullisme – Opposition – UNR-UDT*

Le comité central de l'UNR-UDT se réunit à Paris dans l'après-midi du vendredi 18 mars 1966. Trois mois après les présidentielles de décembre 1965 qui ont vu la réélection du général de Gaulle, quelques semaines avant l'ouverture de la session parlementaire et un an avant les élections législatives qui renouvelleront l'assemblée élue en novembre 1962, la majorité se prépare à entrer en campagne. L'un des enjeux de cette réunion est le maintien de l'unité de l'UNR-UDT et la possibilité de constituer une majorité sans les Républicains indépendants.

L'élection présidentielle a manifesté l'incapacité d'oppositions multiples, divisées entre elles aussi bien qu'à l'intérieur d'elles-mêmes, à dégager une politique, un gouvernement pour la mettre en œuvre, une majorité pour l'approuver.

Elle a également démontré l'adhésion d'une large majorité des Français à la politique maintes fois définie par le général de Gaulle et qui a pu être poursuivie au long des dernières années, particulièrement depuis décembre 1962 grâce au fonctionnement normal des institutions, facilitée par l'existence à l'Assemblée nationale d'une majorité qui nous apportait son concours fidèle et actif. C'est cette stabilité et cette solidarité des pouvoirs qui ont permis la constante et impressionnante amélioration de la situation de la France et des Français.

C'est donc cette stabilité et cette solidarité qu'il convient de préserver pour l'avenir. Notre but est clair : il s'agit de grouper tous ceux qui approuvent la politique du général de Gaulle, et s'engagent à la soutenir dans le pays et dans les Assemblées.

C'est pourquoi, très bientôt, je demanderai à des personnalités venues de tous les horizons ainsi qu'aux représentants qualifiés des groupes et formations politiques qui apportent leur adhésion au président de la République de se réunir pour préparer en commun et solidairement la future consultation électorale. Il ne s'agit ni de fusionner des formations existantes ni de créer un nouveau parti ni de prétendre unifier tous les points de vue. Nous connaissons trop la diversité d'opinion des Français. Mais pour que la France puisse avoir une politique indépendante, qu'elle puisse faire entendre sa voix, défendre son idéal, sauvegarder la paix dont elle a besoin pour son propre développement, et à laquelle elle a d'autant plus droit qu'elle ne prétend dominer personne, qu'elle ne réclame rien à personne et qu'elle veut entretenir des relations cordiales avec tous, pour qu'elle puisse élever le niveau de vie de tous ses enfants et faire progresser l'indispensable justice sociale, il faut que le général de Gaulle, qui a défini les buts de cette politique, en ait tous les moyens, et notamment l'appui d'une majorité cohérente à l'Assemblée nationale. Pour y parvenir, il faut mettre l'accent non sur ce qui divise mais sur ce qui unit.

Quel peut être, dans ces perspectives, le rôle de l'UNR-UDT ? Base de la majorité d'hier et d'aujourd'hui, centre de ralliement de la plupart de ceux qui adhèrent depuis toujours à la politique du général de Gaulle, l'UNR-UDT doit rester l'élément fondamental de la majorité de demain. L'UNR-UDT ne peut qu'applaudir et s'associer à toutes les tentatives pour élargir cette majorité à l'image de la majorité nationale du 19 décembre. Mais nous savons bien que cet

élargissement n'est possible et n'a de sens qu'en raison de la présence dans le pays d'une masse considérable de citoyens acquis sans réticence à la politique du chef de l'État, qui se sont comptés aux élections législatives de 1962 comme au premier tour de l'élection présidentielle et dont vos 231 députés sont, pour l'essentiel, les représentants à l'Assemblée nationale.

Et c'est pourquoi vous devez non pas ralentir votre action ou la disperser, mais la développer et l'accentuer. Cela veut dire d'abord qu'il ne saurait être question de vous diviser. Ce n'est pas en se dispersant que l'on rassemble, en se divisant que l'on attire, en se différenciant que l'on réunit. Mais cela veut dire aussi qu'il faut sans cesse se renouveler, regarder vers l'avenir, marcher résolument vers la voie du progrès. Le gaullisme de la France libre et de la Résistance a, il y a 20 ans, permis à notre pays de survivre en tant que nation. Au pouvoir depuis sept ans, de Gaulle a permis à la France de surmonter les épreuves de la décolonisation, lui a donné la paix, des institutions et une monnaie et pour tout dire, lui a rendu sa place dans le monde. Il s'agit maintenant d'assurer son développement, d'en faire une nation moderne, équilibrée, fraternelle, dont la prospérité soit non pas insolente mais exemplaire parce que juste à l'intérieur d'elle-même et généreuse à l'égard des moins favorisés. Cette tâche n'est pas moins difficile que celles d'hier, mais elle est aussi exaltante, car il s'agit de l'avenir de notre jeunesse, vers laquelle vous devez aller chaque jour davantage pour l'associer à notre action en lui montrant que la V^e République seule peut forger une France à la mesure de son dynamisme, de ses aspirations, de ses ambitions.

À l'UNR-UDT d'en faire son programme d'action, de rassembler pour sa réalisation aussi bien ceux qui se souviennent et ne veulent pas retomber dans la confusion du passé que ceux qui, tournés vers l'avenir, représentent les forces de jeunesse et de progrès qui, partout, montent dans un pays en plein renouvellement. Voilà, me semble-t-il, votre tâche des prochains mois. Que votre action dans le pays se développe, que votre présence partout s'affirme, afin que nous puissions, avec tous ceux qui voudront conjuguer leurs efforts, et unis derrière le général de Gaulle, l'aider à poursuivre son action pour la grandeur et pour le bonheur de la France.

Inauguration de la foire de Lyon (27 mars 1966)

Mots-clés : Compétitivité/concurrence – Grèves – Lyon – Plan de stabilisation de 1963 – Politique des revenus – Prix

Extraits de l'allocution prononcée par Georges Pompidou lors de l'inauguration de la Foire de Lyon, le dimanche 27 mars 1966. Il s'agit probablement d'une dépêche AFP ou d'une transcription réalisée par le service de presse de Matignon. Les passages en italique ont été transcrits d'après la vidéo « Inauguration de la Foire de Lyon par Monsieur Georges Pompidou, Premier ministre » mise en ligne sur la chaîne Youtube « INA Société » le 23 juillet 2012 (<https://www.youtube.com/watch?v=IblDuiiUuGw>).

[Georges Pompidou répond ici au discours du maire de Lyon, Louis Pradel]

Je voudrais vous dire, tout simplement, qu'à coup sûr le gouvernement souhaite à la Foire de Lyon d'abord un avenir toujours plus grand, et d'une façon générale le développement en France de plusieurs ou en tout cas d'une très grande foire internationale, capable de rivaliser avec les grandes foires que vous avez citées, telles Leipzig ou Hanovre. Et j'ai retrouvé d'ailleurs dans vos déclarations cet esprit de dynamisme, d'ardeur, de conquête, je dirais même d'annexion, qui caractérise cette seconde capitale de la France, éternelle rivale de l'autre, et éternellement désireuse de la supplanter.

1. Le Premier ministre met l'accent sur la nécessité pour l'économie française de se montrer compétitive, tant pour conquérir des marchés extérieurs que pour se défendre contre la concurrence étrangère dans la double perspective du Marché commun européen et de l'abaissement général des droits de douane. Ayant indiqué que cette compétitivité devait se marquer aussi bien dans la qualité des produits que dans leur adaptation au marché et dans les méthodes commerciales, le Premier ministre insiste particulièrement sur le problème des prix :

« De l'évolution de nos prix industriels dépend l'avenir de notre économie. La stabilisation a fait son œuvre, mais cette œuvre n'est valable que si elle débouche sur une durable stabilité. S'il devait en être autrement, si le plan de stabilisation n'avait été qu'un court intermède dans l'inflation ininterrompue que nous connaissons depuis cinquante ans, alors l'avenir social et économique de notre pays serait sombre. La responsabilité des chefs d'entreprise, des commerçants, des travailleurs, est grande. Que les uns par esprit de facilité, par goût du profit immédiat et pour une commodité passagère, les autres par des revendications salariales excessives et sans rapport avec le progrès de la productivité, mettent en péril la stabilité de nos prix et par là même celle de notre monnaie, alors nous sommes voués à la médiocrité et à un appauvrissement inéluctable. Le gouvernement pour sa part ne saurait y consentir et s'il entend revenir progressivement à la liberté des prix, ce ne peut être que dans une politique de coopération contractuelle tendant à préserver l'équilibre général. Faute de quoi nous serions contraints de recourir aux moyens les plus efficaces, tels que l'abaissement des droits de douane et la suppression des contingents, car loin de vouloir imposer à l'économie un dirigisme tracassier, c'est à la liberté concurrentielle que nous entendons la conduire, et la réglementation dont on a tendance à se plaindre est inspirée des mêmes préoccupations que les décisions prises pour favoriser le marché financier ou les investissements. »

2. Grèves actuelles du secteur nationalisé. Le Premier ministre déplore des mouvements « qui constituent une gêne grave pour tous les Français et d'abord pour les travailleurs eux-mêmes, qui compromettent notre expansion et, par suite, l'amélioration possible du niveau de vie de tous, et qui sont d'autant plus injustifiées que les augmentations de salaires consenties par l'État représentent le maximum compatible avec la progression de la production nationale comme la stabilité des prix. »

3. Le Premier ministre rappelle l'immense effort collectif que l'évolution moderne impose à la France, et déclare en conclusion :

« Ce n'est pas en opposant les différentes catégories sociales entre elles ni en les dressant contre l'État, mais en les associant dans l'entreprise et dans la profession, et en organisant leur coopération avec le pouvoir administratif et politique à l'échelon local, régional et national, que nous pourrons construire une France économiquement prospère et socialement juste. Tel est le sens de notre politique des revenus, dont l'objet n'est pas d'organiser plus équitablement la pénurie, mais d'assurer à chacun un niveau et des conditions de vie conformes à la dignité de la personne humaine. »

[discours d'origine d'après le reportage de l'INA]

« Ce n'est pas en opposant les classes sociales les unes aux autres ou les opposant à l'autorité administrative et politique, mais au contraire en organisant leur association, leur coopération, que ce soit dans les entreprises ou dans les professions, que ce soit avec le pouvoir administratif et politique à l'échelon local, régional ou national, c'est par cette voie que nous trouverons le chemin du progrès, le progrès économique, seule base solide du progrès social. »

Émission « Face à Face » (28 mars 1966)

Mots-clés : Agriculture – Algérie – Alliance atlantique – Allocations familiales – Assemblée nationale – Compétitivité/concurrence – Croissance – Cuba – Éducation nationale – Élections législatives de 1967 – Entreprises – États-Unis – Grèves – Guerre d'Algérie – Guerre froide – Inflation – Institutions – Lyon – Majorité – Mouvements gaullistes – Nucléaire militaire – Plan de stabilisation de 1963 – Portrait de Georges Pompidou – Pouvoir d'achat – Pratique présidentielle – Premier ministre – Prix – Rapatriés d'Algérie – Républicains indépendants – RFA – Royaume-Uni – Sécurité sociale – SMIG/SMIC – Toulouse – Ve Plan – Vietnam

Transcription de l'émission télévisée de l'ORTF, « Face à Face », enregistrée en direct le 28 mars 1966. C'est la quatrième édition de ce programme lancé début 1966, à raison d'une émission mensuelle le lundi soir, et qui a accueilli Guy Mollet, Valéry Giscard d'Estaing et Waldeck Rochet lors des précédentes émissions. Georges Pompidou est interrogé par Jean Farran (journaliste à Paris-Match), producteur de l'émission, ainsi que René Dabernat (ancien journaliste de Combat, chroniqueur au Monde et à Paris-Match), Jacques Fauvet (journaliste au Monde) et Joseph Barsalou (chroniqueur à la Dépêche du Midi).

Jean Farran – Recevoir le Premier ministre est un honneur pour « Face à Face ». Mais c'est aussi une heureuse opportunité, car depuis de nombreuses semaines, des événements importants se sont produits qui appellent des éclaircissements, des commentaires dont cette émission pourrait être, nous l'espérons du moins, l'occasion.

Quels événements ? Il y a la préparation anticipée des élections législatives et la fièvre pré-électorale qui a saisi la majorité des hommes politiques français. Il y a les grèves, les conflits sociaux. Il y a surtout la crise de l'OTAN et le différend franco-américain. L'importance des problèmes abordés et la présence, ce soir, du Premier ministre qui, en parlant de politique intérieure et de politique extérieure, va engager et l'État et la France, donnent un relief particulier à l'émission de ce soir.

Voici donc, sans tarder davantage, ce quatrième « Face à Face » conçu très exactement comme les trois précédents, et qui met en présence monsieur Georges Pompidou, Premier ministre, et mes confrères messieurs Joseph Barsalou de la Dépêche du Midi, René Dabernat de Combat et Jacques Fauvet du Monde.

Jacques Fauvet – Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous poser une question préalable. Qui êtes-vous ? Je veux dire : qui est le véritable chef du gouvernement ? Est-ce vous, ou le général de Gaulle ?

Joseph Barsalou – Si vous permettez, j'avais l'intention d'approfondir cette question, parce qu'elle me paraît tout à fait fondamentale. Nous touchons là au fonctionnement du régime, à son style, et même à sa politique. Pour moi, le régime est un état de fait. Nous avons un chef d'État qui, dans sa conscience, délibère, prend ses décisions, les impose à ses Ministres qui n'ont pas été associés à leur élaboration. C'est évidemment une situation qui choque beaucoup de gens, surtout dans les milieux intellectuels que vous connaissez. Et je voulais vous demander si un homme de votre culture ne se sent pas un peu mal à l'aise dans cette position-là.

Georges Pompidou – Si la situation était telle que vous la décrivez, je me sentrais probablement mal à l'aise. Mais je crois que vous romancez.

Nous sommes dans un régime extrêmement clair, qui n'est ni un régime présidentiel, ni un régime parlementaire. Il y a un président de la République, il est élu au suffrage universel. Il est l'homme qui définit les lignes générales de la politique. C'est certain. Il choisit un Premier ministre. C'est lui qui le choisit et c'est par conséquent probablement pour appliquer cette politique. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les ministres. Tous ensemble, le Premier ministre et le gouvernement sont responsables devant l'Assemblée nationale qui a parfaitement le droit de les renverser.

Nous avons donc un régime intermédiaire entre le régime présidentiel et le régime parlementaire qui ne me paraît pas fonctionner si mal.

Jacques Fauvet – *L'Assemblée nationale a, en effet, le droit de renverser, puisque vous avez été renversé au moins une fois. Mais encore faut-il qu'elle se réunisse. Or, ce qui nous a surpris, c'est qu'après la constitution de votre troisième gouvernement, au mois de janvier, vous ne vous êtes pas présenté devant l'Assemblée nationale, contrairement à ce que vous imposait, ou vous conseillait, la Constitution.*

Joseph Barsalou – *Vous avez pensé que les conditions politiques ne rendaient pas nécessaire cette convocation de l'Assemblée. Mais pourtant, il y avait beaucoup de faits nouveaux... Par exemple, la substitution de monsieur Debré à monsieur Giscard d'Estaing, le changement d'appellation de ce Ministère annonçait une politique économique et financière nouvelle sur laquelle, probablement, le public aurait aimé avoir des clartés.*

Georges Pompidou – L'Assemblée va se réunir, conformément à la Constitution, au moment de sa session normale. Ceci étant dit, on aurait pu imaginer, en effet, une session extraordinaire. Toutefois, vous me permettrez de faire remarquer que l'élection présidentielle a réélu le président de la République sortant, que ce président de la République a renommé l'ancien Premier ministre, que trois ans d'expérience me permettaient de penser que j'avais une majorité à l'Assemblée nationale pour soutenir le gouvernement, et la politique que j'appliquais, que, par ailleurs, la plupart des ministres étaient les mêmes et qu'en tout cas, la politique pour l'essentiel restait la même.

Nous aurons attendu quelques trois mois pour expliquer un certain nombre de changements d'hommes ou d'orientations, en admettant qu'il y en ait ; ça n'est pas excessif. D'autant plus que, contrairement à ce que vous disiez, monsieur Fauvet, la Constitution ne m'imposait nullement de me présenter. Elle ne l'impose même pas quand on nomme un nouveau gouvernement. On dit simplement que le gouvernement peut faire une déclaration de politique générale devant l'Assemblée, qu'il peut solliciter un vote de confiance, mais, de son côté, l'opposition peut toujours déposer une motion de censure.

Jacques Fauvet – *Mais la tradition que vous avez observée l'an dernier vous conseillait de vous présenter. La lettre du texte ne vous l'impose pas, mais l'esprit du texte vous l'imposait quand même.*

Georges Pompidou - Je crois que c'est absolument le contraire. L'esprit du texte ne l'impose pas car l'esprit de la Constitution c'est que le gouvernement gouverne tant qu'il n'est pas renversé, c'est-à-dire tant que ne s'est pas révélée une opposition capable de faire un gouvernement de remplacement. C'est cela l'esprit de la Constitution.

D'ailleurs, quant à la tradition qui avait été créée, elle n'est pas tellement précise. La première fois, j'ai présenté mon gouvernement ; la deuxième fois, j'ai fait une déclaration de politique générale ; et la troisième fois, je ferai probablement une déclaration de politique générale mais je ne sais pas encore si je demanderai un vote ; peut-être oui, peut-être non.

Jacques Fauvet - *Et la quatrième fois ? Parce que, en effet, vous décrivez là une espèce de chute, une espèce d'évolution du régime parlementaire vers le régime présidentiel...*

Georges Pompidou - Ce n'est pas une évolution. Je montre la variété des solutions prévues par une Constitution très souple, et par conséquent très utile.

Jacques Fauvet - *Il y avait eu un débat d'investiture en 1962...*

Georges Pompidou - Non, c'est dans la presse qu'on appelle cela un débat d'investiture. Il n'y a pas d'investiture dans la Constitution de 1958.

Jacques Fauvet - *Monsieur le Premier ministre, voulez-vous que je vous pose une autre question qui n'est pas très éloignée de la première ? Il y a un gouvernement, il y a un chef de gouvernement, c'est-à-dire le Premier ministre. Il n'a pas sollicité l'investiture de l'Assemblée, mais il va solliciter sa confiance, en tout cas, prochainement. Je voudrais vous poser une autre question, qui est proche de la première. Est-ce que le gouvernement a été saisi avant l'envoi de la lettre au Président Johnson de la décision prise par le chef de l'État de retirer la France des organisations militaires de l'Alliance atlantique ? Je dis bien avant.*

René Dabernat - *Et est-ce qu'ils en ont délibéré ?*

Georges Pompidou - Tout d'abord, vous me permettrez de penser que la décision qui a été prise par le général de Gaulle quand il a écrit au Président Johnson avait été annoncée par lui à différentes reprises. Publiquement, en Conseil des ministres et dans des entretiens particuliers avec les envoyés du Président Johnson, et avec bien d'autres personnalités.

René Dabernat - *Je voudrais vous faire remarquer, monsieur le Premier ministre, que vous déclarez : « La décision du général de Gaulle a été annoncée à l'avance »...*

Georges Pompidou - Disons la position du général de Gaulle en ce qui concerne l'organisation atlantique.

René Dabernat - *Nous passons déjà de la décision à la position. Mais on peut encore approfondir. Est-ce que le général de Gaulle a dit au citoyen français, avant de se présenter pour un second septennat, ceci : « Mon premier geste important va être de me retirer de l'Organisation atlantique et de prier les quartiers généraux d'évacuer la France » ? L'a-t-il dit ou ne l'a-t-il pas dit ? Il a dit des choses en général : « Je suis contre la subordination », etc. Mais il ne l'a pas dit clairement. Ou bien l'a-t-il dit clairement, où et quand ?*

Georges Pompidou - Écoutez, monsieur Dabernat, vous êtes suffisamment averti des questions politiques pour que si je vous avais demandé, au mois de novembre, quelle était la position du général de Gaulle sur l'Organisation atlantique, vous l'auriez définie telle qu'elle se présente.

Je répons à la question qui m'a été posée et je dis ceci : le général de Gaulle avait laissé prévoir cette décision très souvent, notamment dans sa dernière conférence de presse. Je sais d'ailleurs que la presse, dans son ensemble touchant, à ce moment-là, a déclaré : « Rien de nouveau dans cette conférence de presse. » Pour ceux qui voulaient bien regarder...

René Dabernat - *Les journalistes étudient toutes les déclarations du Général, ce qui prouve bien que le public, qui n'a pas le temps, comme nous journalistes, d'étudier en détail, de faire l'exégèse comme on dit, le public, certains milieux qui jusqu'à présent soutenaient le régime, ont été très surpris par cette décision.*

Georges Pompidou - Je ne le crois pas du tout. Je crois simplement qu'il y avait, dans pas mal de milieux de presse comme dans des milieux étrangers, la volonté de ne pas voir ce qui était annoncé par la conférence de presse. Précisément pour affecter la surprise ensuite.

Pour en revenir au gouvernement, puisque c'est la question qui m'a été posée, je ne vous cacherai pas que le général de Gaulle s'est entretenu avec moi de cette affaire à plusieurs reprises, avant le moment où il a écrit au Président des États-Unis. Nous nous en sommes entretenus, nous en avons discuté avec le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Armées. Et finalement, il y avait un accord complet et non seulement sur les faits mais sur les textes eux-mêmes et par conséquent, on ne peut pas dire que le gouvernement n'ait pas été associé. Il l'a été.

Par ailleurs, bien entendu en Conseil des ministres, le général de Gaulle a longuement développé ce qu'il en pensait, et il a demandé...

René Dabernat - À quelle date ?

Georges Pompidou - Au Conseil des ministres du mercredi.

René Dabernat - Donc le 9, et la lettre avait été envoyée le 7 mars...

Georges Pompidou - Je ne dis pas le contraire. Je dis que le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Armées étaient complètement d'accord. Je ne crois pas que dans le passé aucune grande décision de politique étrangère ait été prise autrement que sous cette forme.

Le Conseil des ministres a d'ailleurs donné son accord complet au président de la République. Je dirai même qu'un des ministres, et non des moindres, craignant que son entrée récente dans le gouvernement pût faire penser qu'il n'était pas tout à fait du même avis, est intervenu spécialement pour dire qu'il approuvait entièrement cette politique.

René Dabernat - *C'est très gentil pour lui.*

Georges Pompidou - Il y a un accord complet dans cette affaire.

René Dabernat - *Vous avez consulté trois ministres dans votre gouvernement et ensuite les autres ont été d'accord. C'est bien cela ? Vous avez vu le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Armées, et puis les autres ont été d'accord ?*

Jacques Fauvet - *Et le ministre de l'Agriculture ?*

Georges Pompidou - Pourquoi voulez-vous qu'il ait été consulté ?

Jean Farran - *Venons-en au fond.*

Joseph Barsalou - *Est-ce que l'Allemagne a été informée, en application du traité d'amitié ?*

Georges Pompidou - L'Allemagne... Vous le savez comme moi, le général de Gaulle a également écrit au Chancelier Ehrhard.

René Dabernat - *Après ?*

Georges Pompidou - *Après avoir écrit au Président Johnson.*

René Dabernat - *Mais avant ?*

Georges Pompidou - Nous avons eu avec le gouvernement allemand des entretiens constants depuis, là aussi, des mois et des mois et vous savez bien que le gouvernement allemand connaît parfaitement la position du général de Gaulle sur l'organisation atlantique.

René Dabernat - Il a pourtant été un peu surpris. C'est curieux.

Monsieur le Premier ministre, si nous nous sommes retirés de l'OTAN c'est évidemment pour des raisons qui ne peuvent être que graves. Sortir du dispositif militaire allié n'est pas une décision sans importance. Votre premier argument contre l'organisation atlantique, si je comprends bien, est qu'elle risque de nous entraîner dans une guerre voulue par les États-Unis contre la volonté de la France et contre la volonté de l'Europe. C'est bien cela, n'est-ce pas ?

Georges Pompidou - Écoutez, il s'agit de savoir si c'est moi qui réponds ou si vous faites les demandes et les réponses.

René Dabernat - Je vous le demande, monsieur le Premier ministre, car c'est assez important.

Georges Pompidou - Posez-moi des questions et je vous répondrai.

René Dabernat - Est-ce que l'argument important qui justifie le retrait est, en premier lieu, que l'organisation atlantique, je répète, risquait de nous entraîner dans une guerre contre la volonté de la France et contre la volonté de l'Europe, guerre voulue par les États-Unis pour leurs intérêts à eux ? Je pense que c'est une question claire.

Georges Pompidou - C'est une question à laquelle je peux répondre non moins clairement, soyez tranquille.

C'est un des arguments, sans aucun doute, bien que vous le présentiez un peu brutalement ; c'est un des arguments en effet. L'intégration, car c'est de cela qu'il s'agit, des armées françaises à l'intérieur d'un système qui, en fin de compte, est un système dominé, ne serait-ce qu'à cause de la puissance, par l'armée américaine, pourrait nous entraîner éventuellement dans un conflit qui naîtrait à propos d'une question qui ne nous intéresserait pas, qui n'intéresserait même pas l'Atlantique nord, qui n'intéresserait même pas l'Europe.

Cela peut s'imaginer et, au contraire, il est évident que sans intégration, l'Alliance nous laisse la possibilité de juger si elle est en jeu ou non, si nous devons entrer en guerre en raison de l'Alliance ou non.

Jacques Fauvet - On voit toutes les raisons que vous avez eues, ou que le chef de l'État a eues de prendre cette décision.

Mais ce sont les conséquences ; et parmi les conséquences que l'on peut redouter, ne craignez-vous pas que, après qu'une certaine politique ait réhabilité l'Allemagne à ses propres yeux, vous n'ayez contribué à restaurer le nationalisme allemand et, par l'exemple que vous avez donné en créant une armée nationale française, en quelque sorte, ne craignez-vous pas d'inspirer aux Allemands l'idée qu'un jour viendra où leur armée deviendra aussi nationale et qu'ils créeraient, ce qui encore plus redoutable à mes yeux tout au moins, un grand état-major allemand dont l'histoire prouve quel rôle néfaste il a joué dans la politique mondiale.

C'est sur cette conséquence-là plutôt que sur les causes de votre décision que je vous interroge.

Georges Pompidou - Si monsieur Dabernat, au lieu de faire, comme je le lui ai reproché, les demandes et les réponses, m'avait demandé quelles étaient les arguments qui avaient provoqué cette décision, je lui aurais dit qu'il n'y avait pas que celui-là. Il y en a bien d'autres. Il y en a un autre extrêmement important.

Que signifie l'intégration à une époque où la guerre est essentiellement atomique, où la seule arme de dissuasion c'est l'arme atomique ? C'est particulièrement vrai en Europe puisque les forces conventionnelles de l'Est ont une supériorité énorme, au moins 3 contre 1, et que s'il devait y avoir une attaque, on ne pourrait les arrêter que par l'arme atomique. Or, l'arme atomique n'est pas intégrée. Ce n'est pas la France qui a donné l'exemple. Les États-Unis ont été les premiers à avoir l'arme atomique et il ne l'ont pas intégrée. La Grande-Bretagne l'a eue ensuite et ne l'a pas intégrée. La France a suivi l'exemple et n'a pas intégré la sienne.

De telle sorte que l'intégration, en réalité, est une intégration parallèle, secondaire, mais qui a pour principal résultat de nous rendre prisonniers d'un système dont nous ne sommes pas maîtres et dont nous ne savons pas où il peut nous entraîner.

René Dabernat - *Sur ce point, monsieur le Premier ministre, pouvez-vous citer un cas dans lequel ce système d'intégration a déjà engagé un pays européen ou plusieurs pays européens dans une guerre contre leur volonté ? Y a-t-il un cas ? Je comprends que pour l'avenir, c'est le devoir du gouvernement de prendre des précautions. Mais enfin, l'avenir c'est l'avenir. Pour le moment, pouvez-vous citer un cas ?*

Georges Pompidou - Mais c'est de l'avenir que nous nous préoccupons. Figurez-vous qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été entraînés dans une catastrophe pour vouloir l'éviter. Vous me permettez de vous dire que si nous avions attendu d'avoir été entraînés dans une guerre atomique pour découvrir que l'intégration nous y menait, c'est pour le coup que le peuple français aurait le droit de nous le reprocher !

René Dabernat - *Certainement ; le devoir est de prévoir. Mais jusqu'à présent, une politique doit s'articuler sur quelques réalités. Et les réalités sont, par exemple, au Vietnam... Le général de Gaulle a dit nommément qu'au Vietnam on pouvait être engagé par cet engrenage. Il n'y a pas de troupes européennes contre la volonté des pays européens. Tous ont refusé.*

Georges Pompidou - Monsieur Dabernat, vous connaissez très bien ces problèmes. Ne faites pas semblant de croire que nous sortons de l'OTAN parce que nous ne voulons pas envoyer quelques bataillons au Vietnam.

René Dabernat - *Je ne dis cela non plus.*

Georges Pompidou - Il suffit de notre volonté pour ne pas envoyer quelques bataillons au Vietnam, mais ce n'est pas par là que nous risquons d'être entraînés dans une guerre. Nous risquons d'être entraînés dans une guerre à partir du moment où la guerre deviendrait une guerre mondiale entre les États-Unis d'un côté, la Chine ou la Russie de l'autre, où elle prendrait des proportions de guerre mondiale et de guerre atomique. Or, cette guerre peut naître à propos de l'Asie, comme elle peut naître à partir de l'Europe. La preuve, elle a failli naître à propos de Cuba. Or, Cuba n'était pas couvert par le traité de l'Alliance atlantique ; absolument pas. D'ailleurs, à cette époque-là, le général de Gaulle et le gouvernement français ont fait savoir au Président Kennedy qu'ils seraient avec lui si la guerre éclatait. Car nous estimions que c'était l'intérêt commun de l'Occident, de l'Alliance et de la paix. Le meilleur moyen de préserver la paix. Mais Cuba pouvait provoquer une guerre et nous nous y serions trouvés engagés, même si nous ne l'avions pas voulu.

René Dabernat - *En vertu de quoi ?*

Georges Pompidou - Parce que figurez-vous, monsieur Dabernat, que le jour où les bombes atomiques s'échangeront entre l'Est et le commandement américain en Europe qui se trouve chez nous, nous serons tous sous les bombes, même si elles ne nous sont pas destinées.

René Dabernat - *Et s'il y a une guerre entre la Russie et les États-Unis l'Europe dans son ensemble, qu'elle soit dans l'OTAN ou pas, va échapper ? C'est cela la question.*

Georges Pompidou - Je crois que si nous ne sommes pas intégrés dans le système américain, nous avons une meilleure chance d'y échapper. Mais enfin...

Joseph Barsalou - *Comment dans l'hypothèse, improbable je suppose, d'une guerre, peut se faire la coopération de la France et des alliés ? Je vois mal un système d'accords bilatéraux entrer en fonction dans un moment où l'agression est à 5 ou 6 minutes. Tout cela arrivera beaucoup trop tard...*

Georges Pompidou - Vous vous trompez, car de toute manière, les 5 ou 6 minutes ne peuvent jouer que pour l'arme atomique. Or, pour l'arme atomique, il n'y a pas d'intégration.

René Dabernat - *L'Angleterre reste dans l'OTAN, bien que son arme atomique ne soit pas intégrée. Je ne vois pas pourquoi on ne reste pas dans l'OTAN puisqu'on en a tous les avantages.*

Georges Pompidou - Je vais vous poser une question qui mérite qu'on y réponde. Pourquoi voulez-vous que parce que l'Angleterre et la France ont une position différente, ce soit l'Angleterre qui ait raison ?

René Dabernat – *Je ne veux pas dire que l'Angleterre ait raison !*

Georges Pompidou – C'est le fond du problème.

René Dabernat – *C'est un aspect important du problème ; mais on ne peut pas dire que l'intégration prive la France de toute souveraineté. Ce point doit être précisé.*

Georges Pompidou – Elle ne supprime pas toute sa souveraineté, mais elle ampute nettement sur sa souveraineté, c'est évident.

Jacques Fauvet – *Je ne repose pas ma question sur le nationalisme allemand, vous l'avez entendue ? Pouvez-vous y répondre ?*

Georges Pompidou – La France fait sa politique et celle qu'elle juge conforme à son intérêt. Et elle reste fidèle à l'Alliance. Quant à l'Allemagne, elle est certainement dans une situation différente de la nôtre à l'heure actuelle. Et c'est pourquoi nous comprenons que ses préoccupations et quelquefois ses réactions ne soient pas exactement les mêmes que les nôtres, maintenant que l'amitié franco-allemande est tout à fait établie.

En effet, l'Allemagne est coupée en deux et même en trois, avec Berlin ; elle est infiniment plus menacée directement que nous ne le sommes dans la mesure où une menace vient de l'Est. Elle a des problèmes, comme le problème de ses frontières, sur lequel il n'y a pas toujours de sa part de déclarations concordantes, et où, en tout cas, beaucoup considèrent en Allemagne qu'il y a une question de posée. Et enfin, elle a pris, par les accords de 1954, un certain nombre d'engagements, notamment celui de ne pas fabriquer l'arme atomique. L'Allemagne est donc dans une situation différente et je ne vois pas pourquoi cela nous obligerait à avoir exactement la même attitude qu'elle. On peut avoir une Alliance qui fonctionne très bien, avec des accords soit bilatéraux soit multilatéraux...

Jean Farran – *Permettez-moi de me faire une seconde son interprète. Il voit dans le dégagement de la France une valorisation de la position allemande au sein de l'Alliance atlantique.*

Joseph Barsalou – *Vous reconnaissez implicitement que l'organisation de l'Alliance est un système qui peut imposer à l'Allemagne des discriminations...*

Georges Pompidou – Pas du tout, absolument pas. Les discriminations, dans la mesure où vous appelez cela des discriminations, viennent d'une situation de fait à laquelle ni nous les Allemands ne peuvent rien. Et dont elle ne pourra sortir qu'à partir du moment où un traité de paix aura permis sa réunification, réunification qui est, à l'heure actuelle, j'en suis convaincu,

son objet principal, et réunification dont nous pensons, nous Français – et nous le disons aux Allemands en toute amitié et en toute confiance – qu'ils ne peuvent espérer la retrouver que dans une détente générale et dans un accord qui, en Europe, dépasse les limites de l'Europe occidentale et de l'OTAN. Voilà ce que nous croyons.

Jean Farran – *Je crois qu'il faudrait mettre un terme à la discussion de politique étrangère. Et que peut-être on aborde les problèmes économiques et sociaux.*

Jacques Fauvet – *Si la V^e République venait à disparaître – sait-on jamais ! – on saurait, on saurait par quoi elle aurait marqué son époque dans le domaine de la politique étrangère, notre discussion vient de le prouver. Dans le domaine de la décolonisation, l'expérience l'a illustré. Et peut-être dans le domaine des institutions, l'avenir répondra. Mais on voit plus mal, quand même, après sept ans de V^e République, ce qu'a été son acquis économique et social. Le gaullisme depuis toujours se veut réformateur. Et qu'a-t-il réformé – dans ce domaine économique et social, je ne parle pas des autres – depuis 1958 ?*

Georges Pompidou – Monsieur Fauvet, j'ai de bonnes lectures, et en particulier, j'ai lu le bilan du septennat que le journal *Le Monde* a publié, vous savez, à l'occasion de l'élection présidentielle.

Jacques Fauvet – *Je l'ai lu aussi.*

Georges Pompidou – Je dois dire que même dans le domaine économique et social, dont nous parlons, j'ai été frappé de toutes les réalisations que l'on citait au profit de la V^e République. En tout cas, je vais tâcher de vous en dire quelques-unes. Parce que les réformes de structure, c'est un peu comme l'Europe. Vous vous rappelez que lors de ses débats télévisés, le général de Gaulle disait : « Il y a ceux qui crient Europe, Europe, Europe en sautant comme des cabris, et ceux qui essaient de la faire. » Eh bien, en matière de réformes, il y a ceux qui crient « Réformez, réformez ! » sur l'air des lampions, et puis il y a ceux qui font des réformes. Vous parlez économique et social. Je donnerai quelques exemples.

En matière de sécurité sociale par exemple. À l'heure actuelle, la V^e République a admis à la sécurité sociale plus de 7 millions de gens en plus de ceux qui y étaient auparavant. Nous allons déposer prochainement un projet de loi permettant d'adjoindre à ces 7 millions 4 autres millions. À ce moment-là, 95% des Français seront couverts par l'assurance-maladie. Je crois que c'est une réforme de structure. En matière agricole, monsieur Michel Debré avait fait la loi d'orientation. Mon gouvernement a fait la loi complémentaire. Nous avons fait la législation sur les SAFER. Nous avons fait l'indemnité de départ. Nous avons fait le fonds social. Ce sont des réformes de structure. Nous avons fait le Fonds national de l'Emploi, c'est un début de réforme sociale.

Que puis-je vous dire encore ? En matière d'éducation nationale – cela fait partie du social et de l'économique – nous avons fait un effort énorme. Sur ce point, d'ailleurs, je vous signale, monsieur Fauvet, que votre compte rendu était tout à fait mauvais à mes yeux...

Jacques Fauvet – *Quel compte rendu ?*

Georges Pompidou – Le compte rendu dont je parlais concernant le bilan du septennat. Car votre collaborateur avait dit que nos dépenses d'éducation nationale croissaient proportionnellement à la progression du nombre des enfants. Cela m'avait stupéfié. Et j'ai vérifié les chiffres. L'augmentation du nombre des enfants, étudiants, lycéens et autres, depuis 1958, est de 25%. L'augmentation du budget de l'Éducation nationale est de 260%.

Jacques Fauvet – *Cela dépend comment vous calculez...*

Georges Pompidou – Soyez tranquille même avec 20% de différence, nous sommes encore très loin. Cela coïncide, et je retrouve le franc constant que vous aimez...

Jacques Fauvet – *C'est vous qui l'aimez !*

Georges Pompidou – Cela coïncide avec le pourcentage par rapport au produit national. Car le pourcentage du produit national en 1958 consacré à l'Éducation nationale était d'un peu moins de 2%. Il est maintenant de 3,6%. Nous seulement en francs constants, mais en plus avec un produit national accru.

Joseph Barsalou – *Il faudrait vous préoccuper un peu plus des grèves, qui se succèdent en ce moment. Vous avez, hier à Lyon, promis aux chefs d'entreprise un déblocage progressif des prix, et vous avez dit aux syndicats : « nous sommes arrivés à la limite de ce que nous pouvons faire ; nous ne ferons par conséquent rien de plus. » C'est une attitude qui, je crois, a un effet extrêmement fâcheux dans le public, parce qu'elle démontre que vous êtes profondément indifférent à l'agitation sociale ; c'est une sorte d'invitation au pays de vous suivre, de prendre patience, de dire : « Ça passera, c'est comme ça et puis voilà ! »*

Vous vous souvenez qu'en 1953 il y a eu une masse de grèves assez extraordinaires, et le président du Conseil de l'époque avait trouvé un mot vraiment étonnant pour résoudre le problème, qui disait : « Non à la grève ». Vous, vous dites « Oui à la grève » mais au fond c'est la même chose. Vous montrez beaucoup, beaucoup d'indifférence à l'égard de phénomènes qui, tout de même, troublent beaucoup de gens.

René Dabernat – *Elles vous paraissent vraiment injustifiées, monsieur le Premier ministre ? Vous avez dit à Lyon que ces grèves-là étaient injustifiées. Je l'ai lu dans la presse...*

Georges Pompidou – Je constate que l'un et l'autre n'étiez pas à Lyon. Vous avez lu le compte rendu dans la presse. Ce qui est fâcheux : mais je n'ai pas dit cela. Je n'ai nullement promis aux chefs d'entreprise le déblocage progressif des prix. Je leur ai dit au contraire : « le déblocage des prix ne peut être que progressif et ne peut résulter que d'accords contractuels et garantissant l'équilibre général. » Autrement dit, en matière de prix – ils ne s'y sont pas

trompés, et d'ailleurs beaucoup de journaux ne s'y sont pas trompés – j'ai été extrêmement sévère, et je leur ai dit de la façon la plus claire que la stabilité des prix est non seulement une nécessité, mais que d'elle dépend l'avenir de notre économie. Je vous assure que le public qui était là, qui est un public d'hommes d'affaires, de chefs d'entreprise, ne s'y est pas trompé. Il n'a pas vu dans mes paroles l'annonce qu'on allait pouvoir enfin s'ébattre librement et faire n'importe quoi avec les prix.

Quant aux grèves – j'en viens à ces grèves – je vous répète ce que j'ai dit hier : je déplore ces grèves. Elles sont une gêne considérable pour les Français, pour les Parisiens en particulier à cause de l'incidence sur les transports ; elles sont une gêne considérable pour les travailleurs eux-mêmes, bien entendu, et d'ailleurs nous le savons ; elles ralentissent également l'expansion et par conséquent les possibilités d'amélioration du niveau de vie.

Elles seraient justifiées, néanmoins, si elles étaient des grèves, je ne dirai pas de la misère – grâce au ciel, nous n'en sommes plus là – mais justifiées par une attitude inqualifiable du gouvernement vis-à-vis des salariés du secteur public. Mais qui peut soutenir cela ?

L'an dernier, nous avons accordé des augmentations. À la suite des constatations dites « Grégoire », on a pu constater que le pouvoir d'achat – je ne dis pas les salaires – dans le secteur nationalisé avait progressé de 1,8% minimum à la RATP à 2,38% à l'EDF. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous avons, pour la RATP et également pour les Charbonnages qui étaient un peu en retard, accordé des augmentations supérieures pour 1966. Mais de toute manière, le minimum était de 1,8%. Vous savez comme moi, je suppose, qu'aux États-Unis qui sont en pleine prospérité et en pleine expansion, l'augmentation du pouvoir d'achat réel du salaire en 1965 a été de l'ordre de 1,5%. Par conséquent, inférieure à ces minimums que nous avons ici.

Jacques Fauvet – *Avec un point de départ différent, tout de même.*

Georges Pompidou – Je le reconnais. Mais n'oubliez pas que l'année 1965 a été une année, chez nous, d'expansion ralentie, puisqu'elle n'a été au total que de 3%.

Jacques Fauvet – *Croyez-vous soit que l'expansion soit suffisante, soit que la répartition des fruits de l'expansion soit juste ? car les grèves ne naissent pas d'une génération spontanée, il y a une raison.*

Jean Farran – *C'est une question importante, soulevée, monsieur le Premier ministre, au cours des trois précédents « Face à Face » et où personne n'a répondu d'une manière satisfaisante. Est-il exact, oui ou non, que ce sont les Français les plus pauvres qui ont le moins bénéficié des bénéfices de l'expansion ?*

Georges Pompidou – Je suis tout prêt à répondre. En ce qui concerne l'expansion, nous essayons de réaliser un pourcentage d'augmentation de 5%. Je crois que personne ne discute que 5% d'expansion, c'est ce qu'on peut espérer de mieux. En deuxième lieu, il y a la répartition du bénéfice des fruits de l'expansion. Voyons d'abord le passé, ce qui s'est passé depuis 1958.

Je sais très bien que l'on dit que les catégories les plus pauvres n'en ont pas bénéficié. Il y en a même certains, parmi vos précédents interlocuteurs de « Face à Face », qui diraient volontiers que ce sont les banquiers qui sont souffert. Je vais vous donner quelques chiffres puisque vous le souhaitez.

Lorsque je suis arrivé au gouvernement en 1962, la proportion dans le revenu national des salaires, de ce qui allait aux salaires, était de 60,5%, supérieure d'à peine un point à ce qu'elle était en 1958. En 1965, nous sommes à 65,5. Dans la même période, les revenus du capital proprement dit – j'appelle revenus du capital les intérêts, les dividendes, les fermages, et ce qu'épargnent les sociétés financières et les sociétés non financières – représentaient en 1962 8,2% du produit national. Ils représentaient en 1965 6,6%. Le pouvoir d'achat du salaire s'est augmenté, entre 1960 et 1964, de 32,5%, pouvoir d'achat réel. Dans le même temps, le pouvoir d'achat des revenus du capital s'est augmenté de 12,5%.

Vous me direz : ce sont les statistiques générales. Il y a les réalités humaines. J'en suis d'accord, car au-delà des statistiques générales, il y a des situations particulières qui sont des situations dures. Vous n'imaginez pas que je prétends que tout va pour le mieux. Loin de là. Mais je prends, par exemple, les travailleurs payés au SMIG. Ce sont les plus pauvres et les plus malheureux. C'est vrai. Et il est certain que le SMIG a augmenté moins que le pouvoir d'achat des autres salariés.

René Dabernat – *Donc il y a bien une répartition inégale.*

Georges Pompidou – Mais tout d'abord, en 1958, il y avait 600 000 à 700 000 travailleurs payés au SMIG. Il n'y en a plus cette année qu'environ 300 000. Cela veut dire que plus de la moitié des travailleurs payés au SMIG sont passés à l'échelon au-dessus.

En second lieu, le gouvernement dans lequel je suis Premier ministre – je le dis sans vanité, c'est un fait – est le seul à avoir jamais envisagé d'augmenter le SMIG au-delà de ce qui était rendu obligatoire par l'indexation sur l'indice des prix. Je l'ai fait cinq fois, soit volontairement, soit plus que ne l'exigeait la hausse de l'indice, et je le referai, parce que c'est une politique. Et je le referai à dates régulières, si j'en ai la possibilité.

J'ajoute que si je ne l'ai pas fait davantage, c'est parce que ces quelques centaines de milliers de travailleurs qui restent payés au SMIG, sont dans des régions, en particulier dans le Sud-Ouest, monsieur Barsalou, et dans des entreprises où il y a insuffisamment d'activité et où vous avez beaucoup d'entreprises qui sont dans une situation difficile, et ne vivent que très péniblement et grâce aux bas salaires. Dans le moment présent, nous estimons qu'il serait plus néfaste socialement de provoquer la disparition de ces entreprises et de réduire les gens au chômage que de consentir à des salaires qui sont encore des salaires trop bas. Mais j'ai une politique, je le dis nettement, de hausse du SMIG et j'espère pouvoir la mener à terme. J'ai surtout une politique de disparition des travailleurs payés au SMIG.

René Dabernat – *En ce qui concerne les questions purement pratiques, par exemple les prix, voilà une question qui préoccupe tous les Français, sinon il n'y aurait pas tant de grèves. Le général de Gaulle a déclaré, entre les deux tours des élections présidentielles, à Michel Droit dans son interview télévisée, que les prix en 1966 « ne doivent pas augmenter de plus de 1,5% ».*

Nous avons entendu cela avec intérêt, et nous avons constaté ensuite qu'en janvier les prix ont augmenté de 0,4%. J'en viens à ma question : il vous reste, par conséquent, une marge de 1,1% d'ici la fin de l'année, pour honorer l'engagement chiffré pris au moment des élections présidentielles.

Je ne veux pas chicaner le gouvernement sur les difficultés qu'il peut rencontrer dans le développement de sa politique. Tous les gouvernements ont des difficultés. Mais je vous demande : est-ce que, aujourd'hui, vous seriez prêt à vous montrer aussi affirmatif et à dire, compte tenu de l'augmentation qu'il y a eu en janvier, « Moi, Premier ministre, je dis que les prix ne vont pas monter plus que de 1,1% d'ici la fin de l'année ? » Ou y a-t-il des éléments nouveaux qui sont intervenus, ce qui n'est pas impossible ?

Georges Pompidou - Vous avez probablement réexaminé les déclarations du général de Gaulle. Je ne l'ai pas fait. Mais il n'a certainement pas pris l'engagement que les prix n'augmenteraient que de 1,5% en 1966.

René Dabernat - *Il a fait une déclaration qui ne laisse aucune équivoque.*

Georges Pompidou - Il a dû dire ce que nous savons tous, c'est que, dans le V^e Plan il est prévu qu'au cours du V^e Plan les prix ne doivent pas augmenter de plus de 1,5% par an. En réalité, si je me souviens bien d'ailleurs, dans le V^e Plan dernier état, nous avons rectifié et envisagé une augmentation de 1,5 à 1,8% par an. Il est possible, il est même probable, qu'au cours de l'année 1966 les prix augmenteront de plus de 1,5 ou de 1,8%. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement fera tout pour les empêcher d'augmenter.

J'en ai prévenu les industriels, et je souhaiterais beaucoup que les Français, en particulier tous les consommateurs qui sont peut-être à l'écoute ce soir, veuillent bien, dans leur politique d'achat, peser eux aussi dans le sens de la baisse des prix, et ne pas payer automatiquement ce qu'on leur demande, comme il le font trop souvent.

René Dabernat - *Vous parlez des industriels. Est-ce que vous trouvez qu'il est normal que dans une économie comme l'économie française, il y ait des dizaines et des dizaines de milliers de produits qui soient contrôlés ? L'économie française, dont vous avez vanté l'expansion et en même temps les réformes qui ont été accomplies depuis quelques années et dont beaucoup sont importantes, il faut le reconnaître, l'économie française est une économie qui n'est pas vraiment assainie, puisqu'elle reste sous le régime du blocage des prix qui, je le répète, affecte des dizaines et des dizaines de milliers de produits. Est-ce que c'est une situation qui vous paraît...*

Georges Pompidou - Le problème est de sortir de ce blocage ; c'est ce que j'ai dit à plusieurs reprises. C'est ce que j'ai redit hier.

René Dabernat - *Vous avez dit...*

Georges Pompidou - Permettez ! monsieur Barsalou a dit que j'avais promis d'en sortir... Il faudrait vous entendre.

René Dabernat - *Nous ne lisons pas les mêmes journaux et nous n'avons pas nécessairement les mêmes opinions.*

Georges Pompidou - Ce que je vous dis, c'est qu'il faut en sortir. La plus grande difficulté certainement du plan de stabilisation c'est de sortir du blocage. C'est pourquoi nous mettons en œuvre cette politique de contrats de stabilité, de contrats de programme et autres. Petit à petit, nous espérons sortir du blocage.

Mais j'ai prévenu les industriels que nous devions en sortir dans le maintien de l'équilibre général. J'ai dit que nous n'hésiterions pas à faire appel à des mesures sévères, telles que l'abaissement des droits de douane, telles que la suppression des contingents. Car ce à quoi nous voulons conduire l'économie française, ce n'est pas à un dirigisme tracassier - pour ma part, Dieu sait si je souhaite que nous cessions d'être obligés de contrôler des milliers de produits - c'est au contraire à la liberté concurrentielle, car notre économie en a besoin et elle en aura un besoin bien plus urgent dans quelques temps, quand il y aura l'union douanière des six pays de la Communauté.

René Dabernat - *Est-ce que vous m'en voudrez beaucoup si je vous dit que nous allons tout doucement vers la liberté par le contrôle ?*

Georges Pompidou - Exactement ! Nous allons vers la liberté par le contrôle, parce que je suis obligé de constater qu'en France, dans l'économie, ce n'est que par le contrôle que l'on peut aller vers la liberté.

Jacques Fauvet - *Nous avons sauté un peu vite des salaires aux prix. Vous avez parlé de smigards, comme on les appelle, hélas ! parce que c'est affreux. Mais nous n'avons pas parlé des chargés de famille. Parce que les statistiques le prouvent, et la vie de tous les jours le prouve, parmi ceux qui ont le moins bénéficié des fruits de l'expansion se trouvent les salariés petits et moyens chargés de famille, et les chiffres sont à cet égard-là probants.*

Georges Pompidou - Écoutez, monsieur Fauvet, je devrais vous remercier des questions que vous me posez. Car vraiment, vous me cherchez sur le terrain où je me sens le mieux armé.

En matière d'allocations familiales, la France est de très loin, de très loin, le pays le plus en avant en Europe occidentale. Une famille type de 3 enfants touche, en France, 265 francs par mois, nouveaux j'entends, d'allocations familiales. Elle en touche moins de 100 en Allemagne, et moins de 120 en Italie. Or, je vous rappelle que nous allons dans peu de temps être en concurrence directe et totale avec l'Allemagne et l'Italie. J'ajoute que, lorsque l'on parle de la progression des allocations familiales et que l'on compare un certain nombre de ces chiffres et certaines de ces allocations pour lesquelles nous n'avons pas fait toutes les augmentations que les familles auraient souhaité, en particulier le salaire unique, on oublie qu'il y a en France pour

les familles un avantage énorme, qui n'existe que dans notre pays, et qui est le quotient familial. Ce qui fait que plus les revenus s'élèvent, plus l'impôt devient lourd, et plus le quotient familial est un avantage.

Vous n'avez pas un pays au monde où la famille ait autant d'avantages qu'en France. Cela ne veut pas dire que tout soit parfait pour les familles et que ceux qui sont chargés de famille trouvent tous les jours la vie heureuse. Mais je dis qu'il faut penser à la concurrence avec les autres. Nous sommes dans un pays où nous distribuons à l'heure actuelle, par la sécurité sociale, tout compris, si je me souviens bien, 81 milliards de francs, nouveaux j'entends, 8 100 milliards d'anciens francs, alors qu'on en distribuait 32 il y a 7 ans.

Jacques Fauvet - *Vous faites des réponses qui me conviennent tout à fait, car vous comparez la France aux pays étrangers, question que je n'ai pas posée. J'ai posé la question en France par rapport au passé.*

Georges Pompidou - Est-ce que vous pensez qu'il faut faire l'Europe monsieur Fauvet ?

Jacques Fauvet - Oui.

Georges Pompidou - Est-ce que vous croyez qu'on peut faire l'Europe si notre économie n'est pas concurrentielle ?

Jacques Fauvet - *La charge familiale dans son ensemble, salaires et allocations familiales, n'est pas plus élevée dans notre pays que dans les autres. Par conséquent, si les allocations familiales sont plus élevées, les salaires le sont moins.*

René Dabernat - *Non, les statistiques indiquent que les salaires ne sont pas plus élevés ailleurs.*

Joseph Barsalou - *Puisque nous parlons politique, je voudrais vous poser une question sur les rapatriés. Parce que c'est une question qui intéresse énormément de gens dans ma région. On voudrait savoir si vous subordonnez, en somme, l'indemnisation des rapatriés à la conclusion des négociations franco-algériennes.*

Georges Pompidou - C'est une question très délicate, puisque ces négociations sont en cours. De toute manière, à l'égard des rapatriés, vous le savez, nous avons le choix, au départ, entre deux politiques. Nous avons le choix entre une sorte de politique d'indemnisation, du genre dommages de guerre. Et l'autre était une politique d'accueil et de réinsertion, de réinstallation. C'est la deuxième que nous avons choisie. Et elle a coûté cher, succédant aux lourdes dépenses de la guerre d'Algérie. Elle a coûté cher, et finalement, malgré un certain nombre de cas particuliers toujours douloureux, elle a en gros réussi. Pensez que nous avons dans une année introduit en France 800 000 personnes environ, sans qu'il y ait eu finalement de

véritable trouble social ou économique. C'est énorme, et c'est la preuve que la France a fait ce qu'elle devait faire. C'est la preuve aussi que les rapatriés ont été courageux et ont repris ou tâché de reprendre leur destin en main, avec un courage et une espèce de générosité de cœur auxquels pour ma part je rends hommage.

Reste le problème que vous posez de l'indemnisation. On ne peut pas tout faire à la fois. Ceci étant dit, nous avons des négociations avec le gouvernement algérien. Dans ces négociations, il y a un certain nombre de points sur lesquels nous faisons des réclamations au gouvernement algérien. Mais il va de soi que nous ne pouvons pas imaginer que le gouvernement algérien serait en mesure de payer des sommes qui dépasseraient de très loin son budget total.

Joseph Barsalou - *Je voulais vous demander : est-ce que vous envisagez des décisions prochaines sur la date des élections ? Vous avez dit un jour, en novembre 1963, que l'apanage du gouvernement est de déclencher les élections à son gré, à l'improviste.*

Georges Pompidou - Je n'ai pas dû dire cela exactement.

Joseph Barsalou - *C'est dans une conférence de presse en 1963. Vous avez dit que vous pouviez déclencher les élections à l'improviste.*

Georges Pompidou - Je n'ai pas dû dire cela exactement. Je lisais aujourd'hui que j'étais arrivé en hélicoptère hier à Lyon pour fuir des manifestations. Mais je ne suis jamais monté en hélicoptère pour aller à Lyon...

René Dabernat - *Nous devrions faire des rectificatifs dans tous les journaux dans lesquels nous travaillons.*

Georges Pompidou - Écoutez, je ne vous conseille pas de faire une chronique des erreurs, vous seriez obligés de doubler votre pagination !

En tout cas, je ne crois pas avoir jamais dit cela. Ce que je peux dire, je suis tout prêt à le répéter, c'est que la date des élections, de qui dépend-elle ? Elle peut dépendre de l'Assemblée. Supposez que l'on renverse le gouvernement, c'est une incitation à la dissolution. Nous l'avons bien vu en 1962. S'il n'y a pas de motion de censure votée, cela dépend du gouvernement, ou plus exactement du président de la République qui a le droit de dissoudre l'Assemblée, après consultation du Premier ministre.

J'en suis là. Nous avons donc le choix du moment ; je ne vois pas pourquoi je révélerais à l'avance sur ce point les intentions du président de la République et les miennes. Pour le mode de scrutin, c'est autre chose. Il faut faire voter une loi pour changer le mode de scrutin.

Jean Farran - *Vous n'écartez pas l'hypothèse d'une autre date que celle prévue ?*

Georges Pompidou – Je n'écarte aucune hypothèse.

Jean Farran – *Sur le mode de scrutin, est-ce que vous envisagez un autre mode de scrutin que celui qui a servi en 1962 ?*

Georges Pompidou – Le scrutin d'arrondissement ? Je ne pense pas, mais enfin, vous savez... on verra... on peut penser à tout. De toute manière, nous ferions une loi, si nous en faisons une, comme nous l'avons faite pour les élections de 1958, sincère et claire. Autrement dit, vous ne retrouverez pas cette horreur des apparentements.

Jacques Fauvet – *Et le découpage en scrutins d'arrondissement ?*

Georges Pompidou – Le découpage en scrutins d'arrondissement a été fait par un gouvernement dans lequel tous les partis étaient représentés. Ce découpage, ni monsieur Guy Mollet ni monsieur Pflimlin ni aucun chef de parti ne s'en est plaint. Ils étaient tous, les chefs de parti, dans le gouvernement du général de Gaulle, à l'exception des communistes.

Jacques Fauvet – *Chacun pensait y trouver son compte (?) [sic]*

Georges Pompidou – Je ne vois pas comment tout le monde y trouverait son avantage à la fois. Si vous avez la recette, donnez-la moi. Je la ferai passer à ma majorité.

Jacques Fauvet – *Justement, votre majorité, voilà le mot. Il y a des ambiguïtés à cet égard. D'abord, il semble que vous ayez dit que l'UNR, à laquelle d'ailleurs vous n'appartenez pas et je vous demanderai si vous comptez un jour y adhérer...*

Georges Pompidou – Vous me demandez toujours ce que je ferai dans l'avenir.

Jacques Fauvet – *Cela nous intéresse, cela intéresse l'opinion.*

René Dabernat – *Vous avez dit tout à l'heure qu'il faut prévoir.*

Jacques Fauvet – *Cela prouve que vous êtes un homme politique d'avenir, sinon je ne vous poserais pas la question. Vous avez, en tout cas, dit que l'UNR devait à elle seule obtenir la majorité absolue dans la future Assemblée nationale.*

Georges Pompidou – Je ne l'ai absolument pas dit.

Jacques Fauvet – *Vous ne l'avez pas démenti, en tout cas.*

Georges Pompidou – Je ne l'ai pas lu ! Il faut croire que je lis mal la presse, et pourtant je la lis tous les jours. Ce que j'ai dit, effectivement, c'est que de toute manière l'UNR-UDT devait, principal parti de la majorité, rester la base essentielle de la majorité de demain. Je n'en ai pas dit davantage.

Jean Farran – *Vous n'avez pas dit que l'UNR-UDT demandait la majorité absolue à l'Assemblée ?*

Georges Pompidou – J'ai ce que je pensais, et que je souhaitais, qu'elle devait rester l'élément essentiel de la majorité. Remarquez que si vous voulez lui donner la majorité absolue, je ne demande pas mieux !

Jacques Fauvet – *Est-ce que cela fait une différence avec ce qu'a annoncé la presse ?*

Georges Pompidou – Je n'ai pas lu cela dans la presse. C'est dommage qu'il n'y ait pas de journaux ici, parce que je crois que vous les avez lus avec quelque idée derrière la tête.

René Dabernat – *Nous n'avons pas d'idée derrière la tête !*

Jacques Fauvet – *Monsieur le Premier ministre, je reviens à une question un peu semblable à la première que je vous ai posée tout à l'heure. Vous considérez-vous comme chef de la majorité ? Avec ses devoirs, ses charges, ses bénéfices aussi ?*

Georges Pompidou – Il est presque impossible de répondre à une pareille question. Qu'est-ce qu'un chef de la majorité ? Je vais vous dire ma conception de la Constitution et de son fonctionnement. Le président de la République est élu. Il est élu par le pays au suffrage universel. Il est élu sur sa personne et sur sa politique. Il désigne un Premier ministre et il nomme des ministres qui sont chargés d'appliquer, naturellement, à l'intérieur de ces lignes générales, une politique. La majorité, ce sont les gens qui soutiennent cette politique, et en particulier ce sont ceux qui, au Parlement, notamment à l'Assemblée nationale, votent pour le gouvernement, et soutiennent sa politique.

Le Premier ministre qui est, entre le président de la République et le Parlement, l'intermédiaire constitutionnel puisqu'il est amené constamment à aller à l'Assemblée nationale, ce que ne fait pas le chef de l'État, est en liaison très étroite avec la majorité. Forcément, en période politique et notamment en période pré-électorale, il est amené à avoir vis-à-vis de cette majorité une action beaucoup plus constante et un rôle beaucoup plus apparent. Mais il n'est pas à proprement parler le chef de la majorité. Car finalement, c'est la majorité du président de la République. C'est elle qui soutient la politique qu'il a définie et fait approuver par le peuple en se faisant élire.

Jacques Fauvet - *Cela est parfaitement clair. Mais cela suppose que le chef de l'État élu au suffrage universel est, lui, le chef de la majorité, et non l'homme de la nation comme il se prétend être.*

Georges Pompidou - Le problème est qu'il soit à la fois l'homme de la nation, ce qu'il est parce qu'il incarne l'État, qu'il incarne le pays vis-à-vis de l'étranger, et qu'il doit tenir compte de toutes les revendications, de toutes les exigences nationales, d'où qu'elles viennent, et il est en même temps le chef d'une politique que soutient une majorité.

Croyez bien que le gouvernement, dans une certaine mesure, est lui aussi dans une position double. Est-ce que vous croyez, par exemple, que je refuse des HLM ou des crédits d'hôpitaux à une ville parce qu'elle a un maire socialiste ou un maire communiste ? Absolument pas. Je suis obligé de tenir compte des nécessités sociales, humaines, politiques et autres. Partout.

Ceci étant dit, j'ai ma majorité, ce sont les gens qui votent pour moi. Vous ne voudriez pas que je préfère les gens qui votent contre moi !

Jacques Fauvet - *Ce n'est pas, je crois, l'avis de Barsalou.*

Joseph Barsalou - *À Toulouse, les gens se plaignent d'être assez mal traités...*

Georges Pompidou - La ville de Toulouse est une des villes pour lesquelles le gouvernement est amené à faire les plus grands efforts.

Jacques Fauvet - *Est-ce que vous croyez, monsieur le Premier ministre, que le régime que vous venez de définir puisse survivre au général de Gaulle ? Est-ce que ce régime, dont vous avez dit, avec raison, qu'il n'était ni parlementaire, ni présidentiel, mais à moitié parlementaire et à moitié présidentiel... Cet équilibre instable peut-il être durable ?*

Georges Pompidou - Pourquoi voulez-vous qu'il soit instable ?

Jacques Fauvet - *Parce que c'est un faux régime.*

Georges Pompidou - Pourquoi voulez-vous que ce soit un faux régime ? Pourquoi voulez-vous que la vérité ne soit pas entre les deux ?

Jacques Fauvet - *Parce qu'elle suppose un accord parfait entre le président de la République et l'Assemblée nationale, également élue au suffrage universel.*

Georges Pompidou – Tous les régimes supposent, de toute manière, un accord parfait entre les différents éléments, entre les différents pouvoirs. S'il y a désaccord, cela marche mal.

Je prends, par exemple, les États-Unis. Le président de la République fait sa politique tout seul avec son gouvernement. Mais le Congrès est absolument libre de voter les lois ou de les refuser, de voter le budget ou de le refuser. S'il y avait un désaccord complet et que les deux pouvoirs se tournent le dos, les États-Unis deviendraient ingouvernables. Il faut donc qu'ils arrivent à un accord. En Grande-Bretagne, si le gouvernement n'est pas d'accord avec la chambre des Communes, il est renversé et il en faut un autre. Il faut bien arriver à un système où le gouvernement soit en accord avec l'Assemblée.

En France, il y a d'un côté le président de la République et le gouvernement qu'il a nommé et de l'autre l'Assemblée. Il faut qu'il y ait un accord entre tous ces pouvoirs, c'est évident.

Joseph Barsalou – *Le système est un peu exceptionnel à cause de la personnalité du général de Gaulle.*

Georges Pompidou – La personnalité du général de Gaulle joue un rôle ; ce n'est pas moi qui dirai le contraire. Ce pouvoir ne sera peut-être pas transmis ; mais cela ne change rien au système lui-même.

René Dabernat – *Puisque vous parlez du général de Gaulle, est-ce que je pourrais me permettre de vous demander si, depuis que vous êtes Premier ministre, il vous est arrivé, je ne dis pas d'être en désaccord, mais d'avoir une discussion approfondie – cela pourrait intéresser les Français – de le faire changer d'avis sur une grande question ? Est-ce que cela est arrivé, puisque vous avez des rapports depuis très longtemps ?*

Georges Pompidou – Tout dépend de ce qu'on appelle les grandes questions. Je puis vous assurer que depuis que je suis Premier ministre, j'ai parlé avec le président de la République de toutes les questions, d'énormément de questions, des grandes, des moyennes et même des petites. Je dois dire que, très souvent, ou bien nous étions du même avis, ou bien ce que je lui disais le convainquait. D'autres fois, je ne le convainquais pas. Dans ce cas-là, la position du Premier ministre est très claire. Ou bien il se range à l'avis du président de la République, ce que j'ai fait. Ou bien, s'il s'agissait de quelque chose de capital, il serait probablement amené à se retirer, c'est la loi de tous les pays.

René Dabernat – *Depuis que vous êtes Premier ministre, pouvez-vous me dire, si je peux vous poser la question, quel est votre meilleur souvenir et votre pire mauvais souvenir de chef de gouvernement de la France ?*

Georges Pompidou – C'est une question qui est gênante, parce qu'elle demande que je réfléchisse, et que je fasse un examen de conscience sur quatre années ou presque. Mon plus mauvais souvenir, je vais vous le dire. Vous croyez peut-être que c'est quand j'ai été renversé. Mon plus mauvais souvenir, c'est la période de juin et juillet 1962, et c'est le drame algérien.

C'est le drame algérien provoqué en Algérie même par l'OAS, qui a jeté tous nos compatriotes algériens dans une misère et des drames épouvantables. À ce moment-là, j'ai cru véritablement que nous n'arriverions ni à sauver la coopération franco-algérienne, ni même peut-être à rétablir une vie normale pour nos compatriotes d'Algérie. Voilà mon plus mauvais souvenir. J'en trouverai d'autres, d'ailleurs. Je peux vous en dire un autre. C'est le jour où le ministre de l'Intérieur m'a téléphoné pour me dire : « Il vient d'y avoir un attentat contre le général de Gaulle ; je ne sais pas le résultat. » C'était au moment de l'attentat du Petit-Clamart. Grâce au ciel, cela n'a duré que cinq minutes !

Le meilleur, c'est beaucoup plus difficile à trouver, je ne vous le cacherai pas...

Jacques Fauvet - *Le jour où vous avez gagné les élections de 1962 ?*

Georges Pompidou - Ce n'est pas un mauvais souvenir ! Non, non.

Jean Farran - *Est-ce que je peux vous demander si vous avez l'intention de vous présenter aux élections, et sous quelle étiquette ?*

Georges Pompidou - J'espère tout d'abord que tous les candidats de la majorité pourront se présenter sous une même étiquette. Alors cette étiquette serait la mienne.

Quant à savoir si je me présenterai, c'est une question qui n'est pas résolue dans mon esprit. Mais ce n'est pas impossible. Ça n'est pas non plus certain, mais ça n'est pas impossible, je tiens à le répéter.

Jacques Fauvet - *Le chef d'une majorité ne peut pas ne pas se présenter quand ses troupes sont au combat. Le chef est en tête.*

Joseph Barsalou - *Vous incluez les giscardiens dans la majorité ?*

Georges Pompidou - Comment les appelez-vous ?

Joseph Barsalou - *Les giscardiens.*

Georges Pompidou - Voyons, voyons ! Les Républicains indépendants. Ne faisons pas de question de personne.

Jean Farran - *On dit en parlant de vous, monsieur le Premier ministre - je crois que cette question est importante car nous arrivons au terme de notre débat - « monsieur Pompidou est le dauphin du régime. » Que pensez-vous de ce jugement ?*

Georges Pompidou - Chef de la majorité, dauphin, chef du gouvernement. On m'a demandé ce que j'étais. Et à chaque fois, je suis obligé de répondre que j'en sais trop rien.

Vous voulez absolument préciser ? Dauphin, c'était le fils aîné du roi et à ce titre il était l'héritier du régime. Je ne vois pas, en régime républicain, où la légitimité vient du peuple donc de l'élection, comment on pourrait être un candidat légitime. On est légitime quand on est élu. Le général de Gaulle à l'heure actuelle, un jour un autre sera président de la République légitime. Mais personne n'est héritier légitime avant l'élection.

Si vous voulez dire, monsieur Farran, comme je le pense, que dauphin cela veut dire que le général de Gaulle, le jour où il cesserait ses fonctions, désignerait quelqu'un au choix des Français, et que ce choix ce serait moi, je vous répondrai que c'est à lui qu'il faut poser la question. Je ne vous le conseille pas, je ne sais pas si vous obtiendriez satisfaction. Mais enfin, c'est de lui seul que cela dépend.

Maintenant, si vous voulez me faire dire que le jour où le général de Gaulle cesserait ses fonctions, je serai de ceux qui essaieront de faire continuer la France dans la voie où il l'a engagée, qui chercheront à sauver l'essentiel de l'œuvre qu'il a accomplie, alors là je peux vous dire que je compte bien être de ceux-là.

Maintenant, à quelle place ! On ne se distribue pas les rôles, vous le savez. C'est le destin, finalement.

Jacques Fauvet - La succession appartiendrait aux héritiers naturels ?

Georges Pompidou - Si l'on veut.

Jacques Fauvet - Vous êtes en train de nous dire que vous êtes contre une formule de vice-président qui succéderait automatiquement au chef de l'État...

Georges Pompidou - Dans l'état actuel des choses, oui. Remarquez que ceux qui soutiennent cela auraient dû le sortir avant l'élection présidentielle. Je connais tel ou tel qui a soulevé cela. S'ils avaient réellement envie d'un vice-président, il fallait qu'ils le fassent élire en même temps que le Président. Pourquoi vouloir le faire élire séparément ?

Jacques Fauvet - Ces tel et tel n'étaient pas de vos ennemis ?

Georges Pompidou - Il y en a. Cela dépend.

Jean Farran - Vous avez répondu, monsieur le Premier ministre, avec beaucoup d'équilibre aux questions qui vous étaient posées. Certains observateurs, à votre propos, disent : « monsieur Georges Pompidou - je ne sais pas si c'est une critique ou un compliment - est un peu radical-socialiste. » Qu'est-ce que vous pensez de ce jugement ?

Georges Pompidou - Je suis désolé que vous posiez cette question devant monsieur Barsalou parce qu'il est évident que pour ceux qui disent que je suis le radical du gaullisme, c'est une injure. Reconnaissons-le. Je vais vous dire que je ne trouve pas que cela soit forcément injurieux d'être radical. Clemenceau était radical...

Jean Farran - *Pas très longtemps.*

Georges Pompidou - Alain était radical. Et monsieur Mendès France, pour qui j'ai beaucoup d'estime, est radical, ou a été radical. Il y a des bons radicaux et des mauvais. Et puis, ensuite, quand on dit que je suis le radical du gaullisme, on laisse entendre une espèce de doute sur la fermeté de mes opinions en quelque sorte, et on veut faire de moi le gaulliste modéré. Je reprendra un mot bien connu de Waldeck-Rousseau : « Je suis peut-être un gaulliste modéré, mais je ne suis pas modérément gaulliste. »

Jean Farran - *Nous allons nous arrêter, messieurs, sur cette profession de foi. Nous avons fait un grand tour d'horizon, mais il est l'heure de nous séparer.*

Je vous remercie, monsieur le Premier ministre. Je vous remercie, mes chers confrères.

Le prochain « Face à Face » aura lieu le lundi 18 avril.

Déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale (13 avril 1966)

Mots-clés : Afrique - Agriculture - Algérie - Alliance atlantique - Allocations familiales - Aménagement du territoire - Amérique latine - Amnistie - Chine populaire - Crise de la chaise vide - Démographie - Dissuasion - Durée du travail - Élections présidentielles de 1965 - États-Unis - Europe de l'Est - Fiscalité - Force de frappe - Franc - GATT - Grèves - Guerre d'Algérie - Guerre froide - Institutions - Marché commun - Maroc - Ministère de l'Économie et des Finances - Ministère de l'Équipement - Ministère des Affaires étrangères - Ministère des Affaires sociales - PAC - Plan de stabilisation de 1963 - Politique des revenus - Retraites - RFA - Royaume-Uni - Secrétariat d'État aux Affaires algériennes - SMIG/SMIC - Tunisie - URSS - Ve Plan - Vietnam

La première séance de la session ordinaire de printemps de l'Assemblée nationale a lieu le 6 avril 1966, alors que l'élection présidentielle a eu lieu en décembre 1965 et que le troisième gouvernement Pompidou a été formé le 8 janvier 1966.

Georges Pompidou - Mesdames, messieurs, rarement débat de politique générale s'est ouvert, me semble-t-il, dans des conditions aussi claires (*Rires et interruptions sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*) et par conséquent aussi satisfaisantes, je ne dis pas pour le gouvernement, ni pour la majorité, ni pour les oppositions, mais pour le fonctionnement du régime. (*Rires et interruptions sur les mêmes bancs.*)

À la suite du remaniement ministériel, le gouvernement aurait pu prendre l'initiative de convoquer le Parlement en session extraordinaire. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) S'il ne l'a pas fait, ce n'est point, à coup sûr, qu'il eût à en redouter les résultats. C'est à la fois parce que les changements intervenus apparaissaient comme relativement secondaires... (*Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement démocratique, des groupes socialiste et communiste - Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste - Giscard ! Giscard !

Georges Pompidou - ... par rapport au renouvellement par le peuple du mandat du président de la République (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*) et à la désignation par ce dernier du même Premier ministre (*Rires sur les bancs du groupe socialiste et du rassemblement démocratique, applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*) et parce qu'il paraissait important de rappeler que la Constitution de 1958 a expressément supprimé le débat d'investiture.

Les chefs des groupes d'opposition l'ont d'ailleurs compris puisque, après avoir paru réclamer la convocation du Parlement, ils n'ont pas provoqué les signatures indispensables pour mettre éventuellement en jeu la procédure de l'article 29 de la Constitution. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT - Exclamations sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

Raoul Bayou - Quelle effronterie !

Félix Kir – C'est une erreur de ne pas l'avoir fait. (*Rires sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Georges Pompidou – Il y a des erreurs qui durent très longtemps, monsieur le chanoine. (*Rires sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Mais le fait que le gouvernement procède du chef de l'État n'enlève rien au pouvoir que détient l'Assemblée nationale de le contrôler, ni à l'obligation faite au gouvernement d'informer pleinement le Parlement de la politique qu'il se propose de poursuivre. C'est dans cet esprit que nous avons pris l'initiative d'une déclaration gouvernementale suivie d'un débat. Et je me félicite que certains groupes d'opposition aient annoncé leur désir de déposer une motion de censure puisque cela donnera ce débat sa pleine signification constitutionnelle. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

La lettre et l'esprit de la Constitution de 1958 veulent en effet que le gouvernement soit entièrement libre de demander ou non un vote de, confiance et qu'il appartienne de préférence à l'Assemblée de mettre en jeu la responsabilité ministérielle par la procédure la plus normale et la mieux adaptée, je veux dire la motion de censure.

Si je tiens à mettre ainsi l'accent sur les procédures, ce n'est point par intérêt gouvernemental immédiat, c'est parce qu'il me paraît important, alors que nous ne faisons qu'aborder le second septennat de la V^e République, de créer des précédents ; on en connaît l'importance en matière institutionnelle, même en pays de droit écrit, et il n'est pas inutile à la stabilité des pouvoirs publics elle-même de fixer clairement et en connaissance de cause des règles pour l'avenir.

Michel de Grailly – Très bien !

Georges Pompidou – À cet égard, l'élection présidentielle du mois de décembre dernier a porté témoignage. Pendant les sept années du premier mandat du général de Gaulle, beaucoup ont cherché à faire croire que le rôle déterminant joué par le chef de l'État tenait à sa seule personnalité et ne correspondait ni à l'esprit de la Constitution ni à une volonté populaire durable.

Certes, le référendum par lequel le pays avait décidé l'élection du président de la République au suffrage universel avait répondu à ces critiques. Mais l'élection de décembre 1965, par la diversité des candidatures, l'ampleur de la campagne et l'intérêt sans précédent manifesté par le corps électoral, par ses résultats mêmes enfin, a démontré que si tous les Français ne votaient pas forcément pour le général de Gaulle, tous attachaient la plus grande importance aussi bien à leur droit de choisir directement le président de la République qu'à la personnalité et à la politique de celui à qui ils entendaient confier la plus haute charge de l'État. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Ainsi, mesdames et messieurs, a été tranché de façon définitive le débat de savoir s'il est légitime ou non que le chef suprême de l'exécutif, l'inspirateur des grandes lignes de la politique française, l'arbitre des décisions gouvernementales soit le président de la République. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*) Et ce ne fut pas pour moi, croyez-le, un mince sujet de satisfaction, que de constater qu'un candidat qui révélait aux électeurs avec le plus de précisions et d'autorité dans le ton, ce que serait sa politique s'il entraît à l'Élysée (*Rires et*

applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.) était celui-là même – il siège sur vos bancs – qui m'avait un jour interpellé avec le plus de vigueur pour reprocher au Premier ministre de se conformer aux directives de l'Élysée. (*Applaudissements et rires sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Ne pouvant supposer que les vues de M. Mitterrand sur les pouvoirs respectifs de l'Assemblée nationale, du gouvernement et du président de la République dépendent de la place qu'il occupe lui-même dans cet ensemble (*Rires sur les bancs de l'UNR-UDT.*), ne pouvant imaginer non plus qu'il ait spontanément dépouillé le vieil homme, j'en conclus qu'il a compris que le peuple français a fait son choix et qu'il en a, pour lui-même, tiré les conséquences. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Félix Kir – Parlez-nous du Sénat !

Georges Pompidou – Ainsi donc, mesdames, messieurs, la politique de la France est avant tout animée par le chef de l'État. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais étant Premier ministre et, ici, le responsable, il va de soi que cette politique est aussi la mienne (*Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*) en même temps que celle du gouvernement tout entier. Une seule politique, conduite en plein accord et en totale harmonie par le président de la République et le gouvernement, voilà la réalité des faits, dût-elle décevoir les amateurs de crises, friands de rivalités personnelles, de discordes intestines, de luttes qu'on baptise sourdes faute de mieux.

C'est cette politique que je vais tâcher de préciser une fois de plus devant vous, car si l'unité, la solidarité, et la continuité de l'exécutif sont indispensables, la confiance vigilante et éclairée de l'Assemblée nationale n'est pas moins nécessaire au bon fonctionnement des institutions comme à l'efficacité gouvernementale elle-même. Il n'est pas jusqu'au récent remaniement ministériel qui n'en ait fourni la démonstration.

Certains s'interrogent encore sur les raisons de ce remaniement. Dès lors en effet que le président de la République et le Premier ministre restent à leur place, dès lors que la politique générale n'a pas changé, quel motif de modifier ainsi la composition du gouvernement ?

Sur les bancs du groupe socialiste – Giscard !

Georges Pompidou – L'ampleur même du remaniement, comme le fait que les ministres qui ont quitté le gouvernement exerçaient leur fonction depuis trois ans au moins, et parfois depuis sept ans, suffisent à montrer que les questions de personnes n'ont pas joué, pas plus que les désaccords politiques. Si j'ai cru devoir proposer au chef de l'État des changements aussi étendus, c'est parce que je pense que la stabilité ne doit pas exclure le renouvellement. Il est nécessaire, par exemple, que de jeunes personnalités qui se sont révélées dans notre vie publique...

Un député socialiste – Comme Michel Debré ! (*Rires sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

Georges Pompidou - ... notamment à l'Assemblée nationale, aient la possibilité de faire leurs preuves. J'ai tenu à donner leur chance à quelques-unes, au point que la moyenne d'âge du gouvernement est la moins élevée de tous ceux qui ont gouverné la France depuis 1870. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Il est non moins naturel que des personnalités confirmées qui, dans des circonstances antérieures, avaient quitté le gouvernement, retrouvent des fonctions à la mesure de leurs capacités. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT - Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*) Cela pourra valoir aussi pour les partants d'aujourd'hui, n'en doutez pas. Il est normal enfin que des hommes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans un département ministériel, puissent faire la preuve de leur dynamisme dans un autre secteur de l'activité gouvernementale.

En même temps et à la lumière de l'expérience, nous avons voulu procéder à une réforme des structures gouvernementales. Tout d'abord, il s'agissait de réaffirmer le rôle des Affaires étrangères, en tant que seul ministère chargé de l'action de la France hors de ses frontières. C'est pourquoi a été supprimé le secrétariat d'État aux Affaires algériennes dont l'existence n'était plus indispensable dès lors que nos rapports avec la République algérienne se sont progressivement normalisés et ne diffèrent pas essentiellement désormais de ceux que nous entretenons avec d'autres pays tels que la Tunisie ou le Maroc, par exemple.

De même, le ministère de la Coopération a été transformé en secrétariat d'État rattaché aux Affaires étrangères. Ce changement marque une étape dans nos relations avec les pays d'Afrique noire et, particulièrement, avec nos anciennes colonies. Il indique que si ces pays continuent d'avoir une place privilégiée parmi ceux avec lesquels la France entretient des relations étroites, il convient de prendre acte du fait que l'indépendance est un fait irréversible et que nous acceptons comme tel.

Une seconde modification a consisté à créer un ministère de l'Équipement, regroupant les services des Travaux publics, des Transports et de la Construction. Il s'agit là d'une expérience tendant à la fois à marquer l'importance que nous attachons à l'équipement du pays et le lien que nous entendons établir entre les infrastructures de communications et de logement. Cette coordination est conforme aux conceptions modernes de l'urbanisme et a déjà commencé de prouver son efficacité.

En troisième lieu, la création d'un ministère des Affaires sociales, par fusion des ministères du Travail et de la Santé publique, a répondu à une double préoccupation. Souci d'harmoniser les politiques d'abord. Il n'était pas normal que les problèmes de population, d'assurance maladie et de santé fussent traités par deux départements différents. D'autre part, il paraissait nécessaire qu'il y eût un Ministre doué d'attributions étendues pour être au sein des délibérations gouvernementales chargé de faire valoir les préoccupations sociales.

C'est à un souci du même ordre qu'avait répondu au début du siècle la création du ministère du Travail. À notre époque où les devoirs de l'État en matière sociale se sont élargis, où la protection de la vieillesse, de la famille, de l'enfance inadaptée, l'assurance généralisée contre la maladie se sont ajoutées à la protection des travailleurs, à la défense de leurs droits, et à l'organisation du marché du travail, il est apparu indispensable et en même temps symbolique, de rassembler toutes ces tâches dans la compétence d'un seul ministre doté d'une autorité accrue au sein du gouvernement.

Reste, mesdames, messieurs, le changement de titre et de titulaire du ministère des Finances et des Affaires économiques, devenu le ministère de l'Économie et des Finances. L'appellation nouvelle marque notre souci de donner à la politique économique globale le pas sur une gestion purement financière...

Jean-Paul Palewski – Très bien !

Georges Pompidou – ... et devant l'échec des différentes tentatives antérieures pour créer un grand ministère de l'Économie nationale à côté du ministère des Finances, un effort pour mettre les préoccupations économiques au premier plan des réflexions du Ministre et des services de la rue de Rivoli, et pour assurer une coordination quotidienne de l'ensemble de notre action économique. Par la désignation du nouveau Ministre a été marquée l'importance que nous attachons à la rénovation de l'économie française, en même temps qu'était rendue à Michel Debré la possibilité d'une action à la mesure de son dévouement au bien public. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Je regrette pour ma part que M. Giscard d'Estaing (*Mouvements divers.*) qui avait durant sept années, d'abord comme secrétaire d'État au Budget, puis comme ministre des Finances, fait preuve de dons éminents et pris une part essentielle à l'œuvre de redressement de nos finances et de notre monnaie, n'ait pas cru devoir accepter de rester dans le gouvernement à un autre poste de première importance. (*Mouvements divers.*) Je m'incline devant les raisons très honorables qu'il en a données, mais je tiens à dire ici combien j'espère et combien je suis convaincu que nous le retrouverons dans la direction des affaires du pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des Républicains indépendants et sur de nombreux bancs de l'UNR-UDT.*)

René Cassagne – Fleurs et couronnes !

Georges Pompidou – En attendant, le maintien proclamé de ses amis Républicains indépendants au sein de la majorité est un signe du changement introduit dans nos mœurs politiques par la V^e République, pour le plus grand profit de la France. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Cela me conduit à parler de la politique économique et financière à propos de laquelle je voudrais rappeler une notion essentielle : ni la monnaie, ni l'économie ne sont des fins en soi. Une politique financière et économique n'a de sens que dans la mesure où elle permet de garder à la France sa place dans le monde et d'assurer à tous les Français une vie décente et autant que possible heureuse.

Indépendance nationale dans un monde en concurrence pacifique, justice sociale dans une France libre et prospère, voilà deux objectifs qui dominent notre politique économique et financière. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est pourquoi notre premier principe est le maintien d'une monnaie forte et stable, liée elle-même à la stabilité des prix intérieurs. Sans monnaie stable, il n'y a pas d'indépendance nationale puisque tôt ou tard il faut avoir recours à l'aide étrangère. Sans prix et monnaie stables, les travailleurs sont condamnés à vivre dans l'incertitude du lendemain, les non-possédants voués à la misère dans leurs vieux jours.

Nous continuons donc à faire de la stabilité des prix et de la monnaie la règle de notre politique financière. Cette règle nous a imposé hier le plan de stabilisation. Elle nous impose aujourd'hui de ne relâcher que progressivement et avec prudence les contraintes du blocage des prix. Elle dicte nos décisions dans le domaine du budget dont l'équilibre sera maintenu et en matière de salaires, dont la hausse, sous peine de rester purement nominale, doit être liée aux progrès de la productivité.

Second principe d'action : l'expansion, par le développement et la rénovation de notre appareil de production. Le V^e Plan, sur ce point, a défini les objectifs. Ils sont ambitieux. Ils supposent un grand effort d'épargne et de travail. D'épargne, parce que la rénovation indispensable de notre agriculture et de notre industrie exige des investissements considérables, qu'ils soient privés ou publics, directs ou indirects, par le crédit ou par subvention budgétaire, en agriculture notamment.

Pour faciliter l'investissement privé, nous avons, il y a près d'un an, fait voter des mesures de détente fiscale destinées à développer le marché financier et nous venons de déposer un projet de loi créant un avoir fiscal pour les investisseurs. Pour faciliter l'investissement public, nous avons dû et devons procéder à une remise en ordre des tarifs publics, que les nécessités immédiates du plan de stabilisation ont laissés à un niveau sans rapport non seulement avec le prix de revient mais avec le niveau général des prix.

René Cassagne - Cela diminue.

Georges Pompidou - Pour permettre la reconversion ou la modernisation des secteurs industriels exposés - tels que les chantiers navals, les mines de fer ou la sidérurgie - pour poursuivre l'indispensable rénovation de notre agriculture, nous continuons de pratiquer l'aide de l'État, sous forme de prêts, de subventions, de crédits de recherche, de formation ou de reconversion professionnelle.

Effort de travail, disais-je aussi, parce que, pendant toute la durée du V^e Plan, nous resterons un pays où les générations au travail représentent une minorité qui doit subvenir aux charges nées de la prolongation de la vie humaine et du renouveau de la natalité.

Satisfaire aux besoins combien légitimes de ceux que cinquante ans d'inflation ont conduits sans ressources aux portes de la vieillesse, répondre aux exigences d'une jeunesse nombreuse qui réclame une instruction plus moderne et plus complète, une formation professionnelle mieux adaptée, un équipement sportif et de loisirs accessible à tous et des perspectives d'emploi satisfaisantes, tout cela représente pour les générations actives une charge lourde, mais combien réconfortante et qui justifie pendant les prochaines années le maintien presque inchangé de la durée du travail.

Mais on ne doit demander aux travailleurs que ce qui est indispensable et c'est pourquoi nous allons déposer un projet de loi ramenant le maximum autorisé de durée de travail hebdomadaire au niveau prévu par le V^e Plan, c'est-à-dire cinquante-quatre heures.

Si la stabilité des prix et de la monnaie, le développement de l'épargne, le maintien de l'effort de travail sont nécessaires pour assurer l'avenir, il n'est pas moins indispensable d'agir dans l'immédiat pour atténuer les inégalités, parer aux effets des transformations techniques et faire prévaloir la justice sociale. Il s'agit tout d'abord d'aider les plus déshérités. C'est dans cet

esprit que nous avons récemment encore procédé à une augmentation volontaire du SMIG, réduit le nombre et l'écart des zones en matière de salaires et d'allocations familiales. Il s'agit là d'une politique déterminée, qui sera poursuivie et dont le rythme n'est réglé que par la crainte d'entraver la transformation et l'industrialisation des régions insuffisamment développées. Dans le même esprit, nous avons décidé d'avancer la seconde étape prévue en 1966 pour l'augmentation des allocations vieillesse et d'accroître la majoration des allocations familiales.

Dans le même esprit encore, nous poursuivons la politique d'aménagement du territoire. Nous avons modifié la carte des « aides » pour tenir compte de situations nouvelles, nous avons pris des dispositions pour favoriser la reconversion ou maintenir l'activité d'un certain nombre d'entreprises en difficulté dans les régions où l'emploi n'est pas pleinement assuré. Jour après jour, nous prenons les mesures indispensables pour favoriser l'industrialisation des régions du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest, pour y décentraliser les administrations ou les entreprises nationales.

Mais nous n'oublions pas pour autant que des régions hautement industrialisées, comme par exemple le Nord, la Lorraine ou l'Alsace, risquent de subir le contre-coup des concentrations, de l'évolution technique, en matière d'énergie notamment, en même temps qu'elles sont particulièrement exposées à la concurrence de nos voisins du Marché commun.

Plus que jamais, l'aménagement du territoire devient une part essentielle de l'activité gouvernementale et une de mes préoccupations principales, parce qu'assurer un développement équilibré entre nos diverses régions, tant par la décentralisation que par la régionalisation des investissements publics, est un combat permanent et parfois décevant.

Il en est de même de l'équilibre à établir entre notre agriculture et les activités industrielles ou tertiaires. Le V^e Plan a prévu une revalorisation sensible et nécessaire du revenu agricole. Les perspectives du Marché commun, la révolution qui s'accomplit sous nos yeux dans l'agriculture, nous obligent à un effort constant et important pour favoriser les restructurations, en atténuer les effets sociaux, ménager les transitions, aménager l'espace rural, développer les productions rentables c'est-à-dire exportables sans subventions. C'est dans ces perspectives qu'ont été prises récemment les décisions en matière de prix du lait et de la viande.

Mais nos ambitions sont plus vastes. Ce n'est pas seulement le revenu agricole qu'il s'agit de revaloriser. C'est l'ensemble des revenus dont l'évolution doit être étudiée, afin que par sa politique en matière fiscale, de sécurité sociale, de transferts de tous ordres, l'État puisse favoriser une croissance plus juste des revenus et une répartition plus équitable des fruits de l'expansion.

La politique des revenus tend à cette fin et la mise en place du Centre d'études des revenus et des coûts, que présidera M. Bacon, constitue un premier pas, prudent mais déterminé. Il est vrai que le revenu n'est pas tout et que l'inégalité sociale trouve souvent sa source et son aliment dans le profit en capital plus que dans la disparité des revenus. L'Assemblée s'en est préoccupée quand elle a voté en juin 1965 un amendement déposé par M. Louis Vallon. Amendement – M. Louis Vallon m'en excusera – discutable sur le plan constitutionnel, puisqu'il constituait évidemment une proposition de résolution, amendement partiel puisqu'il ne vise que la répartition des produits de l'autofinancement des entreprises entre le capital et le travail, mais amendement qui soulève un problème de fond. Le gouvernement n'entend pas se dérober à l'engagement pris en son nom par M. Giscard d'Estaing lorsqu'il accepta cet amendement.

M. le ministre de l'Économie et des Finances a réuni un groupe de personnalités chargées d'étudier le problème, d'examiner les solutions qui ont été proposées et d'en tirer à bref délai les conclusions. Au vu de ces conclusions, nous déposerons un projet de loi dont je ne puis évidemment rien dire aujourd'hui, sinon qu'il devra être inspiré de deux préoccupations : ne compromettre en rien l'autofinancement de nos entreprises et la nécessaire autorité de ceux qui les dirigent, mais assurer la participation des travailleurs aux profits non distribués. Ainsi, le gouvernement permettra, je l'espère, un progrès nouveau dans la voie de l'association du capital et du travail. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Cela n'est d'ailleurs qu'un aspect d'une politique qui tend à fonder la prospérité nationale sur la coopération de toutes les catégories sociales à l'action économique.

Le gouvernement, pour sa part, est prêt à cette coopération. Il l'a instituée au sein du Commissariat général du Plan comme au sein des organismes chargés d'en suivre et d'en contrôler l'exécution ou la régionalisation. Il souhaite que tous les responsables – et en particulier les responsables syndicaux – admettent que les intérêts qu'ils représentent sont mieux défendus par la libre concertation que par la revendication systématique, dégénérant parfois en conflits sociaux inutiles et préjudiciables à la collectivité.

Edmond Bricout – Très bien !

Georges Pompidou – C'est vrai en matière sociale et économique, mais ce l'est autant dans tous les domaines. Jamais les Français, tous les Français, n'ont été si solidaires, jamais leur union n'a été aussi nécessaire pour la survie même du pays.

C'est pour assurer les bases morales de cette union que le gouvernement a déposé, en même temps que le projet d'amnistie traditionnel dans un début de septennat, un projet d'amnistie qui vise la quasi-totalité des actes commis à l'occasion des événements d'Algérie et dont bénéficieront ceux qu'égarera un drame national.

J'en viens, mesdames, messieurs, à la politique étrangère. Les données permanentes en ont été trop souvent définies ici par moi-même et par M. le ministre des Affaires étrangères et, publiquement, en maintes occasions, par M. le président de la République, pour que j'en reprenne l'exposé détaillé. J'en rappellerai cependant les principes.

La France entend être, dans le monde, au premier rang des nations qui recommandent une aide efficace aux pays en voie de développement et la pratiquer en particulier avec les nouveaux États d'Afrique auxquels nous lient des accords de coopération et avec les États auxquels nous attache un long passé de relations politiques et culturelles ; je pense notamment à l'Amérique latine.

En Europe occidentale, la France souhaite mener à son terme le Marché commun, l'ouvrir éventuellement aux pays voisins prêts à en accepter les disciplines, notamment la Grande-Bretagne, où je me réjouis de me rendre prochainement à l'invitation du gouvernement travailliste. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*) La France souhaite que s'instaure enfin entre ces mêmes pays une véritable coopération qui permettrait à ces États, entre lesquels la réconciliation franco-allemande a fait disparaître la source principale des conflits d'hier, de se concerter pour parvenir lentement, mais progressivement, à harmoniser leurs

politiques, grâce à quoi notre continent retrouverait enfin dans le monde la place qui lui revient et à laquelle lui donnent droit sa population, sa puissance économique, ses capacités en tous domaines.

La France entend que cette Europe occidentale soit non pas l'adversaire, mais la partenaire de l'Europe de l'Est que l'évolution économique, sociale et politique, aussi bien entre les États qui la composent qu'à l'intérieur de ces États, rapprochera – nous l'espérons – chaque jour davantage de nous en éliminant les divergences et en multipliant les points de contact. Avec les États-Unis d'Amérique enfin, auxquels nous lient près de deux cents ans d'amitié constante, dont nous n'oublions pas le rôle déterminant qu'ils ont joué dans la dernière guerre et dont la puissance est aujourd'hui encore essentielle à la défense du monde occidental, nous désirons maintenir l'alliance conclue en 1949 et qui nous rend solidaires face à une agression éventuelle non provoquée.

Mais, par-dessus tout, la France prétend avoir sa politique, entretenir avec tous des relations pacifiques et si possible amicales, assumer la responsabilité de sa propre défense, être maîtresse des engagements qu'elle souscrit, garder au sein des multiples organismes dont elle fait partie, comme par exemple, les Nations Unies, l'Alliance atlantique ou la Communauté économique européenne, sa propre originalité, la possibilité de défendre ses intérêts vitaux, de faire prévaloir dans la gestion des affaires du monde le respect de l'indépendance de tous les peuples et la volonté de régler les différends par la négociation. Ne prétendant dominer personne, n'ayant rien à réclamer à personne, maintenant de bonnes relations avec tous, la France revendique simplement le droit d'agir dans l'intérêt de la paix. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Tout cela, mesdames, messieurs, est bien connu, mais il est toujours bon de le redire. Toutefois, l'Assemblée attend certainement que je lui donne des éclaircissements sur les faits nouveaux intervenus depuis sa dernière session. Trois me paraissent devoir être mis en valeur.

C'est, tout d'abord, l'accord de Luxembourg qui a mis fin à la crise ouverte le 30 juin à Bruxelles et a permis la reprise des négociations. Intransigeante sur les structures de l'Europe, sur la compétence réciproque du Conseil des ministres et de la Commission, comme sur le fait qu'aucun des pays participants ne peut se voir imposer de décisions contraires à ses intérêts essentiels, la France n'est pas moins résolue à promouvoir le Marché commun, considéré dans son ensemble, agricole aussi bien qu'industriel. Mieux, elle vise, par-delà l'union douanière, à l'instauration d'une véritable politique économique qui est prévue par le traité mais dont la réalisation est à peine ébauchée.

N'envisageant pas la Communauté comme une entité repliée sur elle-même à l'abri du tarif extérieur, elle est prête à favoriser les progrès de la négociation dite Kennedy et, par un abaissement généralisé des droits de douane, à favoriser le développement du commerce international dont elle attend, en même temps, un resserrement des liens entre les pays participants, un progrès général de l'économie et particulièrement de la sienne propre.

Mais tout est lié et dépend, à nos yeux, de l'instauration du Marché commun agricole, donc de l'achèvement du règlement financier. Je me réjouis que les derniers entretiens de Bruxelles permettent d'envisager l'avenir, dans tous ces domaines, avec un optimisme raisonnable et mesuré.

Le second fait important des derniers mois est l'acceptation par le président de la République de l'invitation que lui a adressée le gouvernement de l'Union soviétique à rendre la visite officielle effectuée il y a quelques années par M. Khrouchtchev. Le voyage de Moscou ne représente nullement ce que certains voudraient y voir, c'est-à-dire je ne sais quel renversement des alliances, je ne sais quelle menace contre nos alliés européens ou américains. Il s'inscrit dans la ligne générale de notre politique, favorable au développement des relations avec tous les pays, quel que soit leur régime et, par conséquent, au rapprochement entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. De ce rapprochement dépend l'avenir de la paix dans le monde, peut-être, en tout cas, en Europe.

L'amélioration constante de nos rapports avec la Russie soviétique, l'heureuse coopération qui s'est instaurée entre nous dans différents domaines permettent de penser que ce voyage se déroulera sous de bons auspices et contribuera à une véritable détente favorable non seulement à la France mais à tous ses voisins. En progressant dans cette voie, nous avons conscience de contribuer à dissiper le climat de guerre froide qui n'a cessé de peser sur le monde et sur l'Europe depuis vingt ans. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Ceci me conduit à parler du troisième fait survenu depuis la fin de votre dernière session et qui est la décision prise par la France de se retirer de l'OTAN et de recouvrer le plein exercice de sa souveraineté sur son sol et dans son ciel.

Beaucoup ont, à ce propos, affecté la surprise et feint de croire qu'il s'agissait d'une décision brutale et inattendue. En réalité, nous n'avons cessé, depuis des années, de proclamer aussi bien notre fidélité à l'Alliance atlantique, c'est-à-dire au traité d'avril 1949, que notre volonté de remettre en cause l'organisation militaire intégrée qui lui avait été superposée. Les conversations que nous avons eues depuis des années également avec nos partenaires, européens ou américains, nous ont convaincus que ceux-ci, loin d'être disposés à une réforme de l'Organisation dans un sens conforme à nos vues, n'envisageaient que le maintien de l'organisation existante, voire son aggravation.

C'est pourquoi, après avoir exposé nos vues en différentes occasions, aussi bien aux représentants des États-Unis qu'au secrétaire général de l'OTAN, après que le président de la République ait à maintes reprises, particulièrement dans sa conférence de presse de février dernier, défini clairement nos intentions, nous avons pris le parti, faute de mieux, d'agir pour notre compte. En le faisant, nous n'avons cessé de souligner que nous n'entendions pas remettre en cause l'Alliance dont le maintien nous paraît indispensable tant qu'il existe une possibilité de menace pour notre sécurité et pour celle de nos alliés.

Les négociations sont ouvertes. Nos quatorze partenaires de l'Alliance ont, avec des nuances dans leurs attitudes respectives, manifesté leur préférence pour le maintien de l'Organisation. Nous ne nous en étonnons pas. Nous sommes prêts à débattre avec eux, et particulièrement avec les États-Unis et l'Allemagne, des modalités d'application, qu'il s'agisse du transfert des états-majors, de l'évacuation des bases américaines ou de la présence de troupes françaises en Allemagne. Nous sommes disposés à négocier des accords relatifs aux facilités qui pourraient être accordées aux alliés et tendant à prévoir la participation des armées françaises à une action commune en cas de conflit dans le cadre de l'Alliance.

Mais il s'agit pour nous de tirer la leçon de l'évolution de la situation internationale depuis les années 1950. Au lendemain de la dernière guerre, l'Europe occidentale n'existait plus, ni militairement ni même économiquement. Devant la menace que faisait peser sur elle la Russie stalinienne, sa seule garantie, l'unique espérance résidait dans la puissance atomique américaine.

L'OTAN, c'est-à-dire en premier l'intégration des commandements sous l'autorité d'un général américain à la fois commandant en chef des forces alliées et commandant en chef des troupes américaines, relevant à ce dernier titre et particulièrement pour l'emploi de la force atomique du seul président des États-Unis, mettait l'Europe sous la protection américaine. Je ne critique pas, je me borne à constater une situation de fait.

Félix Kir – Heureusement !

Georges Pompidou – Cette situation a, depuis, changé du tout au tout.

La possession par la Russie d'un énorme armement nucléaire a transformé le rapport des forces entre elle et les États-Unis.

La renaissance économique des pays européens, la conquête par la France de l'arme atomique (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*) ont non moins transformé les rapports à l'intérieur de l'Alliance atlantique. L'évolution de la Russie soviétique depuis la crise de Cuba, les préoccupations que lui crée la croissance de la Chine, l'affrontement chaque jour plus évident en Asie des politiques américaine et chinoise ont, elles aussi, modifié la situation. La menace sur l'Europe de l'Ouest s'est atténuée. L'Asie a pris la place de l'Europe en tant que champ clos où s'affrontent les puissants.

À l'intérieur de l'OTAN elle-même, on a vu se substituer progressivement, et sans notre accord, à la stratégie initiale qui reposait sur la dissuasion et, par conséquent, sur l'usage immédiat de la représaille atomique, une stratégie dite « flexible » qui, sous prétexte de diminuer le risque de guerre totale, consiste en fait à permettre aux États-Unis de limiter le champ des opérations initiales en épargnant le territoire du principal agresseur éventuel.

Une telle formule ne peut nous satisfaire car elle accumule, pour nous, Français, des dangers. Les forces conventionnelles de l'Alliance, seules intégrées, même pourvues d'armes atomiques tactiques dont l'utilisation reste soumise au seul commandement américain, ne sauraient être sûres d'arrêter une attaque venue de l'Est ; c'est le moins qu'on puisse dire.

Une telle stratégie risque de nous vouer au bombardement atomique d'abord, à l'invasion ensuite. Elle occupe les états-majors intégrés à la préparation d'opérations du type le plus suranné et dans lesquelles nous risquerions bien d'avoir le dessous. Ne renouvelle-t-elle pas l'erreur que commit Guillaume II en 1914, que fit Hitler en 1939, qui est de s'imaginer qu'une guerre en Europe peut être « localisée » et qu'une fois les objectifs immédiats atteints, on pourra traiter et arrêter le conflit ?

Plusieurs députés de l'UNR-UDT – Très bien !

Georges Pompidou - Elle nous fait envisager une libération éventuelle par l'arme atomique américaine, avec la certitude, dans ce cas, que ce qui aurait pu survivre à la première phase serait à coup sûr anéanti.

Par l'imbrication qu'elle comporte, l'intégration peut, au surplus, nous entraîner dans une guerre qui ne serait pas la nôtre et qui aurait éclaté ailleurs que dans les régions couvertes par le traité de l'Atlantique Nord et pour des motifs étrangers aux intérêts de la France et de l'Alliance. Enfin, dans la mesure où l'intégration est, dès le temps de paix, la mise en place d'un mécanisme de guerre collectif, elle est fille de la guerre froide et contribue à la perpétuer.

À ces conceptions qui ne répondent ni aux nécessités de la guerre moderne ni aux intérêts de la France, ni à sa dignité, nous opposons les nôtres : une alliance librement consentie, des accords lui permettant de jouer à plein dès l'instant de l'agression et prévoyant la coopération de toutes les armées alliées, y compris la nôtre, et surtout l'organisation non de la guerre mais de la dissuasion, dissuasion seule capable d'épargner à l'humanité un désastre irrémédiable et laquelle nous concourons, pour ce qui nous concerne, par notre propre force atomique. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Félix Kir - Elle est égale à zéro !

Georges Pompidou - Par notre action nous avons conscience de servir la paix, nous avons conscience de défendre les intérêts véritables de l'Alliance, de même que nous avons su les servir sans hésiter lors de la crise de Cuba, en faisant savoir au Président des États-Unis que la France serait à ses côtés dans un conflit éventuel, et cela bien que Cuba ne fût pas couvert par le traité de l'Atlantique Nord. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste - Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Les bons alliés ne sont pas les plus dociles. Les peuples libres et souverains sont les seuls qui peuvent envisager de se battre. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*) Il ne s'agit pas pour nous de ramener la France à des conceptions d'un nationalisme désuet (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*) mais simplement de lui rendre la disposition d'elle-même. L'indépendance ne supprime pas la solidarité, elle la renforce, je dirai même qu'elle la crée. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Il s'agit de rendre la France à elle-même. En le faisant, nous servons l'Europe et nous la préparons à reparaître et à jouer son rôle. Et qu'on ne s'imagine pas qu'il s'agisse pour nous de changer de camp. Hostiles à toute hégémonie, nous n'entendons pas favoriser une hégémonie soviétique, pas plus que notre position devant la guerre du Vietnam ne tend à favoriser l'hégémonie de la Chine dans cette partie du monde.

Voilà, mesdames, messieurs, les motifs de notre action dans cette grande affaire. Ils ne changent rien à nos sentiments vis-à-vis du peuple américain non plus qu'à l'importance des intérêts qui nous unissent aux États-Unis. Le jour viendra, j'en suis convaincu, où l'Amérique nous comprendra et rendra justice au général de Gaulle comme au chef clairvoyant de son plus ancien et plus constant allié. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Je m'en suis tenu, dans mon exposé, à des données générales. S'il apparaît, comme je le pense, au cours du débat, que l'Assemblée attache à ce problème une importance particulière, j'inviterai M. le ministre des Affaires étrangères à vous donner toutes explications supplémentaires que vous jugeriez utiles (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste et du centre démocratique.*) me réservant d'ailleurs de répondre aux orateurs en fin de débat.

Mais je ne voudrais pas terminer sans dire quelques mots des incidences que notre attitude envers l'OTAN peut avoir sur nos relations avec la République fédérale d'Allemagne. Certes, et nous le comprenons, la situation de l'Allemagne, en raison du passé tout d'abord, puis du fait que, dans le présent, elle est coupée en deux et même en trois, exposée directement à une menace venue de l'Est, est différente de la nôtre. Il est donc normal que ses réactions soient différentes.

Mais à ceux qui brandissent l'épouvantail du nationalisme allemand, je dirai tout d'abord que l'Allemagne d'aujourd'hui n'est plus, pour nous, l'Allemagne de 1930. La réconciliation, consacrée par le traité de janvier 1963, a mis fin à une longue querelle. Nous connaissons les dirigeants allemands et faisons confiance à leur volonté de paix. Et d'ailleurs, si des craintes ont pu se faire jour en ce domaine, n'est-ce pas à propos d'un accès, direct ou indirect, de l'Allemagne à la puissance atomique, à propos duquel la France n'encourt aucune responsabilité ? (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Il est vrai que la présence en Allemagne de forces françaises pose une question. Elle peut être résolue et le sera si l'Allemagne le désire, de même qu'il n'a pas dépendu de nous que la coopération militaire franco-allemande fût plus active et plus efficace. Mais – et nous l'avons dit bien des fois franchement aux dirigeants allemands – il n'y a de solution au grand problème, au problème essentiel pour l'Allemagne, je veux dire la réunification, que dans l'affirmation d'une politique résolument pacifique et dans l'amélioration des rapports avec la Russie. C'est pourquoi le voyage de Moscou, loin de devoir inquiéter le gouvernement fédéral, sert ses intérêts en même temps que ceux de la paix en Europe. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur divers bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

La paix : ce mot est revenu fréquemment au cours de cet exposé. C'est qu'en vérité il est le mot clé de notre politique extérieure. La puissance effrayante des armes modernes interdit aux hommes responsables d'envisager le recours à la guerre. La défense nationale n'a plus pour objectif de gagner une guerre mais de la rendre impossible. À défaut d'un désarmement réel et contrôlé que nous sommes prêts, pour notre part, à accepter (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*), l'œuvre de paix exige que tous les pays, quels que soient les rapports de forces, consentent à respecter l'indépendance des autres, s'engagent à ne résoudre les différends que par la négociation, travaillent à éliminer les tensions et à faciliter les rapprochements, qu'enfin les peuples heureux s'accordent pour aider au développement des peuples démunis. Car il ne peut y avoir de paix durable quand la misère côtoie la richesse, quand le faible est asservi au puissant, pas plus qu'il ne peut y avoir de paix intérieure dans l'inégalité morale et matérielle des conditions sociales.

Arthur Notebart – C'est pourquoi il y a des grèves !

Georges Pompidou - Les objectifs d'une telle politique sont difficiles. Mais ne vous y trompez pas, ils sont les seuls qui soient profondément réalistes, à une époque où tous les hommes ont pris conscience de leur dignité.

Dans ce monde périlleux où l'éternelle et inévitable volonté de puissance des grands dispose de moyens incalculables, il faut qu'une voix s'élève pour réclamer le droit des nations, si faibles soient-elles, à répondre d'elles-mêmes et à décider de leur destin. Ce rôle revient, aujourd'hui, à la France. Son génie le lui inspire, son histoire le lui enseigne (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du rassemblement démocratique.*), sa place parmi les nations et le prestige international du président de la République le lui permettent. (*Nouveaux applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Certes, l'assumer ne va pas sans quelques inconvénients. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais si la France s'y dérobaient, elle manquerait à elle-même et décevrait l'obscure espérance des hommes. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sur les bancs du groupe socialiste - Ben Barka ! Ben Barka !

M. le président - En application de l'article 132 du règlement, j'ai organisé le débat dans le cadre des séances fixées. L'ordre et la durée des interventions sont maintenant affichés.

Voix diverses - Suspension !

M. le président - J'entends demander, de divers côtés, une suspension de séance.

La séance est suspendue.

Motion de censure (20 avril 1966)

Mots-clés : Alliance atlantique – Crise de Suez – Cuba – Défense nationale – Dissuasion – États-Unis – Force de frappe – Grèves – Guerre froide – Institutions – IVe République – Lorraine – Motion de censure – Opposition – Royaume-Uni – SMIG/SMIC – URSS – Vietnam

« Unanime dans sa volonté de censurer le gouvernement, l'opposition l'est beaucoup moins sur la tactique qu'il convient d'adopter » (L'année politique 1966, p. 34) : la SFIO souhaite faire condamner le retrait de la France de l'OTAN, tandis que le PCF et le PSU l'approuvent. Un texte est déposé le 13 avril par 49 députés, 40 du groupe socialiste et 9 du Rassemblement démocratique, et les journées des 19 et 20 avril sont consacrées à sa discussion.

TEXTE DE LA MOTION DE CENSURE

L'Assemblée nationale,

Constatant que le président de la République a décidé de retirer les forces françaises de l'OTAN sans consulter le gouvernement ni le Parlement français et sans que des négociations aient été engagées avec tous nos partenaires ;

Considérant d'une part que cette décision en l'absence d'une politique positive de rechange, notamment en matière de politique européenne, isole la France et crée par là une situation dangereuse pour notre pays ;

Qu'elle conduit le gouvernement à aggraver le caractère nationaliste de sa politique de défense et notamment son effort de construction d'une force de frappe autonome ;

Qu'elle l'engage dans une voie qui ne peut conduire qu'à une augmentation considérable des charges d'armement ;

Considérant d'autre part que les choix économiques du gouvernement ont déjà entraîné une diminution de nos possibilités d'investissement, qu'ils vont directement à l'encontre de tout progrès social, qu'ils sacrifient ainsi les catégories les plus défavorisées de la nation alors même que des mouvements sociaux de plus en plus nombreux témoignent d'un mécontentement grandissant, estime que la situation nouvelle créée par le président de la République implique un inéluctable surcroît des charges de la nation,

Censure le gouvernement en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

DISCUSSION ET VOTE SUR UNE MOTION DE CENSURE (Suite)

M. le président - L'ordre du jour appelle la suite de la discussion et le vote sur la motion de censure déposée par MM. Chandernagor, Montalat, Escande, Max Lejeune, Darchicourt, Ayme, Boulay, Gaudin, Delmas, Georges Germain, Couzinet, Boisson, Cornette, Laurent, Forest, Magne, Bayou, Fil, Delorme, Loustau, Monnerville, Longequeue, Héder, Deschizeaux, Duffaut,

Véry, Guy Mollet, Notebart, Raust, Dejean, Defferre, Cassagne, Boutard, Dardé, Gilbert Faure, Gernez, Lacoste, Milhau, Moch, Philibert, Billères, Mitterrand, Desouches, Fouet, Ver, Duraffour, Zuccarelli, Massot, Daviaud, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

La parole est à Georges Pompidou (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Georges Pompidou - Mesdames, messieurs, au cours du débat qui s'est instauré la semaine dernière à l'occasion de la déclaration de politique générale que j'ai faite à cette tribune et dont la discussion de la motion de censure d'aujourd'hui n'est que le prolongement normal, de nombreuses critiques ont été adressées au gouvernement.

Je me propose d'y répondre complètement. Je serai long mais j'espère, en ce grave sujet, pouvoir compter sur la patience de l'Assemblée et aussi sur sa courtoisie pour me permettre de mener mon exposé à son terme en dépit d'une voix un peu déficiente.

Je répondrai tout d'abord aux critiques qu'on peut qualifier de formelles. Les premières ont porté sur le fait que je n'engageais pas la responsabilité du gouvernement en demandant un vote. Plusieurs orateurs, notamment MM. Mitterrand et Pleven, ont traité ce point. Je croyais, à vrai dire, m'en être expliqué, mais, puisque c'est nécessaire, je vais préciser ma position.

Selon moi, la lettre et l'esprit de la Constitution veulent que le gouvernement reste en place tant qu'il n'est pas renversé et qu'il appartienne à l'opposition de faire la preuve qu'elle est capable de réunir une majorité. On a soutenu une thèse différente en invoquant des précédents créés par mon prédécesseur ou par moi-même. C'est là, à mon sens, une interprétation inexacte des faits et je vous prie de croire que je pèse soigneusement les précédents constitutionnels, estimant leur importance supérieure à celle d'un intérêt politique immédiat.

J'admets, comme les leaders des oppositions, qu'il est normal qu'un gouvernement fasse au préalable la preuve qu'il dispose lui-même d'une majorité. Mais revoyons les faits.

En 1959, M. Michel Debré forme un gouvernement, le premier de la V^e République. Il a devant lui une Assemblée nouvellement élue, la première, également, de la V^e République. Il a donc exposé son programme à cette Assemblée et lui a demandé de l'approuver. C'était dans l'esprit de la Constitution. En avril 1962, j'ai moi-même formé le gouvernement. Certes, ce dernier ne différait que partiellement du gouvernement précédent, mais il en différait. La situation politique était, au surplus, totalement transformée par la signature des accords d'Évian. Enfin, le chef du gouvernement était nouveau et - on me permettra de le dire - peu connu de l'Assemblée. J'ai donc exposé un programme et je l'ai fait approuver.

En mai 1962, un changement important s'est produit dans la composition du gouvernement ; mais l'Assemblée était la même. La politique du gouvernement, en dépit du départ de quelques ministres et non des moindres, était la même. Je n'ai donc pris aucune initiative, estimant qu'il appartenait au groupe dont faisaient partie ceux qui avaient quitté volontairement le gouvernement de prendre, s'il le jugeait bon, l'initiative d'une motion de censure. Il ne l'a pas fait. Nul, en tout cas, n'a critiqué mon attitude.

Censuré en octobre 1962, j'ai à nouveau formé le gouvernement en décembre. Ce gouvernement se distinguait peu du précédent. Sa politique était la même. Je n'ai donc pas exposé de programme, mais, considérant que je me trouvais en présence d'une Assemblée nouvelle, j'ai tenu à présenter une déclaration de politique générale et j'ai demandé un vote, comme la Constitution m'en donnait la faculté sans m'en imposer l'obligation.

En janvier 1966 j'ai, enfin, pour la troisième fois, formé un gouvernement. Il y avait eu l'élection présidentielle, mais le président de la République était le même. Il y avait un gouvernement juridiquement nouveau ; mais le Premier ministre et la majorité des ministres restaient en place ; la politique était la même ; l'Assemblée, enfin, était toujours celle qui m'avait donné sa confiance en décembre 1962.

C'est pourquoi, considérant que les changements intervenus dans la composition du gouvernement justifiaient une déclaration de politique générale, je l'ai provoquée, mais, considérant qu'il n'y avait changement, ni dans la personne du chef de l'État, ni dans celle du Premier ministre, ni de la plupart des titulaires des portefeuilles importants... (*Exclamations sur divers bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Paul Coste-Floret - Pauvre Giscard !

Georges Pompidou - ... ni dans l'Assemblée, je n'ai pas demandé de vote, me félicitant ainsi d'avoir pu en trois occasions fixer les différentes attitudes que, selon moi, la Constitution permet et même impose au Premier ministre. Certains groupes viennent de démontrer de leur côté ce que peut et doit être en pareil cas le rôle de la motion de censure et je m'en réjouis à tous égards. Ainsi, interviendra un vote à l'initiative de ceux qui le désirent et non point d'un gouvernement qui estime ne pas avoir besoin d'en prendre l'initiative.

Dans le même esprit, on a reproché - M. Guy Mollet par exemple - au président de la République de n'avoir consulté, ni le gouvernement, ni le Parlement, ni, a dit un autre orateur, les chefs militaires, avant de décider de soustraire nos forces à l'intégration de l'OTAN.

Je rassure d'abord M. Pleven sur ce dernier point. Le Conseil de défense se réunit régulièrement à l'Élysée. Je tiens moi-même à Matignon des réunions de défense. Le président de la République et le Premier ministre ont de fréquentes réunions de travail avec nos chefs militaires, et notamment avec le chef d'état-major des armées, ainsi qu'avec le secrétaire général de la Défense nationale.

Aucun d'eux n'a été surpris par une prise de position qu'ils connaissaient, dont les conséquences militaires avaient été examinées avec eux, qu'ils avaient vu se préparer au fur et à mesure des décisions retirant certaines de nos forces de l'OTAN, au fur et à mesure aussi que les conversations auxquelles ils participaient, ou dont ils avaient connu la substance, révélaient l'impossibilité où nous étions de convaincre nos alliés de renoncer à l'intégration.

René Pleven - M. le Premier ministre, j'ai demandé si le conseil de défense en tant qu'instance avait été consulté. (*Applaudissements sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Georges Pompidou – Si je n'ai pas évoqué ni invoqué leur avis, si je ne le fais pas aujourd'hui, c'est parce que j'estime qu'aucun gouvernement ne doit s'abriter derrière les avis... (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants – Exclamations sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Raymond Schmittlein – Bien sûr ! C'est évident !

Georges Pompidou – ... de ceux, si haut placés soient-ils dans la hiérarchie, dont la mission est d'exécuter les décisions gouvernementales. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants – Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Fernand Darchicourt – Garde à vous !

M. le président – Je vous en prie, n'assimilons pas l'Assemblée nationale à la chambrée ; la Chambre suffit. (Sourires.)

Continuons ! Écoutez M. le Premier ministre dans le calme.

Georges Pompidou – Quant au gouvernement, outre que tous les ministres de longue date connaissent parfaitement notre politique étrangère et l'ont constamment approuvée, chacun sait que le Premier ministre ainsi que le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Armées ont été, non pas informés, mais associés étroitement à la décision, dans sa forme et dans son fond.

J'ai la prétention, mesdames, messieurs, quand il s'agit d'une mesure importante, certes, mais conforme à une politique générale acceptée par tous les ministres, de pouvoir les engager. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'UNR-UDT.*) Au surplus, vous le savez, la décision prise a été approuvée unanimement au Conseil des ministres. Que cette unanimité déçoive les opposants et fasse contraste avec leur propre expérience, je le conçois. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

On nous reproche aussi de n'avoir pas consulté le Parlement. Mais de quoi s'agissait-il ? De dénoncer un certain nombre d'actes, signés pour la plupart en 1951, 1952, 1954 et qui n'ont jamais fait l'objet d'un débat au Parlement, n'ont jamais été soumis par leurs signataires au Parlement et n'avaient d'ailleurs pas, juridiquement, à l'être, d'autant que plusieurs de ces textes sont secrets et n'ont pas été publiés.

Me direz-vous, messieurs, qu'il est conforme au bon fonctionnement d'un régime républicain tel que vous le concevez – si j'en crois notamment M. Fontanet – de pouvoir lier la France sans l'accord du Parlement et de ne pouvoir la libérer sans cet accord ? Un seul des actes dénoncés par la France, et qui n'est pas le moins important, a fait l'objet d'un débat à l'Assemblée en vue de ratification. Il s'agit du protocole du 28 août 1952 concernant le statut

des quartiers généraux. Le débat de ratification sur ce protocole a eu lieu le 4 août 1954 soit deux ans après. Et encore cette ratification du 4 août a-t-elle eu lieu dans la nuit, si j'ose dire, car le compte rendu en occupe une colonne du *Journal officiel* et ne comporte ni déclaration du gouvernement, ni intervention d'un seul parlementaire hormis celle d'un représentant du groupe communiste. Avouez, mesdames, messieurs, que notre régime est plus disert. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur divers bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Il est aussi plus rapide, puisque nous avons engagé ce débat un mois seulement après la décision et à un moment où rien d'irréversible ne s'est produit. Car qui peut douter que si, ce soir, la motion de censure était votée et sous réserve de la réaction des électeurs, la France se retrouverait, j'allais dire retomberait, dans l'intégration militaire ?

On nous reproche enfin de n'avoir pas négocié avec nos alliés, de les avoir mis devant le fait accompli. J'ai dit, et je répète, que nous les avons avertis depuis des années et, dans les derniers mois, de façon réitérée, que nous n'acceptons pas l'organisation telle qu'elle existe et que nous ne voulions pas de l'intégration. J'ai dit, M. le ministre des Affaires étrangères a dit et je répète que nous nous sommes heurtés à un mur, qu'on nous a dit et fait dire que l'alliance et l'intégration étaient inséparables – on l'affirme un peu moins aujourd'hui semble-t-il, comme le relevait M. Couve de Murville – et que nos décisions, que nous avons annoncées pour mars 1966, ne pouvaient être que le retrait de l'Organisation. Nos alliés, et le plus puissant en tout cas, ont pu être heurtés, ils n'ont pas pu être surpris.

Engager une négociation n'aurait conduit, comme le disait d'ailleurs très justement M. Guy Mollet en butte à des critiques analogues au moment de la crise de Suez, qu'à d'interminables conversations, à de nouveaux délais, avec la certitude de ne pas aboutir. Mieux vaut prendre les décisions qui s'imposent et en négocier ensuite calmement et positivement les modalités et les conséquences. C'est, je le crois, ce qui va avoir lieu et à quoi, pour notre part, nous sommes prêts.

Cela pose, en fait, la question du « moment », question soulevée par M. Mondon. M. Pleven l'a évoquée au passage pour laisser entendre que nous aurions choisi le moment où nos alliés américains étaient en difficulté au Vietnam. Je crois inutile de réfuter cette insinuation que je qualifierai, avec modération, de tendancieuse. Mais pourquoi mars 1966 ? La question, en elle-même, ne signifie pas grand chose, car en quoi, si nous avons attendu six mois, ou agi six mois plus tôt, se serait-elle autrement posée ? Mais enfin il y a des raisons et des raisons sérieuses.

Il y a d'abord le fait qu'il faut, avant de prétendre à être un allié valable et indépendant, disposer soi-même d'une force militaire de quelque consistance. Nous devons donc d'abord construire notre propre force stratégique. Il faut ensuite que le pays ait donné une garantie de durée à une politique étrangère dans laquelle cette mesure s'insère. Il l'a fait en renouvelant pour sept ans le mandat du général de Gaulle. Enfin, le traité d'avril 1949 arrive à renouvellement en 1969. Rien n'eût été plus fâcheux pour l'Alliance que de poser la question de l'organisation au moment de ce renouvellement. Certains de nos partenaires auraient pu voir dans notre attitude à l'égard de l'organisation un prétexte pour sortir de l'Alliance elle-même. Le renouvellement de celle-ci dans une atmosphère de crise et d'incompréhension n'eût pas manqué d'en être compromis.

René Cassagne – La question ne se posera plus.

Georges Pompidou – Nous avons voulu qu'au moment où les conversations sur l'avenir de l'Alliance commenceront tout fût réglé entre nos partenaires et nous, tout fût réglé en particulier entre les États-Unis et nous, et que chacun ait pu préalablement se rendre compte, et nos alliés américains spécialement, que pour être hors de l'intégration, nous n'étions pas pour autant des alliés moins sûrs, ni moins utiles. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Car enfin tout est présenté dans cette affaire comme si l'alliance ne jouait qu'à notre profit, comme si l'Amérique entendait protéger l'Europe par bonté d'âme au profit de cette seule Europe. Mais, s'il y a eu la crise de Berlin, ne constatons-nous pas que les crises les plus graves – Corée, Cuba, aujourd'hui Vietnam – sont nées hors d'Europe, voire hors du territoire couvert par l'Alliance ? Si l'Amérique, qui n'est entrée – et je ne le lui reproche pas – dans la dernière guerre qu'après avoir été directement attaquée, est engagée aujourd'hui en Europe, qui ne voit que c'est en premier lieu dans son intérêt propre et évident ? Dieu sait si les sentiments du peuple français pour le peuple américain sont ceux de l'amitié et de la confiance. Cela ne date pas d'aujourd'hui. (*Mouvements divers sur les bancs du groupe socialiste, du Rassemblement démocratique et du Centre démocratique – Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur divers bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Mais les sentiments ne dictent pas la politique quand il s'agit d'entrer dans la guerre, même s'ils sont un élément important de la façon d'accepter cette guerre. Les volontaires de La Fayette étaient menés par le sentiment. Mais l'appui de la France aux jeunes États-Unis d'Amérique n'a été massif et efficace que quand le gouvernement royal a envoyé l'armée de Rochambeau, la flotte de De Grasse et il le faisait avant tout à cause de nos intérêts nationaux à une époque où nous nous heurtions partout à l'Angleterre. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur divers bancs du groupe des Républicains indépendants – Interruptions sur de nombreux bancs du groupe socialiste et du Rassemblement démocratique – Bruit.*)

M. le président – Je vous en prie, messieurs, évitez les colloques et les discussions entre collègues.

Veillez vous tourner vers la tribune. M. le Premier ministre a seul la parole.

Georges Pompidou – Si les États-Unis acceptent aujourd'hui de se lier avec les pays européens, c'est sans doute à cause de vieilles raisons qui tiennent au cœur et à l'esprit, mais c'est avant tout parce qu'ils jugent que c'est pour eux une nécessité. Comment expliquer autrement qu'ils soient alliés non pas seulement avec nous, mais avec l'Allemagne qui était il y a vingt ans leur principal ennemi, et face à la Russie qui était alors leur principal allié ? (*Bruit sur divers bancs.*) Qui pourrait d'ailleurs leur demander de prendre des risques incalculables s'il n'y allait pas de l'intérêt vital de leur peuple et de leur nation ? Nous n'oublions certes pas que 300 000 Américains sont morts dans les deux guerres sur les champs de bataille d'Europe et du Pacifique au service de la liberté du monde, et bien sûr de la France. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur divers bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Mais, en cette année où l'on célèbre le 50^e anniversaire de la bataille de Verdun, n'oublions pas non plus que près d'un million de Français étaient morts pour leur liberté et celle du monde avant même que les premières troupes américaines fussent engagées sur nos champs de bataille. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants - Interruptions sur les bancs du groupe socialiste et du Rassemblement démocratique.*)

Lucien Neuwirth - L'opposition renie Verdun !

M. le président - Je prie l'Assemblée d'être calme.

Mes chers collègues, je vous le demande encore : évitez les conversations particulières trop animées. Je prie aussi, en particulier, les membres de la majorité de ne pas surenchérir et de laisser à l'opposition, dans les formes réglementaires, le soin de protester.

La parole est à M. le Premier ministre seul.

Georges Pompidou - Lorsque M. Paul Reynaud, en 1940, adressait au président Roosevelt l'appel qu'évoquait jeudi dernier M. Couve de Murville, il aurait pu reprendre le mot de Michelet : « De quoi le monde a-t-il vécu, sinon du sang de la France ? Si elle est blême et pâle, ne vous étonnez pas. » (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants - Exclamations sur divers bancs du groupe socialiste, du Rassemblement démocratique et du Centre démocratique.*)

Lucien Neuwirth - L'opposition n'a pas lu Michelet !

Raoul Bayou - C'est un peu gros !

M. le président - M. Bayou, je vous en prie !

La parole est à M. le Premier ministre.

Georges Pompidou - Je ne voudrais pas, mesdames, messieurs, en terminer avec ces considérations sur les conditions dans lesquelles a été prise et notifiée la décision de la France sans relever une suggestion qu'a présentée M. Plevin. Adeptes, pour le coup, semble-t-il, de la « realpolitik », il estimait que le président de la République aurait pu au moins tirer avantage de ses intentions en s'adressant, lors du voyage qu'il doit entreprendre à Moscou, aux dirigeants soviétiques pour leur demander à peu près : « De quel prix êtes-vous prêts à payer la sortie de la France de l'organisation OTAN ? » (*Mouvements divers.*)

M. Plevin, l'Alliance atlantique est une alliance entre la France et quatorze pays, dont les États-Unis d'Amérique. Elle est, au surplus, conclue dans l'hypothèse d'une agression non provoquée de la Russie soviétique. Ce n'est pas avec l'adversaire éventuel que nous avons l'intention de discuter de notre situation dans l'Alliance. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de*

l'UNR-UDT et sur de nombreux bancs du groupe des Républicains indépendants.) Le général de Gaulle est peut-être un partenaire difficile, mais il n'est pas – et vous le savez mieux que personne – un allié déloyal. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

René Sanson – Très bien !

Georges Pompidou – J'en viens maintenant au fond, et je répondrai moins sur l'aspect politique des choses, lequel a été traité par M. Couve de Murville et avec éloquence par M. Maurice Schumann (*Rires sur divers bancs.*), que sur leur aspect militaire, longuement développé mercredi dernier par M. René Pleven.

Je passe sous silence volontairement la motion de censure, car son texte ne me permet pas de savoir si elle condamne expressément ou non la décision dans son fond...

André Brugerolle – Demandez-le aux communistes.

Georges Pompidou – ... et ce ne sont pas les explications de M. Guy Mollet qui auront pu dissiper cette surprenante équivoque. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

M. Pleven, donc, s'est attaché d'abord à démontrer que les accords de l'OTAN n'aliénaient pas la souveraineté de la France. Je passerai rapidement sur ce qu'il a dit des bases. Il est vrai que le drapeau français flotte à côté de la bannière étoilée. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs – Bruit.*)

M. le président – Messieurs, je vous demande de mettre fin aux colloques.

Roger Souchal – M. Defferre ne parlera pas si ce bruit continue.

M. le président – Une fois encore, mes chers collègues, je vous prie d'être calmes.

Georges Pompidou – Il est vrai – disais-je – que le drapeau français flotte à côté de la bannière étoilée, que c'est une satisfaction morale et que je ne la sous-estime pas. Il est vrai aussi qu'un piquet de militaires français veille à ce que n'entrent dans les hases que les personnes munies d'une autorisation du commandant américain. Je ne suis pas sûr que ce soit un acte de souveraineté française. Quant à l'affaire des vols vers le Congo, qui a été citée à l'appui de la thèse, il se trouve que nous nous sommes précisément aperçus à cette occasion que les accords de 1951 et 1952 ne nous permettaient pas de contrôler les activités aériennes alliées. Et c'est pourquoi nous avons discuté un système d'autorisations annuelles assorties de moyens d'identification et nous permettant de fixer le volume, la nature et la destination des vols. Mais ce contrôle, c'est nous qui l'avons institué, et non les signataires des accords de 1951-1952.

Mais j'en viens, en matière de souveraineté, au point fondamental : M. Pleven déclare que le commandement suprême reçoit ses ordres du Conseil de l'Atlantique Nord où nous sommes représentés et où toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Cela est théoriquement et même pratiquement exact. Je ne conteste pas que les réunions du Conseil de l'OTAN doivent aboutir et parfois aboutissent à des décisions prises à l'unanimité.

Sur quoi portent ces décisions ? La plupart du temps, et c'est bien normal, elles concernent les questions liées à la vie quotidienne de l'Organisation, à sa mise en place matérielle, aux questions de « financement des infrastructures », par exemple. De même, le comité militaire et les comités de standardisation qui en dépendent aboutissent à des décisions le plus souvent mineures. Mais le système se grippe dès qu'il s'agit de décisions importantes.

En fait de standardisation, par exemple, on n'a jamais pu aboutir, en matière d'armes, soit dans la décision de principe, soit dans l'application. Ce fut le cas des chars, des fusils, des avions, c'est le cas du Bréguet Atlantic, matériel adopté par l'OTAN, que seules pourtant l'Allemagne et la France ont commandé. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Une fois, il est vrai, le Conseil de l'OTAN a pris à l'unanimité une décision capitale. C'est – M. Pleven a fait allusion à cet aspect essentiel de ses compétences – lorsqu'il a approuvé ce qu'il est convenu d'appeler le « concept stratégique » de l'OTAN. Or rien n'illustre mieux la justesse de nos thèses et le caractère totalement illusoire de l'apparente égalité au sein du Conseil que cette affaire du concept stratégique. Car la stratégie approuvée par le Conseil, c'était celle de la riposte atomique massive et immédiate. Officiellement, elle reste la doctrine de l'OTAN et jamais le Conseil n'a été en mesure d'adopter un concept stratégique nouveau.

Christian de La Malène – Très bien !

Georges Pompidou – Mais, dans les faits, ce concept stratégique, approuvé par le Conseil de l'OTAN à l'unanimité, toujours théoriquement en vigueur, a été abandonné par le commandement suprême au profit du concept de la réponse flexible. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Il a suffi que M. MacNamara renonce aux conceptions de M. Dulles pour qu'une stratégie que le Conseil de l'OTAN n'a jamais adoptée devienne en fait celle du commandement. Certes, nous avons protesté, nous avons refusé de participer à des exercices qui reposaient trop évidemment sur cette nouvelle théorie, nous avons discuté, et négocié comme le souhaite M. Pleven, c'est-à-dire fait valoir à longueur de conférences de chefs militaires et de représentants diplomatiques nos thèses conformes à la doctrine officielle de l'OTAN. Toute la machine n'en a pas moins obéi aux directives du gouvernement américain. Et j'affirme, sans violer de secrets, qu'un grand nombre, peut-être même la majorité des chefs militaires alliés, partagent notre point de vue. Mais dès que la discussion devient publique, pas un parmi nos alliés ne s'oppose à la thèse souveraine des États-Unis. Voilà ce que c'est que l'intégration, M. Pleven ! (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur divers bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Je ne pense pas, d'ailleurs, que vous ayez vous-même beaucoup d'illusions là-dessus. C'est pourquoi vous avez immédiatement introduit dans votre démonstration un argument de poids, du moins en apparence. Sans l'organisation OTAN, dites-vous, la défense nationale française perd toute valeur. Sans le système d'alerte OTAN, la France est désarmée. Seul ce système

d'alerte nous donne la possibilité de disposer du temps nécessaire pour mettre en place notre propre défense, voire pour déclencher notre force atomique. Sur ce point, dont la gravité n'échappe à aucun membre de l'Assemblée, je répondrai avec toute la précision nécessaire.

Tout d'abord, mesdames, messieurs, qu'il me soit permis de dire que la base même du raisonnement est fautive. On confond – volontairement, je ne puis le croire, involontairement, c'est étonnant de la part d'un ancien président du Conseil, d'un ancien ministre de la Défense nationale – l'alliance et l'organisation. On ne saurait imaginer que des alliés, même n'admettant pas un commandement unique, à plus forte raison l'intégration du temps de paix, ne mettent pas à leur disposition réciproque les renseignements qu'ils reçoivent sur une action de l'adversaire éventuel. Rien n'empêche que des accords entre la France et les États-Unis ou entre la France et l'OTAN ne permettent aux différents États de disposer immédiatement des informations fournies par un réseau d'alerte. Ce réseau d'alerte OTAN nous rendrait service, mais notre propre réseau, plus important que vous n'avez l'air de le croire, est bien placé et lui aussi utile aux armées de l'OTAN et aux États-Unis eux-mêmes, n'en doutez pas. Cela fera l'objet de négociations et, je le souhaite, d'accords.

Car c'est une erreur d'affirmer que « le système d'alerte est, par nécessité, un système intégré ». Les renseignements fournis par le système OTAN sont immédiatement transmis au commandement intégré, c'est exact, mais ils le sont aussi à notre commandement, qui n'est pas intégré, et au Pentagone, qui ne l'est pas non plus. Au surplus, il existe un système d'alerte proprement américain, situé pour l'essentiel hors d'Europe, en tout cas non intégré à l'OTAN, et qui est plus étendu que le système OTAN lui-même. Les renseignements qu'il fournit sont eux aussi communiqués aux forces OTAN comme à notre propre commandement. Dès lors que nous restons dans l'Alliance, il n'y a aucune raison valable d'imaginer que nous soyons privés des informations recueillies par les réseaux d'alerte de tous nos alliés, qu'il s'agisse de réseaux OTAN ou de réseaux nationaux comme le réseau américain, et cela avec réciprocité bien entendu. Il ne me paraît pas qu'il puisse y avoir dans ce domaine un obstacle sérieux à des accords, alors qu'il en existe par exemple entre notre état-major et celui de tel pays européen qui ne fait même pas partie de l'Alliance.

Ayant dit cela, et dussé-je quelque peu effrayer – mais ne sommes-nous pas dans une matière effrayante ? – il faut ramener ce système d'alerte à sa juste valeur. Certes, si une attaque venue de l'Est se produit à l'aide d'une flotte de bombardiers aériens volant à altitude normale, l'existence à l'est de la République fédérale et dans le nord de l'Europe d'un système d'alerte nous donnera quelques minutes supplémentaires de préavis. Notez déjà que s'il s'agissait d'avions volant à très basse altitude, aucun radar ne nous avertirait ; il n'y aurait d'alerte pour nous que par la vue des avions agresseurs au-dessus de nos têtes. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du Rassemblement démocratique.*)

André Bruggerolle – Vous seriez déjà morts !

Jean de Préaumont – Et vous aussi !

Georges Pompidou – Mais, et ceci est plus grave, si la guerre nucléaire devait se déclencher sur l'Europe, il est plus que probable que ce serait à l'aide d'engins. Dans ce cas, dans le cas d'une attaque par engins, le système d'alerte OTAN combiné avec le système

proprement américain donne aux États-Unis un temps de préavis utile de l'ordre de quinze minutes. Ce n'est pas négligeable. C'est même légèrement supérieur à ce que notre système d'alerte national nous donnerait comme délai de préavis contre une attaque aérienne à haute altitude dirigée contre nos provinces de l'est.

René Sanson – Sans parler des sous-marins !

Georges Pompidou – Mais pour l'Europe et pour la France en particulier, dans le cas d'une attaque par engins, ces quinze minutes deviennent une ou deux. Autrement dit, il n'y a plus d'alerte du tout. Dans une guerre par engins, hypothèse la plus plausible, il n'y a pour la France aucun système d'alerte valable.

Raymond Gernez – Et les sirènes ?

Georges Pompidou – Je ne crois pas qu'il y ait là de quoi plaisanter. L'alarme sera donnée par les bombes si elles viennent à exploser sur notre sol. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du Rassemblement démocratique.*)

De fait, et malgré ces quelques minutes dont ils disposent et qui font que le système d'alerte situé en Europe vaut pour les États-Unis beaucoup plus que pour nous, la situation de l'Amérique n'est pas fondamentalement différente. C'est pourquoi la stratégie de dissuasion américaine repose sur la « contre-frappe », c'est-à-dire le fait de disposer d'une force nucléaire suffisante et suffisamment dispersée pour que, même après les destructions incalculables provoquées par l'attaque adverse, le gouvernement américain soit sûr de pouvoir déclencher une riposte telle que l'adversaire soit détruit. C'est le même raisonnement, à notre échelle, qui nous a fait choisir le sous-marin atomique comme l'arme principale de notre force stratégique future. (*Mêmes mouvements.*)

Alors, me direz-vous, à quoi sert notre force de frappe actuelle si elle doit être anéantie avant d'avoir pu être déclenchée ? C'est là qu'intervient une autre notion. Qui peut imaginer qu'une guerre nucléaire éclate soudainement, comme orage dans un ciel serein ? En réalité, elle serait précédée d'une période de tension politique perceptible, de mouvements militaires suffisamment importants pour que nous soyons mis en éveil. (*Mêmes mouvements.*) Et, naturellement, nous avons prévu pour ces circonstances et mis en place un système de dispersion et d'alerte de notre force stratégique qui la mettrait, au moins en partie, à l'abri de la destruction initiale. (*Mêmes mouvements.*)

Un député socialiste – Et les civils ?

Georges Pompidou – En vérité, M. Pleven, vous commettez deux erreurs.

Roger Dusseaux – Il en a l'habitude.

Georges Pompidou – La première, c'est de penser en termes de guerre de 1940. Cela est très clair quand vous défendez – mollement d'ailleurs – la stratégie de la riposte flexible. (*Exclamations sur les bancs du Centre démocratique.*) Disons, si vous voulez, quand vous avez critiqué certains de nos arguments contre cette stratégie. (*Exclamations sur les bancs du Centre démocratique – Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

René Pleven – M. le Premier ministre, me permettez-vous de vous interrompre.

Georges Pompidou – Volontiers, M. Pleven.

M. le président – La parole est à M. Pleven, avec la permission de M. le Premier ministre.

Plusieurs députés socialistes – Micro !

Jean de Préaumont – Il est nécessaire, en effet, qu'ils comprennent.

M. le président – Cette observation est déplaisante.

René Pleven – M. le Premier ministre, il ne faut pas, même pour faciliter votre argumentation, déformer les propos de votre interlocuteur. Dans une matière aussi grave, l'un et l'autre, avec bonne foi, nous échangeons nos arguments. Je vous rappelle que la théorie de la dissuasion – celle de l'OTAN tout aussi bien que celle de la France – a quelque peu varié au cours des années.

Jusque vers 1960, tout le monde était d'accord sur ce qui reste la doctrine officielle de l'OTAN c'est-à-dire riposte nucléaire massive, immédiate et dès la première manifestation d'agression. Cela a duré jusqu'à ce qu'apparaissent les premiers spoutniks russes, qui ont révélé les progrès accomplis par l'URSS. Or vous savez bien qu'au sein des organes compétents de l'OTAN c'est le représentant français lui-même qui a soulevé la question de ce qu'on appelait alors le « deterrent » graduel, en faisant observer qu'avant de déchaîner la totalité de la riposte nucléaire il fallait tout de même être sûr qu'on était en présence d'une agression majeure. Cette idée a été reprise et amplifiée par le général Maxwell Taylor dans un livre dont nous avons tous beaucoup entendu parler et que certains d'entre nous ont lu.

Très justement, à mon avis, le gouvernement français – c'était sans doute le vôtre – a fait observer que la thèse du général Maxwell Taylor, avec ses pauses, ses étapes, ne convenait pas à la sécurité de la France et de l'Europe. C'est alors que les théories américaines sur le sujet ont été à nouveau infléchies et qu'est apparue l'idée selon laquelle il fallait posséder suffisamment de forces terrestres pour pouvoir maîtriser immédiatement une incursion non préméditée, comme celle qui peut éclater à tout moment à Berlin, par exemple, ou lors d'une révolte se produisant de l'autre côté du rideau de fer, situations qui contiennent un germe de poursuite. S'il apparaît ensuite qu'on se heurte à une agression majeure, on est d'accord alors pour mettre en jeu tous ses moyens.

Pour ces raisons, M. le Premier ministre, je vous ai dit, jeudi dernier, qu'il ne me semblait pas exister une telle différence entre la conception française et la nouvelle conception américaine et qu'il me semblait qu'un effort de bonne volonté pourrait rapprocher ces deux thèses. Mais, pour cela, il faut négocier. (*Applaudissements sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Georges Pompidou - M. Pleven, je ne vois pas en quoi vous avez répondu à ce que j'ai dit ni surtout à ce que j'allais dire. (*Exclamations sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

En effet, interprétant votre pensée - je crois l'avoir déjà fait exactement - j'allais précisément dire que nous n'envisagions pas, bien entendu, de déclencher massivement une riposte nucléaire parce que quelques forces, peut-être sans ordres, d'ailleurs, par hasard, auraient franchi la frontière de la République fédérale d'Allemagne. Mais, croyez-moi, si les forces du pacte de Varsovie déclenchaient une attaque généralisée, même conventionnelle, sur la frontière de la République fédérale, cela se verrait.

Ce que nous reprochons à cette doctrine et à l'interprétation américaine, c'est d'être spécialement conçues en fonction d'une situation géographique qui est celle de l'Amérique, de prétendre au départ non pas s'en tenir aux armes conventionnelles - ce stade serait rapidement dépassé - mais limiter le champ de la guerre atomique en épargnant, et le territoire de l'Union soviétique, et donc celui des États-Unis, et par là de créer un risque psychologique, celui de faire croire que la guerre pourrait rester localisée entre l'Atlantique et la frontière polonaise de l'Est, c'est-à-dire en Europe, mais une Europe vouée à la destruction.

Sur les principes, il n'y a pas en effet tellement de différence, mais quand on les applique dans la géographie, il y en a une très sérieuse suivant que l'on se trouve d'un côté de l'Atlantique ou de l'autre. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur divers bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Un député du Centre démocratique - Alors, faites l'Europe.

Georges Pompidou - Vraiment, en vous écoutant, j'avais l'impression que vous pensiez en termes de guerre des tranchées. (*Murmures sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

L'agresseur éventuel attaque. Le système d'alerte joue. Les forces alliées, grâce à l'intégration, sont en place et contiennent l'assaut. La guerre commence. Le plus fort, c'est-à-dire bien sûr le camp où se trouvent les États-Unis. finit par avoir le dessus et la contre-attaque commence.

Mais, à l'époque des engins partant de l'Est et atteignant la France en une, deux ou trois minutes, l'Amérique en dix ou quinze minutes, cette théorie est aussi dépassée que la guerre de Cent Ans. S'il devait y avoir une troisième grande guerre en Europe, ce qu'à Dieu ne plaise, elle serait nucléaire, et l'Europe, quelles que soient les théories, serait détruite. (*Vives exclamations sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*) C'est là que se trouve votre deuxième erreur. Vous pensez à gagner la guerre, à vaincre l'agresseur (*Protestations sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement*

démocratique et du groupe socialiste.), mais l'armement nucléaire n'est pas fait pour gagner la guerre, il est fait pour l'empêcher. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

La certitude qu'aurait un agresseur de subir des pertes insupportables est la seule garantie que l'on puisse avoir contre l'agression. C'est cela qui justifie notre propre force de dissuasion. C'est cela aussi qui nous conduit à être dans l'Alliance atlantique. Vous pensez en termes de guerre, et de guerre d'hier. Nous pensons en termes de dissuasion, c'est-à-dire de paix. (*Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.*) Seule la dissuasion peut garantir la paix et il n'y a pour l'Occident, de par la nature et la géographie, de dissuasion que nucléaire.

Vous nous dites : l'OTAN a garanti la paix en Europe pendant quinze ans. C'est une erreur si vous parlez de l'organisation intégrée. Ce qui a garanti la paix, c'est l'alliance dans la mesure où elle faisait peser la menace du « strategic air command » américain, lequel a également empêché la guerre mondiale en Corée et à Cuba.

Je l'admets, d'un point de vue de technocrate militaire, organiser les forces alliées du monde occidental en une seule armée, dans laquelle les différents pays participants mettraient la totalité de leurs forces qui obéiraient à un chef unique, lequel ne pourrait évidemment être qu'américain, représenterait un degré de commodité immédiate légèrement supérieur à celui des forces alliées dépendant de leurs gouvernements respectifs, même si une action coordonnée en a été prévue. Mais cette hypothèse extrême, nul ne l'a jamais envisagée. Les États-Unis ont toujours maintenu 95% de leur force nucléaire en dehors de l'OTAN et gardé le contrôle absolu des 5% restants.

André Fanton - Très bien !

Georges Pompidou - Pour nous, en tout cas, ce serait disparaître purement et simplement en tant que nation. Enfin, M. Pleven - et je vous prie de m'excuser si je m'adresse si longuement à vous, mais il faut bien que je réfute point par point votre argumentation et que je précise pour tout le monde notre position nationale, puisqu'il est apparu que vous faisiez valoir à notre rencontre des arguments si souvent entendus au-dehors - vous prétendez que l'intégration et l'imbrication qu'elle suppose ne créent aucun risque supplémentaire pour la France. Sur ce point, et par égard pour nos alliés et amis américains, dont je suis sûr qu'ils sont profondément pacifiques, même si la force des choses les entraîne parfois, je me garderai de toute hypothèse.

Mais je vous citerai, d'abord, un petit fait. Il a trait à l'affaire de Cuba. Devant la menace pesant sur les États-Unis, le Président Kennedy a pris des mesures immédiates. Il ne nous a pas consultés, mais informés, rapidement, mais *a posteriori*. Je ne précise ceci que parce que vous avez parlé de notre politique du fait accompli. Nous avons approuvé le Président Kennedy. Mais, avant même que nous ayons fait connaître notre position, alors que les forces de l'OTAN étaient censées hors du conflit et que, même si des mesures de précaution leur avaient été conseillées, aucun dispositif d'alerte codifié n'avait été mis en place, les forces américaines en Europe, y compris en France, avaient été mises, elles, en état d'alerte, et j'ajoute, du plus haut degré d'alerte. Cela donne-t-il à réfléchir ? (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'UNR-UDT.*) Car je demande qu'on veuille bien avoir l'honnêteté intellectuelle de ne pas prétendre avoir répondu quand on a dit que rien dans l'OTAN ne nous obligerait à entrer en guerre automatiquement

parce que l'un de nos alliés l'aurait fait pour son compte quelque part dans le monde : si vraiment un jour devait survenir, pour des intérêts qui seraient étrangers à la France et à ses obligations dans l'Alliance, un conflit entre les États-Unis et l'URSS – car c'est bien de cela qu'il s'agit – qui peut soutenir que le fait d'avoir sur notre sol le quartier général américain en Europe, avec son réseau de communications et la totalité de son appareil de commandement, sans parler des bases aériennes et des dépôts de matériel, ne constituerait pas pour nous un risque évident et grave ?

Rien de tout cela ne nous contraint à déclarer la guerre, je l'admets. Mais tout cela pourrait faire de nous une cible pour bombes atomiques, et n'est-ce pas ce qui est en cause ? (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste, du Rassemblement démocratique et du Centre démocratique.*)

Et d'ailleurs, j'ai tâché d'indiquer quelques-unes des erreurs qui me paraissent à la base de ces raisonnements. Mais, en fin de compte, tout se ramène bien à ceci : on oublie la bombe atomique. On croit que l'organisation OTAN préserve l'Occident. Or, c'est la force atomique, américaine d'abord, britannique et française aussi, qui le préservent. On ne croit qu'à l'intégration ; on croit qu'une alliance sans intégration ne sert à rien, alors que ne comptent vraiment que les armes nucléaires qui, elles, ne sont pas intégrées. On croit qu'on peut gagner la guerre alors qu'on ne peut qu'espérer l'éviter par la dissuasion atomique.

Un député socialiste – Allez à Genève, alors !

Georges Pompidou – Quand vous avez suggéré une alternance des commandements, tantôt américain, tantôt européen, je vous ai dit : « Alors, ainsi, il y aura des années avec bombes et des années sans bombes. » Vous m'avez répondu : « Pas de plaisanterie ! » Voilà qui est révélateur, puisque vous preniez pour une boutade ce qui touche au fond même du problème, ce qui crée le péril, ce qui conditionne la sécurité. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants – Interruptions sur les bancs du Centre démocratique et du Rassemblement démocratique.*)

Il me faut maintenant parler de ce qu'on a appelé les politiques de rechange. La motion de censure, sur ce point, se borne à évoquer une « politique européenne de rechange ». Il ne me paraît pas nécessaire de reprendre les explications qu'a fournies à l'Assemblée M. le ministre des Affaires étrangères. Il ne peut y avoir de politique européenne de défense tant que nos partenaires européens persisteront à considérer que la défense est affaire de l'OTAN et uniquement de l'OTAN.

André Fanton – Très bien !

Georges Pompidou – Une organisation intégrée atlantique ne saurait être par définition, même et surtout si elle était par impossible conçue et pratiquée sur un pied d'égalité, ni américaine ni européenne. C'est bien pourquoi, d'ailleurs, les États-Unis gardent hors de l'OTAN l'essentiel de leurs forces de défense et le contrôle de la totalité de leurs forces atomiques. Dès lors que la défense de l'Europe est conçue comme devant être définie, organisée et intégrée par l'OTAN, elle ne peut être européenne. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur*

plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants.) Nul n'en doute, soyez-en sûrs. Quant à nous, le jour où nous observerions chez nos voisins européens un changement en ce domaine, nous aviserions. Mais ce jour n'est pas proche.

M. Pleven, quant à lui, s'y est pris autrement. Tout à la fin de son intervention, après une critique détaillée de la politique gouvernementale, il a bien voulu s'en prendre quelque peu à la politique des États-Unis, mais pour nous reprocher de n'avoir pas essayé de l'infléchir, et a énuméré les points sur lesquels nous aurions dû agir ou négocier.

C'est d'abord une suggestion : nous aurions pu demander – je viens d'en dire un mot – que le commandant en chef en Europe fût, au moins alternativement, un Européen. Il est probable, en effet, qu'une telle formule aurait pu aboutir. Mais quelle étrange idée du rôle du commandant en chef, quelle étrange idée du rapport des forces, quelle méconnaissance des réalités faut-il pour prétendre trouver là une solution au problème dont nous parlons ! Quelle stratégie appliquerait ce commandant en chef ? Appliquerait-il la stratégie de MacNamara l'année où il serait américain, la stratégie française quand il serait français (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du Centre démocratique et du Rassemblement démocratique.*) telle autre stratégie une troisième année, alors que, je vous l'ai dit, le conseil de l'OTAN n'a pu se mettre d'accord sur une stratégie commune depuis l'abandon par les États-Unis de la doctrine Dulles ? (*Nouveaux applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et quelques bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Et quelles forces aurait un commandant en chef européen à sa disposition ? Il n'y a aucune chance, je dis aucune, qu'il puisse recevoir en propre des armes atomiques, ni les utiliser sans l'ordre exprès du Président des États-Unis. Or, qu'est un commandant en chef sans armes nucléaires ? Un figurant. Il ne deviendrait autre chose qu'en devenant l'exécutant d'une décision américaine et j'ajoute qu'il n'y a rien de plus normal et que nous comprenions mieux. Mais, dans ce cas, mieux vaut qu'il soit lui aussi américain. Nous sommes trop conscients du rapport des forces pour revendiquer pour la France des rôles de figuration, mais trop fiers pour nous en contenter. (*Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Dira-t-on que nous aurions dû lui remettre nos propres forces nucléaires ? Je puis vous assurer que les États-Unis n'auraient jamais accepté que le commandant en chef des forces OTAN pût ne pas dépendre pour l'engagement de l'arme atomique, quelle qu'elle fût, de leur décision au moins conjointe. En somme, nous aurions abouti à mettre notre force de dissuasion à la discrétion des États-Unis. (*Rires et exclamations sur les bancs du Centre démocratique, du Rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Voici maintenant votre seconde suggestion. Ayant constitué notre force nucléaire, nous aurions pu demander aux États-Unis de – et je cite – « constater que les conditions prévues par l'amendement à la loi Mac-Mahon pour les échanges de secrets étrangers étaient remplies par la France ». Par suite, nous aurions pu obtenir des États-Unis soit qu'ils nous livrent des armes plus puissantes que les nôtres, soit qu'ils nous fournissent les moyens de les acquérir à bon compte.

Eh bien, mesdames, messieurs, ceci n'est plus de la politique, mais du rêve.

René Pleven - L'Angleterre l'a obtenu.

Georges Pompidou - On me dispensera de donner des précisions à l'Assemblée. (*Murmures sur les bancs du Centre démocratique et du Rassemblement démocratique.*) J'évoquerai un simple souvenir personnel. Il me fut donné d'assister à une rencontre au cours de laquelle ce genre de question fut évoqué, entre le général de Gaulle et M. Foster Dulles en - retenez la date - juin 1958. Je dirai simplement que j'en retirerai, non sans quelque surprise - j'avais alors votre fraîcheur naïve, M. Pleven (*Rires.*) - la conviction ferme, définitive, que jamais les dirigeants américains ne se prêteraient même à aborder le sujet. Cette conviction, depuis, n'a jamais eu l'occasion d'être ébranlée.

Quant à la troisième suggestion, concernant la discussion du concept stratégique de l'OTAN, j'en ai dit assez pour que l'Assemblée ait compris que nous n'avons cessé d'en discuter depuis que M. MacNamara a développé la nouvelle doctrine américaine, dans d'innombrables séances des conseils et comités de l'OTAN. Le résultat, je l'ai indiqué (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*) : la doctrine à laquelle nous sommes attachés reste la doctrine officielle de l'OTAN, mais c'est une autre qui est, en pratique, appliquée.

En vérité, parler de politique de rechange est une duperie ou un mirage. Nous n'avons le choix qu'entre nous enfoncer dans l'intégration ou en sortir de notre propre chef. Il est normal, et fatal, que le principal allié, le chef en fait unique de l'organisation intégrée, en soit irrité. Mais je me répéterai en disant que « je suis sûr que les Américains seront les premiers à apprécier que leurs alliés préfèrent être des amis parfois difficiles à vivre plutôt que des satellites. C'est ma conviction absolue. » (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Cette phrase, M. Guy Mollet la reconnaît sans doute car il la prononça à cette tribune le 20 décembre 1956. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

André Fanton - Là, messieurs les socialistes ne disent plus rien !

Plusieurs députés de l'UNR-UDT - Les socialistes n'applaudissent pas.

Georges Pompidou - Il est vrai que, dans les faits..., mais tournons la page !

Mesdames, messieurs, j'en viens enfin aux conséquences financières et économiques de notre sortie de l'OTAN. La motion et M. Guy Mollet développent des arguments qu'avaient déjà soutenus M. Abelin dont je me demande vraiment ce qui a bien pu lui valoir de n'être pas admis comme censeur à part entière. (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Je voudrais rassurer en tout cas et les censeurs et M. Abelin. Notre défense nationale telle qu'elle est prévue dans le plan à long terme est, comme son nom l'indique, nationale, et ne dépend pas d'une organisation intégrée extérieure. Certes, l'alliance maintenue doit comporter normalement des engagements et des services réciproques, par exemple en matière d'information, de survol, d'accords pour une utilisation éventuelle de moyens de communication, etc. Rien de cela n'aggraverait les charges existantes. Pour le reste, nous continuerons à appliquer nos programmes tels qu'ils existent et tels qu'ils se développent de

façon à nos yeux satisfaisante et l'Assemblée n'aura pas à prévoir le vote de nouvelles dépenses. Partant néanmoins d'une affirmation inverse et à mes yeux gratuite, la motion de censure évoque la situation désastreuse de notre économie et l'absence de tout progrès social. (*Exclamations sur les bancs du Rassemblement démocratique et du Centre démocratique.*)

André Brugerolle - Demandez à la Lorraine.

Georges Pompidou - Je ne crois pas que ce soit le jour de s'attarder sur ces questions (*Exclamations sur les mêmes bancs et sur les bancs du groupe socialiste.*) qui pourront être évoquées plus à loisir au cours de la discussion des projets de loi d'ordre économique, financier et social que j'ai déposés ou annoncés.

Mais pour apaiser vos inquiétudes, au cas où elles seraient sincères (*Rires et exclamations sur les bancs de l'UNR-UDT et quelques bancs du groupe des Républicains indépendants.*), je vous dirai néanmoins que les statistiques de mars...

M. Jeannil Dumortier - Marquent le feu rouge.

Un député socialiste - Parlez-en aux travailleurs !

Georges Pompidou - ... traduisent la très vive reprise de notre expansion (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*), reconnue par les observateurs de l'OCDE, ainsi que le rappelait M. Mondon, que les statistiques du commerce extérieur, dont M. Abelin, je crois, voulait bien reconnaître qu'elles étaient encore acceptables... (*Nouvelles interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président - M. Dumortier, n'interrompez pas !

Georges Pompidou - ... sont pour mars excellentes, tous les records absolus étant battus et nos exportations marquant une progression d'une année à l'autre de 19%. Disons-le une fois de plus. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Disons une fois de plus que je n'en conclus pas que tout va bien. Je connais aussi bien que personne ici les difficultés rencontrées pour l'emploi, ou pour la reconversion de nos entreprises, et cela dans des secteurs exposés, dans certaines régions insuffisamment développées et même dans des provinces hautement industrialisées comme la Lorraine dont on a beaucoup parlé jeudi dernier. Je mesure ce que sont encore les difficultés de l'existence pour les catégories les plus défavorisées : pour les personnes âgées par exemple, encore que l'ensemble des dispositions légales que nous avons prises ait plus que doublé les transferts de la collectivité nationale à leur profit ; pour les travailleurs payés au SMIG également.

Mais sur ce dernier point je ne saurais admettre, ayant par cinq fois augmenté le SMIG volontairement au-delà de ce que commandait l'indice des 179 articles, l'ayant au surplus « accroché », comme on dit, à l'indice des 259 articles qui non seulement est plus sincère mais

représente un niveau de vie supérieur, je ne saurais admettre d'être critiqué par des hommes qui, lorsqu'ils étaient au pouvoir, n'ont pas, une seule fois, pas une, procédé volontairement à une revalorisation, si minime soit-elle, du SMIG. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants - Interruptions sur les bancs du Rassemblement démocratique.*) Un seul président du conseil de la IV^e République l'a fait, et ce n'est peut-être pas un hasard s'il est dans nos rangs. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Quant aux mouvements sociaux, que l'on invoque comme pour essayer d'établir un lien entre les grèves et l'OTAN, pour des raisons qui font partie de ce que M. Mitterrand appelait l'autre jour des « habiletés de couloirs » (*Sourires sur les bancs de l'UNR-UDT.*), je dirai ceci : s'il est un patron qui se doit, dans sa politique salariale, d'être à la fois juste et raisonnable, de tenir compte des conditions de vie de ses salariés, mais aussi des réalités économiques qui conditionnent tout progrès social durable, c'est l'État.

Par la procédure dite « Toutée » nous avons essayé de mettre en œuvre un mécanisme qui garantisse aux représentants des travailleurs la possibilité de discuter avec l'autorité dont dépend la décision, c'est-à-dire avec le gouvernement (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*), qui tienne compte à la fois des conditions propres à chaque entreprise à l'intérieur desquelles, au surplus, est prévu un stade important de discussions, et de la nécessaire équité qui doit exister dans la progression des salaires des différentes entreprises ; une procédure qui permette enfin à l'État, c'est-à-dire à la nation tout entière, de savoir ce que coûtent exactement les décisions diverses – salaires, primes, diminutions d'horaires, mesures catégorielles, glissements hiérarchiques – grâce auxquelles, dans le passé, chacun s'entendait pour dissimuler la vérité.

Nous avons appliqué cette procédure scrupuleusement. Nous avons, à l'issue des discussions, accordé des majorations qui représentent partout environ 5% d'augmentation des masses salariales à effectifs constants (*Protestations sur les bancs du groupe communiste.*), sans préjudice, ni de l'accroissement des dépenses dûes à l'ancienneté ou aux charges de famille, ni même de l'augmentation dûe à l'amélioration de la technicité, dont j'ai observé pourtant qu'elle s'améliore depuis l'intervention de cette procédure à une cadence accélérée et réconfortante. Par ces décisions, et leur modulation, nous avons tenu compte de l'évolution du coût de la vie en 1965 en même temps que du rythme prévisible de l'expansion. Nous avons tenu compte des conditions de travail, par exemple en diminuant de deux journées la durée annuelle de travail dans les mines. Nous estimons, je le dis en conscience, avoir été à l'extrême de ce qu'il était raisonnable de faire.

C'est pourquoi je ne puis, une fois de plus, que déplorer que des organisations syndicales s'obstinent dans des grèves inutiles, nuisibles à l'expansion, pénibles pour les usagers et, en particulier, pour ceux de la région parisienne (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) qu'on prive à tout propos de transports dans des conditions qui pourraient devenir insupportables. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pierre Bas – Très bien !

Georges Pompidou - Je ne puis croire que les travailleurs des services publics accepteront longtemps encore de suivre des consignes qui ne mènent à rien. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'UNR-UDT - Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais, encore une fois, mesdames, messieurs, le débat d'aujourd'hui n'est pas là. Qui ne voit que la grande question dont la déclaration gouvernementale et la motion de censure ont amené l'Assemblée à discuter au cours des débats remarquables par leur tenue, leur étendue, leur gravité et leur durée est la suivante : il s'agit, pour la France, où sont effacés les derniers vestiges de la guerre, qui s'est libérée des servitudes et des épreuves de la décolonisation, qui a un État, une monnaie, une défense, une politique, d'en tirer les conséquences, d'affirmer son indépendance, de tenir sa place parmi les nations. Il n'y a rien là qui doive inquiéter nos alliés, même si notre décision contrarie des habitudes et modifie une situation qui ne correspond plus aux réalités. Il n'y a rien là qui affecte les moyens de l'Alliance, lesquels reposent d'ailleurs avant tout sur une puissance de dissuasion atomique inchangée, sinon que notre propre contribution, même modeste, participe à son accroissement. Il n'y a rien là qui affecte notre sécurité, laquelle repose d'abord sur nos propres moyens et sur notre propre détermination, ensuite sur les engagements de nos alliés que nous ne mettons pas en doute, pas plus qu'ils n'ont de raison de mettre en doute les nôtres.

Dire que nous ne pourrions à nous seuls tenir tête à l'agression d'une puissance qui est l'une des deux grandes puissances atomiques est une évidence. Mais depuis quand n'y aurait-il que la nation la plus puissante de la terre qui aurait droit à l'indépendance ? (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur quelques bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

C'est bien précisément pour compenser ces déséquilibres que sont conçues les alliances et ce n'est pas d'aujourd'hui que les forces de la France ne lui permettent pas de résister seule à une agression. Aucun État d'ailleurs ne peut prétendre seul tenir tête à tous, que ce soit pour des raisons de puissance, de démographie, de géographie.

C'est pourquoi en quittant notre place dans l'Alliance (*Murmures.*) en gardant, voulais-je dire, notre place dans l'Alliance, nous fournissons un concours et nous prenons des risques qui ne sont pas sans comparaison avec la protection que nous en retirons. C'est cela une alliance, libre association d'États contractant des engagements mutuels, dans leur intérêt réciproque. Nous ne rougissons pas d'attacher du prix à l'alliance de nos amis américains ou de nos voisins européens. Mais nous n'avons pas la servilité de croire que nous ne leur apportons rien en échange. Une France indépendante et maîtresse de sa politique n'est pas pour autant une alliée négligeable. En revanche, elle peut simultanément jouer son rôle et peser de tout son poids pour le rapprochement entre l'Est et l'Ouest dont dépendent et l'avenir de l'Europe et la paix du monde.

En présence d'un tel problème, au moment où le général de Gaulle rend à la France la maîtrise d'elle-même (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*), qu'apparaît misérable une motion de censure dont la rédaction embarrassée, la liste des signataires, celle des opposants qui n'ont pas voulu la signer et celle de ceux qui n'ont pas été autorisés à le faire (*Sourires sur les bancs de l'UNR-UDT.*), révèlent l'impuissance des oppositions (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants.*) à définir une politique, à en assumer les responsabilités, à représenter la nation ! Pauvre France, en vérité, si elle devait retomber dans des pratiques déplorables (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) redevenir demain l'enjeu de telles disputes et chercher son avenir dans le désordre des partis ! (*Applaudissements prolongés sur les bancs de l'UNR-UDT - Applaudissements sur quelques bancs du groupe des Républicains indépendants - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président - La discussion générale est close.

Installation du Centre d'étude des revenus et des coûts (22 avril 1966)

Mots-clés : Commissariat général du Plan – Croissance – Politique des revenus – Recherche scientifique – Salaires

Le CERC est créé au sein du Commissariat général du Plan au printemps 1966 : il a « pour mission générale de contribuer, dans le cadre des orientations générales du Plan de développement économique et social, à une connaissance plus rapide et plus complète de tous les revenus et de tous les éléments constitutifs des coûts de production, et en premier lieu des conditions de formation et de distribution des revenus de toutes catégories. » (décret no 66-227 du 18 avril 1966, article 2). Son premier rapporteur général est Jacques Méraud. Devenu CSERC (Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts) en 1993, il est transformé en Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale en 2000 et supprimé en 2009.

Messieurs,

La création du Centre d'étude des revenus et des coûts est, pour le gouvernement, une étape nouvelle dans l'application progressive de la politique des revenus qu'il poursuit depuis plusieurs années.

En effet, ses préoccupations en la matière sont anciennes, et je les avais marquées dès 1963 en confiant au Commissariat général du Plan la tâche de réunir une conférence des revenus, qui groupait les représentants de l'ensemble des organisations professionnelles et sociales.

À l'issue de cette conférence, qui avait permis à chacune de ces organisations d'exprimer son point de vue, M. Massé a adressé au gouvernement un rapport qui montrait fortement que la politique des revenus est le seul instrument qui permette de réaliser le progrès social dans l'équilibre économique. Le gouvernement ayant pris en considération les conclusions de ce rapport, a décidé, en 1964, la création du Comité de liaison entre l'INSEE et les organisations professionnelles, syndicales et sociales, destiné à améliorer les informations statistiques portées à la connaissance des divers syndicats et organisations professionnelles. Il a, d'autre part, inscrit dans le V^e Plan les éléments généraux d'une programmation indicative en valeur dont justement le Centre d'étude des revenus et des coûts aura à suivre l'application. Dans le même temps, des orientations nouvelles étaient définies, et des mesures concrètes prises, qu'elles concernent le SMIG, le revenu des personnes âgées ou la progression des prestations sociales.

Messieurs, ce bilan peut paraître modeste, mais c'est que nous sommes dans un domaine qui touche à ce qu'il y a peut-être de plus fondamental dans la vie d'une société : la liberté du comportement des individus et des groupes face à l'État gardien de l'intérêt général.

Sans doute est-il nécessaire que le gouvernement, responsable du progrès de l'économie, veille de près à la réalisation des objectifs prévus par le Plan. Mais il ne l'est pas moins que les groupes sociaux et les organisations professionnelles conservent un rôle de discussion, de négociation, et, dans le domaine qui est le leur, de décision.

Sans doute est-il indispensable que la croissance des revenus se fasse à un rythme compatible avec la stabilité monétaire et avec le renforcement de notre potentiel industriel. Mais il l'est tout autant que cette croissance des diverses sources de revenus soit harmonieuse, et que puisse être réalisée une répartition équitable des fruits de la productivité entre le capital, le travail et le consommateur. Sans doute enfin faut-il dresser périodiquement le constat de l'évolution de notre économie, afin de détecter les mouvements anormaux générateurs de tension, mais il serait dangereux que cette vérification prît la forme d'un contrôle autoritaire et tracassier.

Telles sont, messieurs, les préoccupations qui ont inspiré le gouvernement lorsqu'il a fallu définir la mission qui est la vôtre.

Le Centre d'études des revenus et des coûts n'est ni un organisme arbitral, ni une magistrature morale, ni un instrument de police des salaires. C'est un moyen de connaissance et d'étude au service de l'ensemble de l'économie française, et ses travaux doivent concerner non seulement l'évolution des salaires, mais aussi celle de l'ensemble des revenus et des coûts, si l'on veut pouvoir porter une appréciation sur l'efficacité de notre économie sur le plan intérieur, et sur sa compétitivité sur le plan extérieur, en même temps que poursuivre un effort de plus grande justice dans la répartition des fruits de l'expansion.

Vous aurez donc, messieurs, dans les problèmes de fait qui vous seront soumis, à constater aussi exactement que possible ce qu'aura été dans la croissance du produit économique la part respective dûe au travail des hommes, au progrès technique et à l'effort d'investissement, et à examiner quel a été le partage des fruits de cette croissance : entre les travailleurs, les actionnaires, l'entreprise et les consommateurs.

Assumer cette tâche posera des questions de méthode que vous aurez à traiter en priorité, et sur lesquelles il ne m'appartient pas de me prononcer. À mes yeux, cependant, l'urgence des problèmes prime aujourd'hui la perfection des méthodes. L'essentiel est de commencer.

Vos travaux, dont je souhaite que vous étudiez le programme en accord avec le Commissaire général du Plan, permettront au gouvernement d'adapter sa politique à l'évolution de la réalité : dans le cas où il apparaîtrait que certaines branches de l'économie ne réalisent que de médiocres progrès de productivité, ou que le fruit de cette productivité est mal réparti, le gouvernement serait conduit à s'interroger, avec le concours des comités qu'il a créés pour suivre l'exécution du V^e Plan, sur les raisons profondes de telles situations.

Ainsi, le Centre d'études des revenus et des coûts permettra-t-il de découvrir et d'analyser les causes des faiblesses et des insuffisances de nos structures économiques et sociales. Mais s'il ne vous appartient que de constater, sans porter de jugement de valeur, le gouvernement n'a pas pour autant l'intention de se réserver le droit de proclamer une vérité abstraite et théorique dans un domaine qui ne relève ni de la science, ni de la loi, mais de la pratique de la vie. En prenant connaissance de vos études, il s'attachera simplement à remédier aux situations qui seraient révélatrices d'anomalies sérieuses et graves, préjudiciables à l'intérêt général.

Le gouvernement considère donc votre tâche comme très importante, la composition du Centre en porte témoignage, du fait de votre présence, monsieur le Président, dont je me rappelle l'éminente collaboration que vous avez accordée au gouvernement et du fait de votre

haute compétence et de votre impartialité, messieurs. Un sort malheureux a voulu que M. Grimanelli fût frappé, au moment même où le gouvernement, en raison d'une vie entière passée dans le service public et d'une compétence incontestée dans les questions économiques et de productivité, l'invitait à siéger parmi vous. Je tiens à rendre ici hommage à sa mémoire et à dire combien son concours nous eût été précieux.

La valeur des études que nous attendons de vous ne sera pas la seule source de l'autorité que nous souhaitons voir prendre au Centre d'études des revenus et des coûts : en publiant ses avis, lorsqu'il le jugera souhaitable, le gouvernement associera l'opinion publique aux progrès de la connaissance que vos travaux auront permis. Ce n'est, en effet, qu'avec l'appui de l'opinion que la politique des revenus dont vous êtes chargés d'étudier les conditions pourra un jour être mise pleinement en œuvre. Qui ne voit ce qu'il y a là de profondément démocratique ?

Il est fait souvent grief au gouvernement d'être, soit trop prudent dans la mise en place des institutions de la politique des revenus, soit trop ambitieux et désireux de les utiliser comme instrument d'un dirigisme des revenus ; ces reproches contradictoires sont comme la preuve de la rectitude de notre démarche. Sa prudence ne compromet pas son progrès, elle l'assure : il faut connaître avant d'agir, en ce domaine, plus qu'en tout autre.

Si, à la faveur des études que vous entreprendrez, et du parti qui en sera tiré, les méfiances se dissipent et les réticences disparaissent, si chacun prend, comme je le souhaite, conscience que la politique des revenus – à la condition qu'elle soit souple, indicative et non impérative, fondée sur la collaboration des groupes sociaux et l'adhésion de l'opinion, non sur la contrainte – est le seul moyen de réaliser dans un cadre libéral à la fois plus de justice et une croissance économique mieux assurée, vous aurez permis à la France qui a déjà mis en œuvre une politique originale de la planification, d'ouvrir, en ce domaine également, des voies nouvelles.

Allocution à Rodez sur les problèmes agricoles (14 mai 1966)

Mots-clés : Agriculture – Commerce extérieur français – FORMA – Italie – Lait – Marché commun – PAC – Politique des prix et des structures – Prix – RFA – Royaume-Uni – Syndicalisme agricole – Viande

Georges Pompidou se rend à Rodez le samedi 14 mai 1966 et y visite la foire-exposition. Venu de Paris en avion, il passe le reste du week-end à Cajarc et repart le lundi matin pour Paris, également par la voie des airs, à temps pour l'habituelle « réunion intérieure » du cabinet le lundi à 11h00. Le texte de son discours se présente sous la forme d'un canevas dont certains passages, notamment la conclusion, sont rédigés. La page 2 est manquante dans notre documentation.

Le problème : partir d'une situation donnée (une agriculture vieille dans ses structures, attardée dans ses méthodes) pour aboutir à une situation future inéluctable.

1. Situation future : le Marché commun

Les illusions – Certains ont pu s'imaginer que le Marché commun serait une organisation dans laquelle l'agriculture française monopoliserait un marché de près de 200 millions d'habitants et bénéficierait de prix très élevés.

Pourquoi sont-ce des illusions ?

- parce que les autres pays ne sont pas disposés à sacrifier leur propre agriculture ;
- parce que plus les prix seront élevés, plus les agriculteurs défavorisés au point de vue climatique (ex. Allemagne pour le blé, Italie pour la betterave) pourront facilement se maintenir, voire s'étendre ;
- parce que des prix élevés augmentant la production globale de la Communauté, la charge d'exportation des surplus deviendra écrasante et les pays importateurs (Allemagne, Italie) se refuseront à l'assumer ;
- enfin parce que dans un certain nombre de domaines les méthodes industrielles supplantent les méthodes traditionnelles et rendent aléatoires l'avantage du sol et du climat : c'est déjà le cas de l'aviculture (poulets, œufs), du porc, ce sera demain le cas de la viande bovine.

2. La politique gouvernementale

Ces considérations guidaient la politique du gouvernement.

Il fallait d'abord imposer le **Marché commun agricole**, à des partenaires qui souhaitaient que la CEE fût simplement industrielle. Ce fut l'objet de la « **crise** » de janvier 1962.

Il fallait ensuite faire que ce marché commun agricole en fût un et pour cela refuser qu'il fût annihilé par des systèmes de contingents d'exportations extracommunautaires : ce fut la cause de la « crise » avec l'Angleterre – janvier 1963.

[page 2 manquante]

3. L'avenir

Le Marché commun institué, il convient de mettre notre agriculture à même de s'y adapter et d'en tirer profit. Il s'agit de préparer l'avenir, et dans deux domaines différents :

a. À l'extérieur, dans la suite des discussions du Marché commun, il faut parvenir à une fixation des prix communs et à une organisation des marchés qui ne fassent pas uniquement le jeu des grandes régions céréalières, mais nous ouvrent des perspectives en matière de production de viande, de produits laitiers, de fruits et légumes.

Nous devons en particulier veiller à ce que les prix communs soient réellement communs et non viciés par des subventions gouvernementales, que l'organisation des marchés garantisse leur loyauté, en particulier :

- en matière de viande bovine, par une définition précise des caractéristiques auxquelles s'applique le prix commun ;
- en matière de produits laitiers en faisant que le prix plancher s'applique non pas seulement au beurre mais à la poudre de lait ;
- en matière de fruits et légumes et d'aviculture, en obtenant que la réglementation comporte une protection suffisante des productions européennes et une organisation satisfaisante du marché intracommunautaire.

Nous devons parallèlement avoir une politique de prix intérieurs qui permette de rejoindre les prix européens, ce que nous avons commencé pour les céréales en juillet 1965 et que nous poursuivrons, ce que nous avons résolument entrepris pour la viande et le lait dans nos décisions du 1^{er} avril dernier, qui comblent une grande partie de la différence entre les prix français et les prix européens et prévoient dans le calcul du soutien des produits laitiers une place plus grande pour les produits azotés, favorisant ainsi particulièrement la production des fromages.

b. À l'intérieur – Nous devons d'autre part organiser la transformation de notre agriculture dans trois directions :

1. En l'orientant vers les productions rentables, c'est-à-dire exportables à des prix rémunérateurs : viande, lait, fromage ;
2. En modernisant l'exploitation et les méthodes de production et d'élevage ;
3. En réorganisant les circuits commerciaux, notamment en matière de viande.

C'est la politique qui est menée actuellement :

- par la loi du 8 juillet 1965 sur la modernisation du marché de la viande ;
- par l'aide aux SICA viande : le Premier ministre, saisi par M. Bruel, a, en novembre 1965, fait décider par les ministres de l'Agriculture et des Finances la prise en charge par la [sic] FORMA du déficit global des SICA ;
- par l'aide à la modernisation des méthodes d'élevage, marqué en février dernier par une augmentation des dépenses publiques en faveur du contrôle laitier et qui se traduira également dans diverses mesures en préparation au ministère de l'Agriculture ;
- par l'aide à la modernisation des exploitations : subventions du FORMA aux installations de réfrigération du lait à la ferme, subventions accrues pour la modernisation des bâtiments d'exploitation décidées en février (le décret fixant les critères de répartition va être publié), etc.

Ceci pose d'ailleurs le problème des « structures ». Un gros effort financier est fait par l'intermédiaire des SAFER et du FASASA pour favoriser les regroupements ainsi que l'installation des jeunes grâce aux avantages donnés aux agriculteurs âgés qui se retirent. Certes, il y a des difficultés. Cela coûte très cher. Le fonds de roulement des SAFER est souvent insuffisant, notamment dans des régions pauvres comme le Massif central. Mais ces questions sont suivies et au total, des résultats obtenus.

L'objectif n'est évidemment pas d'orienter l'agriculture vers des exploitations de taille industrielle. Si ceci est possible – et en grande partie réalisé – dans les grandes plaines du Bassin parisien, une grande partie de la France, et notamment le Centre, l'Ouest et le Sud-Ouest, sont voués à l'exploitation moyenne. Le gouvernement en est conscient et au surplus mesure l'intérêt pour la France et pour son équilibre social du maintien d'une importante agriculture de type familial. Il s'agit donc de faire que ces exploitations familiales soient rentables, compatibles avec les exigences légitimes des jeunes générations en matière de niveau de vie et plus encore de mode de vie. Des solutions existent, y compris pour les régions d'élevage. Nous les mettons en œuvre, progressivement, au prix d'un gros effort financier.

La V^e République a accompli pour l'agriculture française un effort sans précédent. Au lieu d'une aide « à la petite semaine » permettant à nos agriculteurs de vivre, elle a cherché dans la modernisation des structures et des méthodes d'exploitation et par une politique ferme et résolue au sein du Marché commun, à ouvrir à notre agriculture des perspectives de prospérité réelle et durable parce que économiquement saine. Cette politique a été menée successivement et inlassablement par les deux gouvernements du général de Gaulle et avec l'aide de ministres de l'Agriculture tels que MM. Pisani et Edgar Faure. Attaché par mille liens aux régions du Centre, je suis moi-même avec une particulière attention la solution des problèmes qui leur sont propres. Notre politique, parfois mal comprise dans le passé, commence de porter ses fruits, comme en témoignent les récents accords de Bruxelles et la transformation évidente, quoique encore incomplète, de nos campagnes.

Elle sera d'autant plus efficace qu'elle pourra être conduite en accord avec la profession, c'est-à-dire avec les agriculteurs eux-mêmes. Loin de chercher la solution dans des décisions de bureaucrates ou de technocrates, nous entendons associer à notre action tous ceux qui y sont intéressés, les consulter avant les décisions, les faire participer à leur application ; que ce soit dans les commissions du Plan, dans les commissions de développement économique régional, dans les délibérations ou la gestion du FORMA, dans la répartition des aides budgétaires, dans la politique de crédit agricole, nous comptons sur les agriculteurs et sur leurs représentants qualifiés pour nous aider à réaliser la grande transformation économique qui donnera au monde rural la parité de niveau de vie et la participation à la prospérité nationale qu'il réclame à juste titre et que nous avons les premiers inscrites dans la loi.

Congrès international de morale médicale (27 mai 1966)

Mots-clés : *Civilisation – Démographie – Éthique – Médecine – Paris – Recherche scientifique – Sécurité sociale*

Après un premier congrès en octobre 1955, l'Ordre national des Médecins organise le deuxième congrès international de morale médicale à Paris en mai 1966. Le général de Gaulle préside l'ouverture solennelle du congrès au château de Versailles. La séance de clôture, l'après-midi du 27 mai à la Sorbonne, voit intervenir notamment André Maurois (Académie française), le professeur Robert de Vernejoul (président de l'Ordre national des médecins) et Georges Pompidou.

Au moment de m'adresser à vous, je suis tenté, mesdames, messieurs, de me poser la question de Paul Valéry devant un congrès de chirurgiens : « Que leur dire qui touche à la médecine, puisque je ne suis pas médecin, et qui n'y touche pas, puisque ce sont des médecins ? » Pourtant, réflexion faite, il me semble qu'il y aurait beaucoup à exprimer de quelqu'un qui ose tenter de gouverner à vous qui luttez contre la souffrance et contre la mort.

Vous, médecins, nous, politiques, avons en effet choisi également de nous occuper des hommes. Vous comme nous prétendons le faire pour leur bien. « La médecine, disait Platon, est toute entière régie par le dieu Amour. » Que serait la politique, si elle n'était pas régie par la passion de l'humain ? C'est cette passion qui nous est commune et qui fait que nous n'exerçons pas un métier mais répondons à une vocation.

Ici m'apparaît une différence, au moins dans la démarche de nos pensées. L'intérêt que le médecin porte aux hommes s'applique à l'individu. « Le médecin est le défenseur naturel de l'individu », écrit le professeur Hamburger. Comment en serait-il autrement puisqu'il ne connaît que l'individu, puisque le groupe ne se manifeste au médecin que pour lui remettre la vie d'un de ses membres – à moins que ce ne soit quelquefois pour le gêner dans son action. La politique, à l'inverse, pense d'abord au groupe. C'est la collectivité qu'il prend en charge et dont il assume la responsabilité. « L'intérêt des individus revêt pour lui le nom d'intérêt particulier », et lui apparaît comme un obstacle à son action, obstacle jugé parfois scandaleux. Priorité de l'individu, c'est, nécessairement, la loi médicale. Priorité de la collectivité, c'est, nécessairement, la loi politique.

Regardons-y cependant de plus près. L'évolution de nos sociétés politiques a mis l'accent sur la défense de l'individu à l'intérieur du groupe et au besoin contre le groupe. De l'*habeas corpus* en passant par notre Déclaration des droits de l'Homme jusqu'à ces droits proclamés ou revendiqués aujourd'hui qui s'appellent droit au travail, aux loisirs, à la « sécurité », il n'est question que des droits de l'individu et les devoirs de la société envers lui éclipsent souvent dans la morale politique des démocraties les devoirs de l'individu envers la société. Notez à ce propos que Sécurité sociale ne veut pas dire sécurité de la société, mais sécurité due à l'individu par la société. Je ne poserai pas aujourd'hui la question qui parfois me hante, de savoir si ces obligations imposées à l'État moderne par les revendications de l'individu, en créant pour l'État des devoirs, n'accroissent pas sa puissance d'intervention au point de mettre en péril l'individu qu'elles prétendent protéger. Disons simplement que si la préoccupation naturelle de celui qui détient le pouvoir politique est et doit être l'intérêt général, il ne mérite et ne peut garder la confiance qui lui est faite qu'à condition d'avoir en lui-même assez d'imagination c'est-à-dire

assez de cœur pour voir les hommes, les individus au travers de la collectivité, si en quelque sorte la forêt ne lui cache pas les arbres. Or une évolution parallèle quoiqu'en sens inverse, se marque dans le monde médical et des réunions comme celle-ci montrent que les médecins du monde entier sont conscients des problèmes que posent à leur profession ses progrès mêmes et leur incidence sur la vie de la Cité. Pour le médecin, comme pour la politique, et même s'ils partent de points de vue opposés, il s'agit finalement de concilier le respect de l'individu et les contraintes de la vie en société. Pour vous comme pour nous cette conciliation est question de conscience permanente au point que vos préoccupations recourent les nôtres et que l'État ne peut se désintéresser de vos conclusions.

Comment des gouvernants pourraient-ils ignorer la médecine alors que celle-ci modifie tous les jours les bases de leur action et de leurs responsabilités ? À la fin du XVIII^e siècle en France, l'homme avait une espérance de vie d'environ trente ans, à l'heure actuelle elle est de l'ordre de 70 ans. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les conséquences qu'entraînent d'un point de vue politique ces bouleversements de la démographie. Le nombre des citoyens, leur répartition par classe d'âge, et donc tout ce qui touche à l'instruction des jeunes, à l'activité des adultes, à la sécurité des vieillards, à la protection des êtres débiles ou handicapés, constituent autant de données imposées par la médecine aux États modernes. D'où la tentation que pourraient avoir certains États de soumettre la médecine à leurs volontés et de lui dicter ses devoirs. Mais pour nous, qui respectons l'Homme, nous avons choisi d'assumer les obligations que vous nous créez, et d'essayer de construire une société qui assure à tous les êtres la possibilité de développer leurs capacités, de construire leur bonheur, de vieillir dans la sécurité.

Il va de soi que les difficultés sont grandes. Les charges qui en résultent sont lourdes. L'assurance contre la maladie, que nous avons donnée en France à tous les citoyens, constitue pour la collectivité un poids considérable et pour l'État une préoccupation majeure. Le spectacle de continents entiers sous-alimentés et livrés aux endémies crée pour les nations prospères une responsabilité nouvelle, dont nous ne faisons que commencer d'avoir conscience. Là est sans doute le problème majeur du XX^e siècle, celui de la solution duquel dépend l'avenir même de l'humanité et de la civilisation. Comment dès lors pourrions-nous ne pas nous tourner vers vous, ne pas vous demander de mesurer vos responsabilités vis-à-vis de la société politique, et d'admettre que la liberté de la médecine, à laquelle la France et son gouvernement sont profondément attachés, comporte en contrepartie une collaboration étroite et l'acceptation d'une déontologie sociale ?

En vérité, les moyens inimaginables que la science met aujourd'hui à sa disposition imposent au médecin des choix dont l'incidence morale et l'incidence sociale sont obsédantes. Faut-il sacrifier la mère ou l'enfant qui veut naître ? Faut-il mettre au monde l'enfant anormal ? Faut-il maintenir en vie des êtres condamnés à la souffrance, à l'infirmité ou à l'inconscience ? Que de questions et combien d'autres plus graves encore, quand les limites mêmes de la vie et de la mort se révèlent incertaines, quand la médecine peut modifier le comportement des hommes et presque leur nature et se demande si demain elle ne créera pas la vie. Le médecin moderne est le vrai Prométhée et peut-être déjà Zeus a-t-il commencé de prendre ombrage de sa puissance et de sa témérité. Certes, il n'y a là qu'un cas particulier d'une révolution scientifique générale qui multiplie démesurément les pouvoirs de l'homme. Mais ce qui en fait la particulière gravité, c'est, et nous voici revenus à mes réflexions premières, c'est que votre action s'exerce sur l'homme, modifie profondément les conditions de la vie sociale, familiale, individuelle et semble pouvoir atteindre même la personnalité du sujet dans ce qu'elle a d'unique et d'irremplaçable. Il n'est pas étonnant dès lors que les impatiences qui marquaient

et marquent encore, s'agissant de fléaux comme hier la poliomyélite ou aujourd'hui le cancer, la pensée médicale irritée des limites auxquelles se heurte la volonté de guérir, il n'est pas étonnant, dis-je, que ces impatiences fassent progressivement une certaine place à l'interrogation, voire à l'inquiétude devant les possibilités qui se révèlent à vous. La découverte permanente de moyens nouveaux s'accompagne désormais de questions sur les conditions de leur utilisation et parfois de doutes sur le droit à cette utilisation.

Je n'ai pas, mesdames, messieurs, la prétention d'approfondir un tel sujet. Je me bornerai à formuler le souhait que l'ardeur scientifique qui anime la recherche médicale ne s'écarte à aucun moment du sens de la mesure et du sens de l'humain, qualités traditionnelles de votre noble profession, auxquelles il convient d'ajouter aujourd'hui le sens des responsabilités civiques. Tous vos débats d'ailleurs ont prouvé combien vous en étiez conscients. Qu'il me soit permis en terminant de me féliciter que vous ayez choisi Paris comme cadre de vos réflexions. Si Paris a ses caractéristiques propres parmi les grandes villes du monde, c'est je pense pour s'être créé et avoir sauvé à travers les évolutions de la société et les bouleversements de la technique une certaine conception du bonheur, c'est-à-dire une certaine conception de l'homme et de son destin terrestre. Puissiez-vous y avoir trouvé encouragement et motif d'optimisme pour votre propre combat au service des hommes.

Déjeuner de l'Association de la presse parlementaire (1^{er} juin 1966)

Mots-clés : Aménagement du territoire - Boucau - Bretagne - Budget - Cantal - Centre - Compétitivité/concurrence - Construction européenne - Construction navale - Decazeville - Déplacements en province - Élections législatives de 1967 - Élections présidentielles de 1962 - Élections présidentielles de 1965 - Emploi - Entreprises - États-Unis - Faits divers - GATT - Gaullisme - Gaullistes de gauche - Hennebont - Industrie - Institutions - Investitures - IVe République - Jeux - La Seyne sur Mer - Lorraine - Majorité - Monnaie - Mouvements gaullistes - Parti communiste - Port de Bouc - Presse - Reconversion industrielle - Régionalisation - Région parisienne - Renault - Républicains indépendants - RFA - Royaume-Uni - Sénat - SFIO - Sidérurgie - SMIG/SMIC - Syndicats - Tunnel sous la Manche - UNR-UDT

À l'issue du Conseil des ministres du mardi 1^{er} juin, Georges Pompidou se rend à la Maison de l'Amérique latine pour un déjeuner offert par l'Association de la presse parlementaire. Remarque : nous avons ajouté des intertitres pour rendre plus lisible cette longue allocution ; ils ne figurent pas dans le texte initial.

Eh bien, mesdames, messieurs, je vais essayer de répondre aux questions qui m'ont été posées, et comme vous l'a dit votre Président, je vais commencer par ce que vous avez bien voulu appeler le petit contentieux.

Questions diverses

M. Roubaud, par exemple, de l'ORTF, m'a demandé si j'informerai lors de ma prochaine visite à Londres M. Wilson de la décision de la France de ne plus formuler d'objections pour la construction du tunnel sous la Manche. Je ne sais pas si j'aurai l'occasion d'en informer M. Wilson, mais la France n'a jamais mis d'objection à la construction du tunnel sous la Manche.

M. Passeron me demande si j'effectuerai prochainement des voyages en province et à l'étranger. Je peux l'informer que je vais à Pau à la fin du mois, et à Saint-Flour au début de juillet et ensuite à Londres, et que j'espère avoir l'occasion de faire de nombreux voyages entre l'automne et le printemps 1967.

M. Bergeaud de *France-Soir* me demande si je confirmerai ou infirmerai le « référendum » du Cantal au sujet de ma candidature éventuelle. Eh bien, peut-être, je dirai même probablement.

M. André Albert de *l'Aurore* me demande, à ce sujet d'ailleurs, pourquoi je conférerai à ce sujet un mandat parlementaire un tel prestige. Je répondrai que c'est pour lui faire plaisir, à lui M. André Albert, bien entendu.

M. Gérin de la *Voix du Nord* me demande si le tiercé pose un problème national. Le tiercé pose un problème national sans aucun doute, si j'en crois la presse, puisqu'elle consacre au tiercé une part exceptionnelle de sa pagination. En ce qui me concerne, je pense que la passion

du jeu est une chose extrêmement répandue. Nous la voyons ailleurs, s'intéressant au jeu du football ou sur les courses, en France cela a pris la forme du tiercé ; je ne crois pas que développer cette passion du jeu et l'encourager soit un bien et je ne crois pas que ce soit le devoir du gouvernement de le faire malgré les revenus qu'il peut en tirer comme chacun sait. Ceci étant dit aussi, j'ajouterai que je ne crois pas à l'ordre moral et si vous me permettez de citer Pascal, je rappellerai que « l'homme n'est ni ange ni bête et que qui veut faire l'ange fait la bête. »

Madame de Wilde (*Républicain Lorrain*), vous me demandez si je peux vous éclairer sur le mystère des *Mystère*. Je puis vous dire qu'il en a été question ce matin au Conseil des ministres et que le ministre des Armées nous a rendu compte de l'état actuel de l'enquête. Il semble que cette patrouille se soit perdue, en tout cas le chef de la patrouille s'est perdu, a tourné en rond pendant très longtemps et lorsqu'il a eu suffisamment tourné en rond, s'est trouvé hors d'état de rejoindre aucun aérodrome.

Nous attendons les résultats de l'enquête pour prendre un certain nombre de mesures et probablement de sanctions qui s'imposent dans cette affaire. Ceci étant dit, je préciserai que ce qui a été dit sur le prix de ces avions est absolument déraisonnable. Ce sont des avions qui datent maintenant d'une quinzaine d'années, qui sont déclassés, qui ne sont valables que pour l'instruction et qui valaient, il y a quinze ans, quelque 130 millions d'anciens francs. C'est vous dire que leur valeur résiduelle doit tendre à l'heure actuelle vers peu de chose.

Je préciserai également que ces avions ont été abandonnés par les aviateurs au-dessus d'une zone marécageuse et inhabitée.

QUESTIONS POLITIQUES

Région parisienne, loi électorale, date des élections

J'en viens, mesdames et messieurs, aux questions proprement politiques. M. Georges Roches m'a demandé si le projet du nouveau découpage de la région parisienne sera soumis au Parlement d'ici le 30 juin. Je lui réponds que oui.

Il me demande également si le gouvernement envisage le vote d'une nouvelle loi électorale pour les législatives, et dans l'affirmative, quel système proposerait-il. Je lui répondrai ce que j'ai déjà dit en bien des occasions : au cas où nous voudrions faire une nouvelle loi électorale, je ne vois vraiment pas pourquoi nous l'annoncerions à l'avance.

Il me demande également si à l'automne le gouvernement, estimant que la conjoncture est favorable à la majorité, en tirerait les conséquences. Là aussi je réponds que nous n'avons pas d'idée *a priori*. Nous ne sommes pas, et je ne suis pas à l'heure actuelle décidé à avancer la date des élections, mais je n'écarte pas cette possibilité si la conjoncture nous apparaissait à l'automne s'y prêter particulièrement ; quant à la procédure nous verrons bien sur le moment. Je suis désolé de répondre si mal à votre curiosité, mais vous devez vous y attendre puisque, je le répète, j'ai déjà eu l'occasion de dire à plusieurs reprises en public, et même devant tous les Français, que je me refusais à révéler nos intentions, me plaçant dans la meilleure tradition des gouvernements démocratiques et parlementaires qui consiste à tenir l'opposition en suspens et à choisir soi-même le moment, les circonstances et les modalités selon lesquelles on s'affronte

sur le terrain électoral. De toute manière nous ne ferons rien de « tordu » si j'ose ainsi m'exprimer. Si c'est des élections, elles seront claires, si c'est une loi électorale, elle sera claire et il n'y aura pas de ces manœuvres subalternes que nous avons connues par le passé.

Gauche, centre et droite

J'en viens maintenant au problème de la majorité. C'est la question qui me paraît avoir le plus intéressé les membres de ce déjeuner. M. Passeron (*Le Monde*) par exemple nous dit : « nNombreux sont parmi les partisans du général de Gaulle, et même parmi d'autres, qui se veulent au centre. Vous-même n'êtes pas inscrit à l'UNR, où vous situez-vous dans l'éventail politique ? »

M. Charpy dit : « Où est le centre de la majorité et le centre tout court ? Edgar Faure, Giscard, Lecanuet s'en réclament. Et vous ? »

M. Altschuler (Europe no 1) dit : « L'un de vos très proches collaborateurs disait hier qu'il se situait au centre et qu'il était partisan d'une majorité, mais pas d'un parti majoritaire. Est-ce là votre opinion et ces deux raisons vous ont-elles conduit à créer le Comité de liaison de la majorité ? »

M. Vajou (*Combat*) dit : « Êtes-vous aussi centriste ? Si oui, dans quel centrisme ? Dans celui de Giscard, de Lecanuet ou d'Edgar Faure ? »

On pose dans toutes ces questions le problème du centre. Pour pouvoir répondre au problème du centre, il faut avoir éclairci le problème de la gauche et de la droite. La première question par conséquent c'est : y a-t-il en France une gauche et y a-t-il une droite ? La réponse est difficile, car si on prend pour des positions politiques les affirmations des leaders des différentes formations il semble qu'il n'y ait aucune droite. Personne à ma connaissance ne se réclame de la droite. Ceci permettrait d'ailleurs de penser que s'il n'y a pas de droite, c'est le centre qui risque d'être à droite. D'autre part, au contraire, on a l'impression qu'il y a énormément de gens à gauche. Il y a la Fédération de la Gauche, il y a le parti communiste, qui ne semble même pas avoir besoin d'affirmer qu'il est à gauche tellement il en est convaincu, et puis il y a tous les gaullistes, ou à peu près, qui semblent intégralement se réclamer de la gauche.

Alors, qu'est-ce qu'être à gauche ? Et qu'est-ce que c'est qu'être à droite ? Selon moi, être à gauche, cela veut dire : sur le plan extérieur donner la priorité à la paix, sur le plan intérieur donner la priorité à la liberté, je parle du point de vue politique ; sur le plan de l'économie c'est donner la priorité au social sur l'économique, et enfin, traditionnellement, être à gauche, cela veut dire être du parti du mouvement, vouloir que les choses évoluent. Être à gauche c'est le contraire d'être conservateur. Le centre, ce sera quoi ? Par rapport à cette gauche et par rapport à cette droite qui semble avoir disparu ? La droite à l'extérieur donne la priorité au prestige national, à l'intérieur sur le plan politique donne la priorité à l'ordre, au point de vue économique et social donne la priorité à l'économique sur le social, et par ailleurs souhaite le maintien, la conservation plutôt que le mouvement. Je ne sais pas si mes définitions vous conviennent, mais elles me paraissent raisonnables.

À partir de ce moment-là, mon embarras devient extrême car je ne trouve plus personne qui soit à gauche, ni personne qui soit à droite. Je ne trouve personne qui soit à gauche parce que par exemple personne ne me fera dire que le parti communiste est pour la liberté politique. Il suffit d'avoir entendu M. Waldeck Rochet dans son « Face à Face » pour en être convaincu. Il ne viendra à l'idée de personne de prétendre que la SFIO est pour le mouvement, il est trop évident qu'elle est pour la conservation. Il ne viendra à l'idée de personne de penser que quelqu'un soit à droite, car personne ne peut prétendre que les formations qui sont semble-t-il à droite soient à l'heure actuelle pour le prestige national, puisque toute leur attitude au contraire c'est de recommander à la France la soumission à une puissance étrangère et à une domination étrangère, que ce soit à l'intérieur d'une Europe ou de l'Alliance atlantique.

Donc j'ai tendance à penser que plus personne n'est à gauche ou à droite. J'ai tendance à croire que les notions de gauche ou de droite dans ce pays se sont tout à fait démonétisées, que ce qui reste d'essentiel, c'est la conciliation d'éléments et de revendications qui étaient traditionnellement la marque des deux tendances de la France depuis la révolution de 1789, les bleus et les blancs. Les uns comme les autres me semblent aujourd'hui s'être réconciliés dans la notion que la France doit être indépendante, que l'on veut défendre la fierté nationale et en même temps que l'on est pour la paix.

Il se trouve que les circonstances font qu'être à l'heure actuelle pour l'indépendance française et pour la fierté française c'est en même temps être du parti de la paix. Il y a donc une conciliation possible. Sur le plan intérieur je crois que tout le monde considère que la liberté politique est pour la France un besoin essentiel et fondamental ; mais que parallèlement la France a trop souffert d'une espèce d'anarchie de son régime dans les 30 dernières années pour ne pas souhaiter un certain ordre, une certaine stabilité politique. Là encore il faut trouver une conciliation.

Sur le plan économique et social, je crois qu'on aboutit exactement à la même conclusion. Nous sommes tous, et tous les Français sont profondément attachés à l'égalité, et l'égalité cela veut dire le progrès social, car je ne suis pas de ceux qui croient que l'égalité consiste à essayer de ramener tout le monde au niveau le plus bas ; l'égalité doit s'établir, je ne dis pas au niveau le plus élevé de la fortune, mais à un niveau honorable. Par conséquent, tout le monde en France est je crois partisan de l'égalité sociale, tout le monde est partisan de la diminution des inégalités et des injustices qui existent. Mais inversement je crois, et ceci est à mon avis est une révélation des dernières années, que tous les Français ont pris conscience que la prospérité et que le progrès social ne pouvaient se faire qu'au travers d'une économie prospère et d'une économie en expansion. Je crois que c'est une des révélations qu'a eues la France au cours de ces dernières années ; elle a découvert le fait économique, elle a découvert la nécessité de la prospérité économique. Alors que les pays anglo-saxons depuis toujours sont axés sur les problèmes économiques, et depuis toujours accordent une priorité à la prospérité économique, la France ignorait totalement ces problèmes.

On l'a bien vu puisque pendant des années ses ressources financières elles les a consacrées à financer les investissements étrangers sous forme de prêts, et elle a négligé par contre le développement de sa propre économie. Aujourd'hui la France a découvert le problème économique, a découvert la nécessité de l'expansion et la nécessité du progrès économique.

Alors j'en reviens à mon propos. S'il faut concilier l'indépendance nationale avec une politique de paix, s'il faut concilier une politique de liberté pour tous les citoyens avec néanmoins l'ordre dans le régime politique et une véritable autorité de l'État, s'il faut concilier une politique économique saine permettant l'expansion de notre économie avec une politique de progrès social permettant de réduire les inégalités, il ne peut y avoir de politique que par la conciliation des vieilles tendances de la gauche et de la droite.

Cette conciliation peut se faire de deux manières ; elle peut se faire par alternance, c'est un peu le système qu'adopteront des pays comme l'Angleterre, elle peut se faire au contraire en essayant d'avoir un gouvernement qui dans sa politique concilie les extrêmes et essaie de trouver la voie moyenne entre les exigences contradictoires que l'on peut tirer des points de vue opposés dont je parlais tout à l'heure. Si c'est ça être au centre, le gaullisme est au centre. Si c'est ça être au centre, le gouvernement est au centre et je suis au centre.

Mais si être au centre c'est n'être ni l'un ni l'autre, lancer des clins d'œil à droite et des clins d'œil à gauche, se préparer pour une majorité d'une espèce et pour une majorité d'une autre espèce, alors je ne suis pas au centre, et le gaullisme n'est pas au centre non plus. Si l'on appelle être au centre devenir une espèce de groupuscule parlementaire charnière tel que nous en avons connus pendant la III^e et la IV^e République et qui suivant la fantaisie du moment, et suivant la tendance, apportait à une majorité de gauche aujourd'hui, à une majorité de droite demain, l'appoint indispensable, alors nous retombons dans toutes les erreurs et dans toutes les calamités de la III^e et de la IV^e. Si au contraire être au centre, cela veut dire tenir compte des besoins et des aspirations, si ça veut dire faire la part de la nécessité du mouvement, de la transformation, de la mutation qui est évidente en France, et en même temps de la nécessité de ne pas tout détruire dans un pays ancien et qui a accumulé beaucoup de biens, intellectuels, moraux et matériels, alors oui, je suis au centre.

La majorité

On m'a posé à ce propos-là un certain nombre d'autres questions qui concernent la majorité. On me dit par exemple : « Estimez-vous qu'une seule investiture V^e République est souhaitable au premier tour des élections législatives ? Dans l'affirmative, ne craignez-vous pas que cette investiture restreindrait [sic] le libre choix de l'électeur entre les différentes tendances qui se réclameraient de la V^e République ? » C'est M. Hugonnet (*Dernières nouvelles d'Alsace*). On me dit également (M. Passeron) « Les notions du parti majoritaire et de majorité sont-elles pour vous complémentaires ou nettement distinctes l'une de l'autre ? »

M. Claisse (Europe no 1) me dit : « Il existe des gaullistes qui se disent gaullistes de gauche, d'autres gaullistes du centre, existe-t-il selon vous des gaullistes de droite et où vous situez-vous vous-même ? » Je dirai tout de suite à M. Claisse que je viens de lui répondre, n'est-ce pas. Il n'y a certainement pas de gaullistes de droite puisqu'il n'y a personne à droite. De toute manière, en ce qui me concerne, je suis obligé par fonction d'être au centre, puisque je suis chargé de faire l'équilibre entre les gaullistes de gauche dont on entend parler et les gaullistes de droite qu'on cherche vainement.

M. Trinchet (*Paris-Match*) me demande : « Si les groupements politiques se réclamant du gaullisme se multiplient, ne pensez-vous pas que la majorité est en train de recréer une situation identique à celle qui caractérisait le précédent régime et que le général de Gaulle a si souvent dénoncée ? »

M. Rouanet (*Le Berry Républicain*) me dit : « Vous allez tout à l'heure pendre la crémaillère avec les ``giscardiens''. Pensez-vous vous entendre avec eux sur l'unité ou la pluralité des candidatures se réclamant du gaullisme ? »

Toutes ces questions me paraissent se rapporter au problème de la majorité et je vais essayer d'être aussi clair que possible là-dessus.

Il y a à l'heure actuelle une majorité. Cette majorité est à l'Assemblée nationale composée d'une part du groupe UNR-UDT, d'autre part du groupe des Républicains indépendants, auxquels sont venus s'adjoindre de manière plus ou moins régulière une vingtaine de députés appartenant soit au Centre démocratique, soit au groupe des non-inscrits. Pour moi, responsable devant l'Assemblée nationale, c'est cela ma majorité. Il y a d'autre part eu le 5 décembre dernier une élection présidentielle où nous avons vu un certain nombre de candidats se présenter contre le président de la République sortant et se coaliser presque tous ouvertement, l'un d'entre eux obliquement sous le nom de l'adversaire de ce président de la République sortant. Nous avons eu ce 5 décembre une majorité qui s'est prononcée en faveur du général de Gaulle.

Une des questions soulevées est de savoir si la majorité parlementaire correspond à la majorité présidentielle et si elle est à l'image de cette majorité présidentielle. En réalité, je suis pour ma part convaincu que oui. Et je suis convaincu que si l'on reprenait avec beaucoup de soin les élections de 1962, compte tenu bien entendu de ce qu'il y avait deux tours, et de ce que beaucoup de députés avaient été élus au premier tour, on retrouverait à peu de choses près les mêmes coupures que lors des élections présidentielles dernières. Néanmoins, cette question est posée. Et nous avons à l'heure actuelle autour du général de Gaulle un certain nombre d'hommes ou de formations qui se réclament de lui. Il y a l'UNR-UDT, il y a les Républicains indépendants, mais il y a aussi un certain nombre d'hommes qui animent des formations dites de gaullistes de gauche. Et puis il y a des individus qui ne représentent qu'eux-mêmes. J'ai créé un comité de liaison de cette majorité, Comité qui vous le savez comprend des représentants de l'UNR-UDT, des Républicains indépendants, des gaullistes de gauche et un certain nombre de gens comme M. André Malraux par exemple, comme moi-même, qui ne représentent directement aucune de ces formations.

Est-ce que nous allons à l'unité de candidature ? À cela je réponds oui. Je réponds oui pour une bonne raison, c'est que le problème n'est pas de savoir si tout le monde est partisan ou non de l'unité de candidature. Il est certain qu'il n'y aura dans chaque circonscription qu'un seul candidat qui pourra bénéficier de l'investiture de ce Comité de liaison et qui pourra se réclamer par là même du général de Gaulle, puisque ce Comité de liaison qui s'appelle comité d'action pour la V^e République est fondé sur l'idée de soutenir la politique du chef de l'État. Cela ne veut pas dire, je le sais bien, qu'il y aura une entente générale, que nous n'aurons pas ici ou là quelques incidents, d'abord parce que les individus n'obéissent pas et que par conséquent on aura des candidats de telle ou telle tendance qui maintiendront leur candidature en dépit des investitures qui pourront être données. Mais ce qui est certain c'est que le Comité d'action pour la V^e République que j'ai l'honneur de présider ne donnera son investiture qu'à un candidat par circonscription. Nous aurons l'occasion avec l'UNR-UDT, les Républicains indépendants et ces groupes ou ces personnalités qui représentent d'autres tendances de discuter, de regarder le problème des différentes circonscriptions. Et nous aboutirons, j'en suis convaincu, avec plus ou moins de difficultés.

Je pense que vous avez suffisamment d'expérience des problèmes électoraux pour savoir à quel point l'entente en cette matière est difficile, nous aboutirons néanmoins, j'en suis convaincu, dans les 9/10^e des cas à un accord et puis, dans le dernier dixième, le Comité choisira. On ne pourra pas empêcher tel ou tel dissident de se présenter, mais il se présentera en dissident et non pas en candidat de la V^e République.

Cette majorité est-elle un parti ou n'en est-elle pas un, doit-elle être souple, ou ne le doit-elle pas, doit-elle être diverse ou ne doit-elle pas l'être ? C'est ce qu'un certain nombre d'entre vous m'ont demandé. Je pense que comme toute majorité qui se veut majorité, il convient qu'il y ait un minimum de points sur lesquels tout le monde soit d'accord, et que cet accord englobe suffisamment d'aspects de la politique générale pour qu'on soit prêt à sacrifier les divergences à ce qui fait l'unité. Autrement dit, faire partie de cette majorité cela veut dire d'abord approuver les institutions de la V^e République, le fonctionnement de ces institutions et en particulier le rôle moteur du président de la République. Cela veut dire en deuxième lieu approuver la politique extérieure de la V^e République et du général de Gaulle, et cela veut dire en troisième lieu, en politique intérieure, approuver d'une part les grands principes dont je parlais au début, concilier la liberté des citoyens et l'autorité de l'État, et, d'autre part, approuver la politique monétaire, je veux dire par là être partisan de la stabilité de la monnaie.

La création d'une monnaie stable est une des choses fondamentales de la V^e République, elle est à nos yeux essentielle d'un point de vue économique, essentielle d'un point de vue social, essentielle d'un point de vue extérieur car elle est la base de l'indépendance, et j'ajouterai la base de l'existence d'une nation qui compte. Une fois qu'on est d'accord sur ces points on fait partie de la majorité, après quoi on est libre, et nous sommes tous libres d'avoir des opinions différentes sur tel ou tel problème particulier. Nous pouvons estimer qu'en matière sociale par exemple on peut aller un peu plus vite. Nous discutons tous les jours, je discute depuis des mois, des années, pour savoir s'il faut augmenter le SMIG d'un peu plus ou d'un peu moins, s'il faut aller un peu plus ou un peu moins vite dans la suppression des abattements de zone, s'il faut aller un peu plus ou un peu moins vite dans la politique de logement, ou plus exactement s'il faut consacrer aux logements un peu plus aux dépens des investissements routiers par exemple.

Il y a là matière à discussion. Il y a en particulier en matière sociale ; je dis qu'on fait partie de la majorité si l'on a accepté les règles principales des lignes politiques que j'ai définies d'abord, et si l'on est prêt à s'engager à soumettre ses divergences à cette unité, c'est-à-dire à ne pas voter la censure contre un gouvernement de la V^e République. C'est cela en fin de compte un contrat de majorité.

C'est ce qui définit d'ailleurs pratiquement l'attitude des partis dans les pays où il y a deux partis, que ce soit le parti républicain et le parti démocrate aux États-Unis, que ce soit le parti travailliste ou le parti conservateur en Grande-Bretagne. Il y a dans le parti travailliste, il y a dans le parti conservateur des gauches, des droites et des centristes, des gens qui sont pour ceci et des gens qui sont pour cela, qui sont davantage pour se rapprocher de l'Europe ou qui sont davantage pour être fidèles au Commonwealth, qui sont pour une politique plus souple en matière de rapports avec les États-Unis ou au contraire pour un rapprochement plus étroit, qui estiment qu'il faut hâter la nationalisation de l'acier ou qu'il vaut mieux au contraire la retarder. Mais tous ces gens-là sont d'accord sur l'essentiel et en étant d'accord sur l'essentiel au jour où se pose la question de l'existence du gouvernement, ils sont pour le gouvernement s'ils sont dans la majorité, ils sont contre le gouvernement s'ils sont dans l'opposition.

Nous n'en sommes pas en France à ce système. Je ne suis pas sûr que l'on s'en rapproche. Il suffit pour cela de voir les diversités qui apparaissent au sein des différentes oppositions, de constater par exemple que les leaders de certains partis politiques estiment devoir refuser de participer à des cérémonies officielles parce que le président de la République n'est pas des leurs. Car je dis que le système des deux partis n'est possible que si l'on accepte la règle du jeu et si l'on est l'opposition de Sa Majesté à partir du moment où il y a quelqu'un d'autre qui est le gouvernement de Sa Majesté. Si l'on n'est pas fidèle au régime lui-même, si l'on n'accepte pas la règle du jeu majoritaire, à ce moment on n'est pas mûr pour le système des deux partis. Mais dans la mesure où elle y peut quelque chose, la majorité sous mon impulsion essaie de se rapprocher de ce système et essaie de créer à l'intérieur d'elle-même ce qu'est une majorité politique dans des régimes plus traditionnellement acquis à cette notion comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne, c'est-à-dire un ensemble d'hommes qui sont de tendance différente, qui ont sur bien des points de vue des avis différents mais qui ont mis ensemble un certain nombre d'idées maîtresses sur lesquelles ils sont d'accord et qu'ils font passer avant le reste. Je voudrais pour terminer répondre à quelques questions de détail.

Diverses questions politiques

M. Charpy (Paris Presse - *L'Intransigeant*) nous dit : « Edgar Faure a dit que le gouvernement était à direction collégiale. Êtes-vous d'accord ? »

Je ne crois pas que ce soit la formule exacte, je crois qu'il y a un président de la République qui préside le gouvernement et qui, à ce titre, a souverainement et en dernier ressort un pouvoir d'arbitrage et de décision. Je crois qu'au-dessous de ce président de la République il y a un Premier ministre qui lui-même dans bien des circonstances a un pouvoir d'arbitrage et de décision. Mais si M. Edgar Faure a voulu dire que tous les membres du gouvernement ont droit à la parole, qu'ils sont tous écoutés dans ce qu'ils disent et que très souvent ils sont en mesure de faire prévaloir leur point de vue, c'est absolument vrai. Autrement dit la discussion est absolument libre et collégiale mais à un certain moment il y a la décision, la décision est toujours prise par celui qui est à la tête. Heureusement d'ailleurs, sans quoi il n'y aurait jamais de décision.

M. Charpy nous demandé si l'on peut rester dans la majorité en dissociant la politique extérieure de la politique intérieure comme le fait, dit-il, la gauche gaulliste. Je ne crois pas que la gauche gaulliste le fasse, je crois que sur certains aspects, la politique intérieure, sociale, économique, elle est plus critique qu'elle ne l'est sur d'autres, mais si on n'est partisan que de la politique extérieure on ne fait évidemment pas partie de la majorité ou on n'en fait partie que temporairement et dans la mesure où l'on considère que la politique extérieure a le pas sur la politique intérieure ; il faut bien qu'il y ait un minimum d'accord général pour faire partie de la majorité.

M. Anrich (*Dauphiné libéré*) me demande ce que je pense des rapports du gouvernement avec la presse. Eh bien je pense que le gouvernement a la plus grande tendresse pour la presse et je souhaite que vous la lui rendiez.

M. Rouanet (*Berry Républicain*) me demande ce que je projette de faire après les élections législatives ; je lui répondrai que je n'en sais strictement rien, au pire j'irai garder mes moutons.

M. Sainderichin (*Sud-Ouest*) me demande quelles sont les grandes réformes que le gouvernement envisage de faire aboutir d'ici les élections législatives. Il y en a énormément ; vous pouvez les connaître en dehors de moi. Nous avons ce matin approuvé la réforme de la police, la réforme du district de Paris, nous avons adopté la semaine dernière l'extension de l'assurance maladie aux travailleurs indépendants, il y a la loi sur les sociétés commerciales, il y en a bien d'autres, nous tâcherons d'en faire aboutir le plus possible. J'allais vous dire : référez-vous à l'*Officiel*.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

M. Mamy (*Est Républicain*), M. Truffaut (*AGEFI*), M. Casanova (*La Liberté du Morbihan*) me parlent du problème d'Hennebont et du problème de La Seyne et de Decazeville. M. Roubaud (*ORTF*) me parle des syndicats, M. Passeron (*du Monde*) des pouvoirs des organismes régionaux et de la réforme du Sénat. M. Mamy me parle des conséquences sociales des concentrations et des mutations économiques, M. Nouailles (*La Nation*) me parle du problème des prix, du problème du logement.

Les mutations économiques de la France

Parmi ces questions il y en a une sur laquelle je voudrais répondre d'abord, c'est celle qui concerne les conséquences des mutations économiques que la France est en train de connaître. Je suis convaincu que vous tous ici, vous vous en rendez compte, mais je voudrais vous dire à quel point j'ai conscience de la gravité et de l'importance des mutations économiques que la France connaît. Il y a l'évolution de l'agriculture, le fait que de plus en plus on produira davantage avec moins de bras dans l'agriculture et que par conséquent une partie importante de la production agricole de la population française sera amenée à se diriger vers les villes ; il y a le développement de l'urbanisme, il y a le développement de l'industrie, il y a parallèlement la concurrence internationale créant la nécessité de la concentration économique, et il y a le fait que l'Europe économique tend à créer une sorte d'appel d'air de la puissance industrielle vers le nord et vers le nord-est aux dépens par conséquent de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Tout cela, plus le rajeunissement de la population qui fait que nous avons de jeunes générations extrêmement nombreuses, plus le vieillissement dû aux progrès de la médecine qui fait que nous avons des personnes âgées à entretenir qui sont de plus en plus nombreuses, tout cela crée une révolution qui n'est pas violente, mais qui est profonde.

La France est à la croisée des chemins entre la puissance industrielle et ce qu'elle a été pendant si longtemps, un pays qui vivait à l'abri de la protection, à mi-chemin entre les pays évolués et les pays non évolués, image d'un passé brillant qui se perpétuait plus ou moins bien dans le présent. À l'heure actuelle nous avons le choix et nous ne pouvons pas l'éviter. Ce choix, nous l'avons fait, nous avons choisi résolument l'évolution, c'est pourquoi nous avons fait aboutir le Marché commun, c'est pourquoi nous sommes prêts à la négociation Kennedy et par conséquent à un abaissement des droits de douane, ce qui veut dire à une concurrence accrue.

Par conséquent notre pays avec ses faiblesses va être très rapidement en concurrence avec les pays les plus évolués, en particulier avec nos partenaires européens et en particulier avec l'Allemagne.

À partir de ce moment-là, la politique consiste, ayant fait ce choix, à s'y préparer et à parer aux inconvénients et aux conséquences sociales les plus graves. Cela consiste à s'y préparer, c'est-à-dire à avoir une politique d'urbanisation, et c'est là que se situe notre politique des grandes métropoles régionales, de façon à concentrer l'urbanisation dans différentes régions de France et d'empêcher que tout le monde vienne vers Paris, cela consiste à favoriser l'industrie et l'investissement industriel et à cela s'appliquent toutes les réformes que nous avons faites depuis deux ans et que nous venons encore de prendre : avoir fiscal, incitation aux fusions, aux concentrations, emprunts destinés à favoriser les grandes entreprises industrielles, prêts du FDES. Nous choisissons cela, après quoi nous en subirons les conséquences. Nous ne pouvons pas ne pas en subir les conséquences. Il est trop évident que les petites entreprises sont parfois en situation difficile. Il est trop évident que parfois la concentration se traduit par des suppressions d'emploi, par des fermetures d'usines, par des licenciements.

Il est trop évident qu'à partir du moment où la concurrence joue à plein, les usines mal localisées, souffrant de transports très douteux à cause de l'éloignement, sont en situation difficile. Il est trop évident que certaines industries qui en France jouissent de régimes sociaux exceptionnels se trouvent en difficulté par rapport aux industries étrangères qui pratiquent au contraire des salaires extrêmement bas. Nous nous trouvons à ce moment-là devant des difficultés qui sont tantôt sectorielles, tantôt régionales, tantôt locales.

La construction navale : Port de Bouc et La Seyne

Si vous voulez que je prenne un exemple pour chacune : difficulté sectorielle, c'est la construction navale. Il y a en France une crise de la construction navale. Qu'est-ce que fait le gouvernement dans ce cas-là ? Le gouvernement a mis au point voici plusieurs années de cela un plan de concentration de la construction navale, prévoyant la suppression et la reconversion d'un certain nombre de chantiers et la concentration de toute la construction navale dans trois ou quatre chantiers. Il a pratiqué une politique d'incitations financières pour y parvenir.

Finalement les choses se sont faites ou ont commencé de se faire, et on s'est trouvé en présence de difficultés, par exemple à Port de Bouc ou à La Seyne. Les difficultés de Port de Bouc étaient les difficultés que nous entendions dominer, car nous nous trouvions en présence d'un chantier dont il était raisonnable d'assurer la fermeture et la reconversion. C'est pourquoi nous n'avons pas maintenu le chantier de Port de Bouc, l'aide que nous avons apportée a consisté à essayer de « reconvertir », de retrouver des situations pour les ouvriers de Port de Bouc, en maintenant la fermeture du chantier qui s'imposait. Au contraire, à La Seyne, nous nous trouvons en présence d'un chantier qui est viable, qui est un des plus importants de France, un des mieux outillés, mais qui pour des raisons locales, personnelles et de gestion, se trouve en situation difficile. Dans ce cas-là le gouvernement fait l'effort nécessaire pour maintenir ce chantier en activité, fait un effort pour lui trouver des dirigeants capables de le prendre en main et de le conduire. Ayant fait cela, ayant consenti d'ailleurs un effort financier considérable, le gouvernement considère qu'il a fait ce qu'il avait à faire, et que maintenant le chantier doit fonctionner.

Voilà ce que nous pouvons en matière sectorielle.

La sidérurgie : Hennebont et Decazeville

En matière régionale, je prendrai l'exemple de la Lorraine. Nous nous trouvons en Lorraine en présence d'une région qui connaît des difficultés pour des raisons qui se trouvent coïncider. L'évolution de la sidérurgie fait que les mines de fer lorraines sont de plus en plus menacées et que les minerais nouveaux prennent le pas sur les minerais lorrains. D'autre part, la sidérurgie elle-même de par son endettement de concentration, de modernisation, connaît des difficultés ; enfin se pose le problème des houillères et d'une production dont l'écoulement risque lui-même d'être en question.

Quelle est la politique du gouvernement ? C'est d'abord d'essayer de voir le problème dans son ensemble, et c'est pourquoi nous avons après consultation des comités d'expansion, de la CODER, du préfet, des autorités locales, des parlementaires, des industriels, des charbonnages, nous avons créé une mission à la tête de laquelle nous avons mis M. Quesnel qui s'est rendu célèbre pour avoir réussi la reconversion du Boucau et qui va étudier le problème de l'ensemble de la région Lorraine et nous proposer des solutions.

En attendant, nous maintenons pour les charbonnages une activité suffisamment forte pour que de ce point de vue-là la Lorraine n'ait pas à souffrir d'une diminution du travail. En ce qui concerne les mines de fer, nous sommes obligés d'assurer une certaine reconversion. Nous lions ceci aux problèmes de la sidérurgie, et nous apportons à la sidérurgie un appui considérable puisque sur le milliard d'emprunt que nous avons fait l'an dernier et sur les prêts du FDES, il y a une somme de l'ordre de 350 à 400 millions, c'est-à-dire 35 à 40 milliards d'anciens francs qui va être prêtée à la sidérurgie, à long terme et à un très bas taux d'intérêt. En échange de cet effort qui sera renouvelé au besoin dans les années qui viennent, nous demandons à la sidérurgie d'une part d'assurer la reconversion des mines de fer, d'autre part de s'engager à faire ses propres concentrations et ses propres fusions sans licencier le personnel, c'est-à-dire en assurant le reclassement du personnel. Nous cherchons donc par un effort de l'État à permettre le progrès économique et en éliminer les conséquences sociales qui pourraient être fâcheuses.

Il y a ensuite des cas locaux. J'appelle locales des situations très particulières comme par exemple les forges d'Hennebont, ou la situation de Decazeville. Dans les deux cas nous nous trouvons en présence de problèmes qui n'intéressent qu'une localité. Et dans les deux cas nous nous trouvons en présence d'un problème extrêmement difficile à résoudre.

Quel est le cas d'Hennebont ? Hennebont ce sont des forges, qui depuis des années ne sont pas rentables, largement déficitaires, au point que le déficit d'exploitation atteignait en 1965 près de 90% des salaires distribués. L'État a d'ores et déjà été amené à consacrer, pour boucher le trou des forges d'Hennebont, des sommes de près de 100 millions de nouveaux francs. Il est évident qu'il faut fermer les forges d'Hennebont et nous avons pris cette décision d'une façon définitive. Mais nous nous trouvons en présence d'une localité qui ne vit que de cette usine et où par conséquent il est nécessaire de créer des emplois sur place. Pourquoi est-il nécessaire de créer des emplois sur place ? Non pas que nous soyons contre toute mobilité de la main d'œuvre, il faut bien évidemment si l'on veut qu'il y ait une mutation de la France que

les hommes bougent, mais parce que nous nous trouvons en présence d'une population qui est fixée par le logement et par l'accession à la propriété, qui au surplus tient essentiellement dans cette région de Bretagne à sa localisation.

Nous nous trouvons d'autre part dans un lieu qui présente pour l'industrie des possibilités certaines. Certes, c'est loin de l'Est et de Paris, mais c'est à proximité de la mer, il y a une main d'œuvre très abondante, il y a toutes raisons pour créer une industrie à Hennebont. Les forges ne peuvent pas marcher ; nous décidons de fermer les forges et nous décidons d'implanter à Hennebont des industries viables. Comment pouvons-nous le décider ? D'abord en décidant qu'une société nationale s'y installera et c'est ce que j'ai fait il y a plus de deux ans.

J'ai convoqué M. Pierre Dreyfus en lui donnant instruction de créer une filiale des usines Renault à Hennebont, ce qu'il a fait, filiale qui va commencer à embaucher ces jours-ci. D'autre part nous attirons des industriels par des prêts et avantages de tous ordres. Le jour où nous avons réuni suffisamment d'industries pour créer autant d'emplois que nous en supprimons, nous décidons la fermeture progressive des forges, fermeture qui aura lieu au fur et à mesure que l'embauche et la création d'emplois nouveaux se produiront.

Voilà une solution.

Quand on prend Decazeville, la situation est différente. Nous avons à Decazeville une situation plus fâcheuse que celle d'Hennebont, en ce sens qu'il n'y a pas véritablement de possibilité d'installer à Decazeville des industries nouvelles, si ce n'est au prix d'efforts financiers excessifs. La situation géographique de Decazeville est telle qu'on ne peut espérer y implanter des industries qu'au prix d'un effort de l'État démesuré. On a pris, avant mon arrivée au pouvoir d'ailleurs, des décisions concernant la fermeture des mines et la reconversion. Depuis ce temps-là nous avons été obligés à différentes reprises de soutenir les entreprises issues de cette reconversion. Nous nous trouvons récemment devant la menace d'une fermeture d'une société qui s'appelle, si je me souviens bien, les « usines chimiques et métallurgiques de Decazeville », qui menaçaient de fermer parce qu'elles n'étaient plus rentables.

Quelle est la solution ? La solution économique pure, ce serait certainement de laisser fermer, mais nous nous trouvons en présence d'une localité importante, qui ne vit que de cette activité industrielle. Or, cette activité industrielle est une activité complexe, les entreprises sont liées les unes aux autres, les forges d'Hennebont étaient seules, rien en amont, rien en aval. Au contraire, à Decazeville, je me trouve en présence d'entreprises liées les unes aux autres, les unes dépendant de la mine qui existe encore, d'autres comme Vallourec qui utilisent les produits de l'usine métallurgique.

À partir de ce moment-là, j'estime qu'entre le problème social que serait la fermeture du centre de Decazeville avec la nécessité de l'exil de la population, et un effort financier de l'État de l'ordre de 50 millions pour créer une aciérie nouvelle permettant à l'ensemble de vivre et d'être, je ne dis pas brillant, mais rentable, je choisis la deuxième position. Autrement dit, dans le cas d'Hennebont, j'ai pu concilier l'économique et le social, dans le cas de Decazeville je donne le pas au social sur l'économique par un sacrifice de l'État. Je pense et je souhaite que cette formule sera économiquement viable, puisque c'est l'État qui fera la totalité des investissements de la nouvelle aciérie.

Voilà, mesdames et messieurs, comment nous prenons les problèmes. Autrement dit, il y a une idée générale, il y a une volonté générale, il y a une politique générale, et à l'intérieur de cette politique générale, il y a la constatation que cette mutation entraîne ici ou là des problèmes qui sont quelquefois légers, qui sont quelquefois dramatiques. En fonction de la nature de ces problèmes, et des solutions possibles, nous résolvons les questions cas par cas. Quand la solution économique est possible, nous la choisissons, quand elle est socialement impossible, nous donnons le pas au social sur l'économie.

Je crois qu'il faut que nous nous arrêtions.

Sénat et régionalisation

Un mot encore sur la question du Sénat.

Je suis pour ma part partisan d'une augmentation des pouvoirs régionaux. Qu'il s'agisse des pouvoirs des préfets de région dont je suis convaincu qu'un jour ou l'autre ils perdront la qualité de préfet de département et ne seront plus que préfets de la région, qu'il s'agisse de pouvoirs consultatifs donnés aux organismes tels que les CODER. Je suis convaincu que ce développement de la réalité régionale est rendu nécessaire par le processus économique dont je parlais et que d'ailleurs il est en train de devenir réalité politique en ce sens que les régions ont pris conscience d'elles-mêmes.

Les Français restent très attachés à leur localité, à leur département, mais ils commencent à se sentir citoyens d'une région sur le plan économique et ceci en effet - vous avez raison, M. Passeron - conduira je le pense à une transformation des pouvoirs du Sénat, accentuant l'aspect régional et l'aspect économique et social des pouvoirs de cette Assemblée. Il y a très longtemps que le général de Gaulle lui-même a défini ces idées puisque ce fut pour la première fois si je me souviens bien à Bayeux en 1946. Tôt ou tard si Dieu nous prête vie une réforme de cet ordre aura lieu, je ne crois pas néanmoins qu'elle soit pour l'instant ni urgente ni pressante, et je ne crois pas en tout cas qu'elle se traduise par une diminution du rôle du Sénat par rapport à celui qu'il joue actuellement, je dirais même au contraire.

Les syndicats

On m'a demandé enfin si c'était vrai que je recevrai prochainement les représentants de la CGT et de la CFDT. Je ne puis que répéter que ce qui a été dit à mon cabinet, c'est-à-dire que je n'ai jamais refusé de recevoir les confédérations syndicales qui en font la demande, je suis même, je crois, le premier à Matignon depuis longtemps à avoir reçu la CGT et je n'ai pas de raison de manquer à cet usage.

Congrès des économies régionales à Dijon (18 juin 1966)

Mots-clés : Aménagement du territoire - Budget - Collectivités locales - Déconcentration/décentralisation - Départements - Régionalisation - Région parisienne

Extraits de l'allocution prononcée par Georges Pompidou le 18 juin 1966 à Dijon au Congrès des économies régionales. Ce texte a été diffusé par Matignon : nous avons probablement l'essentiel du discours, à l'exception des mots d'introduction, des remerciements, et sans doute des allusions ajoutées en fonction des discours qui ont pu précéder.

Une politique régionale dynamique constitue l'un des éléments fondamentaux de l'action poursuivie par le gouvernement. La création de la Délégation et du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire, la création de préfets de régions assistés d'une « mission » de fonctionnaires régionaux, l'institution de commissions de développement économique régional, l'instauration de tranches régionales du Plan, la présentation régionalisée des dépenses budgétaires, la conception des métropoles régionales d'équilibre, témoignent et de nos intentions et de notre volonté de les traduire en actes. L'ensemble sera complété progressivement, notamment par la séparation entre le préfet de région et le préfet du département chef-lieu.

Cette politique repose sur une vue moderne et réaliste des choses : l'importance croissante des problèmes économiques, le rôle chaque jour plus essentiel des communications et des télécommunications, la nécessité de concevoir la décentralisation industrielle à une large échelle, le lien qu'elle implique avec l'extension d'un enseignement technique et supérieur adapté aux activités économiques régionales, le développement inévitable de l'urbanisation et la nécessité de l'ordonner dans des ensembles suffisamment vastes, tout cela démontre que le département est devenu un cadre trop étroit pour une part importante des populations, des professions et des diverses catégories sociales. Certes, il faut en ce domaine comme dans d'autres - et je pense à l'Europe - savoir comprendre la nécessité des étapes si l'on ne veut pas compromettre l'évolution elle-même. Les exagérations outrancières de certains qui réclament dans l'immédiat des assemblées élues régionales et tendraient par là, fût-ce sans le vouloir, à la disparition pratique des conseils généraux, ne sauraient aboutir qu'à ce fâcheux résultat. Mais le gouvernement qui a inauguré cette politique la poursuivra et la complétera au fur et à mesure des besoins.

Par là d'ailleurs, il cherche à améliorer l'équilibre général des pouvoirs conformément au principe de base des institutions de la V^e République, je veux dire l'association des Français à la gestion de leurs propres affaires. Certes les bouleversements scientifiques, techniques, industriels et agricoles que nous connaissons rendent de plus en plus nécessaire et étendue l'intervention de l'État dans le domaine économique. Mais cette intervention, que nul ne discute aujourd'hui dans son principe, ne peut être bonne que si elle respecte les initiatives et si elle s'appuie sur une large consultation des intéressés. Dans le domaine qui nous occupe, les initiatives sont évidemment régionales. Elles émanent des collectivités, des organisations de tous ordres qui connaissent les besoins et les aspirations de ceux qu'elles représentent et sont en mesure d'apporter à l'État une collaboration libre et fructueuse. Et l'association qui doit s'instaurer entre les pouvoirs publics et les populations se traduit entre autres par une politique active de décentralisation et de déconcentration. Loin de réduire les pouvoirs des collectivités

locales, le gouvernement se propose de les étendre. Mais il est nécessaire que ces collectivités représentent des entités ayant une réalité et un poids économiques et humains réels : c'est le cas des régions dès lors que le département constitue un cadre trop restreint pour certaines actions économiques, c'est le cas des communautés urbaines que nous allons créer ou des syndicats intercommunaux dès lors que la commune fournit un support trop étroit pour les équipements collectifs.

J'ajoute enfin que ce développement progressif des régions, de leur réalité administrative, économique et ultérieurement sans doute politique, constitue une garantie essentielle pour les parties de notre territoire qui souffrent d'un développement insuffisant ou sont gênées dans leur progression par leur situation géographique comme pour celles que menace une concurrence extérieure directe et redoutable. Il facilite aussi l'action que le gouvernement entend poursuivre contre le développement excessif de la région parisienne dont le schéma directeur ne constitue pas comme on l'a prétendu un objectif mais une simple prévision dont nous souhaitons qu'elle ne se réalise pas complètement dans les faits, ce qui suppose, ne nous le dissimulons pas, une croissance accélérée de l'urbanisation régionale.

Notre volonté en ce domaine vient de se marquer par la fusion du Comité interministériel pour la région parisienne à l'intérieur du Comité pour l'aménagement du territoire au sein duquel désormais les problèmes parisiens seront envisagés dans une optique nationale et en fonction des besoins du pays tout entier.

Ainsi l'action régionale est la condition même d'un aménagement du territoire, d'un développement économique cohérent, d'un épanouissement réel de nos libertés, si longtemps contenu par l'excès d'une centralisation bureaucratique, du maintien de nos diversités traditionnelles au sein d'un monde menacé par l'uniformisation. L'autorité d'un État stable non seulement n'a rien à perdre mais y trouve un instrument efficace en même temps qu'une contrepartie nécessaire. Voilà pourquoi le gouvernement lui donne le premier rang dans ses préoccupations et la met en place, progressivement, mais avec obstination et persévérance.

Une telle action suppose des moyens financiers considérables. Ces moyens, le budget de l'État les fournit à la limite de nos possibilités et de la capacité des contribuables. Le FIAT nous permet des interventions « ponctuelles » ou des anticipations sur nos programmes. La caisse d'équipement récemment créée, la réforme fiscale votée l'an dernier, l'augmentation sans précédent en 1966 des prêts fonciers par la Caisse des Dépôts, témoignent de notre volonté d'aider au maximum les collectivités locales. Il va de soi que cela doit s'accompagner d'un effort analogue de nos collectivités, effort auquel sont prêts, j'en suis sûr, la plupart de nos conseils municipaux et de nos conseils généraux, conscients qu'ils sont des besoins des populations. Mais si grands sont les besoins accumulés pendant des dizaines d'années, si démesurés par rapport à nos ressources, qu'il est nécessaire d'établir des priorités et de sacrifier dans les équipements tout ce qui est superflu ou moins urgent.

Distribution des prix au Concours général (23 juin 1966)

Mots-clés : *Civilisation – Enseignement secondaire – Jeunesse*

L'institution du concours général des lycées remonte au milieu du XVIII^e siècle ; la réforme de 1924 l'ouvre aux lycéennes et aux lycées de province. C'est ainsi que Georges Pompidou remporte le premier prix de version grecque en 1929. Ce discours, filmé par les actualités télévisées, est célèbre pour son allusion au chanteur Antoine dont les Élucubrations faisaient les délices de l'époque.

Jeunes gens et jeunes filles,

Une fois encore se déroule cette distribution du Concours général dont le cérémonial immuable atteste l'intérêt que lui portent l'État, l'Université et le public. Triomphe des meilleurs, le Concours général satisfait notre goût pour les hiérarchies fondées sur le seul mérite, pour la remise en cause permanente des situations acquises, au point que l'on se réjouit lorsque le plus modeste des établissements de province l'emporte sur les plus illustres de nos lycées tout comme lorsqu'un fils d'ouvrier ou de paysan ravit la palme à des camarades plus aisés. Triomphe qui ne laisse aucun goût de cendre, puisqu'en fin de compte ceux sur qui vous l'avez emporté n'en subissent aucun dommage pour la suite de leurs études ou pour leur carrière. Le Concours général demeure le plus authentique bastion de l'amateurisme sportif.

J'ai dit, lors de distributions précédentes, ce que j'en pensais comme ce que je gardais d'attachement à notre enseignement secondaire et à sa tradition de culture générale, sur laquelle il nous faut veiller d'autant plus jalousement que la spécialisation est une nécessité chaque jour plus évidente et qui va s'imposer à vous dès demain. Je voudrais aujourd'hui dire combien ce spectacle, cette réunion des meilleurs de nos lycéens et lycéennes, me raffermirait dans l'optimisme que m'inspire la jeunesse actuelle. Le bouleversement des mœurs et des techniques a créé entre cette jeunesse et la génération précédente des divergences apparemment infiniment plus grandes que ne le sont les traditionnels contrastes entre générations.

Depuis toujours l'éducation des enfants étaient assurée par les parents et par les maîtres et, au travers des oppositions dues à la différences d'âge, persistait une réelle et profonde continuité. Mais la jeunesse d'aujourd'hui échappe en grande partie aux parents qu'absorbe plus qu'autrefois la vie extérieure, surtout si l'on tient compte du nombre chaque jour accru de mères de famille qui exercent un métier. Elle échappe même aux professeurs dont les conditions nouvelles de l'enseignement rendent les rapports avec les élèves plus impersonnels. Parallèlement, sont apparus de nouveaux éducateurs dont je ne citerai que le principal : le transistor. Celui-ci échappe à tout contrôle, envahit tout, s'installe à vos côtés, maître insidieux, obsédant, passionnant. Trop souvent, pour des raisons faciles à comprendre, il tend à flatter la jeunesse plus qu'à la former, et ne reprend guère à son compte le conseil d'André Gide : « Il faut suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant. »

Mais inversement, le contact avec la vie qui, dans le monde actuel, se produit bien plus tôt qu'autrefois, la cohabitation des garçons et des filles à l'école comme à la faculté, la liberté des vacances de neige ou de soleil, la facilité des voyages, conduisant la jeunesse à s'émanciper,

l'amènent à compter davantage sur elle-même et moins sur l'appui familial, à se préoccuper plus tôt d'une carrière ou de la création d'un foyer. Et au total, les résultats ne sont pas médiocres. Moins timides, moins tournés peut-être vers la spéculation, les jeunes me paraissent plus réalistes, plus complets, plus décidés que n'étaient leurs parents. Et les résultats d'un concours comme celui-ci montrent que l'on n'a rien perdu en qualité intellectuelle et en capacité de travail. Pour moi qui par passion et par devoir me préoccupe de l'avenir de notre pays, confiant dans ce qu'il deviendra aux mains des jeunes d'aujourd'hui, je me refuse à jouer le *laudator temporis acti*. Certes, pour nous le nom d'Antoine n'était associé qu'à celui de Cléopâtre ! Je pense que pour vous il en est différemment. Mais qu'importe ! Mais tant mieux ! Puisque vous n'ignorez pas, pour autant, Rome ni Shakespeare.

À chaque âge ses caractères et ses responsabilités. À nous, vos aînés, de bâtir la France de demain. À vous de vous préparer à la continuer, en conciliant l'essentiel de notre tradition humaniste, que l'enseignement secondaire dont vous allez sortir vous a transmise, avec le renouvellement constant et profond que demande notre époque. Puissiez-vous seulement garder de votre passage sur les bancs de l'Université la leçon fondamentale de la culture classique, je veux dire la conscience qu'il existe une hiérarchie des valeurs.

Association internationale du congrès des chemins de fer (23 juin 1966)

Mots-clés : *Civilisation – États-Unis – Japon – Transports – Transports ferroviaires – URSS*

Georges Pompidou prononce cette allocution lors de la séance de clôture de la XIX^e session de l'Association internationale du congrès des chemins de fer, le 23 juin 1966. L'AICCF, fondée à Bruxelles en 1885, regroupe les compagnies et acteurs divers du système ferroviaire. Le congrès de 1966 porte sur les thèmes suivants : « amélioration, aux grandes vitesses, du confort de voitures ; conception moderne de l'implantation des grandes gares de voyageurs ; incidence des techniques ferroviaires sur la formation, la qualification et la sélection du personnel ferroviaire ; utilisation des calculateurs électroniques et des procédés de la cybernétique pour la gestion du trafic "marchandises" ». Remarque : nous ne possédons que les deux premières pages du discours.

Alors que vos travaux sont sur le point de s'achever, je suis particulièrement heureux de saluer, au nom du président de la République et du gouvernement français, l'ensemble des participants à cette session de l'Association internationale du congrès des chemins de fer. Vieille de 81 ans, groupant près d'une centaine de réseaux ferroviaires répandus dans les cinq parties du monde, votre Association symbolise la vitalité et la cohésion d'une des corporations les plus importantes du monde contemporain, l'une des plus unies aussi, au point qu'elle apparaît pour ceux qui la connaissent un peu comme une grande famille.

Car à travers la diversité des continents, des climats et des populations, les mêmes problèmes fondamentaux se posent à vous et vous apportez à les résoudre la même ardeur et le même amour passionné pour votre métier. De tout cela est né un idéal commun, un même esprit, celui des cheminots, à qui l'on ne fait jamais appel en vain dans la gestion quotidienne aussi bien que dans les circonstances exceptionnelles.

Sans doute les assises que vous venez de tenir pour la XIX^e fois en un peu plus de trois quarts de siècle, et pour la quatrième fois à Paris, offrent-elles l'occasion d'un regard tourné vers le passé afin de mesurer le chemin parcouru et les progrès accomplis à travers tant d'obstacles et de difficultés.

Si, après plus d'un siècle d'histoire, le chemin de fer mérite toujours son nom puisqu'un double ruban d'acier continue à guider sa marche, il a complètement changé de visage. Au « taureau de fer qui fume, souffle et beugle » que dénonçait Alfred de Vigny, s'est substitué une machine brillante dont la marche semble un long glissement. L'éclair de métal a remplacé la noirceur du charbon et Valéry Larbaud, hôte assidu des grands express européens d'avant les deux guerres, ne se ferait plus servir « des œufs brouillés aux escarbilles ».

Mais voici qu'en dépit des importantes transformations qu'il a su ainsi s'imposer, le chemin de fer se trouve profondément affecté par l'évolution du monde moderne et confronté avec de multiples problèmes auxquels vous venez de consacrer vos travaux.

Problèmes techniques tout d'abord, qu'il s'agisse de l'accroissement des vitesses, du confort et de la sécurité des voyageurs à laquelle, je le sais, tous les cheminots sont passionnément attachés, de l'emploi des calculateurs électroniques dans la gestion des réseaux ou de la recherche de nouvelles techniques.

Problèmes de concurrence : la place déjà prise sur le marché des transports par l'automobile et l'avion, les développements considérables auxquels ces deux concurrents sont normalement appelés, obligent les réseaux ferroviaires à une remise en cause permanente de leur rôle, de leurs objectifs et des conditions de leur gestion, en même temps qu'ils font aux pouvoirs publics obligation de définir et de mettre en œuvre une politique des transports conforme à l'intérêt général.

Problèmes d'adaptation enfin aux phénomènes d'urbanisation rapide que connaît notre époque. Le chemin de fer et ses concurrents y trouvent là leur véritable finalité : le service de l'homme à qui la civilisation contemporaine impose un effort permanent d'organisation de ses conditions matérielles d'existence, s'il entend sauvegarder l'exercice de ses libertés essentielles.

Sur tous ces plans, le chemin de fer est, j'en suis persuadé, capable de faire face.

L'importance de votre participation à cette session, la multiplicité des sujets traités sont là pour témoigner de la volonté d'adaptation et de rénovation qui caractérise la politique des grands réseaux ferroviaires mondiaux.

Aux États-Unis, où récemment encore la part des voyageurs dans le trafic ferroviaire total était tombée à 3% environ, le rail connaît un renouveau de faveur particulièrement frappant, en ce qui concerne notamment la desserte accélérée, par fer, des zones à forte densité démographique.

Au Japon, où le chemin de fer absorbe 75% des déplacements humains, les 550 kilomètres de la ligne de Tokaïdo sont parcourus toutes les demi-heures par des trains pouvant faire 250 kilomètres à l'heure.

En URSS, où le trafic qui pose des problèmes d'une ampleur exceptionnelle, atteint 1900 milliards de tonnes-kilomètre et 200 milliards de voyageurs-kilomètre. Les constructeurs sont prêts à dépasser le 200 km/h sur le parcours Moscou-Leningrad.

[discours incomplet]

Conseil national de l'UNR-UDT (26 juin 1966)

Mots-clés : *Élections législatives de 1967 - Gauche - Gaullisme - Opposition - Parti communiste - UNR-UDT*

Le dimanche 26 juin 1966 a lieu à Poitiers le Conseil national de l'UNR-UDT, dans un contexte de préparation des élections législatives dont la date n'est pas encore fixée mais qui devraient avoir lieu en mars 1967. Prennent notamment la parole Jacques Baumel, Léo Hamon, Michel Debré, René Capitant, Louis Vallon, et Georges Pompidou qui définit la stratégie de la majorité.

Mes amis, jetons un coup d'œil quelques années en arrière. Il y a un peu plus de huit années, tous les partis politiques, ou presque, tous les dirigeants de ces partis, ou presque, se tournaient vers le général de Gaulle, lui demandant de prendre en charge la France et la République pour les sauver.

Dans quel état les transmettaient-ils ? Un pays qui s'enlisait dans le douloureux conflit d'Algérie, où nos soldats n'avaient d'autre alternative que de se faire tuer ou de s'exaspérer dans un combat sans issue. Un pays qui, extérieurement, avait perdu toute autorité, qui n'avait aucune force militaire à mettre dans une alliance, aucune politique à proposer, aucune monnaie qui lui permit d'exister, de gager son commerce extérieur. Chaque semaine ou presque, le Directeur des Finances extérieures se demandait s'il arriverait à payer les quelques importations, étroitement contrôlées, nécessaires pour faire vivre notre économie. Chaque mois, ou presque, se faisait un nouveau gouvernement de coalition, incapable de concevoir une politique et, quand il était capable de la concevoir, incapable de la mettre en œuvre durablement.

La France était l'homme malade de l'Europe. Dans cette situation tous, je le répète, ou presque, se sont tournés vers le général de Gaulle comme vers le salut. Il y a huit ans. Or, il y a huit mois, ces mêmes partis, ces mêmes hommes se sont tous coalisés pour essayer de reprendre la place, de chasser le général de Gaulle de l'Élysée, de le remplacer on ne sait par qui.

Comment pouvons-nous expliquer ce changement ? Bien sûr, les faits sont là : la transformation de la France, son visage refait et sa puissance renaissante, son armée réintégrée dans la nation, pourvue des armes les plus modernes, sa politique tournée vers la paix et vers l'amitié avec tous, la France que le Général a fait acclamer. Les partis n'ont plus peur, ni de la guerre d'Algérie, ni des parachutistes, ni de l'OAS et dès lors l'heure est venue, pour eux, de rentrer dans la place.

Le 5 décembre dernier, le peuple français a répondu en donnant, à une large majorité, sa confiance renouvelée au général de Gaulle pour conduire pendant sept années les destinées de notre pays. Or, voici qu'à peine ce résultat acquis, les partis semblent vouloir la remettre en question et, préparant ouvertement les élections législatives, qui devraient avoir lieu au début de l'année 1967, ils annoncent publiquement que ce sera une remise en cause de l'élection présidentielle et, comme on l'a dit, un « troisième tour » de cette élection.

Je voudrais ici tout de suite mettre les choses à leur place. En aucun cas, les élections législatives ne peuvent remettre en cause l'élection présidentielle ni être considérées « comme un troisième tour » de cette élection. Les institutions de la V^e République, approuvées et réapprouvées par le pays, veulent que ce soit le chef de l'État, avec le gouvernement qu'il nomme, qui détermine la politique. Dès lors, les élections législatives ne peuvent avoir comme enjeu que d'envoyer à l'Assemblée nationale ou bien une majorité décidée à soutenir cette politique et à y participer de tout son cœur et de tous ses moyens, ou bien, au contraire, une majorité décidée à la contrarier, et pouvant créer ces à-coups et ces crises dont, comme par le passé, c'est le pays qui ferait les frais.

Voilà le seul enjeu. Mais cet enjeu, même limité, est important et il justifie, puisque les oppositions s'y préparent, que vous aussi, que nous aussi, nous nous préparions à la future confrontation.

Dans cette confrontation, qui sera en présence ? D'un côté, les hommes représentant la majorité qui s'est comptée le 5 décembre dernier sur le nom du général de Gaulle, hommes qui, venus de tous horizons, sont d'accord et ont pris des engagements sur un certain nombre d'objectifs essentiels.

Quels sont ces objectifs ? C'est d'abord, précisément, en matière d'institutions. Les candidats de la V^e République seront ceux qui approuvent et soutiennent les institutions telles qu'elles fonctionnent, c'est-à-dire plus particulièrement le rôle moteur, le rôle d'arbitre suprême qui appartient au chef de l'État et la séparation des pouvoirs entre l'Exécutif et le Législatif chargé de contrôler la politique sous sa responsabilité et de voter les lois.

Ceci veut dire que quiconque prétendrait remettre la détermination de la politique aux combinaisons des majorités parlementaires, quiconque prétendrait constituer des groupes dits charnières, dont les variations successives entraîneraient l'instabilité ministérielle, est l'adversaire déterminé du régime et, consciemment, cherche à nous ramener aux pires erreurs de la IV^e République.

Deuxième objectif essentiel, deuxième point d'accord essentiel : la politique étrangère. La politique étrangère telle qu'elle a été définie et pratiquée par le général de Gaulle, c'est-à-dire avant tout l'indépendance de la France, l'indépendance à l'égard de tous, est une politique pacifique et d'amitié avec tout le monde. « Indépendance » ne veut pas dire que nous prétendions renier nos alliances ou ne pas faire l'Europe ; mais pour nous, l'alliance n'est pas l'abdication et l'Europe n'est pas non plus l'effacement de la France.

Paix avec tout le monde. Pour la première fois depuis plus de vingt-cinq années, la France est en paix partout. Elle ne demande rien à personne. Elle n'a aucune ambition, aucun esprit de conquête, d'annexion ou de domination. La France défend partout la politique de paix et de rapprochement entre les peuples, petits et grands, quelle que soit leur couleur, quelle que soit leur religion, quel que soit leur régime.

Voilà cette politique extérieure sur laquelle, je le répète, les candidats de la V^e République devront tous être d'accord.

Il y a un troisième point, non moins important, en matière cette fois économique et financière. J'entends bien que c'est dans ce domaine que les diversités et les divergences, voire les oppositions, sont naturellement les plus fortes. Mais les candidats de la V^e République doivent savoir qu'ils doivent accepter comme donnée de base le maintien de la stabilité de la monnaie.

La V^e République, au prix de durs efforts imposés au pays, au prix du plan de 1958, avec la dévaluation, au prix du plan de stabilisation en 1963, a réussi à rendre à la France une monnaie indiscutée, et ceci, nous pouvons le dire, pour la première fois depuis près de cinquante ans. Or, sans monnaie il n'y a pas de grand pays. Sans monnaie il n'y a pas de politique extérieure possible, pas de progrès économique durable et pas de progrès social réel.

Certes, la stabilité de la monnaie impose un certain nombre de sacrifices. Croyez bien qu'autant que tout le monde nous serions heureux de pouvoir répondre à l'appétit d'équipements collectifs qui a saisi ce pays, après tant d'années de retards accumulés. Plus que tout le monde, nous serions disposés à satisfaire les exigences du progrès social. Plus que tout le monde, nous serions désireux de hâter l'expansion, de hâter le moment où la semaine de travail pourra être plus courte, les salaires plus élevés, les vacances plus longues, la vieillesse mieux protégée.

Mais, tout en menant une politique économique et sociale aussi progressive que possible, tout en prétendant être fidèles sur ce point à la pensée constante du général de Gaulle et du gaullisme, nous savons qu'aux Français impatients qui manquent de logement et d'équipements, qui souffrent des inégalités sociales, nous devons demander de progresser dans des limites compatibles avec le maintien de la stabilité monétaire. Là est la seule limite que nous puissions invoquer face aux demandes de progrès social, mais elle existe, il faut l'admettre et je sais que vous l'admettez tous.

Dès lors que ces candidats de la V^e République seront d'accord sur ces trois objectifs essentiels : sauvegarde des institutions telles qu'elles fonctionnent, politique étrangère telle que l'a définie le général de Gaulle, politique économique et sociale supposant et maintenant la stabilité monétaire, alors tous ceux qui veulent nous rejoindre, nous sommes prêts à les accueillir, qu'ils viennent de gauche, de droite ou du centre.

À ce propos, d'ailleurs, je voudrais me permettre encore un souvenir historique. En lisant, ces dernières semaines, les commentaires de la presse il m'arrivait d'évoquer ce qui s'est passé à Poitiers il y a quelques 610 ans. Ce jour-là, le malheureux roi Jean le Bon se débattait au milieu des soldats du Prince Noir qui l'assaillaient de toutes parts, et à ses côtés son fils l'assistait de la voix : « Père, gardez-vous à droite. Père, gardez-vous à gauche ». Et bien ! Il faut nous garder à droite ou à gauche. Et pourtant, il est parfaitement normal, parfaitement logique qu'à l'intérieur de la majorité de la V^e République figurent des hommes de droite, du centre et de gauche. C'est parfaitement normal et logique, car précisément le gaullisme est, une tentative exceptionnelle pour faire la synthèse de tout ce qu'il y a de meilleur dans les traditions françaises de la droite et de la gauche.

En politique étrangère, la tradition de la droite est la défense nationale, l'indépendance nationale, la puissance. La tradition de la gauche, c'est la volonté de la paix, de réconciliation avec tous les peuples. Or, vous le savez, la politique étrangère du général de Gaulle, c'est exactement cela : une France forte, indépendante, respectée, mais avant tout pacifique et mettant toute sa puissance et toute sa force au seul service du rapprochement entre les peuples.

En politique intérieure, la tradition de la gauche, c'est la liberté des citoyens ; la tradition de la droite, c'est l'autorité de l'État. Qu'est-ce que la V^e République sinon un régime qui a établi de façon évidente l'autorité et la stabilité de l'État, mais qui a néanmoins maintenu et même

accentué la liberté des citoyens ? Jamais les citoyens n'ont été aussi associés aux affaires publiques. C'est le général de Gaulle qui a donné le suffrage aux femmes. C'est le général de Gaulle qui a permis au peuple français de désigner directement lui-même le chef de l'État. Et jamais, reconnaissons-le, presse ne fut plus indépendante du pouvoir.

En politique économique et financière, la tradition de la droite, c'est la sauvegarde de la monnaie, la liberté d'entreprise ; la tradition de la gauche, c'est le progrès économique et social et c'est l'intervention de l'État pour diriger l'économie. Que faisons-nous, sinon d'assurer, par la planification, l'autorité de l'État pour orienter l'ensemble de l'économie, tout en accroissant la liberté d'entreprise et l'initiative individuelle partout où elles se manifestent, et souvent même en les suscitant ou en nous y substituant. Quant à la monnaie, je l'ai dit, une monnaie forte est la base même de notre politique financière.

En matière de progrès social, je ne m'amuserai certainement pas à brosser le tableau des conquêtes sociales de la V^e République ; il y faudrait toute une séance. Mais comment oublier qu'en ce moment même nous avons devant le Parlement un texte qui accorde le bénéfice de la Sécurité sociale à près de 5 millions de nouveaux Français ? Un autre texte sur les Comités d'entreprise, qui protège les délégués syndicaux, leur accorde des heures payées pour leur travail. Un autre texte, où, à l'initiative de notre ami René Capitant, on a introduit pour les sociétés des modalités nouvelles inspirées de systèmes étrangers et qui assurent une meilleure participation des travailleurs à la connaissance et à la gestion des entreprises. Comment oublier qu'en ce moment même, enfin, chez notre ami Michel Debré, une commission, présidée par M. Mathey, étudie les problèmes de l'amendement Vallon et se prépare à déposer son rapport, dont le gouvernement saura tirer les conséquences le jour venu, je vous le garantis.

Ainsi donc, synthèse de l'ordre et synthèse du mouvement, voulant sauver tout ce qui fait la grandeur de la France dans sa tradition, et, néanmoins, accomplir cette rénovation nécessaire que le pays demande et qui, seule, peut nous permettre de tenir notre place, dans un monde en évolution, le gaullisme représente bien, en effet, la réconciliation de la gauche et de la droite et, par la même, la possibilité de gouverner la France, non plus au bénéfice d'intérêts, si légitimes soient-ils, mais au bénéfice de tous.

C'est ce rassemblement d'hommes venus de droite, de gauche et du centre que nous avons cherché à matérialiser dans la composition du Comité d'Action pour la V^e République, que j'ai l'honneur de présider. Ce Comité, vous le savez, comporte en effet des hommes représentant, soit par leur personnalité, soit par les formations, les organisations qui les ont délégués, toutes les tendances de l'opinion et, bien sûr, avant tout l'UNR-UDT.

Quelle est la tâche de ce Comité, tel qu'il s'est défini lui-même dans un document qui a été publié ? Elle sera, bien sûr, d'approuver une sorte de manifeste dans lequel nous fixerons les éléments du contrat de majorité. Quelques-uns se sont étonnés que ce manifeste n'ait pas encore vu le jour. Ce n'est point, croyez-le bien, qu'il y ait des difficultés spéciales à le rédiger ou à nous mettre d'accord. C'est, je l'avoue, parce que j'ai promis au sous-comité qui sera chargé d'élaborer un texte de lui remettre moi-même un projet, et que je n'ai pas encore eu le temps de rédiger ce projet.

D'autre part, ce Comité a pour tâche – et pour tâche importante évidemment – de donner des investitures. Tâche délicate, car tous ceux qui se sont occupés d'investitures dans leur vie – et il y en a beaucoup ici – savent les difficultés qu'il y a à mettre d'accord les ambitions

légitimes, les droits acquis et les droits réclamés. Je peux toutefois vous faire, sur le résultat final de ses travaux, deux prédictions et vous donner deux précisions dont je me fais fort. Tout d'abord, il y aura un candidat investi par le Comité pour la V^e République dans toutes les circonscriptions. En second lieu, il n'y aura dans chaque circonscription qu'un seul candidat investi. Qu'il y ait des dissidents, c'est possible, c'est même probable ; mais ils seront connus en tant que dissidents et les électeurs en seront informés.

Pour le reste, je puis vous dire ici aussi – je n'ose dire « en confidence » – que les travaux de ce Comité ont déjà progressé favorablement, qu'à l'heure actuelle il a pratiquement arrêté son choix dans plus de la moitié des circonscriptions et que nous serons en mesure, j'en suis convaincu, d'arrêter la liste définitive de nos candidats au plus tard au mois d'octobre.

Face à ces candidats, qu'y aura-t-il ? Il y a ce que la presse appelle assez volontiers « l'opposition » et que je suis bien obligé d'appeler « les oppositions », car enfin c'est une floraison de formations, de fédérations, de clubs, de conventions, de mouvements, de centres en tous genres : démocrates, nationaux, indépendants, pour tous les âges, pour tous les sexes, pour toutes les tailles... Il y a même des partis... Il y a le parti radical, divisé, il est vrai, entre radicaux centripètes et radicaux centrifuges. Il y a le parti socialiste, et le PSU. Et puis, il y a le parti communiste qui représente, à lui seul, près de la moitié des électeurs des oppositions et qui se prépare à faire la loi, à fixer comment et où s'arrêtent les ententes, ceux qu'on pourra faire élire et ceux qu'on ne fera pas élire. Et, comme il est normal, nous voyons les autres lentement, plus ou moins à contrecœur, se courber pour accepter sa loi, c'est-à-dire ses électeurs.

Mais comment tout cela pourrait-il faire demain une majorité de gouvernement ? Comment tout cela pourrait-il définir un programme, proposer une politique et un gouvernement pour l'appliquer ? D'ores et déjà, nous en avons bien la preuve : comment concilier le parti communiste, partisan ouvert et déclaré d'un alignement sur la politique de la Russie soviétique, avec ceux-là qui, à droite ou au centre, sous le nom d'atlantisme, sont partisans de l'alignement sur la politique américaine ? Comment concilier, en politique, des hommes qui se proclament des libéraux, avec un parti dont le chef, récemment encore, disait à la télévision qu'il ne pouvait pas accepter la liberté pour les partis d'opposition ? Comment concilier une politique économique entre des hommes qui se prétendent partisans de la liberté d'entreprise et d'autres qui se proclament partisans de la soviétisation ? Quelles que soient les étapes qu'on puisse envisager, aucun accord n'est possible entre eux tous, et la preuve, ils nous la fournissent.

Ils nous la fournissent même dans des conditions telles qu'elle finit par nous attrister. Voyez ce malheureux contre-gouvernement ! Il représente une Fédération groupant deux partis et un certain nombre d'autres organismes qui, au total, ne peuvent pas prétendre faire beaucoup plus du tiers des voix de l'opposition. Et pourtant, en eux-mêmes ils sont déjà divisés, et s'ils avaient la moindre responsabilité, la moindre obligation de prendre des décisions positives, ils se seraient divisés, ils se seraient renversés déjà mutuellement deux ou trois fois ! Leur chef lui-même considère comme un succès exceptionnel, ayant été désigné comme président de la Fédération, il y a à peine quelques mois, d'avoir été récemment non pas « renversé » mais « reconduit »... et encore attention ! Reconduit jusqu'aux élections ! Car, après, que se passerait-il s'ils gagnaient ? Nul ne le sait, nul ne nous le dit. Et rappelez-vous comment le chef de ce contre-gouvernement, à la télévision, a pendant plus d'un quart d'heure

réussi à éviter de répondre à la question, pourtant simple et précise : « Si vous formez le gouvernement, appellerez-vous le parti communiste à y participer ? ». La question est simple, la réponse est « oui » ou « non ». Nous l'attendons encore !

En réalité, tout cela est valable, comme on l'a dit, jusqu'aux élections. Il s'agit finalement, par tous les moyens, de tâcher de reconquérir ce pouvoir que les hommes de la V^e République ont pris en 1958 puis en 1962 et qu'ils ont gardé depuis, par la volonté du peuple français. En se faisant élire, ici par les uns et là par les autres, ici sous un visage et là sous un autre, il s'agit purement et simplement de ramener les hommes de la IV^e République et de recommencer, avec cette fois-ci une France refaite, des caisses qu'on pense pleines et une situation améliorée.

C'est pourquoi cette bataille à laquelle vous vous préparez, comme l'adversaire, vous ne pouvez pas ne pas la gagner. Pour ne pas la perdre, il suffit que le peuple français ouvre les yeux, qu'il soit fidèle à lui même et à ses décisions antérieures.

À la division, nous opposons l'unité. À des combinaisons électorales sans lendemain, nous opposons une majorité et un gouvernement solidaires. À la démission extérieure, à l'instabilité intérieure, à la ruine de notre économie et de nos finances que cela entraînerait fatalement, nous opposons l'œuvre qui a été accomplie sous l'autorité du général de Gaulle et que nous jurons de maintenir et de continuer. Une France indépendante, une France respectée, une France pacifique, une France chaque jour plus prospère et chaque jour plus juste, dans une Europe réconciliée.

Vous irez à cette bataille avec tous ceux qui se réclameront du général de Gaulle et de la V^e République et qui auront pris l'engagement de leur être fidèles mais qui l'auront pris sans ambiguïté, et avec ceux-là seulement.

Vous irez à cette bataille en comptant avant tout sur vous-mêmes, sur votre action et sur votre enthousiasme au service du pays. Et je puis vous assurer ici – pardonnez-moi un mot personnel – que dans cette bataille je serai avec vous et parmi vous, de toutes mes forces et de tout mon cœur. Et nous gagnerons cette bataille, et la France avec nous.

Installation du Haut Comité pour la défense de la langue française (29 juin 1966)

Mots-clés : Action culturelle extérieure - Afrique - Amérique latine - Belgique - Civilisation - Coopération - Éducation nationale - États-Unis - Europe de l'Est - Francophonie - Langue française - Médias - Ministère des Affaires étrangères - Moyen-Orient - ONU - Orly - Outre-Mer - Publicité - Québec - Recherche scientifique - Tourisme

Georges Pompidou prononce ce discours lors de la séance inaugurale à Matignon du Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française créé par décret le 31 mars 1966. Les premiers membres en sont Pierre Auger, Pierre Bercot, Jean Bernard, Marc Blancpain, Fernand Braudel, Robert Courier, Edwige Feuillère, Maurice Genevoix, Georges Gugenheim, Henri Laugier, Henri Masson-Forestier, Georges Matoré, Wladimir d'Ormesson, monseigneur Pierre Ramondot, Alain Robbe-Grillet.

Il m'est particulièrement agréable de présider une assemblée aussi remarquable, et de vous remercier d'avoir répondu à mon appel ; c'est qu'en effet l'État requiert votre assistance dans une tâche essentielle et d'autant plus exaltante qu'elle satisfait aussi bien à notre goût de l'universalité qu'à notre amour-propre national. Du Bellay disait que « notre langue fleurit sans fructifier, ou plutôt n'a pas apporté encore tout le fruit qu'elle pourrait bien produire. » Quatre siècles plus tard, ces mots pourraient encore inspirer votre action.

Au lendemain de la guerre, le prestige de notre langue s'était trouvé diminué et son usage amoindri, par une décadence qui répondait à l'abaissement de la nation et de son rôle dans le monde. Cependant dès la France libre, dès le gouvernement provisoire, dès la Libération et la République restaurée, se manifeste la volonté de reconquérir le terrain perdu.

On ne dira jamais assez l'importance de la conférence de Brazzaville. En janvier 1944, le général de Gaulle engagea toute l'Afrique française dans la voie de la promotion sociale, politique et scolaire. De ce geste, date la seconde francisation de l'Afrique, non plus coloniale, mais spirituelle.

On doit aussi au gouvernement de la Libération la création de la Direction générale des affaires culturelles, dont monsieur le Professeur Henri Laugier a assumé en premier la responsabilité. On lui doit enfin l'adoption du français comme langue de travail à l'ONU.

Ainsi, en 1945, était établi le camp de base d'une remontée dont les effets sont déjà visibles. L'effort n'a cessé d'être poursuivi, mais il s'est, au cours des huit dernières années, à ce point renforcé que la situation en 1966, comparée à ce qu'elle était il y a vingt ans, paraît désormais brillante.

Certes, le relèvement de l'État, l'indépendance reconquise, la situation morale de la France dans le monde comptent pour beaucoup dans le prestige croissant de notre langue, notamment à l'Est de l'Europe et dans les pays du Tiers-Monde ; mais le rétablissement de la nation n'aurait apporté qu'un faible soutien à la cause de la langue, si des moyens accrus n'avaient pas été mis au service de sa diffusion.

Pour le seul département des Affaires étrangères, le budget de la Direction générale des Affaires culturelles et techniques a doublé de 1960 à 1966 et les résultats obtenus sont à la mesure des efforts : le français a reconquis le titre de première langue étrangère dans de

nombreux pays, notamment aux États-Unis ; il le dispute à l'anglais et au russe dans beaucoup d'autres. En outre, l'expansion de notre culture, bien loin de se faire dans le désordre, répond aux exigences du plan (le premier de ce genre) élaboré en 1964 par le gouvernement. Une priorité est accordée à l'ensemble francophone, ainsi qu'au Proche-Orient et à l'Amérique du Sud. L'Europe n'est pas oubliée pour autant, les pays voisins du nôtre comme ceux de l'Europe de l'Est ; car l'avenir du français dans le monde dépend étroitement du sort que lui réservera notre propre continent.

En Afrique noire francophone, où s'exerce l'action de la Direction des Affaires culturelles du secrétariat d'État à la Coopération, des universités ont été créées, ou agrandies, avec l'aide de la France, plus d'un million de livres distribués. La Direction des Affaires culturelles de la Coopération a su, en outre, adapter son action au milieu, l'insérer dans les plans de développement ; elle a porté le français jusqu'au cœur de l'Afrique rurale, grâce à un enseignement nouveau dont le rendement et l'efficacité doivent beaucoup à l'emploi des méthodes audiovisuelles.

Quant à l'Éducation nationale, elle n'a pas seulement formé la plupart des professeurs affectés à l'enseignement à l'étranger ; elle a aussi consacré d'importants moyens à la recherche d'une pédagogie adaptée à l'Outre-Mer.

Encore ne s'agit-il là que d'actions directes ; mais lorsque le gouvernement engage la France dans la compétition spatiale, il sert encore notre langue en préparant les instruments, tels les satellites de communications, de sa diffusion future ; lorsqu'il engage la recherche scientifique et la concentration des entreprises, il défend l'autonomie de notre culture et l'usage de notre langue, tout autant que l'indépendance de notre industrie.

C'est assez dire que tout se tient, et qu'un immense effort est en cours. Cependant ces progrès semblent encore insuffisants, La partie n'est pas gagnée, et son enjeu paraît vital pour la France.

« Les empires de demain seront les empires de l'esprit », disait Winston Churchill. Or, l'abolition des distances et l'interdépendance de toutes les nations font que les empires de l'esprit seront aux dimensions du monde, présents sur tous les continents, ou ne seront pas. Demain les langues parlées par cinquante ou cent millions d'hommes seront ravalées au rang des langues régionales, faute d'une universalité suffisante. Et chacun sait que le français n'est pas le mieux placé parmi les quatre ou cinq langues qui peuvent prétendre à une certaine universalité : il n'est pas sûr même, notamment pour des raisons de démographie, que le temps joue entre notre faveur. D'où la nécessité de voir grand, et de faire vite.

Les actions à entreprendre sont nécessairement très diverses puisque, je le répète, la plupart des actes d'un gouvernement présentent des aspects ou entraînent des conséquences linguistiques. C'est la raison pour laquelle le décret du président de la République, portant création de votre Assemblée, est rédigé en termes très généraux qui ne limitent en rien le champ ouvert à vos enquêtes et à vos suggestions.

C'est aussi la raison pour laquelle j'ai fait appel, en vous nommant, à des personnalités dont la diversité est le gage de l'ampleur de vues, et dont les carrières sont si dissemblables, qu'elles n'ont de commun que l'acuité et la probité de l'intelligence et la contribution au rayonnement de la pensée française.

Par la composition du Haut Comité, le gouvernement a voulu également marquer qu'il ne s'agissait pas d'un service nouveau, ni même d'un service de coordination. Les différentes administrations chargées de l'enseignement et de la diffusion du français conservent toutes leurs compétences. Il ne convient pas non plus de voir dans le Comité quelque nouvelle Académie, préoccupée de philologie. Il ne vous appartiendra pas de fixer vous-mêmes les normes de l'usage du français : ce rôle est dévolu depuis plus de trois siècles à une illustre Compagnie.

La tâche de ce comité consistera à explorer des voies nouvelles et à suggérer des mesures concrètes en faveur de la langue. Ce rôle implique que le Haut Comité collabore étroitement avec les services. Cette liaison permanente avec l'administration, condition de votre efficacité, sera assurée par le secrétariat général du gouvernement aidé par votre rapporteur général. En outre, elle sera garantie par la faculté donnée aux Ministres ou à leurs représentants de participer aux séances de votre Assemblée.

Sans vouloir préjuger de ce que seront vos travaux, je crois devoir maintenant évoquer leurs raisons d'être et leur orientation générale. Vos recherches et vos suggestions devront porter sur deux domaines complémentaires : celui de la pureté et de l'unité de la langue, celui de la diffusion du français.

Parmi les menaces qui compromettent l'avenir du français, la corruption de notre langue, en France même, vient au premier rang. Les causes de cette dégradation du parler français ont été fréquemment analysées par certains d'entre vous. Elles tiennent à la xénomanie dont fut frappée toute l'Europe au lendemain des deux guerres qui l'abaissèrent d'autant plus qu'elles affirmèrent la suprématie économique et technique de l'Amérique. Sans doute faut-il aussi incriminer le rythme accéléré du progrès qui précipite dans l'oubli mille mots correspondant à des formes de société ou à des techniques qui disparaissent, tout en exigeant chaque jour de nouveaux vocables. La langue s'essouffle à courir après la vie, après l'industrie des hommes. Cependant le relâchement de la syntaxe et l'abâtardissement du vocabulaire me semblent provenir surtout d'une moindre exigence de vigueur intellectuelle, d'une décadence du goût et finalement d'une insensibilité au ridicule. N'est-ce pas le cas lorsque l'hôtesse de l'air de la compagnie Air France invite les voyageurs arrivant à Orly et ayant besoin de renseignements à s'adresser à « notre welcome bureau » ? Voilà qui est attristant, puisque les Français sont en cause et non plus l'évolution du monde. Mais voilà aussi qui est rassurant car on peut toujours agir sur soi-même. Il suffit au fond de reprendre l'émouvante exclamation que j'emprunterai encore à du Bellay : « Pourquoi donc sommes-nous si grands admirateurs d'autrui ? Pourquoi sommes-nous tant iniques à nous-mêmes ? Pourquoi mendions-nous les langues étrangères comme si nous avions honte d'user de la nôtre ? »

Sans verser dans le purisme, sans chercher à figer une langue qui doit évoluer avec son époque, votre assemblée peut contribuer à rendre aux Français une conscience claire des mots dont ils usent. Il importe que nos ingénieurs se pénètrent de l'importance de la langue comme instrument de la pensée scientifique, que tous ceux qui font profession d'écrire ou d'informer mesurent leurs responsabilités envers la nation toute entière, et envers notre jeunesse en particulier. Quelle serait l'utilité de l'immense effort de scolarisation entrepris actuellement si journalistes ou annonceurs de télévision continuaient de violenter la syntaxe et de manipuler le vocabulaire, annulant ainsi le travail des maîtres, et décourageant la bonne volonté des parents ? Les compagnies de transports, les agences de tourisme, certaines entreprises de

vente ou de publicité, et tant d'autres, gagneraient à ne pas confondre amabilité ou efficacité avec barbarie linguistique. Pour la publicité notamment, n'est-il pas temps de mettre un terme à un dévergondage verbal que n'exige nullement l'intérêt de la profession ? Enfin, au sein de l'administration elle-même et dans de nombreux corps de métiers, s'impose l'élimination des jargons prétentieux et confus. L'ésotérisme pédant de certains spécialistes devient, en opposant à la compréhension du public l'obstacle dérisoire d'une langue secrète, la négation même de la culture et du bon sens.

Avant de suggérer des remèdes, le Haut Comité devra sans doute circonscrire le mal. Sa tâche sera facilitée en premier lieu par le ministère de l'Éducation nationale et par tout le corps professoral, en outre, de nombreuses associations privées ne manqueront pas de lui venir en aide et de contribuer au succès de ses enquêtes. Votre Assemblée, sous la responsabilité du Premier ministre, usera ensuite de persuasion pour faire corriger des usages malheureux ; elle suggérera enfin, dans certains cas et en accord avec les services, les mesures législatives ou réglementaires qui paraîtront nécessaires.

J'ajouterai qu'une telle entreprise ne saurait être le fait de la France seule. La vocation universelle du français doit nous entraîner à partager nos responsabilités avec toutes les nations qui à des titres divers usent de notre langue. Le Haut Comité s'efforcera donc de collaborer avec tous les héritiers du patrimoine linguistique français, répartis sur les cinq continents. Cette collaboration apparaît d'autant plus nécessaire qu'elle est la condition du maintien de l'unité de la langue ; car quelles seraient les chances du français dans la compétition de demain, si notre langue devait dégénérer en dialectes ? La coopération avec les pays francophones apparaît donc à la fois comme un acte de justice, puisque la langue française n'est plus notre apanage, et comme un acte d'intelligence puisqu'elle commande l'avenir international du français.

Elle permettra en outre de rassembler tous ceux qui ont le français comme langue maternelle, officielle ou administrative, par delà les différences de race, de situation, de régime politique ou économique. Et les discussions avec les États qui, à quelque titre que ce soit, se servent de notre langue, ne manqueront pas d'engendrer une volonté d'action collective, orientée tout naturellement, après la défense qualitative du français, vers sa diffusion dans le monde.

Déjà les délégations françaises, africaines et malgache se sont concertées à l'ONU pour promouvoir l'usage de notre langue dans les organismes internationaux. Rien n'interdit d'envisager dans d'autres domaines une convergence des efforts. Les médecins, les pédagogues, les juristes, les journalistes d'expression française ont, depuis peu, établi des liens entre eux. Demain, sans doute, il en ira de même des hommes de science ou d'administration, des techniciens, des ingénieurs, et des étudiants.

Ces regroupements favoriseront, outre des actions communes, une division du travail profitable à tous. Les ententes entre éditeurs, entre directeurs de journaux et de revues peuvent éviter bien des frais, accroître les tirages, éliminer les doubles investissements. Dans certains cas, l'assistance technique aux pays en voie de développement, puissant instrument d'influence culturelle, peut être réalisé en commun par des francophones d'Europe et d'Amérique. Déjà, les littératures africaine, belge, québécoise, contribuent fortement au rayonnement de notre langue, dont elles prouvent l'aptitude à servir toutes les inspirations, toutes les traditions nationales. Ces littératures mériteraient d'être mieux connues à l'étranger où elles grandiraient le prestige du français.

Bien d'autres chances nous sont données, parmi lesquelles je dois citer au premier rang l'ardeur de la jeunesse française. En créant le service national de Coopération, le gouvernement a voulu orienter les jeunes vers des tâches fécondes. L'enseignement, l'assistance technique sont de celles-là ; mais il reste à découvrir mille modalités d'action nouvelle, à pénétrer fraternellement de nombreux pays où notre présence se manifeste encore peu.

L'attrait qu'exerce la France sur les touristes étrangers, comme le désir des Français de voyager hors de notre pays, peuvent aussi fournir l'occasion d'une influence culturelle durable ; une certaine sorte de tourisme se prête en effet à des séjours prolongés, à des rencontres de jeunes, à des sessions d'étude éminemment profitables à la diffusion de notre langue. Je sais que plusieurs d'entre vous se consacrent avec dévouement à cette forme d'action, leur présence au sein du Haut Comité est le gage d'un nouvel essor du tourisme culturel.

Enfin, le relèvement de nos sciences et de nos techniques ne manquera pas, à la longue, de restaurer le prestige du français, comme moyen d'expression d'une pensée rigoureuse. Mais notre devoir est d'anticiper sur cette évolution probable, car la situation présente, qu'il s'agisse de la vente de livres techniques ou de l'usage du français dans les congrès scientifiques, est alarmante. Il faudra donc compenser l'insuffisance des moyens par un choix intelligent des points d'application. Le français peut et doit s'imposer dans certaines disciplines naissantes. C'est en pariant sur le XXI^e siècle que nous lui rendrons, aux côtés de l'anglais et du russe, la place qui fut naguère la sienne.

Le redressement ne se fera qu'au prix d'un effort systématique de tous les laboratoires, de tous les centres de recherche, de toutes les grandes entreprises publiques et privées. Il faut créer, par la contagion de quelques bons exemples, un esprit de croisade.

Vous le voyez, Monseigneur, messieurs, c'est une tâche passionnante qui vous est confiée. Votre réunion et la présence de plusieurs membres du gouvernement attestent l'importance que nous attachons à l'illustration de notre langue. Le prestige de la nation est pour nous Français inséparable de celui de son langage, à la fois parce que le français exprime l'âme même de notre peuple et parce que nous n'imaginons pas de grandeur française qui ne soit, avant tout, spirituelle.

Entretien télévisé avec Marcel Gabilly (4 juillet 1966)

Mots-clés : Alliance atlantique – Amnistie – Assemblée nationale – Centre – Élections législatives de 1967 – Essais nucléaires – Gaullisme – Institutions – Majorité – Opposition – Premier ministre – Républicains indépendants – Royaume-Uni – Sénat – UNR-UDT – URSS

Dans la lignée des « entretiens au coin du feu » dont il est coutumier deux à trois fois par an, Georges Pompidou s'entretient ici avec Marcel Gabilly, rédacteur en chef du Figaro. Contrairement aux précédentes émissions télévisées qui faisaient la part belle aux questions économiques et sociales, cet entretien porte exclusivement sur les questions de politique intérieure, dans la perspective des élections législatives de mars 1967.

Marcel Gabilly – M. le Premier ministre, mon intention était de vous proposer de consacrer cet entretien aux perspectives dans lesquelles se présente les prochaines élections législatives et, plus particulièrement, au rôle qui vous est propre. Les observateurs sont sollicités sans cesse par l'actualité et ce soir deux questions me pressent les lèvres : vous serez à Londres dans deux jours ; dans quelle mesure les conversations que vous allez y engager seront-elles influencées par les résultats du voyage que vient de faire à Moscou le président de la République ?

Georges Pompidou – Écoutez, sur le voyage de Moscou, je crois que les déclarations qui ont été faites à la suite du dernier conseil des Ministres font le point de tout ce qu'il y a en dire, et je n'aurai rien à ajouter si ce n'est peut être une remarque d'ordre général : il me semble qu'il y a à l'heure actuelle dans le monde une aspiration profonde et évidente à la paix, une paix qui ne soit pas précaire mais durable. Il y a aussi, je crois, dans tous les pays européens une aspiration non moins profonde même si elle est plus discrète à ce que l'Europe retrouve son équilibre, confiance dans ses capacités et un rôle à la mesure de ses capacités. Bien, tôt ou tard, il fallait que cette double aspiration s'exprimât, c'est-à-dire trouvât quelqu'un pour l'exprimer et quelqu'un qui eut l'autorité nécessaire. Notre chance, c'est que grâce au prestige international du général de Gaulle, il se trouve que ce quelqu'un c'est le président de la République française. Et j'ajoute quant aux effets de ce voyage que selon moi dans l'avenir, à terme, ils seront considérables ; un mouvement a été déclenché et qui ne s'arrêtera plus.

Quant au voyage de Londres, et bien, ce n'est pas fausse modestie de ma part que de dire qu'il n'est pas en liaison avec le voyage de Moscou et qu'il n'y a pas de commune mesure entre mon déplacement à Londres et celui du président de la République française à Moscou. Tout ce qui est vrai, c'est que je rends à M. Wilson la visite qu'il nous a faite il y a peu près un an et que je le fais dans l'esprit le plus cordial comme il convient, me rendant dans un pays qui est notre voisin, notre allié, et notre ami. Quant aux effets de ce voyage, il ne m'est pas permis évidemment d'en préjuger, ça ne dépend pas que de moi.

Marcel Gabilly – Deuxième question : la bombe. La bombe d'hier : des protestations ont surgi. Quel cas en faites-vous ?

Georges Pompidou – Écoutez, nous avons notre programme, nous l'avons annoncé, ce programme se déroulera. Qu'il y ait des protestations, nous nous y attendons ; mais ce que je puis dire, c'est que nous avons pris des précautions extrêmes, infiniment supérieures à toutes les précautions qui ont été prises dans le passé par les États qui ont procédé eux-mêmes à des explosions pour que personne et aucune population en particulier n'ait à en souffrir.

Marcel Gabilly – *Alors, nous arrivons maintenant au fond de notre entretien, les élections législatives.*

Georges Pompidou – Oh, elles ne sont pas pour demain tout de même...

Marcel Gabilly – *Ah ah, enregistrons. J'ai parlé de votre action personnelle. À Poitiers, l'autre jour, vous êtes intervenu directement, de telle sorte qu'on a pu titrer dans un hebdomadaire politique : M. Pompidou, patron de l'UNR. Vous avez toujours dit que nous n'apparteniez pas à l'UNR. Aujourd'hui, vous en êtes le patron. Vous reconnaissez-vous comme tel ? Ou alors vous seriez quelque chose comme le patron d'une entreprise qui ne compte pas parmi le personnel mais qui la dirige ; et à Poitiers aussi que vous avez parlé de la majorité en patron ; vous avez défini le gaullisme, vous avez dit que c'était la synthèse de la gauche et de la droite et puis voici que depuis, le chef de file des Républicains indépendants a distingué le gaullisme tout court, vous savez, celui que les détracteurs systématiques appellent le gaullisme inconditionnel ; lui, son gaullisme, c'est le gaullisme réfléchi. Que pensez-vous de cette nuance, s'agit-il d'une nuance même ou d'une saine compétition ?*

Georges Pompidou – Il y a beaucoup de choses là-dedans, M. Gabilly et il faut que je réfléchisse un peu pour répondre à tout cela. D'abord vous me parlez d'être le patron de l'UNR. Et bien je ne crois pas qu'en politique il y ait de patron. Je crois qu'un mouvement politique, par définition, n'a pas de patron et que être dans la politique c'est garder sa personnalité. Ceci étant dit, c'est aussi choisir à un certain moment ceux qui sont à la tête d'un mouvement et le dirige pendant un certain temps. Ces patrons-là ils changent d'ailleurs. Il n'y a pas de patron de droit divin en matière politique ; au surplus, vous le savez, je ne fais pas partie à proprement parler de l'UNR. Le général de Gaulle quand il m'a appelé pour me nommer Premier ministre m'a pris alors que j'étais en dehors de la politique et que je tâchais d'ailleurs d'y rester, et donc je ne fais partie d'aucun parti politique.

Mais je suis bien obligé, étant Premier ministre, de me préoccuper des groupes ou des partis qui composent la majorité qui me soutient à l'Assemblée Nationale. Or l'UNR représente à peu près la 4/5^e de la majorité. Il serait invraisemblable qu'étant Premier ministre et ayant une majorité dont les 4/5^e sont députés de l'UNR, il n'y eût pas entre l'UNR et moi des rapports étroits, des rapports confiants, et que l'UNR ne suivît pas dans une certaine mesure la politique que j'essaie de définir puisque par définition elle a accepté de la suivre et de la soutenir. Voilà pour cette histoire de patron, si j'ose ainsi m'exprimer.

Ensuite, vous me dites qu'il y a les gaullistes inconditionnels et les gaullistes réfléchis. Eh bien, figurez-vous que je n'imagine pas également en politique qu'on puisse choisir son camp sans aucune réflexion. Mais il s'agit de savoir ce qu'on appelle réflexion. Si réflexion, ça veut dire

réserve, ça veut dire méfiance, alors je ne suis pas un gaulliste réfléchi. Mais si cela veut que l'on est gaulliste parce que ayant réfléchi au problème politique, on approuve fondamentalement les données, la ligne définie par le général de Gaulle, alors je suis un gaulliste tout ce qu'il y a de réfléchi.

Marcel Gabilly - *J'aimerais que vous me parliez aussi de la querelle des candidatures. Vous dites, je résume, bien sûr, candidature unique pour la majorité dès le premier tour. M. Valéry Giscard d'Estaing dit : c'est raisonnable, mais ce qui est déraisonnable, c'est d'inscrire automatiquement tous les députés sortants sur la liste. Quelle est votre opinion, que vous en semble ?*

Georges Pompidou - Écoutez, sur ce point, j'ai précisé ma pensée à différentes reprises, toujours de la même manière et notamment lors de la première réunion du Comité d'action pour la V^e République. J'ai toujours dit qu'en face des divisions extrêmes que nous constatons dans les oppositions il était important que la majorité se présentât unie aux élections. Je crois que ce qui a fait le malheur de notre politique dans le passé, c'est la division des partis et que l'unité, l'unité pour l'élection, l'unité pour le gouvernement et pour l'action est un élément fondamentalement nécessaire. Bien, je crois donc qu'il faut qu'il y ait qu'un seul candidat, patronné par la V^e République dans chaque circonscription, lors des prochaines élections. Je puis vous dire qu'il n'y en aura qu'un seul.

Mais je n'ai jamais prétendu que les sortants devaient être automatiquement reconduits. Je ne dis pas cela, je constate simplement que les sortants, les sortants de tous les partis d'ailleurs, aussi bien de l'UNR que des Républicains indépendants, ou d'autres formations, les sortants ont une sorte de priorité dans la mesure où ils ont soutenu le gouvernement au cours de la législature précédente. Ils n'ont pas de droits acquis.

Marcel Gabilly - *Vous faites un distinguo très intéressant. Je suis persuadé alors que l'accord est possible.*

Georges Pompidou - Permettez-moi d'ajouter aussi que si je ne reconnais pas un droit acquis aux sortants quels qu'ils soient, et de quelque formation qu'il se réclament, je ne reconnais pas non plus un droit acquis à ceux qu'ils ont battus en 1962 comme quelquefois on le laisserait entendre. Quant à savoir si un accord est possible, j'en suis convaincu, il y a beaucoup de circonscriptions où nous avons à faire à un sortant qui est de l'opposition

[texte manquant ?]

nous ferons un accord et un accord sur le meilleur candidat possible. Puis il y a celle où c'est un sortant de la majorité, là mon Dieu, dans la grande majorité des cas, c'est le sortant qui se représentera. Dans d'autres, nous discuterons. Je suis convaincu que nous arriverons à un accord qui n'est pas toujours facile, mais est-ce qu'en matière de candidature les accords ont jamais été faciles.

Marcel Gabilly - D'ailleurs, voyez-vous, à mes yeux il est quelque chose de plus important : c'est ce que j'appellerai le dossier du Centre démocrate. Son nom l'indique, le centre est au centre et nous l'avons regardé d'un côté puis de l'autre, c'est-à-dire du vôtre, en définitive. Je me reporte à une déclaration du général de Gaulle récemment, c'était lors de sa première conférence de presse au lendemain de l'élection présidentielle, il a dit - je cite - « le Parlement doit comporter une majorité fidèle à celle qui s'est réunie dans la nation à l'appel et autour du Président ». Manifestement, il parlait là du scrutin du 19 décembre, celui où vous avez récupéré quelques deux millions de voix venues de chez M. Lecanuet. Ces voix-là il s'agit pour vous de les conserver. Le 19 décembre une route s'est ouverte à vous, s'est ouverte par le président de la République.

Seulement il se trouve que, comme disent les Ponts et Chaussées souvent, il y avait des remblais pour stabiliser et on ajoute quelque fois « section dangereuse ». C'est ce remblai-là des deux millions de voix venues de chez M. Lecanuet qu'il vous faut garder, alors il s'agit pour vous de les investir à long terme comme disent les gens de la Finance, si vous permettez : les investir où ? Dans les actions de l'UNR, dans les actions des Républicains indépendants à moins qu'elles ne soient reprises par M. Lecanuet. À Poitiers, je vous avait dit que le premier objectif de la majorité était de maintenir les institutions, M. Lecanuet a confirmé aussitôt avec un certain empressement, d'ailleurs je crois qu'il n'était pas du tout question de mettre en cause les institutions. Et puis il s'est trouvé qu'il y a eu une élection sénatoriale dans l'Aisne et ce sont les UNR qui ont facilité l'élection du candidat centre-démocrate. Est-ce que c'est l'amorce de quelque chose de plus substantiel pour les prochaines élections législatives ? Voilà ce qui m'intéresse.

Georges Pompidou - Écoutez, nous allons si vous le permettez, écarter tout de suite cette affaire d'élection sénatoriale de l'Aisne, il s'agissait d'une élection sénatoriale, au second degré, c'est quelque chose de tout à fait particulier j'ajoute d'ailleurs que le même jour vous aviez une élection municipale cantonale, à Rouen, précisément, que connaît bien M. Lecanuet et que dans cette élection, il y avait d'un côté le candidat UNR et de l'autre le candidat du Centre démocrate soutenu par ce qu'on appelle la Fédération de la Gauche. C'est d'ailleurs l'UNR qui a été élu. Mais enfin, ne cherchons pas dans ces élections tout à fait particulières la valeur d'un précédent.

Prenons le problème du Centre démocrate. Et là M. Gabilly, je m'en excuse, je vais vous faire de la peine, mais je considère que dans la situation politique actuelle, la position prise par le Centre démocrate est la plus dangereuse de toutes. Pourquoi donc ? Parce que le Centre démocrate et j'ajoute que dans le Centre démocrate, il y a des personnalités de valeur et certaines même avec lesquelles j'entretiens des rapports d'amitié, le problème n'est pas le problème des personnes. Le Centre démocrate prend la position suivante : d'un côté il y a la masse politique constituée par les communistes et par leurs alliés, socialistes et une partie des radicaux, et de l'autre il y a la majorité sortante. Et le Centre démocrate, qui représente au maximum 10 à 12% des électeurs, se dit que s'il arrivait à faire que cette majorité ne fût plus la majorité et qu'il y ait deux masses également minoritaires représentant chacune quelque 40, 45% de la future Assemblée, lui avec ses 10% par exemple pourrait faire la balance. Il serait le maître du jeu, suivant qu'il s'orienterait d'un côté ou de l'autre, il dicterait ses volontés et la politique. Et bien, ceci à mon avis, c'est ce qu'il y a de plus dangereux. Et pourquoi ? D'abord parce que c'est absolument contraire à une bonne démocratie, que la politique soit dictée par un groupement nettement minoritaire, et ensuite et surtout parce que cette conception du

groupe charnière, qui suivant qu'il s'oriente à gauche ou à droite, modifie les majorités, transforme les majorités, et par conséquent les politiques, cette conception c'est celle qui entraîne les crises ministérielles incessantes. Nous avons connu cela à la fin de la III^e République et pendant toute la IV^e République c'est même ce qui a perdu la IV^e République, c'est ces groupes charnières qui, au début, étaient mettons à gauche et on avait une majorité soi-disant de gauche, et tout à coup on s'apercevait que cette majorité elle n'était plus ni chèvre ni chou, et puis on finissait dans une majorité de droite, uniquement parce que 20 ou 30 députés avaient en cours de route orienté leurs positions en fonction de l'intérêt de leur groupe. Et bien cela c'est la négation même de la démocratie parlementaire.

Marcel Gabilly - *Je vous arrête M. le Premier ministre, vous ne me faites pas de peine du tout, parce que quand je parle Centre démocrate, je pense moi, aux 2 millions de voix et je vois bien que vous, vous pensez à tel ou tel animateur du Centre démocrate. Ce n'est pas du tout la même chose. À ce moment-là, j'allais dire, vous voyez rouge, ce serait excessif comme image, n'est-ce pas. Mais vous partez dans une charge contre les oppositions. Vous voyez les choses sous un autre plan. Nous allons en parler tout à l'heure de l'opposition si vous voulez bien.*

George Pompidou - Quant aux électeurs, si vous voulez que je vous parle des électeurs, croyez bien que je suis convaincu pour ma part que ces électeurs qui, au deuxième tour, se sont ralliés au général de Gaulle, sont aussi des électeurs qui au deuxième tour se rallieront aux candidats qui soutiennent la politique du général de Gaulle. J'en suis convaincu.

DEUXIÈME PARTIE

Marcel Gabilly - *Il reste un autre contour imprécis, M. le Premier ministre, à votre majorité, je veux parler des marginaux, ceux que l'on appelle les marginaux, ce sont j'allais dire ces obscurs, ces sans-grade, mais non ils ne le sont pas. Il ont très souvent de la valeur, mais ils n'ont pas d'organisation, ils n'ont pas de porte-paroles, bref ce ne sont que des hommes sans parti. Qu'allez-vous en faire ? Ils vont ont été fidèles pendant toutes ces années de la législature ; ils ont été de votre côté pendant les grands moments, quelle place leur réservez-vous ?*

Georges Pompidou - Je pourrais vous dire : à qui pensez-vous ?

Marcel Gabilly - *Vous le savez bien, faut-il mettre des noms ?*

Georges Pompidou - Enfin, n'en mettons pas. Je vous dirai ceci. Les limites de la majorité cela n'est pas le Premier ministre qui peut les fixer. La majorité elle se définit d'elle-même.

Marcel Gabilly - *Oui, mais c'est à vous de faire les ouvertures.*

Georges Pompidou – Elle se définit d'elle-même. Les ouvertures cela consiste à dire : « Voilà ma politique ». Et je cherche à faire une politique qui soit le plus conforme possible à l'intérêt général et par conséquent qui réponde, je l'espère, aux aspirations du plus grand nombre de gens possible. Et puis je vois bien qui est-ce qui vote pour moi et qui vote contre moi, qui est-ce qui me soutient et qui est-ce qui ne me soutient pas.

Si vous appelez marginaux ceux qui, au cours de cette législature, sans appartenir à l'UNR, sans appartenir aux Républicains indépendants, ont presque toujours soutenu le gouvernement, en tout cas lui ont apporté leurs voix dans toutes les occasions essentielles, mais ceux-là à mes yeux ils font partie de la majorité et je suis prêt à favoriser leur investiture par le Comité d'Action pour la V^e République aussi bien que celle de tel ou tel sortant UNR ou Républicain indépendant.

Marcel Gabilly – *Donc acte...*

Georges Pompidou – Et si vous parlez de ceux qui dans les occasions graves, par exemple le grand débat sur la politique extérieure et l'OTAN que nous avons eu à l'Assemblée tout récemment, ont manifesté leur opposition fondamentale à la politique extérieure du général de Gaulle et du gouvernement, alors ceux-là, même s'ils votent avec nous l'assurance sociale pour les commerçants et les artisans et les professions libérales, ceux-là pour moi ce ne sont pas des marginaux, ils sont contre l'élément fondamental de notre politique et par conséquent je ne peux pas leur donner cette investiture et je suis même obligé de les combattre.

Marcel Gabilly – *Alors, nous concluons sur ce point : à bons entendeurs, salut !*

Georges Pompidou – Si vous le voulez...

Marcel Gabilly – *Il y a un autre aspect qui nous intéresse : c'est l'intensité de la campagne électorale. Tous vos ministres vont y être engagés, il semble à peu près certain, et si j'ai bien compris ce que vous avez dit hier à Saint-Flour, probablement y serez-vous vous-même. Maintenant, si, entre nous, puisque nous sommes seul à seul, vous voulez me confirmer...*

Georges Pompidou – C'est une façon de parler...

Marcel Gabilly – *... Votre élection..... Pas encore ?... Alors cela présage-t-il un assouplissement entre le législatif et l'exécutif ? Il est incontestable que ces rapports n'ont pas toujours été satisfaisants, c'est le moins qu'on puisse dire. Lorsque vous-même vous êtes venu devant l'Assemblée pour la première fois en 1962, dans votre déclaration d'investiture vous avez souhaité qu'une collaboration étroite s'institue avec l'Assemblée et puis les choses ont tourné assez mal, j'allais dire c'était une saison de raisins verts, et vous en avez gardé les dents agacées en parlant des oppositions. L'autre jour à Poitiers, vous avez dit, vous avez évoqué surtout le droit de contrôle des assemblées, or, ce droit de contrôle vous l'avez toujours interprété de la*

façon la plus restrictive ; ne pensez-vous pas qu'il y aurait lieu d'élargir ce droit de contrôle surtout si vous voulez faire admettre par les oppositions le rôle moteur du chef de l'État, c'est une expression que vous avez employée, que faites-vous pour cela ?

Georges Pompidou - Alors, écoutez, vous m'avez parlé de l'intensité de la campagne électorale, je souhaite, quant à moi, que cette campagne électorale qui n'est pas ouverte ne s'ouvre pas trop tôt et qu'elle soit aussi raisonnable, aussi modérée que possible. Vous m'avez parlé de la candidature possible de tous les ministres, je ne crois pas que tous les ministres se présentent, je crois néanmoins que beaucoup se présenteront et mon Dieu c'est tout à fait normal, imagine-t-on un régime dans lequel, à moins que ce soit le système américain où il y a une coupure complète entre l'exécutif et le législatif, on peut difficilement imaginer qu'il n'y ait pas un bon nombre de ministres qui soient choisis parmi les députés. Il est donc normal qu'il y ait beaucoup de ministres qui se présentent aux élections.

Marcel Gabilly - *Mais qui ne peuvent plus être députés par la suite ! On s'en sert surtout comme locomotives, selon une expression qui a cours maintenant.*

Georges Pompidou - Eh bien ! Locomotives si vous voulez ; vous ne voulez tout de même pas que l'opposition dans une compétition électorale ait toutes ces locomotives en tête de son train et puis que la majorité soit obligée de pousser à bras les wagons, c'est pourquoi il faut bien que nous ayons nous aussi nos locomotives.

En tout cas, pour laisser la SNCF tranquille, parlons des rapports entre l'exécutif et le législatif. Vous me dites contrôle trop strict, trop restreint, trop étroit, mauvais rapports. Eh bien, je vous le dis franchement, ce n'est pas mon impression, je prendrai comme exemple la session qui vient de se terminer. Quel est le rôle de l'Assemblée nationale ? Contrôler la politique, voter les lois. Contrôler la politique, c'est avant tout, bien sûr, le rôle de l'opposition. C'est à elle à attaquer la politique du gouvernement. Le gouvernement s'y est prêté. Il a fait une déclaration de politique générale, il y a eu un débat, l'opposition a d'ailleurs déposé une motion de censure - nouveau débat - et puis à l'occasion des questions orales, on a vu des affaires, comme l'affaire Ben Barka, comme le problème de l'emploi, comme l'affaire du film *La Religieuse*, [qui] ont donné lieu à des débats politiques.

Ce qui m'a frappé dans ces différents débats, c'est que si le contrôle du gouvernement par le Parlement, et en particulier par l'opposition, est insuffisant, c'est la faute de l'opposition. Car, dans la plupart, de ces débats, les leaders de l'opposition ne se sont pas produits. Ils ne sont pas montés à la tribune. Ils n'ont même pas quelquefois assisté aux discussions. Et dans le débat sur l'OTAN même qui fut de loin le plus important, s'il est vrai que plusieurs des leaders de l'opposition sont intervenus, ils ont fait des interventions assez floues, qui n'étaient pas percutantes et ils ont laissé finalement à M. Pleven qui fait partie des marginaux dont vous parliez tout à l'heure, le soin de faire la critique fondamentale et sérieuse de la politique extérieure. C'est d'ailleurs à lui que j'ai répondu.

Marcel Gabilly - *Je vous ai laissé parler, M. le Premier ministre, parce que je voulais voir si vous me parleriez également du débat sur l'amnistie.*

Georges Pompidou - Je pourrais dire d'ailleurs la même chose à propos du débat sur l'amnistie.

Marcel Gabilly - Là, les chefs de l'opposition ne sont pas tous intervenus mais il y a eu aussi des chefs de l'UNR et des membres importants de l'UNR et ils n'étaient pas tous très satisfaits. Ils ont eu nettement l'impression et tout le monde a eu l'impression que vous teniez la bride serrée... Comme disent les cavaliers.

Georges Pompidou - Nous en venons au deuxième aspect des rapports entre le gouvernement et le Parlement : c'est le vote des lois. Car dans l'affaire de l'amnistie : c'était le vote d'une loi. Alors dans [le] vote des lois, c'est véritablement le problème, non plus entre le gouvernement et l'opposition, mais entre le gouvernement et la majorité. Car c'est la majorité qui vote les lois. Et il s'agit pour le gouvernement d'obtenir qu'elle vote les projets de loi qu'il lui soumet.

Marcel Gabilly - L'amnistie a été votée par combien de voix ?

Georges Pompidou - Oh ! Par 200 et quelques voix contre 0 d'ailleurs.

Marcel Gabilly - Pas tous UNR, loin de là !

Georges Pompidou - Mais pourquoi voulez-vous que l'UNR ne soit composée que d'inconditionnels comme vous le disiez tout à l'heure ?

Marcel Gabilly - Ce n'est pas moi qui l'ai pris à mon compte, vous le savez parfaitement.

Georges Pompidou - Je dis donc à propos de tous les projets de lois que nous avons fait voter et Dieu sait s'il y en a eu d'importants, il y a eu de la part de la majorité, de la part des parlementaires un rôle extrêmement actif, extrêmement efficace d'ailleurs, car dans la plupart de ces textes, le gouvernement a été amené à accepter des modifications et des modifications parfois importantes y compris d'ailleurs dans la loi sur l'amnistie où nous avons accepté une modification qui avait son poids.

Par conséquent, je trouve que la session a montré des rapports excellents entre l'Assemblée et le gouvernement en ce qui concerne les rapports avec la majorité et que si on peut lui faire un reproche, c'est peut-être une certaine défaillance des oppositions, défaillance dont je ne me réjouis pas du tout. Vous savez, j'avais préparé au moins deux ou trois discours que je croyais que je serais obligé de faire au cours de cette session et que je n'ai pas faits parce que je n'avais personne en face de moi.

Marcel Gabilly - Il y a un autre point de fond que je voudrais également vous voir traiter : vous donnez l'impression souvent de vous en remettre aux vues propres du chef de l'État et même aux moyens d'action qu'il décide. C'est un reproche qui vous est fait très souvent et que nous entendons de la part de la part de lecteurs dans le courrier que nous recevons. Est-ce qu'il ne vous est pas possible de donner un programme plus précis que celui que vous avez fait jusqu'à maintenant ? Vous vous en tenez à de grands principes beaucoup plus qu'à des objectifs définis ?

Georges Pompidou - D'abord, vous me permettez de penser que si le général de Gaulle m'a désigné comme Premier ministre c'est parce qu'il pense que sur la plupart des problèmes, je suis en communion d'idées avec lui et donc, je ne m'en remets pas aux décisions du chef de l'État. Il se trouve que dans leur ensemble je suis du même avis que le général de Gaulle. Mais quant à ce qu'il y ait des divergences qu'il pourrait y avoir entre lui et moi, aux discussions que nous pourrions avoir, eh bien, cela se produit quelquefois, mais je ne considère pas que cela doive être porté sur place publique. L'important, au contraire, c'est l'unité d'action entre le chef de l'État et le gouvernement. Il est bien évident que lorsqu'il y a arbitrage, il appartient au chef de l'État.

Marcel Gabilly - Vous parlez de la place publique. Mais lorsqu'il y a élections, tout est place publique.

Georges Pompidou - C'est le programme. Il est bien évident qu'au moment des élections, les électeurs se trouveront en présence d'un programme des candidats de la majorité.

Marcel Gabilly - Souhaitons-le !

Georges Pompidou - Ah, mais... votre souhait sera exaucé.

Marcel Gabilly - J'ai noté également trois questions qui pourraient appeler des réponses très brèves. Je vais me permettre de vous les lire. La première : sur la loi électorale. Avez-vous écarté toute idée d'appliquer le système présidentiel qui consiste à ne conserver que deux candidats face à face au second tour ?

Georges Pompidou - Écoutez, je ne l'ai pas encore écarté, c'est une question qui se posera à la rentrée.

Marcel Gabilly - Modifiez-vous la loi électorale ? D'une façon quelconque ?

Georges Pompidou - Je ne sais pas. Je trouve que c'est un problème qui se posera à la rentrée. Le gouvernement en délibérera. Je ne peux pas vous dire à l'avance ce qu'il décidera. De toute manière s'il y a des modifications, elles ne seront pas fondamentales.

Marcel Gabilly - *Deuxième question : êtes-vous disposé à contraindre un sénateur à donner sa démission s'il veut solliciter un siège de député ? Ce qui a mes yeux serait une opération contestable, à moins que vous n'interdisiez aussi aux ministres de jouer « les locomotives ».*

Georges Pompidou - Alors là, vous faites allusion à la proposition de loi déposée par M. Rey, Président du groupe UNR et c'est une proposition de loi sur laquelle le gouvernement n'a absolument pas pris position. Donc, sur le fond, je n'ai pas encore pris ma position.

Marcel Gabilly - *Vous n'avez pas de vues personnelles sur ce sujet ?*

Georges Pompidou - Je tiens à vous dire, en tout cas, que je récusé la comparaison avec les ministres, car, lorsqu'il s'agit de se présenter tout le monde a le droit d'être candidat, bien entendu. Politiquement, comment pouvez-vous imaginer - c'est l'histoire des locomotives dont nous parlions tout à l'heure - comment pouvez-vous imaginer que la majorité se présenterait sans qu'aucun de ses leaders [n']allât devant ses électeurs ou qu'alors le gouvernement fût complètement abandonné ?

Marcel Gabilly - *Comment, il n'y a aucun leader de l'UNR en dehors des ministres ? M. le Premier ministre, que dites-vous là ?*

Georges Pompidou - ... Il y en a probablement... Mais je ne prétends pas cela. Je dis simplement que je suppose que les ministres sont tout de même pris parmi des personnalités les plus valables - pour employer un adjectif à la mode - dans un mouvement politique et qu'il serait ridicule de priver ce mouvement politique de ses leaders ou d'un bon nombre de ses leaders pour une campagne électorale. Mais j'ajoute que moralement il n'y a absolument aucun rapport entre l'hypothèse du sénateur et l'hypothèse du ministre. Le sénateur qui se présente, s'il est battu, vous voulez qu'il retrouve tranquillement son fauteuil du Sénat.

Marcel Gabilly - ... Le Premier ministre retrouvera tranquillement son poste, puisqu'il n'a d'ailleurs pas l'intention d'exercer son mandat de député.

Georges Pompidou - ... Le sénateur retrouve tranquillement son fauteuil du Sénat et il conteste simplement que ses électeurs ne voulaient pas de lui. Qu'importe ! Le voilà sénateur. Le ministre, M. Gabilly, qui se présente, est-ce que vous imaginez qu'il ne prend pas de risque, lui, un risque complet ? Je ne tiens pas du tout à ce qu'il démissionne avant, mais ce que je puis bien vous garantir c'est que s'il est battu, il ne se retrouvera pas ministre. Et si moi, par exemple,

puisque vous avez évoqué mon cas tout à l'heure, je me présente aux élections, est-ce que vous croyez que j'y ai avantage ? Je n'y ai qu'un risque ! Car vous imaginez-vous si je suis battu que je serais de nouveau Premier ministre ? Par conséquent, le ministre engage son poste de ministre en se présentant aux élections, tandis que le sénateur, ce que nous lui reprochons, du moins ce que lui reproche M. Rey, c'est de ne pas s'engager. Ceci étant dit, je précise que nous n'avons pas encore délibéré sur le fond même de cette proposition.

Marcel Gabilly - *Nous pourrions dire aussi qu'il n'est pas certain du tout que le sénateur retrouve son siège de sénateur pour longtemps.*

Georges Pompidou - Oh, vous savez ! Cela peut être pour 6 ans, 7 ans, 8 ans.

Marcel Gabilly - *Ou quelques mois, s'il y a une réforme du Sénat ?*

Georges Pompidou - Cela, c'est autre chose. Nous en reparlerons après les élections, voulez-vous ?

Marcel Gabilly - *Alors l'ultime question, et là, vous pouvez répondre par oui ou par non : croyez-vous qu'il soit encore possible de brusquer les élections si tant est que vous ayez jamais eu ce désir ?*

Georges Pompidou - Je ne crois pas souhaitable de faire des élections anticipées. Et je ne pense pas, à moins de circonstances exceptionnelles que les élections aient lieu à une autre date que la date normale. Mais là, encore, c'est quelque chose dont nous pourrions reparler à l'automne en fonction des circonstances et des événements qui se seront produits d'ici là.

Marcel Gabilly - Bien volontiers, M. le Premier ministre.

Voyage à Londres (6-8 juillet 1966)

Mots-clés : Alliance atlantique - Australie - Céréales - Concorde - Construction européenne - Coopération économique et industrielle - Entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun - États-Unis - Guerre froide - Royaume-Uni - Tunnel sous la Manche - URSS - Vietnam

Georges Pompidou et Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, se rendent à Londres pour un voyage de deux jours. Ils rencontrent le Premier ministre Harold Wilson et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Michael Stewart. Georges Pompidou est également reçu par la reine Élisabeth le 7 juillet. La première allocution est lue lors de l'arrivée à l'aéroport de Londres, tandis que la conférence de presse est organisée le vendredi 8 juillet, juste avant le déjeuner à l'ambassade de France et le retour à Paris.

Arrivée à l'aéroport de Londres (6 juillet 1966)

C'est avec un très grand plaisir que, répondant à l'aimable invitation du Premier ministre de Grande-Bretagne, je viens aujourd'hui lui rendre la visite qu'il nous a faite à Paris au mois d'avril 1965 et renouer ainsi le dialogue qui s'était alors heureusement instauré entre nous.

Les contacts sont certes fréquents entre nos deux gouvernements et les nombreuses instances internationales auxquelles appartiennent la France et la Grande-Bretagne sont l'occasion pour nos ministres des Affaires étrangères comme pour ceux qui assument la responsabilité de départements techniques de se rencontrer et de se concerter. Mais il est utile et même nécessaire que les gouvernements, et notamment les Premiers ministres, se retrouvent périodiquement pour examiner ensemble les grands problèmes qui sont leur préoccupation commune et procéder à des échanges de vues larges et francs.

Ces entretiens sont encore plus indispensables lorsqu'ils ont lieu entre les Premiers ministres de deux pays amis et alliés, auxquels la géographie comme l'histoire conseillent d'agir en étroite coopération. La place de l'Europe dans le monde, son équilibre interne, le maintien de la paix et la défense de la liberté ont dépendu et dépendent encore pour une large part des relations entre la France et la Grande-Bretagne, de leur volonté d'harmoniser leurs politiques et de coordonner leur action. Il arrive certes que nous différions sur le choix des moyens mais ces divergences ne devraient pas dissimuler l'accord fondamental de nos deux peuples sur le but à atteindre : instauration d'une paix durable et juste par le rapprochement de tous les peuples, par le respect de la personnalité et des droits de chaque nation.

Le ministre des Affaires étrangères et moi-même nous félicitons de l'occasion qui nous est offerte de nous entretenir avec le Premier ministre et les membres de son gouvernement de tous les problèmes qui se posent à nous. Je suis persuadé qu'en procédant à ces échanges de vues en toute liberté, comme il se doit entre amis de longue date, nous apporterons notre contribution à une meilleure entente entre tous les peuples et tout d'abord à la coopération bilatérale franco-britannique à laquelle la visite à Paris de M. Wilson a heureusement donné une impulsion nouvelle.

Conférence de presse (8 juillet 1966)

Déclaration liminaire - La visite que M. Couve de Murville et moi-même effectuons à Londres sur l'invitation du Premier ministre britannique est pour moi un grand sujet de satisfaction. Je crois indispensable que les dirigeants de nos deux pays se rencontrent à intervalles réguliers pour passer en revue les principaux problèmes internationaux, dans le climat de franchise et de cordialité qui est naturel entre les chefs de gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France, toutes deux nourries aux sources d'une civilisation commune, animées d'un même idéal de justice et de liberté et dont l'alliance entre les deux guerres mondiales du XX^e siècle a marqué notre histoire d'une empreinte ineffaçable.

Ces échanges de vues sont d'autant plus utiles que nous ne sommes pas toujours d'accord et que sur un certain nombre de questions importantes nos deux gouvernements ont adopté des lignes d'approche assez différentes. Nos divergences ne portent d'ailleurs pas sur les objectifs fondamentaux, mais bien plutôt sur les moyens propres à les atteindre. C'est de tout cela que nous nous sommes entretenus très complètement, très librement et très amicalement avec M. Wilson et ses ministres. Nous avons abordé de nombreux sujets dont fait état le communiqué qui va être publié cet après-midi à Londres et à Paris.

Devant vous, qui avez bien voulu venir ce matin si nombreux à cette conférence de presse, je veux me limiter à évoquer quelques-unes des questions qui ont occupé une place importante dans nos entretiens et qui ont suscité dans les dernières semaines des discussions parfois passionnées.

La première question est celle de l'Alliance atlantique. La décision du gouvernement français du 7 mars dernier de se retirer de l'OTAN a provoqué dans divers pays, et notamment en Grande-Bretagne, des réactions qui nous paraissent, à nous Français, résulter pour une bonne part d'un malentendu. La position de la France a été énoncée clairement : nous restons dans l'Alliance atlantique, dont nous déclarons par avance accepter le renouvellement en 1969. En revanche, nous voyons de graves inconvénients au maintien pour ce qui nous concerne de l'intégration telle qu'elle a été mise sur pied à partir de 1950. L'évolution de la situation générale en Europe et la régression de la menace qui a si longtemps pesé sur les pays occidentaux nous conduisent à penser qu'un système conçu très légitimement en fonction de la guerre froide ne correspond plus à la nature des choses.

Nous avons examiné la question avec les membres du gouvernement britannique et exposé nos points de vues respectifs. Je ne crois que les divergences de nos positions sur le principe de l'intégration, menacent une alliance à laquelle nous sommes également attachés. Je suis persuadé, et nos entretiens de ces deux derniers jours n'ont fait que renforcer ma conviction, qu'il est parfaitement possible de régler dans des négociations amicales les problèmes de caractère technique que pose la décision de la France.

J'ai fait allusion aux changements profonds qui caractérisent la situation actuelle de l'Europe par rapport à une période récente. Ceci m'amène à évoquer le grand problème qui se pose à nous tous Européens, celui de la normalisation des rapports entre l'Est et l'Ouest. Nous nous rendons compte que la paix ne sera pas durablement assurée tant que subsistera la division de l'Europe. L'Alliance atlantique n'est pas en cause, je l'ai dit, mais à nos yeux ce n'est

pas par la politique des blocs militaires que l'on parviendra à des solutions acceptables. Nous sommes d'avis que ce qu'il faut rechercher d'abord, c'est la détente, qui permettra d'aborder le problème européen dans un esprit nouveau. Je ne prétends naturellement pas que l'on puisse y parvenir d'un jour à l'autre, mais l'essentiel est de commencer.

Je crois que sur le but à atteindre, la détente, nous sommes d'accord avec le gouvernement britannique. N'est-ce pas pour rechercher les conditions de cette détente que M. Wilson s'est lui-même rendu à Moscou et va s'y rendre à nouveau, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter ? Le récent voyage effectué en URSS par le président de la République française a mis en relief la volonté d'y parvenir qui nous anime, nous autres Français.

Nous avons bien entendu parlé avec le Premier ministre et les membres de son gouvernement des problèmes propres à l'Europe occidentale et en particulier de celui que posent les rapports entre la Grande-Bretagne et la Communauté économique européenne. Rien ne pouvait être plus utile que cet examen quelques semaines seulement après l'adoption définitive à Bruxelles des principes de base du règlement agricole financier commun. Car si la charte de la CEE est inscrite dans le traité de Rome, les décisions prises par les Six depuis la signature du traité ont apporté des compléments et engagé un processus dont on ne saurait sous-estimer l'importance.

Pour définir la position de la France vis-à-vis de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne, on a souvent employé le mot « veto ». Rien n'est moins exact je crois que cette expression. Nous nous félicitons au contraire, et divers membres du gouvernement français ont eu l'occasion de le dire dans les derniers mois, de constater que du côté britannique les possibilités de participer à une entreprise d'un caractère entièrement nouveau comme l'est le Marché commun paraissent plus proches qu'il y a quelques années. Dès lors que le gouvernement britannique estimera possible et opportun de participer à cette grande œuvre économique européenne, et d'en assurer les contraintes et les responsabilités, la France, pour sa part, ne pourra que s'en féliciter et s'emploiera à rechercher avec ses partenaires les transitions indispensables.

Si l'Europe a tenu une très large place dans nos entretiens, nous n'en avons pas moins examiné un certain nombre d'autres problèmes internationaux... (Le Premier ministre répond alors aux questions des journalistes.)

Question - *M. le Premier ministre, à quel moment, M. Wilson vous a-t-il informé de son voyage à Moscou ?*

Georges Pompidou - M. Wilson m'en a informé mercredi soir.

Question - *Par son attitude la France donne, M. le Premier ministre, l'impression de ne pas vouloir que la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun.*

Georges Pompidou - Ce n'est pas une question, c'est une réponse.

Question - *Le Premier ministre estime que la Grande-Bretagne devrait prendre des mesures économiques, financières et plus spécialement monétaires avant d'entrer dans le Marché commun. Lesquelles ?*

Réponse - J'ai vu en effet dans la presse ce matin que l'on a fait allusion aux mesures économiques et financières que j'aurais estimé devoir être prises par la Grande-Bretagne avant son entrée dans le Marché commun. En réalité, j'ai exposé à M. Wilson et à ses collègues ce qu'a été pour la France la construction progressive du Marché commun depuis maintenant huit ans. J'ai souligné au cours de cet exposé que le Marché commun n'était pas une partie de plaisir. Il ne s'agissait pas pour les Six de monter dans un taxi pour se rendre au théâtre et un septième faisant observer qu'il reste de la place dans le taxi. Il s'agit d'une œuvre sérieuse, qui nous a demandé pour sa mise en place progressive des efforts, des sacrifices et qui nous ménage encore bien des surprises qui ne seront pas toujours agréables.

Le fait est que la France en 1958 n'était pas dans une situation économique et financière qui lui permît d'appliquer réellement le Marché commun dont elle venait de signer le Traité. J'ai rappelé ce que nous avons fait en 1958, ce que nous avons fait en 1963 à nouveau et les sacrifices que cela a imposé, au niveau de vie des Français, les obligations que le gouvernement a dû assumer pour mettre notre économie en mesure de résister convenablement à la concurrence de nos partenaires, en particulier à la concurrence de l'industrie allemande. J'ai évoqué également l'importance pour nous des problèmes agricoles, le fait que dans le Traité de Rome, le problème agricole n'ait été traité que superficiellement, les difficultés considérables, les crises mêmes qu'il a fallu dominer pour aboutir à une réglementation compliquée, réglementation qui est loin de nous satisfaire nous autres Français, en particulier à cause du niveau élevé des prix mais réglementation que nous avons acceptée comme nos partenaires grâce à des concessions réciproques.

Il y a donc là toute une construction qui a été extrêmement laborieuse. Nous n'avons absolument pas le désir d'empêcher la Grande-Bretagne d'entrer dans le Marché commun, nous sommes au contraire tout disposés à l'y voir entrer et j'ajoute que ce serait pour l'Europe et probablement pour la France, à bien des égards, un avantage. Mais il va de soi, que cela suppose auparavant que la Grande-Bretagne ait pris, elle, les décisions nécessaires pour être en mesure, au point de vue financier et économique, d'accepter les règles du Marché commun et qu'elle ait également pris ses décisions vis-à-vis d'elle-même en ce qui concerne la réglementation agricole. Qu'il y ait des transitions nécessaires, je n'en disconviens pas, mais la construction a donné trop de mal à bâtir pour que l'on puisse repartir à zéro.

Question - *M. le Premier ministre, avez-vous discuté avec M. Wilson des possibilités de règlement de la question du Vietnam ?*

Georges Pompidou - Je crois que l'on a beaucoup parlé à Londres hier du Vietnam mais dans nos conversations avec M. Wilson, nous n'avons fait jusqu'ici qu'aborder cette question. Il a été convenu que nous en parlerions aujourd'hui, au déjeuner que M. Wilson a bien voulu accepter à l'Ambassade de France. Sur la position de la France, elle est trop connue pour que j'y revienne. Vous savez que nous sommes convaincus que l'on ne pourra trouver de voie pour la paix au Vietnam que sur la base des accords de 1954. Nous ne croyons pas malheureusement

que le climat actuel et l'évolution de la situation militaire actuelle soient tels que la convocation d'une conférence puisse être utilement envisagée dans le moment présent.

Question - *Pouvez-vous, M. le Premier ministre, nous parler des discussions relatives à la coopération technique entre la France et la Grande-Bretagne ?*

Georges Pompidou - Nous avons très longuement évoqué les problèmes de coopération technique entre la France et la Grande-Bretagne et je dois dire que nous avons constaté que dans bien des domaines, cette coopération était fructueuse et que dans d'autres elle avait intérêt à s'accroître. Parmi les questions évoquées, ont figuré bien entendu, des projets aéronautiques, vous avez cité le « Concorde » ou « l'Aérobus ». On pourrait citer le « Jaguar » et d'autres. A également figuré en très bonne place le tunnel sous la Manche, pourquoi ? Parce que les experts à ce sujet sont à peu près au terme de leurs travaux ; leur rapport est pratiquement terminé, et par conséquent, des décisions gouvernementales doivent intervenir, ou tout au moins l'examen des conclusions des experts. Le communiqué vous parlera de ces questions.

Je puis vous dire que s'est dégagée la volonté de progresser normalement à la fois dans le projet « Concorde » qui est un projet en cours de réalisation, et pour le tunnel sous la Manche, où il s'agit d'étudier comment nous pourrions le réaliser. L'intérêt que nous portons à ces différents projets est différent. Je prends un exemple. S'agissant du « Concorde » nous considérons qu'il faut avant tout essayer de maintenir une industrie européenne aéronautique et de faire que la coopération franco-britannique nous permette de développer nos technologies et de rester capables de rivaliser avec les technologies étrangères les plus avancées en particulier américaines. En ce qui concerne le tunnel sous la Manche, il s'agit d'une grande œuvre assurément, mais il s'agit avant tout, d'obtenir que les résultats soient économiquement satisfaisants et plus encore, j'en suis convaincu qu'ils soient politiquement satisfaisants. C'est un lien qui se créerait entre la Grande-Bretagne et le continent européen et particulièrement entre la Grande-Bretagne et la France de ce point de vue, je m'en réjouirais profondément.

Question - *À propos de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, vous avez parlé, M. le Premier ministre, de transitions indispensables. Lesquelles ?*

Georges Pompidou - Je crois que transition cela veut dire essentiellement étapes, n'est-ce pas ?

Nous avons établi nous-mêmes, à l'intérieur du Marché commun, des étapes de transition, je prends un exemple : le prix des céréales. Nous avons fixé à la fin de 1964 un prix commun pour les céréales et nous nous sommes donnés trois années pour le mettre en place. Nous avons fixé différentes étapes pour la diminution puis la disparition des droits de douane intérieurs ; il est évident par exemple qu'il serait nécessaire d'avoir un certain nombre d'années de transition, d'étapes successives pour permettre la disparition des droits de douane entre la Grande-Bretagne et les Six. Voilà le type de problèmes auxquels je pense. Il y en aurait bien d'autres naturellement et nous n'avons pas fini d'en parler, croyez-le bien.

Question - *Si vous aviez à composer le titre de l'article de fond sur le bilan de votre voyage, quel serait-il, M. le Premier ministre ?*

Réponse - M. Ulmann, je ne vois vraiment pas pourquoi je me substituerai à vous pour faire votre travail, alors que depuis trois jours c'est moi qui ai travaillé. Mais pour résumer mes propres impressions, je le répète, je suis satisfait de ce voyage, parce que même lorsque nous avons constaté des divergences entre nous, et nous en avons constaté, nous l'avons fait avec plus de liberté, plus de franchise et en fin de compte, plus de cordialité que jamais.

Question - *Avez-vous le sentiment, M. le Premier ministre, que M. Wilson soit disposé à fixer une date pour des discussions éventuelles ?*

Réponse - Je pourrais vous dire qu'il faudrait demander cela à M. Wilson. En tout cas, cela n'a pas été évoqué entre nous. De toute manière, les contacts entre nos services, dans ce domaine, sont constants.

Question - *Au cours de sa campagne électorale, M. Wilson avait défini les conditions d'entrée possible de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Vous les a-t-il indiquées, M. le Premier ministre ?*

Réponse - Je me suis bien gardé de suivre les campagnes électorales britanniques et je souhaite que vous vouliez bien ne pas trop suivre la nôtre.

Question - *Une procédure a-t-elle été fixée pour les consultations périodiques ?*

Réponse - Si vous voulez me demander quel changement intervient dans les rencontres entre le gouvernement britannique et le gouvernement français, je répète que les rencontres sont fréquentes, les contacts sont permanents. J'estime nécessaire que les deux Premiers ministres en particulier aient périodiquement la possibilité de se rencontrer et de faire un tour d'horizon complet. Cela ne me paraît pas un changement, il y a longtemps que la Grande-Bretagne, la France et leurs gouvernements se rencontrent et nous avons eu, nous Français, à nous en féliciter et je crois, la Grande-Bretagne aussi à l'occasion.

Question - *Oui, mais il y a sept ans qu'un Premier ministre français n'était pas venu à Londres !*

Réponse - Je me félicite d'être le Premier... (Rires) et j'espère ne pas être le dernier...

Question – *Le Premier ministre d'Australie a exprimé à Londres des critiques sur le fait que certains pays européens qui ont reconstruit leur économie avec l'aide de dollars ne se montrent pas très amicaux cependant, envers le gouvernement des États-Unis. Que pensez-vous de ce jugement ?*

Réponse – Je n'ai pas de commentaires à faire sur la déclaration du Premier ministre australien.

Je crois, Mesdames et Messieurs, que l'heure va me contraindre à vous quitter. Je vous remercie d'avoir bien voulu vous rendre nombreux à cette réunion et je vous redis ma satisfaction des entretiens que j'ai eu avec M. Wilson personnellement et avec les membres de son gouvernement.

Interview à la BBC (16 juillet 1966)

Mots-clés : Bull - Coopération économique et industrielle - États-Unis - Informatique - Investissements étrangers - Pays-Bas - RFA - Royaume-Uni

Georges Pompidou est interviewé le samedi 16 juillet 1966, à 11h00, par Erik de Mauny. Celui-ci, journaliste à la BBC depuis 1949 et correspondant à Moscou de 1963 à 1966, est ensuite nommé correspondant à Paris, où il est en poste de 1966 à 1972. L'interview filmé le 16 juillet est diffusée le 26 août dans l'émission « The Money Programme ». Le texte que nous proposons est la transcription de l'entretien corrigée par Georges Pompidou.

Erik de Mauny - M. le Premier ministre, l'attitude française à l'égard des investissements américains est-elle protectionniste ?

Georges Pompidou - Je ne crois pas qu'elle soit protectionniste. Je crois même qu'elle est plutôt libérale, mais elle est vigilante et elle cherche à s'adapter aux cas particuliers.

Erik de Mauny - La politique de limitation des investissements américains a-t-elle renforcé la position de négociation de la France, à un tel point qu'elle est maintenant en mesure d'encourager nettement de nouveaux investissements américains ?

Georges Pompidou - Ceci repose sur une fausse interprétation de l'attitude française. D'abord, il n'y a jamais eu volonté systématique de limitation. Il y a eu, peut-être, certains investissements qui nous ont préoccupés, parce que c'était des investissements d'un type particulier à un moment donné. Mais il n'y a pas eu de changement fondamental. Au surplus, nous n'avons pas de position de négociation pour une bonne raison, c'est que nous ne sommes pas demandeurs. Nous sommes, si je puis dire, accueillants et en même temps, je le répète, vigilants.

Erik de Mauny - Quelle preuve y a-t-il que des investissements américains incontrôlés en France pourraient nuire à l'économie française ?

Georges Pompidou - Il n'y en a aucune. Les investissements étrangers, quels qu'ils soient, sont toujours, au début tout au moins, utiles à une économie. Mais il suffit de réfléchir pour voir que si les choses vont à l'extrême cela devient difficile. Je veux dire par là que si par hypothèse le capital étranger possédait toute l'économie d'un pays, cela voudrait dire que ce pays est transformé en un pays de « sous-traitant » et qu'il travaille uniquement pour apporter des profits à un capital étranger. Alors, manifestement c'est nuisible. C'est en définitive un problème de mesure.

Erik de Mauny - *Le gouvernement français a-t-il particulièrement crainte d'une domination américaine dans des secteurs de l'économie française reposant sur les techniques complexes, tes que les ordinateurs, par exemple ?*

Georges Pompidou - Vous faites allusion à une affaire bien connue, qui est la prise de contrôle des machines Bull par la General Electric. C'est là, en effet, une affaire qui nous a préoccupés, parce qu'elle nous a montré que dans ce type d'industrie nous risquions d'être complètement dominés par un monopole américain. J'ajoute que ce n'est pas les seuls Français qui sont en cause dans cette affaire, mais probablement tous les pays européens. C'est certainement aussi un domaine où il faut prendre conscience de ses limitations et de ses capacités, et où nous ne pouvons pas tout faire par nous-mêmes, ni même probablement tout faire en nous alliant avec des pays comme la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas ou l'Allemagne. Je crois qu'il faut essayer de s'entendre pour créer une industrie européenne des calculateurs, mais il ne faut pas espérer pour autant faire une concurrence globale et complète à l'industrie américaine.

Erik de Mauny - *Peut-être je pourrais poser la question d'une autre façon. L'attitude française à l'égard des investissements américains a-t-elle été surtout inspirée par des considérations économiques ou des considérations politiques ?*

Georges Pompidou - C'est avant tout pour des raisons économiques. En ce sens que ce que nous cherchons avant tout c'est à faire que la proportion d'investissements étrangers, américains ou autres d'ailleurs, en France, soit utile à notre économie et ne lui soit pas néfaste. Mais c'est un problème qu'il faudrait étudier à propos de chaque cas particulier. Mais [illisible] je reprends mon exemple de tout à l'heure, pour comprendre qu'il peut y avoir un risque économique il suffit de penser que si toute l'économie d'un pays était dominée par un capital étranger, ce pays deviendrait une succursale économique, or une succursale économique c'est la même chose que, politiquement, un État protégé. L'économique à ce moment là rejoint le politique.

Erik de Mauny - *Dans quel secteur de son économie la France désire-t-elle maintenant des investissements étrangers et une coopération avec des firmes étrangères, pas seulement américaines ?*

Georges Pompidou - Je suis obligé de faire une distinction à propos de cette question. Il y a d'abord, si vous voulez, tout ce que j'appellerai les secteurs de techniques avancées où les investissements sont très coûteux et où la recherche scientifique et technique est capitale. Dans tous ces secteurs, ce que nous souhaitons c'est avant tout que les pays européens puissent essayer de rester, si je puis dire, dans la course. De ne pas être étouffés par le développement extraordinaire des États-Unis. Et, par conséquent, dans ces secteurs je souhaite, et nous souhaitons, des ententes avec l'industrie britannique, avec l'industrie allemande et avec d'autres, pour permettre à l'Europe de garder une place honorable. Dans tous les autres secteurs, les secteurs banals de l'économie, c'est un problème de cas particuliers. Il y a des

investissements qui sont utiles et d'autres qui n'ont aucun intérêt. C'est une question de mesure, et c'est une question aussi de conditions de l'investissement. Je ne peux pas répondre d'une façon générale.

Erik de Mauny - Justement, M. le Premier ministre, vous venez d'évoquer, évidemment, la grande question. Estimez-vous que ce soit possible, du point de vue de la technologie, des capitaux nécessaires, que de projets organisés conjointement avec les États européens puissent être en mesure de faire face à la concurrence américaine ?

Georges Pompidou - Je ne crois pas que, à l'heure actuelle, nous soyons en mesure de faire face à la concurrence américaine dans tous les domaines à la fois. Je suis convaincu qu'il y a un certain nombre de domaines où nous pouvons faire face. C'est aux États européens de déterminer les secteurs où ils veulent s'entendre, où ils jugent nécessaire et utile de s'entendre, mais on n'est pas obligé de tout faire par soi-même. Rien n'empêche, pour autant, d'avoir des ententes avec les États-Unis, que des investissements américains en Europe existent, et peut-être, aussi, que des investissements européens en Amérique se développent. Ce serait très souhaitable.

Interview au Figaro littéraire (1^{er} septembre 1966)

Mots-clés : Albi – Anthologie de la poésie française – Architecture – Art – Bibliothèques – Bretagne – Cinéma – Civilisation – Culture – Éducation nationale – Femmes – Histoire/mémoire – Latin – Littérature – Livre – MJC – Musées – Pampelonne – Portrait de Georges Pompidou – Télévision – Théâtre – Université

Cette interview est publiée dans le Figaro littéraire le 1^{er} septembre 1966, en première page. Michel Droit, éditorialiste au Figaro, est l'interlocuteur attribué du général de Gaulle à la télévision. Georges Pompidou l'a reçu le jeudi 25 août à 17h00, et a relu l'article avant parution (la version dont dispose l'IGP porte quelques marques de correction).



Question – Dans l'Anthologie de la poésie française, que vous avez publiée en 1961 chez Hachette, vous écriviez que le renouvellement, en art, est rare. Cinq ans ont passé depuis. Vous semble-t-il que, au cours de cette période, un renouvellement se soit manifesté dans les arts plus qu'à d'autres moments de notre civilisation ?

Réponse – L'art, grâce au ciel, n'est pas l'industrie des plastiques et il n'est pas nécessaire qu'un renouvellement se manifeste tous les cinq ans ! On peut même affirmer que les siècles les plus riches et les plus tourmentés ne connurent pas plus de deux ou trois changements importants dans les arts. Je reconnais que ce n'est pas exact de la période contemporaine. Depuis cent ans les tendances et les écoles se succèdent à un rythme accéléré : impressionnistes, pointillistes, nabis, fauves, expressionnistes, cubistes sans compter l'orphisme, le dadaïsme, le surréalisme, la peinture abstraite avec ses quatre ou cinq tendances successives ou simultanées et j'en passe !

C'est un signe de vitalité exceptionnelle, peut-être aussi, en profondeur, la révélation d'une certaine faiblesse. Tout n'est pas faux dans la fameuse phrase de La Fresnaye, « Incapable de rivaliser avec la peinture ancienne celle de notre temps s'en tire par des moyens à côté. » Mais je l'approuve tout à fait quand il ajoute : « Il est vain de lui faire grief de ses réussites. » En tout cas en peinture les années récentes semblent bien marquer un de ces changements d'orientation avec la réapparition en force du figuratif.

Question - *Que pensez-vous de l'apport du « Nouveau Roman » ? A-t-il enrichi notre connaissance des individus grâce à de méticuleuses explorations psychologiques comme celles de Nathalie Sarraute dans le Planetarium ? A-t-il aussi, selon vous, inventé une manière de décrire le monde qui nous entoure ?*

Réponse - J'attache de l'importance et beaucoup d'intérêt au « Nouveau Roman ». Mais il ne date pas de 1961. *Molloy* est de 1951, *Les Gommages* de 1953, *L'emploi du temps* de 1957, pour ne citer que ceux-là. Vous parlez d'enrichissement de notre connaissance des individus... Je ne crois pas, quant à moi, que cet enrichissement soit un produit de la technique. Il dépend avant tout du talent de l'auteur et de ce point de vue, Beckett, Robbe-Grillet, Butor ou encore Marguerite Duras et même, si vous voulez, Nathalie Sarraute n'en manquent pas. Toutefois, le Nouveau Roman traduit un effort pour inventer une manière de décrire. Plus exactement, une manière de voir. Voir quoi ? Vous dites le monde qui nous entoure. Je dirais plutôt : le monde qui est en nous.

L'éternel sujet de la littérature, c'est l'homme, sa nature et sa destinée. Et l'on voit bien en quoi ont consisté les efforts de renouvellement de cette étude de l'homme. Les romanciers traditionnels se posent en spectateurs décrivant ce qui se passe, ce qui se dit, ce qui se manifeste et leur talent consiste à nous faire pénétrer par effraction progressive dans l'intérieur des âmes. Puis on a imaginé que l'auteur du récit soit un des acteurs, ou même tous les acteurs, successivement ou simultanément, permettant ainsi au romancier, par des procédés comme le monologue intérieur, de peindre ses personnages tels qu'ils se voient eux-mêmes et tels que les voient les autres. Dans les deux cas, le romancier s'attribue un don de double vue, dont il use selon des modalités variables et grâce auquel il peut non seulement connaître les actes mais aussi lire dans la pensée des acteurs.

Ce qui me paraît peut-être le plus intéressant dans l'art nouveau, c'est la façon dont il tire parti des techniques actuelles. Le dialogue d'un film de Godard, par exemple, restitue un enregistrement au magnétophone des conversations et de bruits entendus comme au hasard d'une promenade dans les lieux où se déroule la vie moderne. Dans certains romans, l'auteur décrit ce que verrait l'œil d'une caméra, c'est-à-dire des actes, des gestes, des attitudes qu'il enregistre sans les interpréter ni les expliquer mais la succession finit par reconstituer les êtres, créer une atmosphère et exprimer une conception de l'homme et de la vie. Le raffinement dans *La Jalousie* par exemple, veut que cet œil enregistreur soit l'œil d'un des acteurs principaux du drame. Le procédé a de la force par le contraste entre l'impassibilité apparente d'une vision purement mécanique et la violence des sentiments suggérés et se prête tout particulièrement à la peinture des obsessions. Mais on trouve dans le Nouveau Roman bien d'autres procédés comme les bouleversements chronologiques ou les répétitions, dont il use et abuse parfois. Au total, il y a là un apport neuf et qui me passionne.

Question – Vous reprochiez à bon droit à Voltaire d'avoir fait un pastiche permanent de Corneille et surtout de Racine. Pensez-vous que le roman tel qu'il a été pratiqué au XIX^e siècle par Balzac, Flaubert, Zola est devenu un genre aussi révolu que la tragédie classique et que l'écrivain d'aujourd'hui qui choisirait encore cette méthode romanesque se condamnerait lui aussi au pastiche ?

Réponse – Je ne pense pas que le roman du XIX^e siècle soit aussi révolu que la tragédie classique, tout au moins pour l'essentiel. Car dans le roman traditionnel, les « procédés » sont accessoires. L'auteur cherche à raconter une histoire de la façon la plus naturelle du monde, même lorsqu'il y a beaucoup de travail dans ce naturel. L'expérience peut toujours être recommencée et le succès est affaire de talent. La technique de Françoise Sagan n'est pas différente de celle de Madame de La Fayette, de Benjamin Constant ou de Radiguet.

La tragédie classique, elle, est le genre conventionnel par excellence, avec des règles étroites et contre nature, même si Boileau les a défendues, voire imposées, au nom de la vraisemblance. Par là, elle représente l'effort peut-être le plus grand qui ait été fait pour atteindre l'art pur, pour imposer la discipline de l'esprit, c'est-à-dire l'art, à l'expression du réel. Mais les successeurs ont cru qu'il suffisait de garder les règles, c'est-à-dire les procédés, et l'art est devenu artifice. Il ne suffit pas d'aligner des petits carreaux pour être Mondrian, ni d'assembler en un lieu, en un jour des personnages nobles s'exprimant en alexandrins pour être Racine.

Question – Ne vous semble-t-il pas qu'un esprit commun anime les créateurs d'aujourd'hui en littérature, comme en peinture ou au cinéma, comme jadis les musiciens et les peintres au moment de l'impressionnisme et, plus tard, du cubisme ?

Réponse – Assurément, oui. Le classicisme, le romantisme, l'impressionnisme ont dominé à la fois littérature, peinture, musique. Il en est de même aujourd'hui. Seulement l'interpénétration immédiate des influences, le fait que notre civilisation ne soit plus seulement française, ni européenne, mais mondiale, la volonté de renouvellement perpétuel qu'impose le commerce à des arts tels que le cinéma, la chanson ou la peinture, tout cela rend plus difficilement saisissable l'unité ou la continuité. Mais soyez certain qu'il y en a une et qu'elle se dégagera avec le recul nécessaire. Il y a dans le foisonnement actuel une grande richesse mais aussi une bonne part d'agitation factice – et qui dissimule ce qui résistera au temps.

Question – À quelles conditions ce renouvellement vous paraît-il enrichissant pour les futurs écrivains et surtout pour le public ? Pensez-vous qu'il risque d'aboutir à une littérature byzantine, à un cinéma pour mandarins ? On reproche souvent à la Nouvelle Vague de déconcerter le grand public. Il y a, sans doute, le succès du Livre de Poche mais les statistiques affirment qu'un Français sur trois n'ouvre jamais un livre. À qui la faute ? Est-ce que nous manquons d'écrivains « humains », « universels », comme on disait d'un Tolstoï et d'un Romain Rolland ?

Réponse - Tout renouvellement déconcerte le public et même, souvent, les initiés. Mais comme l'œil, comme l'oreille, l'esprit s'habitue et s'habitue de plus en plus vite. Les enfants assimilent actuellement sans difficulté des notions scientifiques qui étaient, il y a cinquante ans, réservées à quelques spécialistes. Je ne crains donc pas le mandarinate. Ce qui reste vrai, c'est qu'il y a des artistes et non des moindres, dont l'œuvre s'adresse et s'adressera longtemps, parfois toujours, aux *happy few* dont parlait Stendhal. Je citerai, par exemple, Mallarmé. Il y en a d'autres qui, d'emblée, touchent tous les hommes, sans tomber dans la vulgarité, de même qu'on peut être orateur sans être démagogue. C'est le cas, assurément, des plus grands. Homère, je pense pour les Grecs antiques ou Virgile pour les Romains, ou Shakespeare ou Cervantes, ou Hugo ou – en effet, Tolstoï. Permettez-moi de ne pas placer Romain Rolland dans cette série.

Le Livre de Poche prouve que beaucoup de nos écrivains rencontrent un très large public dès lors qu'on les lui rend financièrement accessibles. Le « Nouveau Roman », la « Nouvelle Vague » au cinéma, la peinture abstraite, ne sont pas, il est vrai, dans cette ligne. Mais il ne faut rien exagérer. Il suffit d'un prix Goncourt pour qu'un Proust, un Malraux, un Camus ou un Julien Gracq même, rencontre le grand public et les tirages se multiplient par 20 et par 100. Ce ne sont pas les masses qui sont imperméables à l'art, c'est l'art qui n'est pas mis matériellement à leur portée. La solution relève de l'action culturelle de l'État, mais aussi de la politique des éditeurs, des distributeurs. L'artiste, selon moi, n'a pas à se poser la question du public qu'il veut atteindre car en fin de compte il s'adresse aux hommes, donc à tous. Le reste est affaire d'organisation de la société. C'est dans ce domaine, à coup sûr, que nous avons encore en France de grands progrès à accomplir comme le démontrent vos statistiques dont je discute d'ailleurs la précision.

Question - *Votre génération, à l'École normale, travaillait encore beaucoup en histoire littéraire selon la méthode de professeurs comme Lanson et Daniel Mornet. Depuis, la philosophie s'est infiltrée dans la critique littéraire. Le marxisme, et la psychanalyse en particulier, ont donné à l'étude des œuvres littéraires un éclairage nouveau. Il y a eu d'abord Alain, puis Bachelard, Sartre et aujourd'hui Starobinski, Goldmann, Barthes, Jean-Paul Weber. Les uns recherchent les thèmes obsessionnels de l'écrivain, d'autres considèrent l'œuvre comme le reflet d'un groupe social, sans considération pour l'auteur. Que pensez-vous de cette nouvelle querelle des Anciens et des Modernes ?*

Réponse - Je ne vous cacherais pas que j'ai peu subi l'influence de Lanson et de Daniel Mornet. Leurs cours et manuels sont utiles pour la préparation des examens et d'ailleurs fort instructifs, mais explorent les alentours plus qu'ils ne fouillent et commentent plus qu'ils ne pénètrent. C'est pourquoi je me félicite de ce que vous appelez l'infiltration de la philosophie dans la critique. Marxiste, elle a approfondi la connaissance des œuvres littéraires dans la mesure où celles-ci sont le produit d'une société, voire d'une classe. Inspirée de la psychanalyse, elle projette des lueurs révélatrices dans les profondeurs du conscient et de l'inconscient des écrivains. L'une et l'autre ne se contredisent pas, elles se complètent.

Mais ne nous berçons pas d'illusions excessives. Il ne suffit pas d'être philosophe pour être un critique pénétrant. La philosophie a son vocabulaire, je dirais volontiers son jargon qui fait impression. Mais le couvercle, fût-il hermétique, recouvre assez souvent une pensée banale et des constatations d'évidence. Surtout, ce système de critique bute toujours sur le même

obstacle, je veux dire l'incapacité à expliquer le talent. Un artiste est sans doute le produit d'un milieu social, il a son hérédité, ses obsessions, ses complexes. Mais rien de tout cela n'explique qu'il ait le don, qu'il s'agisse d'écriture, de peinture, de musique, ni ne rend compte de ce don. Il est des cas où cela devient aveuglant, où nous avons la démonstration par l'absurde de l'impuissance inhérente à toute critique de cet ordre : Cézanne, par exemple, ou Rouault, Claudel.

Question - *Cette querelle n'est-elle pas, en somme, une querelle entre « littéraires » et philosophes ? Et vous semble-t-il que les philosophes aient comme envahi des secteurs qui jusqu'alors ne leur étaient pas ouverts ? Est-ce un bien ou y a-t-il un danger ?*

Réponse - Je ne me plains pas de l'invasion des philosophes dans la critique littéraire. Ils nous ont, je le répète, réappris la critique en profondeur. Mais l'essentiel ne leur appartient pas, non plus d'ailleurs qu'aux autres. L'essentiel c'est le don créateur qui s'impose et n'explique pas. Dans la mesure où ceux que vous appelez les littéraires se borneraient à traduire les impressions que leur cause une œuvre d'art, ils seraient plus près de cet essentiel mais risqueraient de n'intéresser qu'eux-mêmes.

Question - *« Le jour où l'amour dans nos mœurs supplantera l'érotisme, Musset redeviendra à la mode. » Vous écriviez dans votre Anthologie cette phrase qui semble manifester quelque nostalgie pour cette supplantation. Que pensez-vous du sort fait aujourd'hui à l'érotisme après tant de savants commentaires sur la littérature et le mal, Sade ou Gilles de Rais ?*

Réponse - L'érotisme m'ennuie. Il a sa signification, bien sûr, et des sectateurs de grand talent. Il est peu d'artistes d'ailleurs qui ne lui aient fait sa part. Mais, à doses répétées, ou élevé à la hauteur d'une philosophie de l'art ou de la vie, il a bien du mal à se frayer une voie entre la pornographie et la démence. Et la littérature érotique est d'une intolérable monotonie. Voyez Sade précisément malgré son indiscutable génie. J'ajoute que la place prise par l'érotisme dans l'art, la pensée et la littérature d'aujourd'hui, comme dans la vie d'ailleurs, ne présage rien de bon, pour parler comme le docteur Knock. Les sociétés où l'érotisme s'étalait ont toutes mal fini.

Question - *Vous avez été un des premiers à remarquer et à aimer la peinture abstraite. Comment la jugez-vous aujourd'hui ?*

Réponse - J'ai aimé la peinture abstraite parce qu'elle est celle de ma génération. Le refus du « sujet » a correspondu, dans la première moitié du XX^e siècle, à une lassitude et à un besoin. Aujourd'hui encore les grands peintres abstraits ont pour moi une puissance de rêverie, de poésie incomparable : Delaunay, Mondrian, Kupka, Staël, Klee ou Wols. Mais il est possible, il est même probable que la peinture abstraite cède aujourd'hui la place. Et les derniers tableaux que j'ai aimés sont de Martial Raysse lequel n'a rien d'abstrait !

Question - *Ne pensez-vous pas que le Pop'art est une réaction nécessaire à l'éclipse du sujet et de la figure humaine qui a marqué la période abstraite ? À quelles conditions peut-il renouveler la peinture ?*

Réponse - J'ai l'impression d'avoir en partie répondu. Quant aux conditions d'un renouvellement, cela dépendra du talent des peintres. Il so[? ?] « dans le vent », à coup sûr. Mais cela ne suffit pas pour durer.

Question - *Quant à l'Op'art et à ses dérivés qui se manifestent par des combinaisons optiques souvent en mouvement, ne mettent-ils pas en péril le tableau de chevalet traditionnel ? Mais n'est-ce pas la conséquence du changement de décor de notre vie ?*

Réponse - C'est possible. Mais attention : l'art, pour moi, ne fait pas partie du décor, si ce n'est secondairement. Un tableau n'est pas un ornement et la musique ne fait pas partie du « bruitage » comme on dit aujourd'hui. L'œuvre d'art, c'est l'épée de l'archange et il faut qu'il nous transperce. Elle n'est pas faite pour agrémenter notre vie quotidienne mais pour nous arracher à elle. Autrement dit, l'art n'est pas de la décoration. Disons qu'il reste « le meilleur témoignage que nous puissions donner de notre dignité. »

Question - *Le grand public est encore déconcerté ces mouvements. N'est-ce pas que la formation esthétique dans l'enseignement est encore insuffisante par rapport à la formation littéraire ?*

Réponse - Le grand public a toujours été déconcerté par la nouveauté artistique mais pas plus que l'Académie des Beaux-Arts. C'est vous dire ce que je pense de ce que vous appelez « la formation esthétique », comme de la formation littéraire d'ailleurs. L'un comme l'autre ne sont valables que pour ce qui est acquis, admis, classé.

Question - *En conclusion, le monde n'ayant jamais connu autant de changements de mœurs, de révolutions techniques que depuis ces cinq dernières années, la littérature, les arts et la culture vous semblent-ils s'accorder à cette transformation ? Cet alignement est-il, selon vous, excessif ou encore trop timide ?*

Réponse - Je crois en effet que la littérature, les arts et la culture cherchent à s'accorder à la transformation scientifique et technique de notre temps, non sans mal d'ailleurs. C'est un aspect - et non pas le moins révélateur - de la difficulté qu'éprouve l'humanité à « suivre » la révolution scientifique qui est son œuvre cependant. Notre monde ne ressemble plus du tout à ce qu'était le monde antique ou le monde du Moyen-Âge ou même encore le monde de 1830. Et pourtant, l'homme a fort peu changé, certains diront : fort peu progressé. Il y a là une contradiction profonde que l'art, expression de l'homme, cherche naturellement à résoudre. Je ne sais pas s'il y parviendra mais en tout cas, sûrement pas par la timidité. L'artiste moderne ne peut être qu'un aventurier - comme il le fut à tous les grands changements de l'histoire.

LES FRANÇAIS ET LA CULTURE

Question – *Dans l'enseignement, l'étude du grec et du latin paraît en régression. Est-ce un signe d'une évolution irréversible ou bien peut-on arriver à conserver une place assez grande aux études dites « classiques » ?*

Réponse – La régression du grec et du latin est fatale. Nul ne le déplore autant que moi, croyez-le. Mais pourquoi se boucher les yeux ? Ce qu'on peut espérer c'est qu'il restera des esprits tournés naturellement vers la culture classique et qui le maintiendront. Après tout, ce n'est pas si nouveau : durant mes études secondaires, nous étions en section A en tout et pour tout deux élèves. Cela a fait deux agrégés de lettres, évidemment !

Le cas du latin est d'ailleurs différent de celui du grec. S'il s'agit de faire des latinistes nous retombons dans l'exemple précédent. Mais s'il s'agit de donner une teinture de latin aux jeunes lycéens et surtout d'utiliser pour la formation de l'esprit cet instrument incomparable qu'est la version latine, alors je pense que longtemps encore nous devrions avoir de nombreux élèves dans les classes avec latin et qu'il est du devoir de l'université d'y veiller. Cela ne contrarie pas la formation mathématique, bien au contraire.

Et puis, je fais confiance aux jeunes filles. Elles seront fidèles au latin –et même au grec – plus longtemps que les garçons ! Les femmes sont intellectuellement plus désintéressées, plus spontanément tournées vers la culture littéraire que les hommes et l'esprit de finesse leur est plus naturel que l'esprit de géométrie.

Question – *La diffusion de la culture ne pourrait-elle pas être améliorée ? Par exemple, le système de nos bibliothèques n'est-il pas à modifier de fond en comble ? des facilités de prêt de livres ne seraient-elles pas possibles grâce à l'extension de bibliobus ?*

Réponse – Tout est à faire et je me propose de développer l'action de l'État dans ce domaine. Mais je voudrais bien qu'on me suggérât un autre terme que bibliobus !

Question – *Ne vous semble-t-il pas que la télévision pourrait jouer un rôle culturel beaucoup plus important en diffusant, par exemple, les cours de quelques grandes vedettes de l'Université ? Si un Alain enseignait encore, ne mériterait-il pas que, deux fois par mois, ses cours soient télévisés ? L'enseignement télévisé des « sciences humaines » ne pourrait-il ainsi pas former à domicile intellectuellement des Français qui ne sont pas étudiants et permettre à certains étudiants de suivre quelques cours à distance ?*

Réponse – Je puis vous dire que depuis quatre ans et quatre mois que je suis au gouvernement, je m'acharne à développer les émissions dont vous parlez à la radio et à la télévision, de même que tout ce qui se rattache à l'enseignement audio-visuel. Nous sommes encore loin du but recherché, essentiellement à cause de l'opposition sourde mais obstinée de la majorité des universitaires. Néanmoins des progrès ont été déjà réalisés. Et je suis bien décidé à poursuivre.

Question - Des sociologues ont récemment mené une enquête auprès du public des musées. La majorité des personnes interrogées ont répondu : 1. qu'elles étaient entrées par hasard, 2. que le musée leur faisait penser à une église et les intimidait, 3. qu'elles n'avaient reçu qu'une formation artistique rudimentaire parce que l'histoire de l'art est la parente pauvre dans les lycées et les écoles.

La formation esthétique ne doit-elle pas être développée au même degré que l'enseignement des lettres ? N'est-ce pas nécessaire non seulement pour la peinture mais aussi pour l'architecture et la musique modernes qui ne recueillent encore que l'incompréhension du public, même cultivé ?

Réponse - Il y a beaucoup de choses à répondre à votre question. D'abord, en dépit de l'action d'André Malraux, beaucoup de nos musées sont encore des nécropoles où, en effet, l'on n'entre que par hasard. L'œuvre de rénovation est commencée, au Louvre notamment et partout où il y a un animateur les résultats sont éloquents : voyez le musée d'Albi par exemple. Ensuite un effort est fait pour la formation artistique. Il m'arrive souvent d'entrer dans un musée ou une exposition : chaque fois je rencontre des groupes d'enfants ou d'adolescents qui effectuent des visites dirigées. Et vous savez que nous venons de créer une section de l'enseignement secondaire orientée vers la culture artistique.

Mais il y a trop de choses à enseigner aux enfants pour que l'école puisse suffire. La culture artistique doit faire partie de l'emploi du temps des vacances scolaires et relève, à ce titre, de la responsabilité des parents ou des œuvres para-universitaires. L'initiative privée trouverait là un rôle intéressant et utile, comme le prouve déjà le succès des multiples « festivals » qui se sont créés depuis quelques années : Aix, Avignon, Bordeaux, Besançon, Sarlat, etc.

En architecture, les services de la Construction ont à ma demande accentué leur effort pour entraver la passion de laideur qui a saisi tant de nos concitoyens. Mais c'est difficile et quel enseignement pourrait suppléer le goût quand l'exemple vivant n'a pas de pouvoir ? J'ai vu récemment dans un village breton merveilleux d'unité architecturale, maisons aux toits d'ardoise, murs de granit ou blanchis à la chaux, volets gris, un immeuble neuf peint en jaune avec des volets sang de bœuf ! Et Dieu sait pourtant que la Bretagne est une de nos provinces où le vandalisme a le moins pénétré !

Question - La protection des sites et des monuments doit encore s'exercer trop souvent contre le sentiment des collectivités qui préfèrent le pavillon de banlieue aux vieilles pierres. Comment pourrait-on éduquer le public ?

Réponse - La question ne me paraît pas tout à fait claire. L'amour des vieilles pierres est une chose et les règlements arrivent sinon à l'inspirer du moins à l'imposer et de façon plus générale qu'on ne dit. Mais il faut construire. Les sites illustres sont relativement bien protégés.

Ailleurs, ce n'est plus un problème de construction mais d'architecture et c'est moins le public qu'on devrait éduquer que les architectes. Nous avons quelques grands architectes : Bernard, Gillet, Pouillon, Zehrfuss par exemple, mais aussi beaucoup qui acceptent de construire n'importe quoi, n'importe où. Il y a trop d'argent à gagner dans la construction, cela

entraîne les pires méfaits et qu'on ne peut punir facilement. Voici trois ans que j'essaie de faire démolir deux ou trois cubes de béton qu'un criminel que je connais pas a dressés au milieu de l'admirable plage de Pampelonne dans des conditions irrégulières que je crois savoir. Les tribunaux en tout cas ont statué en ce sens. Mais les astuces juridiques sont infinies et les cubes sont toujours là. Permettez-moi de dire que la presse pourrait jouer un rôle très utile dans l'éducation du public que vous souhaitez.

Question - *Nous nous acheminons vers une sorte de « marché commun » de l'enseignement de l'histoire en ce sens que, de plus en plus, les historiens abandonnent le point de vue « national » pour envisager un conflit (la guerre de 1870 par exemple, vue par les Français et les Allemands). Comment développer ce courant ?*

Réponse - Il existe en effet un mouvement en ce sens et, dans la mesure où il retire à l'histoire la nocivité que dénonçait Valéry, il faut l'encourager. Vous n'avez d'ailleurs pas de souci à vous faire car les historiens actuels, et les professeurs d'histoire en particulier, s'ils pèchent par partialité ce n'est certes par excès de nationalisme. Il est bon, il est indispensable de ne plus enseigner la haine des autres peuples. Mais quant à moi j'aimerais qu'on enseignât un peu plus l'amour de la patrie. Il m'arrive, à lire les ouvrages actuels, de regretter Michelet et même le bon vieux Mallet.

Question - *Les maisons de la Culture vous paraissent-elles être le musée idéal de demain, le foyer de rayonnement culturel le plus souhaitable parce que le plus attrayant grâce aux cinémathèques, conférences, pièces de théâtre ? Est-ce le moyen de mettre en contact le public populaire avec ce qui lui paraissait le privilège de spécialistes ?*

Réponse - Je crois en effet aux Maisons de la Culture et j'appuie de mon mieux l'action d'André Malraux. Les premières réalisations constituent des succès retentissants comme le théâtre populaire, qu'il s'agisse du TNP, du théâtre de l'Est parisien, ou de quelques troupes de province, Planchon par exemple. Comme l'enseignement, la culture doit être mise à la portée de tous, ce qui ne veut pas dire vulgarisée mais largement décentralisée, répandue sur tout le territoire, sinon gratuitement, du moins à bon marché. Dès que le livre, le théâtre, le concert sont facilement accessibles et ne coûtent pas cher, ils trouvent un immense public. C'est même une des constatations les plus réconfortantes que l'on puisse faire !

Entretien télévisé avec Roger Priouret (26 septembre 1966)

Mots-clés : Aéronautique - Affaire Ben Barka - Airbus - Aménagement du territoire - Assemblée nationale - Bourse - Bretagne - Budget - Centre - Champions nationaux - Compétitivité/concurrence - Concorde - Croissance - Défense nationale - Démographie - Élections législatives de 1967 - Emploi - Enseignement technique - Entreprises - États-Unis - Exode rural - Fiscalité - Fonction publique - Fonds national de l'Emploi - Force de frappe - Formation professionnelle - Institutions - Italie - Jeunesse - Logement - Majorité - Nucléaire militaire - Opposition - ORTF - Plan Calcul - Prix - Questions monétaires - RFA - Royaume-Uni - Sécurité sociale - Sidérurgie - Syndicats - Télévision - Tunnel sous la Manche

Cet entretien télévisé avec Roger Priouret, éditorialiste économique de l'Express, prend place dans le contexte d'ouverture de la campagne pour les élections législatives de 1967. Il suit de quelques jours le « Face à Face » de Jean Lecanuet, et précède de quelques jours la publication du Manifeste de l'UNR-UDT.

Roger Priouret - Et si nous parlions d'abord télévision ?

Georges Pompidou - C'est l'occasion ou jamais.

Roger Priouret - Un premier pas vers le libéralisme a été franchi depuis l'élection présidentielle. Il y a des confrontations régulières entre les hommes politiques et les journalistes et c'est pourquoi je suis là ce soir.

Georges Pompidou - M. Priouret, il y a combien de temps que vous regardez la télévision ?

Roger Priouret - Onze ans.

Georges Pompidou - Et vous avez eu l'impression que lorsqu'on a changé de République la dictature s'est installée à la télévision ?

Roger Priouret - J'ai l'impression que cela a continué sur le même train jusqu'à l'élection présidentielle. Votre effort de libéralisme est venu un peu tard mais il est venu en décembre 1965 et lorsque vous acceptez la confrontation, c'est avec un journaliste. Le journaliste sait interroger, peut-être, mais pour discuter à égalité, c'est tout de même l'homme politique qui est le mieux préparé. Quand accepterez-vous d'être confronté avec M. Mitterrand par exemple ?

Georges Pompidou - Je suis sûr que vous savez interroger, en tout cas. Nous allons en avoir la preuve. Je crois que vous avez raison, et c'est un des motifs pour lesquels le conseil d'administration de l'ORTF a modifié le principe de l'émission « Face à Face ». On a dû penser que mettre face à face un journaliste et un homme politique donnait à celui-ci un avantage à cause de la connaissance des dossiers, de l'habitude aussi qu'il a des confrontations. J'approuve cette formule qui permettra désormais d'avoir des confrontations plus variées, tantôt avec deux ou trois journalistes, tantôt entre gens du même métier si je puis dire, des écrivains, des hommes politiques, etc.

Quant à un face à face avec M. Mitterrand ou tel autre, croyez bien qu'en ce qui me concerne je n'y verrais aucun inconvénient, même si j'ose le dire cela ne m'inquiète pas ; je me demande toutefois si ce ne serait pas plus amusant de confronter M. Waldeck Rochet avec M. Mitterrand !

Roger Priouret - *Pourquoi allez-vous vous présenter aux élections législatives à Saint-Flour et pourquoi tous les membres de votre gouvernement affrontent-ils ces élections pour y chercher un siège ? Comme aux États-Unis nous avons une élection au suffrage universel, celle du président de la République, qui est donc le Pouvoir premier. Dans la mesure où vous-même ou tous les ministres allez vous présenter comme députés, on a l'impression que vous appréciez l'avenir comme le retour du pouvoir politique de l'Élysée au Palais-Bourbon.*

Georges Pompidou - Je n'ai pas encore déclaré de candidature. Néanmoins vous posez une question qui mérite d'être examinée. Il est certain que l'élection du président de la République au suffrage universel déplace les responsabilités vis-à-vis de la nation et fait qu'en effet les lignes générales de notre politique sont déterminées à l'Élysée. Je l'admets parfaitement.

Dès lors, me dites-vous, pourquoi les ministres se présentent-ils aux élections législatives, est-ce pour essayer de ramener la source du pouvoir au Palais-Bourbon ? Absolument pas. Mais d'une part, il serait absurde, vous me l'accorderez, alors que l'opposition a tous ses leaders qui se présentent, que la majorité ne puisse en présenter que quelques-uns sous prétexte que les autres sont ministres.

Et puis, je pense qu'il y a autre chose tout à fait fondamental ; en France, contrairement aux États-Unis, c'est parmi les députés que l'on recrute la plupart des ministres. Aux États-Unis, un parlementaire n'est pas membre du gouvernement. En France, la plupart des ministres sont originaires du Parlement. Il est donc normal qu'ils fassent la preuve qu'ils n'ont pas simplement la confiance du président de la République mais qu'ils ont aussi celle de leurs électeurs et puis il est aussi normal qu'ils démontrent qu'ils sont capables de se préoccuper des questions locales, régionales, qui, à l'heure actuelle, vous le savez, sont la préoccupation fondamentale des Français. Tout cela ne déplace pas l'équilibre des pouvoirs mais dans une certaine mesure au contraire l'assure.

N'oublions pas qu'il y a encore d'autres différences avec les États-Unis. L'Assemblée en France peut renverser le gouvernement, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, et le Président peut dissoudre l'Assemblée.

Roger Priouret - Alors je vous pose la question que Frédéric Grendel a posée à M. Lecanuet, je l'ai notée, et je me permets de vous la lire : « Si dans la prochaine Chambre il manque quinze sièges à l'actuelle majorité, pour être encore la majorité, qu'est-ce que vous ferez ? » Je vous pose cette fois la question à vous.

Georges Pompidou - Vous évoquez ce face-à-face avec M. Lecanuet où en effet M. Grendel, je pense par excès de courtoisie vis-à-vis de son interlocuteur, a émis l'hypothèse que celui-ci pourrait se trouver avec 80 députés. Je dois dire que c'était assez amusant de voir Lecanuet prendre ces 80 députés et puis cinq minutes après ils étaient 100, dix minutes après ils étaient 150, heureusement le face-à-face s'est arrêté, sans quoi le Centre démocrate avait la majorité... C'était du meilleur théâtre... Mais je ne crois pas que cela se passe ainsi. Pour que la majorité actuelle puisse se trouver en infériorité de 15 sièges, de la majorité absolue, il faudrait qu'elle perde quelque 50 sièges au moins au profit des communistes et de leurs alliés.

Le raisonnement de M. Lecanuet se fondait sur les chiffres des élections présidentielles et sur le nombre de voix qu'il avait obtenues, mais ce raisonnement, il aurait dû aussi l'appliquer à M. Mitterrand et au général de Gaulle. Or, si les candidats du gaullisme ont toutes les voix qu'a obtenues le général de Gaulle et si les candidats de M. Mitterrand ont toutes les voix qu'a obtenues M. Mitterrand, savez-vous le résultat ? Eh bien, je peux vous le dire : il y aura 325 députés de la majorité, il y aura 140 députés de M. Mitterrand et quant au Centre démocrate, il en aura zéro. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant puisque, même dans les deux ou trois départements ou circonscriptions où M. Lecanuet a obtenu le plus de voix, le général de Gaulle obtient la majorité absolue ou la frôle, ce qui veut dire que tous ses candidats auraient été élus.

Roger Priouret - Reste quand même la question sur l'hypothèse où... la majorité aurait 15 sièges de moins.

Georges Pompidou - Eh bien ! Imaginons : il manque 15 sièges à la majorité. Que ferais-je, me dites-vous : je ne devrais pas vous répondre, car après tout c'est au président de la République qu'il appartiendrait de répondre.

Je vous répondrai néanmoins, à titre personnel ; devant cette situation, comment réagir ? Comment réagirais-je ? Eh bien, je considérerais que la politique que nous avons menée jusqu'ici et qui a été approuvée par le pays quand il a réélu le général de Gaulle doit continuer. Par conséquent, je formerais un gouvernement en tenant compte un petit peu, bien sûr, des modifications dans la composition de l'Assemblée, c'est normal, c'est le régime démocratique, c'est ce qui reste du régime parlementaire puisque notre régime est moitié présidentiel, moitié parlementaire. Je tiendrais compte donc de cette composition et je verrais bien ce que me diraient les députés auxquels je proposerais un portefeuille. Et puis, je ferais la même politique, je la continuerais et je verrais alors si ce groupe charnière qui serait celui du Centre démocrate et qui aura 30, 35 ou 40 députés, compte tenu du rôle des personnalités, des questions locales, si ce groupe charnière prendrait la responsabilité de s'unir à ces communistes qu'il prétend combattre pour renverser le gouvernement, pour voter une motion de censure. S'il prend cette responsabilité, j'imagine que le pays lui en voudrait et qu'on pourrait lui donner l'occasion de le manifester.

Roger Priouret - Je crois que ce que vous venez de dire constitue une déclaration importante pour l'avenir.

Georges Pompidou - C'est à titre personnel.

Roger Priouret - Je reviens à mes références aux États-Unis en sentant bien ce qu'elles peuvent avoir d'impertinent : un député ou un sénateur aux États-Unis, s'il n'a pas le droit de renverser le gouvernement, a le devoir d'exercer sur lui un contrôle vigilant, presque quotidien. Ces commissions parlementaires peuvent convoquer ministres et hauts fonctionnaires. Depuis décembre dernier, qu'avez-vous fait pour acclimater en France cette forme de démocratie qui est tout de même moderne et efficace ? L'affaire Ben Barka est jugée en ce moment, je ne l'évoquerai pas au fond, mais l'enlèvement date de la Toussaint et le ministre de l'Intérieur s'est expliqué devant les parlementaires entre Pâques... et la Trinité.

Georges Pompidou - Vous avez raison de soulever ce problème. Mais je crois que vous connaissez bien nos usages parlementaires. Vous savez que nos ministres eux aussi sont assez fréquemment convoqués par les commissions qui désirent les entendre et que nous n'avons jamais refusé à un ministre de se rendre devant la commission ; nous avons toujours, au contraire, obtempéré aux désirs de ces commissions et si ces désirs se manifestaient plus souvent, nos ministres iraient plus souvent.

En ce qui concerne les fonctionnaires, il est exact que les fonctionnaires en France sont rarement convoqués devant les commissions parlementaires. Cela arrive néanmoins, c'est le cas par exemple du commissaire général au Plan, du délégué à l'Aménagement du Territoire ; il y faut d'ailleurs une autorisation du Ministre car en France, je le répète, le gouvernement est responsable devant l'Assemblée, par conséquent il est responsable de ses fonctionnaires, alors que le contrôle du Parlement américain est un contrôle beaucoup plus technique sur une administration et un gouvernement qu'il ne peut pas renverser. Je crois que nous faisons tout pour faciliter le contrôle parlementaire, nous multiplions l'édition de rapports spéciaux - regardez le budget et toutes ses innombrables annexes, rapport sur la régionalisation du Plan, rapport sur la régionalisation du budget, rapport sur la situation économique et financière générale - nous faisons tout pour permettre au Parlement d'avoir un contrôle efficace.

Alors vous m'avez cité l'affaire Ben Barka. Il est exact que, le 1^{er} ou le 2 novembre, l'affaire Ben Barka était un événement important, mais rappelez-vous la situation. C'est le 4 novembre que le général de Gaulle a fait connaître qu'il serait candidat à la présidence de la République et à partir de ce moment-là, avouons-le, tous les parlementaires, majorité ou opposition, n'ont plus pensé qu'à l'élection présidentielle. La session d'ailleurs s'est terminée trop tôt et le gouvernement eût été hors d'état de donner des explications approfondies. Après quoi, il y a eu l'intersession, c'est à ce moment-là qu'ont été posées les questions orales. Dès que s'est ouverte la session de printemps, le gouvernement a accepté de parler de l'affaire Ben Barka. Il s'est trouvé qu'il y avait la déclaration de politique générale, la motion de censure et cela nous a encore retardé de deux, trois et quatre semaines. En vérité, quand ce débat est arrivé, il aurait pu être beaucoup plus ample qu'il ne l'a été, si l'opposition avait bien voulu exercer son droit de contrôle qui est son devoir. Je vous dirai que j'avais personnellement préparé une très longue intervention que je ne j'ai pas faite, et que je n'ai pas faite pourquoi ? Parce que, quand M. Frey

a cessé de parler et a regagné son banc et après que deux ou trois orateurs soient encore intervenus, au moment où je comptais monter à la tribune, il y avait en séance, à ce moment-là, si je me souviens bien, un député du groupe socialiste et un député du Rassemblement démocratique, plus deux ou trois du Centre démocratique...

Roger Priouret - *Responsabilité de l'opposition peut-être, mais est-ce que le gouvernement qui instaure un régime différent du passé ne doit pas lui-même faire un effort plus patent pour engrener la machine parlementaire dans des conditions normales comme cela se fait aux États-Unis ?*

Georges Pompidou - Je suis prêt à faire cet effort.

Roger Priouret - *Je parlerai maintenant, si vous le voulez bien, de la rentrée. Rentrée sociale, d'abord, vous avez vu les syndicats, vous les reverrez, votre impression ?*

Georges Pompidou - J'ai vu, en effet, récemment, deux ou trois organisations syndicales. C'était en réalité, si j'ose ainsi m'exprimer, la queue des entretiens que j'avais eus en juin et juillet avec les centrales syndicales et que l'arrivée des vacances ne m'avait pas permis de mener à terme. Mais je vais, le mois prochain, convoquer les unes après les autres toutes les organisations syndicales et professionnelles et faire un grand tour d'horizon économique et social avec elles. Je serai, à ce moment-là, mieux placé pour donner mes impressions. Ce que je puis dire à l'heure actuelle, c'est qu'il ne nous semble pas que le climat social soit très tendu. Je crois que nous allons vers une rentrée, comme on dit, assez calme.

Roger Priouret - *Oui, mais est-ce que cette rentrée n'est pas aussi calme en partie parce que, depuis les fusions et les concentrations, s'est développé en France un certain sentiment d'insécurité de l'emploi. Je dis bien que l'expansion continue, que les chiffres globaux sont positifs, en France comme d'ailleurs en Italie, et bien meilleurs que dans la plupart des autres pays du monde. Est-ce qu'il n'y a pas un problème d'emploi chez les jeunes, chez les cadres âgés, dans certaines régions ? C'est un problème qui est posé chaque fois qu'un journaliste va dans une région quelconque, c'est là-dessus qu'on l'interroge. Avant cette émission, c'est pour cela qu'on m'a écrit et c'est là-dessus que je vous demanderai avec insistance et presque avec émotion d'expliquer vraiment votre politique sur ce point-là.*

Georges Pompidou - M. Priouret, je serai un peu long. Vous ne m'en voudrez pas.

Roger Priouret - Non, non, c'est normal.

Georges Pompidou - La question en vaut la peine. Le problème de l'emploi est certainement, dans une économie en perpétuel mouvement comme est l'économie actuelle moderne, un problème fondamental et préoccupant. En France, par exemple, ce problème se

pose pour les jeunes, pourquoi ? Eh bien d'abord, parce que les classes nombreuses nées après la guerre arrivent au moment où elles vont chercher un emploi. Ensuite, parce que souvent ces jeunes n'ont pas reçu la formation adaptée aux besoins actuels de l'économie, en particulier de l'industrie ; enfin, parce que les familles nombreuses se trouvent très souvent dans des régions agricoles, c'est le cas de la Bretagne, et que beaucoup de jeunes, et c'est fatal, quittent la terre.

Alors, que faisons-nous ? Que pouvons-nous faire ? Eh bien, notre premier souci, c'est d'assurer une activité économique très grande, ce que l'on appelle l'expansion. C'est la raison pour laquelle nous avons un plan qui a été qualifié d'ambitieux, c'est la raison aussi pour laquelle nous venons de déposer au Parlement un budget dont vous me direz sans doute, si nous en parlons, qu'il est tendu, qu'il est ambitieux. Car nous y avons prévu d'importants crédits d'équipement parce que cet équipement c'est de l'activité économique en même temps que c'est utile à l'intérêt général.

Et puis, il s'agit d'assurer à ces jeunes gens une formation adaptée aux besoins de l'économie. C'est l'objet fondamental de notre réforme de l'enseignement et notamment de l'effort particulier qui est fait pour développer l'enseignement technique, qu'il s'agisse des collèges, des lycées ou des instituts universitaires de technologie. Et c'est aussi l'objet des efforts importants que nous faisons pour la formation professionnelle et dont le projet de loi que nous venons de déposer, qui a reçu un avis favorable du Conseil économique et social, augmente encore les crédits, projet de loi qui sera voté dans les premiers jours d'octobre par le Parlement. Il faut encore mettre des emplois à la disposition des jeunes là où ces emplois n'existent pas et où ces jeunes sont présents, de manière à éviter des migrations trop grandes. Je suis partisan d'une mobilité mais je ne suis pas partisan d'une sorte de « pompage », si je puis dire, de toute la France de l'Ouest et du Sud-Ouest par la région parisienne, par l'Est et par le Nord...

Roger Priouret - *D'autant qu'il n'y a pas de logements...*

Georges Pompidou - ... D'autant plus que cela poserait un problème terrible de logement, mais avant tout il faut éviter ce que l'on a appelé le désert français. Nous devons donc faire de la décentralisation industrielle, nous devons faire de l'expansion industrielle régionalisée, et c'est évidemment pour cela que j'ai créé la Délégation à l'Aménagement du Territoire. Voilà pour les jeunes.

Ensuite, c'est vrai, il y a les concentrations, il y a l'évolution de la technique, il y a le fait que la mécanisation entraîne des licenciements, que la concentration entraîne des fermetures d'usines et, par conséquent, des licenciements collectifs. Que faisons-nous ? D'abord, quand nous passons des accords avec l'industrie (car, très souvent, toutes ces transformations se font avec l'aide de l'État), en échange de cette aide, nous faisons mettre dans les conventions des engagements du patronat pour le reclassement du personnel. Nous l'avons fait pour les mines de fer, nous venons de le faire pour la sidérurgie, nous l'avons fait pour les chantiers navals aussi. D'autre part, nous prévoyons une formation professionnelle accélérée pour adultes, c'est-à-dire que nous prenons des ouvriers, des travailleurs et nous leur apprenons un nouveau métier susceptible de leur donner un emploi. Là encore les crédits ont été multipliés dans des proportions vertigineuses depuis quelques années. Nous avons enfin le Fonds national de l'emploi qui se préoccupe d'assurer, pendant cette période de formation, un salaire suffisant, de

donner des indemnités pour les déplacements, pour les déménagements, qui intervient pour les plus âgés, ceux qui ont le plus de mal à se reclasser. C'est pourquoi, dans des conditions exceptionnelles, nous l'avons montré dans les chantiers navals, dans le textile, le Fonds national de l'emploi permet de prendre la pré-retraite à 62 ans par exemple.

Reste le problème des cadres. En effet, pour les cadres de 45-50 ans, se reclasser est un vrai problème, nous l'avons vu à plusieurs reprises et les organisations syndicales me l'ont rappelé. C'est un problème difficile et que je fais étudier à l'heure actuelle de très près. En particulier j'envisage, et je sais que cela fera crier, pour ces cadres qu'on ne peut tout de même pas mettre à la retraite à 45 ans, vous me l'accorderez, dans un monde où la durée moyenne de la vie est de 75 ans et bientôt 80 ans, j'envisage de leur ouvrir les voies de la fonction publique même s'ils ont dépassé la limite d'âge en vigueur. Car c'est la fonction publique qui a le plus besoin d'eux et qui peut le mieux les utiliser. Voilà une des ressources.

Tout cela, vous le voyez et je voudrais que vous en ayez conscience, montre non seulement que nous regardons ces questions passionnément, attentivement, mais que nous avons une politique globale pour résoudre ce problème de l'emploi qui est fondamental. cela n'empêche qu'il restera, j'en suis convaincu, quelques faiblesses...

Roger Priouret - *Vous venez de dire politique globale. Je dirais, puisque nous sommes provinciaux tous deux, politique un peu parisienne, en ce sens qu'on n'a pas le sentiment que l'on sait, à Paris, quelle est la détresse particulière de certaines régions que nous connaissons l'un et l'autre et qui sont vraiment sans espoir. Pourquoi cette politique ne serait-elle pas diffusée dans de meilleures conditions auprès de gens qui n'en sont pas informés ?*

Georges Pompidou - L'entretien que vous avez en ce moment avec moi contribuera à les en informer mais, sur ce plan de l'information, nous avons en effet conscience d'une lacune. C'est pourquoi le ministre des Affaires sociales va créer ce qu'on appelle la Bourse de l'emploi, c'est-à-dire va faire que les situations vacantes seront connues à tout moment, simultanément dans toute la France. Ce sera un élément d'information.

Roger Priouret - *En Allemagne, ce système permet de placer 8 personnes sur 10. C'est un élément très important.*

Georges Pompidou - Les Français ne sont pas les Allemands, vous le savez ; néanmoins, nous allons essayer ce système et nous verrons s'il donnera des résultats. Mais, M. Priouret, quoi que nous fassions, une politique globale ne peut pas résoudre tous les cas particuliers et c'est pourquoi le devoir du gouvernement n'est pas simplement d'avoir une politique d'ensemble, c'est aussi au jour le jour de prendre des mesures spéciales pour les cas spéciaux. J'y passe personnellement une bonne partie de mon temps, croyez-le, et c'est ce que nous venons de faire encore, par exemple, pour les employés dont nous prévoyons le licenciement sur les bases américaines. Nous avons pris des mesures exceptionnelles pour des situations exceptionnelles.

Roger Priouret – *J'arrive à ce que vous attendez, le budget. Budget en expansion, bravo, j'y vois pour ma part deux impasses au lieu d'une. La première est que rien n'est dit d'explicite sur la Sécurité sociale, ni sur les prix des entreprises nationalisées ; est-ce que vous serez plus explicite vous-même, maintenant ?*

Georges Pompidou – Dans votre première impasse, il y a déjà deux questions différentes.

D'une part le prix des services publics et, en particulier, des transports. Le budget 1966 se terminera de ce point de vue-là en équilibre et le collectif de fin d'année sera équilibré, c'est-à-dire qu'il assumera tout le déficit des entreprises nationales. Je pense que cela pourrait être la même chose pour 1967. Par conséquent, nos budgets sont de ce point de vue-là plutôt anti-démagogiques, pessimistes, puisque nous avons prévu dans le budget 1966 plus de hausses que nous n'en avons réellement effectuées. Pour 1967, nous en prévoyons encore, c'est certain.

Mais, à propos de hausse des prix, de hausse des transports et de hausse des services publics, je voudrais tout de même que l'on soit raisonnable ; vous savez qu'il y a plus de six ans que le billet de métro n'a pas augmenté. D'ailleurs, l'État, à l'heure actuelle, est obligé de verser une subvention à la RATP, qui représente plus de 40% de ses dépenses. C'est vous dire qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, en venir là, dans une politique raisonnable.

Roger Priouret – *C'est exact, mais il faut convenir que ce budget est discrètement électoral, en ce sens qu'il met en lumière les 700 millions de dégrèvement d'impôts, mais il oublie les autres cotisations supplémentaires pour la Sécurité sociale et la hausse des prix publics qui sera demandée au cours de 1967 et qui dépassera vraisemblablement les 700 millions.*

Georges Pompidou – Je crois que ce budget est aussi peu électoral que possible et aussi sincère que possible. Après tout, si nous n'augmentons pas les tarifs, si nous ne devons augmenter aucun tarif, nous serions obligés d'augmenter les impôts. Par conséquent, nous retrouverions d'un côté ce que nous perdrons de l'autre. Électoralement, il m'aurait été plus facile de mettre *un milliard* nouveau de moins en crédits de paiement pour les équipements. Ces équipements, la France n'en ressentira le bienfait que fin 1967 ou en 1968 et, par contre, j'aurais pu diminuer tout de suite les impôts de 100 milliards anciens et ça, on l'aurait senti immédiatement et ç'eût été de la véritable démagogie électorale. Nous ne l'avons pas voulu.

Roger Priouret – *J'ai dit électoral avec discrétion. J'en viens à ma seconde impasse. Pour que l'expansion se poursuive, il faut que les entreprises privées s'équipent d'une façon aussi importante que l'État en ce moment. C'est-à-dire qu'il y ait des dépenses d'investissement, d'outillages, qui sont considérables. Il faut des milliards et des milliards et je vous demande, où croyez-vous que les entreprises pourront prendre ces milliards avec des marges bénéficiaires qui sont trop élevées pour le consommateur, mais plus faibles que celles des entreprises étrangères, avec des emprunts qui sont difficiles et chers et avec une Bourse cadavérique ?*

Je ne suis pas le seul à me poser la question, car le rapport du V^e Plan à ce sujet ne sort jamais.

Georges Pompidou - Revenons à votre précédente question pour vous dire d'abord un mot sur la Sécurité sociale. C'est exact, en 1967 comme en 1966 d'ailleurs, nous ne prévoyons pas une augmentation de la subvention et, par conséquent, nous ne résolvons pas le problème du déficit de la Sécurité sociale. En 1966, nous avons fait une avance. Que ferons-nous en 1967 ? Si je suis encore au gouvernement, mon intention est de présenter un plan général de réforme de la Sécurité sociale, dans un grand débat devant une Assemblée nouvelle élue pour cinq ans avec un gouvernement qui sera un gouvernement assuré, lui aussi, de sa durée. On pourra étudier à fond le problème car il faut que le pays, par ses représentants, le tranche.

Il faut qu'on sache si l'on veut augmenter les recettes en maintenant le rythme d'augmentation des dépenses ou si on veut, au contraire, stabiliser les recettes et, dans ce temps-là, diminuer les prestations. Il y a un choix à faire, choix qui se terminera, j'en suis convaincu, par moitié, moitié. On augmentera un peu les recettes et on modifiera un peu le régime des prestations. Mais c'est un problème de fond, qui demandera un débat très large et pour lequel tous les intéressés seront parfaitement informés, parlementaires, organisations syndicales et autres. Car nous avons eu, successivement, le rapport de la commission Friedel, le rapport de la commission Canivet et tout cela a été ou est publié à l'initiative du gouvernement. Voilà, si vous voulez bien, pour la Sécurité sociale.

J'en viens au problème des entreprises. Le V^e Plan a, en effet, mis l'accent sur la nécessité pour les entreprises de trouver des capitaux ; ces capitaux, où peuvent-elles les trouver ? Dans leurs marges, bien sûr. Ces marges, à l'heure actuelle, sont trop étroites. Je l'admets. Remarquez que les marges des voisins s'amenuisent, néanmoins les nôtres sont trop étroites, nous avons d'ailleurs été amenés à prendre des mesures de détaxation fiscale ou en matière d'amortissement qui cherchent à leur donner un peu de facilité. Mais il faut que les entreprises réduisent leurs frais généraux qui sont souvent excessifs, et la chasse que le fisc fait à ces frais généraux, c'est une chasse qui est, en réalité, dans l'intérêt des entreprises plus encore que du fisc, croyez-le.

Et puis, il y a le problème des emprunts, alors là je ne suis pas de votre avis. Les emprunts à long terme sont assez chers, mais ils sont moins chers en France qu'ailleurs, bien moins chers qu'en Allemagne par exemple. L'argent, à l'heure actuelle en France, est meilleur marché que partout ailleurs et nous le faisons d'ailleurs volontairement pour les raisons dont vous parlez, c'est-à-dire pour permettre aux entreprises d'emprunter au tarif raisonnable, ce qui nous vaut d'ailleurs de voir tous les capitaux internationaux flottants se diriger vers l'Allemagne, vers les États-Unis, vers la Grande-Bretagne.

Roger Priouret - *Mais vous êtes obligé d'augmenter le taux d'intérêt pour le prochain...*

Georges Pompidou - Nous l'avons fait très légèrement parce que l'on ne peut pas échapper complètement à la contagion du voisin. Et quand nous avons une industrie qui est en difficulté, une industrie importante, nous lui consentons alors, aux frais de l'État, des bonifications d'intérêts, c'est ce qu'on vient de faire pour la sidérurgie.

Ah ! La Bourse... Vous m'avez parlé d'une Bourse cadavérique, hélas oui ! Notre Bourse est cadavérique. Depuis avril 1962, je crois bien que la capitalisation des valeurs françaises a en moyenne baissé de 40%. C'est évidemment très mauvais du point de vue de la possibilité des entreprises de faire appel aux capitaux. Là aussi, nous tâcherons de faire un effort pour élargir

ce marché financier, pour lui donner plus de substance et le ministre de l'Économie et des Finances, à ma demande notamment, est en train de préparer un plan dans ce domaine. Ce qu'il faudrait surtout, c'est que les Français reprennent confiance non dans la Bourse, tout au moins dans les entreprises qui y sont cotées. Je crois que la situation actuelle devrait leur rendre cette confiance : mais je m'arrête car certains diront que je veux jouer à la Bourse.

Roger Priouret - *J'arrive à une question générale sur l'économie, qui est je crois la question fondamentale. La France est engagée sur l'atome, elle est engagée sur la bombe à hydrogène, elle est engagée sur l'aide aux pays en voie de développement et aux anciennes colonies, elle est engagée sur les fusées, elle est engagée sur le Concorde, sur l'Air Bus, sur le tunnel sous la Manche, elle va s'engager sur les calculatrices, c'est-à-dire qu'elle met, partout où les Américains sont en tête, le dixième de la mise américaine ; c'est ce qu'a fait l'Angleterre en 1945 et on connaît aujourd'hui les résultats, alors je vous demande si la véritable indépendance nationale ne consiste pas à risquer toute sa mise sur un tableau et d'essayer alors d'être à égalité avec le plus grand pays du monde.*

Georges Pompidou - Tout d'abord, je crois que le tableau que vous avez fait est un peu fallacieux et je vais tâcher de vous le montrer. Quant à la question finale que vous posez, je vous réponds non. Je ne crois pas qu'il faille porter tout son effort sur un seul point. Je ne crois pas, si vous voulez, qu'un ménage doive mettre tout son argent sur un seul point. Par exemple uniquement sur la nourriture, bien manger, et puis aller dépenaillé, sans voiture, sans réfrigérateur, etc., et sans vacances. Je ne crois pas qu'on doive tout mettre sur les vacances et je ne crois pas qu'on doive tout mettre sur l'habillement, je crois qu'on doit au contraire essayer d'avoir un train en rapport avec ses moyens et je crois que la France doit avoir un train global en rapport avec ses moyens.

En deuxième lieu, je crois que nous devons nous préoccuper d'avoir une économie solide, et ceci veut dire d'abord une économie dont les bases soient solides, c'est-à-dire une bonne agriculture, modernisée (et Dieu sait si nous faisons des efforts en ce sens et si cela nous coûte de l'argent !), une industrie lourde solide et c'est pour cela que nous nous sommes préoccupés de la sidérurgie. Nous nous préoccuperons demain de la grosse mécanique, par exemple. Et puis, il y a les secteurs de pointe. Dans ces secteurs de pointe, nous devons nous préoccuper soit de ceux qui sont les plus utiles pour l'ensemble de l'économie, soit de ceux qui sont les plus utiles pour l'intérêt national, soit de ceux qui correspondent le mieux à la vocation nationale. Car chaque pays a une vocation. C'est exactement ce que nous faisons. L'atome, la fusée, la bombe à hydrogène, c'est la même chose, permettez-moi de vous le dire, c'est la politique atomique militaire, c'est fondamental parce que c'est ce qui nous permet d'avoir une défense nationale qui ne nous prépare pas à gagner une guerre, mais qui nous prépare à ne pas être attaqués. À avoir la paix.

Et puis, en dehors de ça, que faisons-nous essentiellement ? L'aviation, par exemple, qui est d'ailleurs liée également à cet effort militaire, mais parce qu'il y a une grande tradition française de grande industrie aéronautique. Après tout, la France est, avec l'Angleterre, le pays où est née l'aviation. C'est pourquoi nous faisons le Concorde, de même d'ailleurs que certains autres avions, ou que les fusées, qui sont finalement la même chose que l'industrie aéronautique, et réalisées par les mêmes sociétés. Dans d'autres secteurs, nous faisons un effort moindre, à la proportion de nos moyens. Nous ne sommes pas encore engagés pour l'Air

Bus, ni pour le tunnel sous la Manche, nous verrons. De toute manière, l'Air Bus, c'est de l'aviation et cela revient à ce que je disais, quant au tunnel sous la Manche, c'est un ouvrage extrêmement important, utile, mais que nous ne financerons certainement pas par priorité. D'ailleurs, Britanniques comme Français sont d'accord pour penser qu'il faudrait trouver des capitaux étrangers pour financer cet ouvrage, en partie tout au moins.

Quant aux calculatrices, voilà le type même de l'affaire où nous sommes mesurés dans nos ambitions. Nous savons très bien que les grandes affaires américaines disposent d'une sorte de monopole mondial, que d'ailleurs elles sont installées puissamment en France et rendent de grands services à l'économie française, nous savons très bien que nous n'allons pas leur faire la guerre. Mais nous essayons de ne pas être totalement absents d'un secteur qui est capital pour suivre l'évolution et pour permettre à nos chercheurs, à nos ingénieurs, de ne pas perdre contact avec le progrès. C'est pourquoi nous faisons un plan, un plan mesuré, et qui doit nous permettre dans le domaine des calculateurs d'importance moyenne de trouver notre place et, nous le pensons, un marché national et européen convenable. Cela nous mettra, si je puis dire, dans le peloton. C'est comme en sport, nous ne cherchons pas le champion, nous cherchons un bon équilibre, nous savons bien que nous n'arriverons pas toujours premiers, tant s'en faut.

Roger Priouret - *Il se peut que ça soit les Jeux olympiques et que vous n'ayez ni médaille d'or, ni médaille d'argent, ni médaille de bronze.*

Georges Pompidou - Mais on en a eu des médailles récemment, vous avez vu ça !

Roger Priouret - *Dans l'ordre économique elles sont rares et j'en arrive à ma dernière question... qui touche la force de frappe. Je comprends la théorie de la dissuasion, on a un armement atomique autonome, cet armement atomique ne nous permet pas de gagner une guerre contre un plus puissant et il n'est pas fait pour ça, il s'agit de causer chez ce plus puissant des dégâts assez importants pour qu'on lui interdise de vous englober dans un conflit. Il y a une logique à cette politique, c'est de réduire les dépenses d'armement conventionnel, c'est, à terme, de supprimer le service militaire, en un mot de concentrer l'effort militaire sur un secteur relativement limité.*

Or, à quoi assistons-nous ? Le budget de 1967 a des crédits pour l'armement conventionnel plus importants que pour l'armement atomique ; on crée un grand centre d'infanterie à Montpellier, le général de Gaulle préside des manœuvres dans le réduit alpin, dont on se demande quelle peut être l'hypothèse stratégique ; il semble que, là aussi, on fasse une politique en éventail.

Georges Pompidou - Je vais essayer, non pas de vous faire un cours de stratégie, mais de vous expliquer notre politique en la matière et de vous montrer qu'elle n'est pas contradictoire ni gaspilleuse.

Notre effort essentiel, c'est la force de dissuasion, parce que, comme vous le disiez d'ailleurs, nous estimons qu'avant tout il faut sauver la paix, notre paix, et ne pas être attaqués ; le seul moyen de ne pas être attaqués, c'est d'avoir un armement atomique suffisamment puissant. Le jour où nous aurons un armement atomique, y compris la bombe à hydrogène,

suffisant, eh bien la France ne sera plus jamais attaquée. C'est cela qui est fondamental. Mais cette force atomique a besoin elle-même d'armes, que vous appelez conventionnelles, pour la protéger. Car il est bien évident qu'il y a un certain nombre de puissances qui pourraient disposer de moyens aéroportés tels que notre force atomique pourrait être en quelque sorte capturée avant toute déclaration de guerre et avant même d'avoir pu être alertée. Donc il y a, à la force atomique, ce que les militaires appellent un environnement extrêmement important ; c'est l'essentiel de notre arme conventionnelle. Elle est là pour protéger notre arme de dissuasion.

J'ajoute que nous ne prévoyons pas que les conflits puissent être tous obligatoirement atomiques. Supposons que nos accords avec tel ou tel État d'Afrique nous oblige à une petite intervention. Nous sommes amenés, pour porter secours à des alliés, de déplacer des forces qui ne sont pas atomiques, vous vous en doutez, par exemple une division d'intervention qui peut être aéroportée très rapidement avec des armes tout à fait classiques. Quant à l'affaire du réduit alpin, à ce thème de manœuvre, sur quoi repose-t-il ? Eh bien, sur le fait que les militaires, et c'est leur devoir, doivent envisager toutes les hypothèses...

Roger Priouret - ... Y compris celles où la dissuasion n'a rien dissuadé...

Georges Pompidou - Où la France serait englobée dans un conflit général, soit qu'elle l'ait accepté à cause de son alliance et de ses devoirs d'alliée, soit parce qu'on le lui a imposé.

Nous devons dans cette hypothèse imaginer que nous pourrions être à moitié détruits, envahis et, par conséquent, nous prévoyons la possibilité dans des réduits tels que les Alpes ou le Massif central, d'embryons de résistance nationale. Car ce qui est important, et Dieu sait si la dernière guerre l'a montré, c'est, même si l'on est battu, même si l'on est envahi, même si l'on est occupé, que l'âme de la nation vive quelque part. Elle se marque par une résistance, fût-elle médiocrement organisée et fût-elle médiocrement efficace. Mais c'est la France qui survit et c'est elle qu'il s'agit de faire vivre, et traverser les orages.

Voilà notre affaire, M. Priouret, j'ai été un peu solennel peut-être, mais le sujet le demandait.

Roger Priouret - *Mais je pense que nous avons touché à beaucoup de sujets et mon seul regret, je vous le disais au début, tient à ce que le journaliste n'est pas en mesure de répondre avec la même compétence que ne manquerait pas de le faire un homme politique.*

Georges Pompidou - Écoutez, je connais votre compétence. Dans ce type d'entretien, il va de soi en effet que vous êtes surtout un homme qui questionne, qui s'informe et qui, par là même, informe le public ; nous nous retrouverons une autre fois, si vous voulez, dans un vrai face à face, je suis sûr que vous serez très fort.

Roger Priouret - Je vous remercie beaucoup.

Manifeste de l'UNR-UDT (30 septembre 1966)

Mots-clés : Élections législatives de 1967 – Gaullisme – Majorité – UNR-UDT

Ce texte, intitulé « Manifeste pour la paix, l'indépendance et le progrès avec le général de Gaulle », est publié le 30 septembre 1966 par le Comité d'action pour V^e République. Sous la forme d'un fascicule de 8 pages, il résume les grandes lignes du programme de la majorité.

Le 19 décembre 1965, le peuple français, exerçant pour la première fois le droit qu'il s'est donné de désigner le président de la République, a renouvelé le mandat du général de Gaulle.

Il l'a fait en pleine connaissance de cause, après une campagne électorale d'une ampleur sans précédent et malgré la coalition de tous les opposants de quelque parti qu'ils fussent. Il a, par la même, clairement signifié et ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.

Mais, tandis qu'approchent les élections législatives, il est nécessaire d'éclairer le pays sur l'enjeu qu'elles représentent, l'informer au sujet du présent et préparer l'avenir. C'est pourquoi a été constitué, autour du Premier ministre et à son appel, le Comité d'Action pour la V^e République. Ceux qui le composent viennent des horizons les plus divers. Mais tous s'efforcent de représenter et de faire respecter la majorité qui s'est formée lors de l'élection présidentielle autour du général de Gaulle. Tous approuvent la politique du président de la République. Tous s'engagent à rester fidèles à la volonté populaire, c'est-à-dire à soutenir le gouvernement que désignera le chef de l'État pour poursuivre son action. Celle-ci doit, à partir des résultats essentiels qui ont été atteints depuis l'établissement de la V^e République :

Construire l'avenir de la France

L'œuvre accomplie

En effet, le redressement effectué en huit années (1958-1966), durant le premier septennat du général de Gaulle et la première année du second, donne les moyens de cet avenir.

Les institutions – À des pouvoirs publics sans consistance suffisante, incarnée dans des gouvernements dépourvus des conditions nécessaires de cohésion et de durée, ont été substituées des institutions stables et équilibrées, assurant l'unité dans la direction, la continuité dans l'action et la participation directe des citoyens à l'exercice du pouvoir grâce à l'adoption des décisions essentielles par le référendum et à l'élection du chef de l'État au suffrage universel.

La décolonisation – L'œuvre de décolonisation menée à son terme en dépit de sacrifices douloureux et d'oppositions parfois violentes, a permis de mettre fin au conflit algérien, a ramené la paix depuis longtemps perdue, a rendu à la France la liberté de son action internationale et lui a valu l'amitié et le respect d'un grand nombre de nations.

Le redressement économique et financier réalisé dès le mois de décembre 1958, confirmé et complété par la stabilisation en 1963, a mis un terme aux méfaits de cinquante années d'inflation presque interrompue, assuré à la France une monnaie forte, équilibré notre commerce extérieur, créé les moyens de l'expansion, de l'équipement et du progrès social, rendu possible la mise en place du Marché commun, en particulier celle du Marché commun Agricole.

Assurée dans ses institutions, libre de son action extérieure, en plein essor économique et dotée d'une monnaie forte, la France a commencé sa marche vers un avenir qui s'appelle :

le progrès, l'indépendance et la paix

Le Progrès

Pour les Français, l'avenir doit être le progrès. Le *progrès*, c'est-à-dire la prospérité et la justice.

Prospérité – Cela veut dire une expansion continue permettant :

- l'accession à une puissance économique qui permette l'élévation du niveau de vie de tous ;
- la possibilité pour les jeunes générations de trouver des emplois stables, bien rémunérés, correspondant aux capacités et aux goûts de chacun ;
- la réalisation des grands équipements collectifs – logements, routes et autoroutes, équipements urbains et ruraux, téléphone, aérodromes, équipements sportifs, culturels, de loisirs et de vacances.

Bref, tout ce qui fait un grand pays moderne.

Pour atteindre ces résultats :

- Nous devons accentuer la politique de modernisation et de rationalisation de notre industrie, améliorer sa productivité, la rendre compétitive à l'intérieur de la Communauté européenne comme vis-à-vis des autres pays industriels.
- Nous devons poursuivre la rénovation de notre agriculture et la mettre en mesure de tirer parti des vastes possibilités que lui ouvre le Marché commun.

Or la modernisation de l'industrie et de l'agriculture exige d'abord une action concertée de l'État, une planification souple conjuguant une vue d'ensemble et une politique à long terme avec le libre déploiement des initiatives individuelles.

Elles supposent ensuite que, dans un monde chaque jour transformé par les découvertes de la science, on tire les conséquences de l'importance croissante de la recherche, fondamentale ou appliquée. Au service de la recherche, les chercheurs doivent être de plus en plus nombreux, les installations de plus en plus perfectionnées. Il y a là une tâche indispensable, conforme à la vocation de la France, et dont la méconnaissance nous conduirait au sous-développement intellectuel, puis économique.

Cette œuvre difficile et qu'il est nécessaire de mener à son terme en quelques années, suppose de la part de la nation un grand effort d'épargne et de travail, de la part de l'État une politique planifiée, cohérente, adaptée aux problèmes multiples qui sont posés, de la part des producteurs l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. Un tel effort collectif exigé de tous les Français ne sera consenti que dans la justice.

Justice

Cela veut dire d'abord : que *chacun ait sa chance entière dès le départ.*

La réforme de l'Éducation nationale, la décentralisation de l'enseignement secondaire et du premier cycle de l'enseignement supérieur, le développement de l'enseignement technique à tous les échelons et de la formation professionnelle constituent une œuvre essentielle de la V^e République et qui doit être poursuivie sans relâche.

Cette œuvre porte non seulement sur les programmes et méthodes d'enseignement, mais aussi sur les conditions économiques assurant l'accès aux études du plus grand nombre et à des études débouchant sur des carrières adaptées aux capacités de chacun. Elle n'intéresse pas seulement l'école et l'université mais toutes les formes d'enseignement qui permettent d'élever le niveau de qualification des travailleurs et de faciliter les reconversions qu'imposent les mutations techniques dans l'industrie. Elle doit être complétée par une politique de l'emploi, spécialement dans les zones de reconversion et dans les régions défavorisées. Car c'est de la jeunesse, de son ardeur, de ses capacités, que dépend avant tout la transformation sociale de la France.

La justice, c'est ensuite *la transformation du régime économique et social*, assurant à tous un niveau de vie satisfaisant, s'attaquant aux inégalités entre les régions, associant les travailleurs à la gestion économique et aux profits en capital, revalorisant le niveau de vie des agriculteurs, ouvrant à tous les chances de la promotion sociale.

La justice, c'est encore *la promotion des femmes*, complétant l'égalité civile et politique que, dès la Libération, leur a déjà donnée le gouvernement du général de Gaulle.

La justice, c'est aussi *la protection des faibles et la sécurité pour les personnes âgées.*

La justice, c'est enfin, dans l'ordre humain, l'accession de tous, non seulement au bien être mais à la culture et à la liberté sociale et économique. La révolution technique qui s'amorce, dûe notamment à l'énergie nucléaire, à l'électronique et à l'automation, va permettre de disposer des moyens pratiques d'accélérer cette libération de l'homme : pour les jeunes, épanouissement par la culture et le libre choix des carrières. Pour les femmes, accession à la pleine responsabilité sociale. Pour la vieillesse, sécurité de vie et prolongation de libres activités personnelles. Que le progrès scientifique et technique serve les hommes au lieu de les asservir !

L'indépendance

L'indépendance, qu'est-ce ? Assurément pas l'isolement ni le nationalisme étroit. Un pays peut faire partie particulièrement d'une alliance telle l'Alliance atlantique et rester indépendant.

Un pays peut faire partie d'un ensemble économique, tel que le Marché commun, ou politique tel que l'Europe unie que nous voulons, et rester indépendant.

Être indépendant, cela veut dire que l'on n'est pas à la discrétion d'un pouvoir extérieur, quel qu'il soit, que l'on garde sa liberté de décision et d'action, que l'on ne contracte d'autres engagements que ceux que l'on a soi-même voulus, qu'on y souscrit en connaissance de cause.

L'indépendance n'exige pas une puissance illimitée. Des pays plus faibles que la France ont été de tous temps, ou sont, indépendants. Mais elle exige un pouvoir ferme, une défense nationale autonome, une monnaie forte.

Un pouvoir ferme - Notre pays qui a connu l'instabilité génératrice d'incohérence et d'impuissance s'est donné des institutions à la fois efficaces et démocratiques : un président de la République élu au suffrage universel, au pouvoir pour sept années, appuyé sur un gouvernement stable et solidaire, un parlement assumant sa tâche législative, contrôlant l'exécutif et comprenant à l'Assemblée nationale une majorité homogène. Voilà les institutions de la V^e République, celles qui ont permis le redressement d'hier, qui permettront les progrès de demain. Voilà ce qu'il nous fait sauvegarder contre les tentatives, ouvertes ou insidieuses, du retour à un passé révolu.

Une défense nationale autonome - Parce qu'un pays qui ne dispose pas de moyens propres capables de dissuader un agresseur se met à la discrétion de l'étranger, allié ou adversaire. Il n'est pas nécessaire que ces moyens dépassent ceux de n'importe quel éventuel ennemi. Il suffit que nos armes soient telles qu'elles puissent décourager l'agression. C'est pourquoi nos armes doivent être atomiques et être en mesure de frapper un ennemi sur son sol, seul moyen de le dissuader de nous frapper sur le nôtre. L'armée française, si elle était dépourvue d'un armement nucléaire, ne jouerait aucun rôle de dissuasion et ne serait qu'une auxiliaire de celle de nos grands alliés. Ainsi remettrions-nous à leur discrétion non seulement notre défense, c'est-à-dire notre destin, mais encore la possibilité de nous engager dans une guerre qui ne serait pas la nôtre.

Une monnaie forte - Parce que, sans elle, un pays dépend inévitablement de l'aide étrangère et, par là, risque de s'aliéner lui-même.

La paix - La paix, que l'indépendance permet de sauvegarder, est la condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité. Bien le plus précieux pour les peuples, la paix est aussi le plus menacé. La France, qui vient de vivre 25 années d'une guerre incessante (guerre mondiale, Indochine, Algérie), qui la voit s'allumer ici ou là et flamber dangereusement au Vietnam, entend préserver sa paix enfin conquise. Fidèle à ses amitiés traditionnelles, elle n'en

veut pas moins nouer des relations étroites et cordiales avec tous les pays, notamment les pays de l'Est européen et, d'abord, la Russie soviétique. Elle n'admet d'autre issue aux différends entre nations que par la négociation, fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle refuse par avance d'être engagée dans des conflits qu'elle déplore et qu'elle désapprouve.

En résumé, nous voulons :

Une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie et dans un monde réconcilié.

Pour atteindre ces objectifs, il faut :

- un chef d'État choisi par le peuple, investi des responsabilités suprêmes ;
- un gouvernement stable et homogène ;
- un parlement comportant une majorité cohérente et prête à faire taire les égoïsmes des partis ;
- des citoyens directement associés à la gestion de leurs affaires politiques, économiques et sociales.

C'est ce que le peuple de France a choisi avec la V^e République et qu'il a confirmé en renouvelant sa confiance au général de Gaulle.

C'est pourquoi nous appelons tous les Français à s'unir à nous autour du général de Gaulle, président de la République, pour le progrès, l'indépendance et la paix.

Allocution prononcée à Villagexpo (30 septembre 1966)

Mots-clés : Aménagement du territoire – Architecture – Civilisation – Construction – Crédit – États-Unis – Logement – Niveau de vie – Paris – Pays-Bas – RFA – Royaume-Uni – Urbanisme

Villagexpo a été construit sur la commune de Saint-Michel-sur-Orge, au sud de Paris, non loin d'Évry. Il permet aux architectes de proposer des modèles de maisons individuelles, en réaction aux grands ensembles qui se sont multipliés dans les années 1960. Georges Pompidou visite l'exposition dans la matinée du vendredi 30 septembre 1966, en compagnie d'Edgard Pisani, ministre de l'Équipement, et de Roland Nungesser, secrétaire d'État au Logement.

Puisque j'ai aujourd'hui, en même temps que je visite l'exposition, la possibilité de voir ici réunis non seulement les ministres responsables de la Construction et du Logement, mais encore un grand nombre d'industriels, de financiers, d'architectes, qui se consacrent au logement, je veux en profiter pour faire quelques réflexions générales sur notre politique en la matière, ces réflexions dussent-elles apparaître comme assez banales.

Il va de soi que le logement est à l'heure actuelle un problème fondamental sur le plan économique, d'abord parce qu'il fait vivre une industrie très importante, ensuite parce qu'il commande au fond la mutation économique actuelle de la France. En particulier, le mouvement des campagnes vers les villes, comme les déplacements et les concentrations industrielles, sont liées aux possibilités que nous aurons de mettre en face des emplois créés des logements pour les employés. Ensuite c'est un besoin social puisque les Français sont devenus plus nombreux et ensuite, pour la première fois depuis bien longtemps, souhaitent être bien logés, et même, être logés tout court, compte tenu de l'état de dégradation de notre patrimoine immobilier, des destructions des deux guerres et de la négligence, il faut bien le dire, de la France, durant de longues années, en cette matière.

Alors en face d'un besoin aussi pressant, quelles sont les questions que l'on se pose ? La première bien entendu est de se demander « où » l'on va bâtir, c'est la définition de l'urbanisme de demain, des zones où nous orienterons les mouvements de population, où nous créerons des industries et des emplois et établirons des « schémas directeurs », pour les ensembles urbains à développer ou à créer.

Où va-t-on bâtir, mais également « combien » de logements va-t-on bâtir ? Il fut un temps, vous le savez tous, où nous étions limités soit par les matières premières, soit par la main d'œuvre. Aujourd'hui nous ne sommes limités que par les capitaux, c'est en fait un problème financier. Vu les difficultés où nous nous trouvons d'intéresser le capital privé, ou tout au moins de faire que le capital privé s'intéresse à la construction au moins dans le secteur du logement social, ces limites sont finalement les limites des prêts, des crédits que peut fournir l'État ou que peuvent fournir les établissements qui dépendent de l'État. Nous avons récemment, par l'épargne-logement, par le marché hypothécaire, fait un grand effort pour développer les moyens financiers mis à la disposition du logement. Nous verrons dans quelques temps quels sont les résultats. J'ai l'impression en tout cas qu'au moins l'épargne-logement montre à quel point les Français éprouvent le besoin de se loger et sont disposés à faire de gros efforts d'épargne dans ce but.

Où bâtir, combien de logements bâtir, mais je crois que la question la plus importante, tout au moins à moyen et à long terme, est : « que bâtir », que doit-on bâtir ? La première des conditions, c'est de répondre aux vœux des populations et nous avons procédé à un certain nombre d'enquêtes d'où il est apparu que les Français préféreraient la maison individuelle dans leur immense majorité. Ceci est assez frappant à un moment où nous construisons, si je ne me trompe, à peine 30% de maisons individuelles, c'est-à-dire beaucoup moins que ce que font les Britanniques, les Allemands, les Hollandais et même les Américains. Il y a donc un effort à faire pour se tourner vers la maison individuelle et cette exposition se rattache un peu à cet effort.

Quelle sont selon moi les caractéristiques auxquelles doivent répondre *a priori* ces maisons individuelles ? Tout d'abord, bien entendu, elles doivent fournir un minimum d'équipement qui correspond aux besoins modernes, non seulement en espace, mais en équipement ménager : chacun doit pouvoir trouver tout ce que l'on appelle le confort moderne, du point de vue du chauffage, du point de vue de l'eau et de toutes ses utilisations. Il n'est pas imaginable que l'on continue à construire sans donner ce confort, que tout le monde considère aujourd'hui comme naturel et réclamé ce titre.

La deuxième condition est une condition de « prix ». Il faut arriver à limiter les prix de manière très stricte pour pouvoir loger des couches de population de plus en plus étendues et pour pouvoir satisfaire les besoins des classes aisées mais également ceux des classes modestes. Cet effort sur les prix, on peut le réaliser d'abord sur le prix du terrain, et ceci est un problème de densité à l'hectare. Il faudrait faire ce qu'indiquait tout à l'heure M. Pisani. Il faut ensuite le réaliser sur la construction même de la maison ce qui suppose des méthodes de construction, de standardisation des équipements, d'avoir souvent recours à l'industrialisation, à l'utilisation de matériaux commodes et relativement bon marché, et surtout à l'utilisation de modèles de maisons de façon à ce que ne pèsent pas sur chaque maison les frais de l'originalité mais que l'on aboutisse à des types de maisons susceptibles d'être reproduits en grand nombre. Voilà les deux conditions fondamentales pour que l'on puisse aller de l'avant.

Mais il faut alors, et c'est là que l'on en vient à ce qui est le plus souvent négligé (sur ce point je reconnais que l'effort accompli est intéressant), il faut alors répondre à une autre condition, c'est qu'une maison doit avoir un style. Il va de soi qu'il faut essayer de ne pas faire « laid ». La laideur, l'effrayante laideur des banlieues qui se sont construites après les deux guerres, les lotissements ainsi créés nous ont un peu appris, mais pas toujours autant qu'il le faudrait, si l'on en juge par ce qui s'est construit, ici ou là, depuis la dernière guerre. Néanmoins un problème existe, en tout cas doit exister : il faut que ces maisons individuelles aient un « style ».

Il n'est pas nécessaire que ce style soit traditionnel. Je crois même au contraire qu'il est utile et souhaitable que les recherches des architectes, des artistes au besoin, se tournent vers la recherche de quelque chose de nouveau, de formules nouvelles aussi bien pour l'utilisation pratique que pour l'aspect extérieur, l'aspect architectural. Mais il faut par contre, je crois, que ce style, quel qu'il soit, puisse s'harmoniser avec un cadre général, avec un paysage, un climat, avec un sol et c'est sur ce point sans doute qu'il y a encore des progrès à faire, les architectes ayant trop souvent, me semble-t-il, tendance à concevoir une maison-type en chambre, dans leur cabinet d'architecte, sans se préoccuper essentiellement du cadre du pays, du climat, du paysage dans lequel cette maison s'insérera.

Enfin il est un dernier aspect du problème. Il ne s'agit pas simplement que la maison ait son style, il faut encore arriver à définir un groupement, une utilisation des maisons ensemble ; il suffit de regarder la France pour voir à quel point pendant des siècles les maisons se sont ordonnées en fonction, soit peut-être du génie de la race, soit du temps que l'on avait et de la tradition. Ainsi ces maisons se sont-elles ordonnées logiquement, normalement, et se sont-elles situées de telle manière qu'elles sont à la place exacte où elles devaient être. On n'imaginerait pas qu'elles soient autrement. Or, disons-le bien, quand on voit beaucoup de constructions modernes, qu'il s'agisse des grands ensembles, qu'il s'agisse des maisons individuelles, on a plutôt l'impression de roulettes plus ou moins grandes qui se sont posées sur le sol, qui se sont arrêtées en stationnement. On ne voit pas pourquoi elles ne seraient pas allées plus loin, un peu plus à droite, un peu plus à gauche et pourquoi elles ne seraient pas réparties ailleurs ! Cette façon de situer la maison dans le cadre et de situer les maisons par rapport aux autres, est quelque chose d'absolument fondamental. De tout cela en effet dépend d'abord les conditions de vie des hommes, leur mode de vie et par conséquent leur bonheur, leur civilisation. De cela dépend aussi le visage d'un pays. C'est l'architecture, plus encore que le paysage et que le relief, qui crée le visage d'une Nation et sur ce point il est nécessaire que l'architecture française fasse aujourd'hui un très grand effort pour reprendre la place qu'elle a eue - il faut bien le dire - pendant quelques six siècles et que depuis quelques dizaines d'années nous nous sommes trop souvent laissé ravir par des architectures étrangères. Je n'en fait pas, croyez-le bien, un problème d'amour-propre national. J'en fait vraiment un problème de réalité nationale, je veux dire par là que, dans un pays de traditions intellectuelles, traditions de culture, traditions de civilisation, l'architecture doit être absolument présente.

Or je dois dire qu'ayant fait le tour de ce village-exposition, j'en ramène quelques impressions qui dans l'ensemble sont réconfortantes, d'abord parce qu'un effort a été fait ici pour faire vite, bien et bon marché, et c'est naturellement la première des conditions. Ensuite parce que cette exposition témoigne d'un effort de diversification qui se justifie dans une exposition, qui ne se justifierait évidemment pas dans un village normal qui se doit d'être homogène. Il y a eu un effort de diversification, donc de recherche, effort dont je suis trop franc pour dire que je le trouve toujours parfaitement heureux. Mais de toute manière il faut chercher, il faut avoir des formules, de façon à finir par découvrir celles qui plairont aux gens et surtout celles qui pour les hommes de l'art, de l'urbanisme, pour les architectes, apparaîtront comme les meilleures à reproduire et reproduire à de nombreux exemplaires, car la monotonie n'est nullement critiquable en matière d'architecture dès lors que l'on en arrive aux groupements. Rappelons-nous lorsque Louis XIV a fait la place Vendôme : il a fait faire des façades monotones, d'un modèle unique, et après cela il a ordonné de construire derrière. C'est dire que la monotonie n'est pas la laideur en soi, bien au contraire, elle est souvent l'harmonie. La diversification peut être aussi la beauté, mais le tout est de savoir ce que l'on répète, et tout est de savoir comment on répète.

Or ici justement, pour la première fois, en tout cas dans ce que j'ai vu, on s'est efforcé d'harmoniser le groupement, de le définir, de lui trouver un sens, ce sens que pendant des siècles a donné la place du village, a donné l'église, qu'a donné aussi l'hôtel de ville, ce sens qu'il faut arriver à donner soit par un bâtiment central, soit en tout cas par une place, par le fait que les populations, les habitants sentent qu'ils ne sont pas tous seuls. Ainsi que l'a dit M. Pisani, il y a une nécessité de rentrer chez soi et d'y être tranquille et c'est le goût de la solitude. Mais il y a aussi la nécessité d'avoir une vie de voisinage, une certaine vie collective, dont on peut s'abstraire mais dans laquelle on peut se replonger, car les hommes sont faits de telle manière

qu'ils veulent tantôt être seuls, tantôt être en groupe, et que l'architecture a le devoir de satisfaire ces deux besoins et de les satisfaire naturellement. Je veux dire par là que la disposition des maisons doit conduire aussi bien à la possibilité de solitude qu'au groupement et au voisinage naturel.

C'est l'effort que j'ai constaté ici et c'est pour ma part ce qui m'a le plus intéressé, avec, je le répète, l'effort qui a été fait sur les prix. C'est pourquoi je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à cette exposition, tous ceux qui s'y sont appliqués, aussi bien pour la financer, la concevoir, l'organiser, la faire sortir du sol à une rapidité extraordinaire, ainsi que les architectes et les entreprises qui ont contribué à la réalisation d'ensembles dont je ne vous cache pas que je les trouve à certains égards inégaux, mais surtout parce que nous sommes sous le ciel d'Île-de-France et qu'il n'est pas prouvé que tous soient adaptés à cette région. Beaucoup cependant sont dans l'ensemble très réussis, et tous sont intéressants.

Interview France-Soir sur la circulation à Paris (octobre 1966)

Mots-clés : Automobile – Londres – New-York – Paris – Périphérique parisien – Région parisienne – RER – Sécurité routière – Taxis – Tokyo – Transports – Transports en commun

Cette interview a été réalisée par Maurice Cazaux, président de l'Association de la presse municipale parisienne depuis 1964, et paraît en deux parties dans France-Soir. Nous n'avons pas retrouvé la date exacte de l'entrevue entre Georges Pompidou et le journaliste, ni de la publication.

Question 1 - *La circulation dans la capitale constitue pour tous les Parisiens un grave sujet de préoccupation tant deviennent grandes les difficultés rencontrées pour pénétrer ou pour sortir de l'agglomération ; pour y stationner, et plus généralement pour s'y déplacer. Pouvez-vous nous préciser, M. le Premier ministre, les grandes lignes de l'action que les pouvoirs publics entendent mener afin d'apporter à ce problème une solution réellement satisfaisante ?*

Réponse - La circulation dans Paris, je la connais bien ! Comme dans toutes les grandes capitales, elle constitue un problème presque insoluble. Les responsables qui s'en occupent quotidiennement se situent à l'échelon municipal : Conseil municipal, Préfecture de police, Préfecture de la Seine. Mais il va de soi que ni les autorités régionales (District) ni les autorités gouvernementales ne peuvent s'en désintéresser.

S'agissant d'une ville aussi ancienne que Paris, façonnée par les pieds bien avant l'existence de l'automobile, le problème est infiniment plus délicat que s'il s'agissait d'une ville neuve. Chacun rêve de grandes artères larges et rectilignes, se croisant à angle droit, de préférence à des niveaux différents. Mais nous sommes bien obligés de prendre Paris tel qu'il est. Dès lors, les préoccupations de l'administration et du gouvernement s'orientent dans les trois directions suivantes :

1. Tracer, en dépit de la configuration de la ville, des artères à circulation rapide ;
2. Éviter la paralysie par le développement des moyens de stationnement ;
3. Développer les transports en commun, et notamment les transports souterrains.

Question 2 - *La création d'artères à circulation rapide correspond sans doute à une nécessité. Encore faut-il que leur mise en service intervienne rapidement qu'elles soient correctement raccordées à la voirie ordinaire si l'on veut éviter que les encombrements n'empêchent en pratique les automobilistes d'accéder à ces voies rapides ou d'en sortir.*

Réponse - Je rappellerai tout d'abord l'importance de l'effort consenti par l'État pour assurer le financement, et par conséquent la réalisation, aussi rapide que possible, de ce que nous avons baptisé le « réseau de circulation primaire » de la capitale. Pour ces voies, l'État a accepté de participer aux dépenses dans une proportion des 2/5e, ce qui est tout à fait exceptionnel et contraire aux règles habituelles, le District pour 1/5e, réduisant ainsi la participation de la ville, donc du contribuable parisien, aux 2/5e du coût total des ouvrages.

Pourquoi ? Parce que ce réseau n'est pas seulement destiné à l'usage des Parisiens, mais qu'il est véritablement d'intérêt national, qu'il s'agisse des étrangers, des provinciaux de passage ou qu'il s'agisse plus simplement de faciliter l'activité de la capitale, activité dont toute la France profite.

Dans ce domaine, deux opérations de grande envergure ont été engagées dont la mise en service va s'échelonner au cours des quatre prochaines années et va profondément transformer les conditions de la circulation automobile aux abords et à l'intérieur de l'agglomération parisienne.

Il s'agit en premier lieu du boulevard périphérique qui fera, d'ici 1970, le tour de la capitale sur 36 kilomètres jalonnés de 150 ouvrages d'art et de 33 points d'entrée ou de sortie. Compte tenu de l'importance des travaux et du prix des terrains, ce boulevard périphérique représente un investissement énorme de 1 milliard 600 de francs nouveaux (160 milliards anciens), soit environ 45 millions au kilomètre (4 milliards $\frac{1}{2}$ de francs anciens !) Comme vos lecteurs le savent, plusieurs sections nouvelles de ce périphérique vont être ouvertes incessamment, notamment les échangeurs de la Porte de la Chapelle et de la Porte de Clignancourt qui doivent permettre, dans ce secteur particulièrement chargé, d'éviter les encombrements, dont vous parliez tout à l'heure, aux points de passage de la voirie rapide au réseau urbain ordinaire.

Je citerai ensuite la voie express, dite voie sur berges, qui permettra, dès la fin de 1967, la traversée de Paris d'ouest en est, le long de la Seine, sans aucun croisement. Les Parisiens peuvent déjà juger de l'ampleur de ces travaux et apprécier aussi l'utilité de cette opération sur la section en service entre le Pont d'Auteuil et la Place de la Concorde.

Ils peuvent également juger de l'efficacité et de la rapidité d'exécution que l'on obtient quand, à tous les échelons, État, Préfecture, Conseil municipal, on sait ce qu'on veut. C'est en 1964 que j'ai donné mon accord au préfet de la Seine pour le projet et pour la participation financière de l'État. Or il sera complètement réalisé à la fin de 1967.

Dans une perspective à plus longue échéance, nous avons amorcé l'acquisition des terrains nécessaires à l'exécution d'une voie rapide Nord-Sud passant dans l'Est de Paris et empruntant le canal Saint-Martin, qui sera recouvert.

Ce n'est pas tout, et si nous rencontrons ailleurs, dans l'Ouest notamment, de très grandes difficultés pour concevoir une autre transversale nord-sud, nous n'en avons pas moins engagé tout un programme d'amélioration de la voirie existante : je citerai les élargissements récemment effectués du boulevard Malesherbes et de l'avenue du Maine.

Au total, lorsque les divers projets que je viens de rappeler seront achevés, un grand progrès aura été accompli.

Question 3 - *Vous avez cité le développement des moyens de stationnement comme deuxième objectif de l'action des pouvoirs publics. Ne pensez-vous pas, M. le Premier ministre, que dans ce domaine les réalisations n'interviennent que lentement, surtout en ce qui concerne la réalisation des parkings aux portes de la capitale ? Quelles mesures envisagez-vous pour assurer la création, aussi rapide que possible, d'une véritable ceinture de parcs de stationnement, susceptibles d'inciter réellement les conducteurs à abandonner leurs véhicules à la périphérie de l'agglomération ?*

Réponse - Le problème du stationnement est effectivement fondamental. Songez que le parc automobile parisien comprend 700 000 véhicules, dont 80 000 environ circulent à la fois. Cela suppose donc 620 000 véhicules en stationnement ou dans des garages. Imaginez que tout le monde prenne sa voiture en même temps, et les 1 200 kilomètres de voirie parisienne seraient entièrement obstrués. Il faut donc des parcs de stationnement, et le gouvernement a pris toute une série de mesures destinées à favoriser leur développement, qu'il s'agisse des obligations faites aux constructeurs d'immeubles nouveaux, ou de la création, déjà largement amorcée, de grands parcs souterrains comme celui des Invalides avec ses 720 places, celui de l'avenue Georges V (1 200 places), celui en cours d'exécution du boulevard Haussmann (2 000 places), bientôt celui de l'avenue Foch, puis un jour sans doute, de la place Vendôme, ou des Tuileries, que sais-je ?

Cette action doit être complétée par la création de « parcs de dissuasion » destinés à faciliter la circulation en incitant les automobilistes venant de l'extérieur à laisser leurs véhicules à l'entrée de Paris, et à prendre ensuite un moyen de transport en commun comme cela se pratique, par exemple, à New York.

Si les réalisations ne font que commencer dans ce domaine, un important programme est d'ores et déjà engagé. Des subventions ont été accordées par le District à la Ville de Paris pour la création d'un parking à la Porte d'Orléans, et d'un autre à la Porte d'Italie. Des subventions d'un montant total d'environ 55 millions de francs ont été accordées par ailleurs au département de la Seine pour faciliter le financement de six parcs situés près des terminus du métro actuel, ou près d'une station du futur métro express : à l'église de Pantin, à la Porte de Bagnolet, à la mairie de Montreuil, à Bourg-la-Reine, Sceaux, Nogent-sur-Marne.

Au total le District aura, en quatre ans, de 1962 à 1965, consacré plus de 65 millions de francs nouveaux pour contribuer à résoudre le problème du stationnement. Cette action sera poursuivie et accentuée, mais ne pourra empêcher qu'on soit amené à réglementer de plus en plus le stationnement sur la chaussée.

Question 4 - *Vous avez mis l'accent en troisième lieu sur le développement des transports en commun. Pouvez-vous préciser quelle est votre politique dans ce domaine et notamment quelle place vous réservez aux transports de surface et aux transports souterrains ?*

Réponse - En ce qui concerne les transports de surface, notre objectif est à la fois de développer le parc d'autobus exploité par la RATP et de faciliter, par des mesures appropriées, la circulation des autobus dans Paris. Nous expérimentons et nous étendons à ce sujet la pratique de la ligne jaune réservant une partie de la chaussée aux autobus et aux taxis, parfois en sens inverse de la circulation normale.

Cette action doit porter ses fruits, mais une amélioration sensible des transports de surface ne pourra être obtenue sans un développement important du nombre de taxis de façon à persuader le plus grand nombre possible d'automobilistes d'utiliser ce moyen de transport plutôt que leur propre véhicule. Il y a là un effort à faire sur le plan de l'information. Il y a par ailleurs des problèmes d'ordre professionnel concernant les taxis, dont les chauffeurs ne peuvent pas ne pas s'inquiéter à juste titre d'une augmentation massive du nombre des taxis qui ne s'accompagnerait pas d'une augmentation de leur clientèle aux dépens de la circulation des voitures particulières.

Pour ce qui est des transports souterrains, nous avons tout d'abord progressivement porté la capacité du métro à peu près à son maximum. C'est pourquoi, tout en continuant la modernisation du matériel et en développant l'utilisation de rames plus longues, nous faisons l'effort essentiel sur la construction du métro express régional. Ainsi que vous le savez, ce métro express comprendra deux branches : l'une à l'Ouest, reliant Saint-Germain à la rue Auber, en passant par la Défense et l'Étoile, avec une mise en service échelonnée en 1969, 1970 et 1971, et l'autre à l'Est, reliant Boissy-Saint-Léger à la Nation, et dont la mise en service est prévue pour 1969. Le but de ce métro, c'est avant tout de donner à de nombreux habitants de la banlieue la possibilité de se rendre très rapidement au centre de Paris, et par conséquent, de renoncer à y venir en voiture.

Tout cela correspond à un volume d'investissements considérable : c'est ainsi que les crédits d'équipement de la RATP sont passés de 46 millions en 1960 à 500 millions en 1966 et passeront à 600 millions de francs en 1967. Je parle toujours en francs nouveaux bien entendu. C'est donc un effort immense qui, ici aussi, est accompli.

Question 5 - *Tout en comprenant la nécessité des travaux entrepris dans la capitale, les automobilistes parisiens sont particulièrement sensibles à la gêne supplémentaire que ces travaux apportent à la circulation, d'autant plus que chacun a l'impression qu'aux quelques grands chantiers s'ajoute toute une série de travaux secondaires dont la multiplication et le manque de coordination achèvent de faire obstacle à un écoulement satisfaisant de la circulation.*

Réponse - Il est exact qu'en raison même de leur importance, les travaux entrepris sont une source de difficultés nouvelles pour la circulation. C'est pourquoi j'ai demandé à la fois un effort d'information du public et une coordination plus stricte des travaux :

- effort d'information : je voudrais que, dès qu'un chantier de quelque importance est ouvert, des panneaux signalent clairement son objet et sa durée probable ;
- coordination plus stricte : je veux dire qu'en période de grands travaux, on doit retarder telle ou telle amélioration de détail pour ne pas cumuler les difficultés. Je viens de donner des instructions en ce sens, compte tenu de l'importance des travaux de la voie express et du métro régional. Il faut comprendre, cependant, que ces efforts de coordination faits par le préfet de la Seine sont d'autant plus difficiles qu'ils ne concernent pas seulement les travaux de voirie, mais aussi ceux qui sont rendus nécessaires par l'extension ou la réfection du chauffage urbain, des installations téléphoniques, électriques et gazières, du tout-à-l'égout, etc. J'ai demandé, enfin, qu'on étudie une accélération de ces travaux, notamment pendant les périodes de vacances où Paris se vide et où les problèmes de circulation s'estompent provisoirement. Je souhaite, à ce sujet, qu'on puisse imposer aux entreprises adjudicatrices de gros travaux de n'interrompre ou de ne ralentir en aucun cas leur activité en juillet et en août, bien au contraire.

Question 6 - *Les embouteillages qu'a récemment créé, dans le XVI^e arrondissement, la mise en place d'un nouveau système de sens uniques, ont mis à nouveau en lumière, aux yeux de l'opinion, l'importance et parfois les inconvénients des dispositions prises par les pouvoirs*

publics pour régler et faciliter la circulation. Envisagez-vous d'autres expériences en ce domaine ?

Réponse - Les services de la Préfecture de police s'emploient en permanence à rechercher toutes les améliorations techniques susceptibles d'intervenir. Comme vous l'avez souligné, les innovations sont quelquefois au début mal acceptées et sources de confusion, mais elles se révèlent souvent heureuses à l'expérience et, dans le cas contraire, nous n'hésitons pas à faire marche arrière. C'est ainsi que des tentatives d'inversion de sens uniques selon les heures de la journée ont été faites dans certaines rues de Paris ; les résultats n'ayant pas été concluants, cette expérience a été abandonnée. Mais toute une série d'autres problèmes restent à l'étude : celui de la durée d'alternance des feux rouges et verts par exemple, ainsi que celui de leur synchronisation.

En tout cas, Paris a la chance de disposer d'une police, dotée maintenant de moyens très modernes, aidée par une signalisation très dense et qui est considérée comme une des meilleures du monde, sinon la meilleure en matière de circulation. Ceci est un atout considérable pour aider à résoudre nos problèmes. J'ose ajouter que les automobilistes peuvent, par leur comportement, jouer un rôle important. Je ne parle même pas de ceux qui refusent la priorité, mais de ceux qui en abusent, de ceux qui n'hésitent pas à franchir un feu au moment où il va devenir rouge, et à se trouver immobilisés en travers du flot de voitures venant de leur droite. Lorsque, pour deux pare-chocs qui se sont légèrement heurtés, les conducteurs font échange d'invectives pendant 10 minutes voire obligent les agents à leur dresser un constat, ils constituent une entrave inadmissible à une circulation normale. Il n'est pas jusqu'aux piétons qui n'aient leurs responsabilités. Lorsque, à un carrefour, alors que le feu est encore au vert, ils descendent du trottoir et se massent sur le bord de la chaussée, ils ralentissent la circulation sans aucun intérêt pour eux-mêmes.

Question 7 - *Comment voyez-vous, au total, l'avenir du problème de la circulation à Paris, compte tenu du développement considérable de la circulation générale escomptée au cours des 10, 15 ou 20 prochaines années ?*

Réponse - Je vous rappelle les chiffres que j'ai cités tout à l'heure. Si les 700 000 voitures du parc automobile parisien se mettaient à rouler ensemble, cela signifierait qu'elles seraient toutes immobilisées. Or, demain, elles seront 800 000, 900 000, 1 000 000 sans doute. C'est un problème qui n'est pas propre à Paris. New York, longtemps cité en exemple, est à l'heure actuelle dans une situation qui ressemble beaucoup à la nôtre. Londres s'en approche, bien que l'automobiliste britannique, par sa discipline, facilite grandement l'action de la police ; et quant à Tokyo je peux vous dire que les difficultés y sont bien pires que chez nous.

Devant cette montée des problèmes, une conjugaison des efforts est absolument indispensable. Car, quelle que soit l'action du gouvernement et des autorités administratives ou élues de la ville de Paris, la circulation deviendra quasi impossible s'il n'y a pas le concours et la bonne volonté de la population toute entière, automobilistes et piétons. Personne ne pourra empêcher la paralysie du trafic si l'on ne se tourne pas davantage vers les transports en commun, si l'on n'utilise pas au maximum les garages et les parcs de stationnement, si l'on vient à son travail en auto alors que l'on pourrait laisser sa voiture aux portes de Paris, voire chez soi

en empruntant le métro. Le gouvernement est, pour sa part, décidé à poursuivre l'effort d'organisation et d'équipement déjà entrepris. Il y consacra les moyens financiers nécessaires, mais il s'attachera aussi à tenir compte dans son action des données techniques et des contingences d'urbanisme propres à la capitale.

Paris a, en effet, un passé, une originalité, une vocation qui méritent les plus grands égards. Le Parisien ne doit pas être regardé uniquement comme un automobiliste pressé ; il faut sauvegarder ou plutôt retrouver la promenade, voire la flânerie, comme on a retrouvé le silence. Il faut arriver à purifier l'atmosphère des vapeurs d'essence, pour des raisons d'hygiène mais aussi d'agrément. N'oubliez pas non plus que Paris est, dès maintenant, une des villes les plus denses du monde. Le problème de la circulation doit donc y être pensé à long terme en fonction des perspectives de développement de toute l'agglomération et de la région qui l'entoure.

À cette préoccupation répondent les efforts entrepris en vue de préciser le plan directeur de Paris et le schéma directeur de la région parisienne. Au total, le problème de la circulation s'inscrit dans un cadre général, à l'intérieur duquel nous cherchons des solutions d'ensemble pour l'avenir en même temps que nous multiplions les améliorations de détail. Il suffit aux Parisiens d'ouvrir les yeux sur les innombrables chantiers ouverts pour qu'ils se rendent compte que nous travaillons !

Visite de Todor Jivkov – 2 textes (12 octobre 1966)

Mots-clés : Bulgarie – Guerre froide

Todor Jivkov, président du Conseil des ministres de Bulgarie, fait une visite officielle en France du 10 au 15 octobre 1966. Après une première étape dans le midi de la France, il atterrit le 12 octobre à Orly où Georges Pompidou l'accueille. Le lendemain, Jivkov est reçu par le général de Gaulle. Après un déjeuner à l'Élysée, Georges Pompidou s'entretient avec Todor Jivkov dans l'après-midi du 13, avant un dîner au Quai d'Orsay. Enfin, le vendredi 14 octobre, il participe à un dîner offert à l'ambassade de Bulgarie.

Allocution de bienvenue à l'aéroport d'Orly (12 octobre 1966)

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous saluer au nom du gouvernement français au moment où vous arrivez à Paris, dernière et principale étape d'un voyage en France qui vous a d'abord conduit à visiter deux des provinces méridionales de notre pays.

Il m'est également agréable de saluer les hautes personnalités qui vous accompagnent, et d'abord M. Bachev, ministre des Affaires étrangères et M. Popov, Président du Comité pour le Progrès scientifique et technique. Nous sommes particulièrement heureux que Madame Jivkov ait pu se joindre à vous pour refaire connaissance avec notre pays.

La visite officielle que vous nous faites à l'invitation du gouvernement français témoigne du désir, commun à nos deux gouvernements, de resserrer les liens que la France et la Bulgarie ont renoués dans tous les domaines, à leur avantage réciproque. Elle est significative d'une volonté, qui est celle de nos deux peuples, de se connaître, de se comprendre et de coopérer. Il s'agit, par conséquent, d'un geste précieux d'amitié.

Je suis persuadé que dans le climat de compréhension et de cordialité qui est celui de nos rapports, les entretiens qu'aura la délégation gouvernementale que vous présidez avec les autorités françaises marqueront une étape positive dans le rapprochement entre la France et la Bulgarie, compte tenu des possibilités de coopération utile et mutuellement avantageuse qui s'offrent à nous dans le domaine économique et culturel.

Je vous souhaite, monsieur le Président, à vous-même, à madame Jivkov et à vos collaborateurs, le meilleur séjour possible à Paris, et à travers vous, j'exprime à la Bulgarie les vœux sincères et amicaux de la France.

Projet d'allocution lors du dîner offert au Quai d'Orsay (13 octobre 1966)

Monsieur le Président,

Voici deux ans, votre ministre des Affaires étrangères, M. Bachev, rencontra à Paris M. Couve de Murville. En 1965, le vice-président du Conseil Bulgare, M. Todor, était l'hôte du gouvernement français. Tous récemment, Sofia réservait l'accueil le plus amical au ministre des Affaires étrangères français. Votre présence ce soir à Paris marque le point culminant de ce développement des contacts et des échanges intervenu au cours des deux dernières années, et dont nous nous félicitons.

Au delà des vicissitudes du dernier quart de siècle, la France et la Bulgarie sont liées profondément à l'évolution de notre continent depuis les temps les plus anciens. Dès que votre nation a, il y a près de cent ans, retrouvé sa personnalité dans l'indépendance, elles ont noué des liens que les épreuves n'ont pas fait disparaître. Maintenant, elles entendent montrer comment deux États ayant, malgré ces structures différentes, des vues souvent communes et profondément les mêmes intérêts, sont capables de retenir ce qui les unit et de le faire fructifier. Les uns et les autres, nous cherchons à surmonter par la détente et par la confiance ce qui nous a longtemps divisés et par là à contribuer à rendre son unité à notre continent.

À travers vous, monsieur le Président, c'est votre pays que nous saluons, avec sa vitalité, sa jeunesse, sa capacité de travail, son efficacité dans l'action. Nous savons les grandes qualités de votre peuple, et nous y trouvons une bonne raison de chercher à connaître davantage la Bulgarie et les Bulgares. Tous les échos en provenance des Français, sans cesse plus nombreux, qui sont allés visiter votre pays, nous confirment dans le sentiment que ces contacts entre vous et nous sont heureux et naturels.

À votre tour, monsieur le Président, vous venez, entouré de personnalités politiques, de hauts fonctionnaires et d'experts que je suis heureux d'accueillir ici, nous apporter le témoignage de l'amitié et de la Bulgarie vis-à-vis de la France et de votre désir de développer notre coopération. Vous trouvez chez nous, vous le savez déjà, des dispositions identiques et c'est pourquoi j'espère que votre voyage sera le point de départ d'une coopération toujours accrue et des contacts toujours plus nombreux entre nos gouvernements, nos administrations, nos dirigeants économiques, nos personnalités culturelles, pour tout dire nos deux peuples. J'ai été heureux, cet après-midi, au cours de l'entretien que nous avons eu, de constater le nombre et l'importance des possibilités qui s'offrent à nous. Vous avez le goût, que je partage, de traiter les problèmes vrais, de trouver des solutions concrètes, d'essayer de réaliser : c'est donc une satisfaction de constater l'ampleur des tâches qui nous attendent dans le cadre des relations franco-bulgares comme dans le cadre européen.

En formulant les vœux les plus sincères pour le développement de notre coopération, je lève mon verre en votre honneur, monsieur le Président, en celui de madame Jivkov, des hautes personnalités qui sont autour de vous, en l'honneur de votre gouvernement et du peuple bulgare tout entier.

Journée nationale d'études de la prévention routière (13 octobre 1966)

Mots-clés : Aménagement du territoire - Automobile - Autoroutes - Budget - Bulgarie - Commerce extérieur français - Europe de l'Est - Italie - Paris - Plan de stabilisation de 1963 - RFA - Roumanie - Royaume-Uni - Sécurité routière - Transports - TVA - Ve Plan - URSS

Le jeudi 13 octobre 1966 s'ouvre le 53^e Salon de l'automobile à Paris. Tandis que le général de Gaulle inaugure le salon, Georges Pompidou prononce, à 10h30, le discours inaugural de la Journée nationale d'études de la Prévention routière. Il visite ensuite le salon de l'automobile. La Prévention routière, association loi de 1901, a été créée en 1949. Georges Gallienne, ancien directeur du département poids lourds chez Renault, préside l'Union routière de 1946 à 1977 et, dans les années 1960, la Prévention routière. Il est également maire de Chambourcy de 1958 à 1983.

Mesdames, messieurs,

je tiens tout d'abord à remercier le Président Henry et le Président Gallienne de l'invitation qu'ils m'ont adressée et qui me permet aujourd'hui de m'adresser à tous ceux qui travaillent dans le cadre de la Prévention routière pour mettre en œuvre toutes les méthodes permettant d'aboutir à une circulation plus facile et moins dangereuse. J'ajoute que cette séance se situe pour moi dans le cadre de la visite que je fais au Salon de l'Automobile ; elle est donc placée sous le signe de l'automobile. Ma présence ici, ainsi que celle de plusieurs Ministres, témoigne non seulement que nous sommes nous-mêmes des automobilistes mais que le gouvernement attache une importance particulière au développement de notre industrie automobile comme à toutes les conséquences de ce développement.

L'industrie automobile est en France l'une des plus importantes. Elle utilise directement près de 200 000 travailleurs mais son impact indirect est infiniment plus grand. Son chiffre d'affaires est considérable, donc son rôle économique est capital et je dirai que c'est un peu le thermomètre qui permet de mesurer avec une extrême sensibilité ce qu'est l'activité économique du pays tout entier.

J'en ai eu encore la preuve dans ces dernières années en constatant par exemple que c'est l'industrie de l'automobile qui la première a ressenti les effets que ne pouvait pas ne pas avoir le plan de stabilisation, c'est-à-dire un certain ralentissement de l'expansion. Alors qu'en 1964 les chiffres de notre production industrielle globale représentent par rapport à 1963 une augmentation de 7,8%, dès cette année 1964 l'automobile était descendue à l'indice 99, c'est-à-dire légèrement en-dessous de la production antérieure. Encore ce chiffre est-il assez illusoire car cette production s'accompagnait d'un important stockage et si l'on reprend le nombre de véhicules vendus, on avait une baisse réelle de 5%. De même que l'automobile a été la première à marquer le ralentissement de l'expansion, elle a été la première à marquer très nettement la reprise. Dès le deuxième semestre 1965 cette reprise s'est manifestée, et chacun sait que le premier semestre de 1966 nous a permis pour la première fois de dépasser le million de véhicules construits, soit une croissance de plus de 33% par rapport au premier semestre de

l'année précédente avec, il convient de le souligner, un maintien de nos ventes à l'exportation qui se situent toujours un peu au-dessus du tiers de notre production. Il y a là des chiffres qui sont extrêmement frappants et à l'heure actuelle extrêmement favorables.

Je sais que la situation n'est pas partout la même, en particulier pour les véhicules utilitaires. À vrai dire, en matière de véhicules utilitaires, depuis quelques années, notre production est à peu près constante, les hauts et les bas étant assez réduits. Disons que nous produisons entre 45 et 50 000 véhicules de ce type, mais cette stagnation doit être appréciée en fonction du fait que ces véhicules sont d'un poids, d'une qualité et donc d'un prix infiniment supérieurs, il y a donc augmentation du chiffre d'affaires. J'ajoute que si l'on compare aux industries voisines, on constate en Grande-Bretagne ou en Allemagne une stagnation du même ordre. Mais il reste vrai que les chiffres sont très différents, l'Allemagne doublant à peu près notre production et la Grande-Bretagne faisant plus que la tripler. Il y a donc là une grande industrie qui mérite une attention vigilante de la part du gouvernement. Je le dis d'autant plus qu'à l'heure actuelle la modification de la TVA constitue une cause particulière d'inquiétude pour cette branche de notre industrie automobile, cause que les mesures que nous préparons permettront, je l'espère, d'éliminer.

Voilà donc l'importance économique de l'automobile. Son importance sociale et humaine est peut-être encore plus grande.

On peut dire que l'automobile a transformé la vie des hommes en même temps que le visage d'un certain nombre de pays. L'automobile n'est pas seulement, comme le disait tout à l'heure M. Gallienne, un signe de promotion sociale, elle est véritablement un instrument de libération de l'individu. C'est la forme moderne par laquelle se marque la volonté de l'individu de se libérer du groupe, de garder sa personnalité, sa liberté d'allure, et la possibilité d'aller où quand il veut, où il veut, comme il veut. La preuve en est d'ailleurs que les pays libres connaissent tous un développement de l'industrie automobile considérable alors que tous les régimes totalitaires ont négligé la production automobile et l'ont reléguée à l'arrière-plan de leurs préoccupations. D'ailleurs les signes de libération, d'aspiration à la liberté que l'on ressent de façon visible à l'heure actuelle dans ces pays se traduisent immédiatement par un développement de l'industrie automobile. Sur ce point nous pouvons, nous Français, nous réjouir des succès que vient de remporter une de nos grandes marques nationales, par ses accords avec des pays comme la Bulgarie, la Roumanie, la Russie. Ceci montre, je le répète, que dans ces pays qui longtemps ont reculé devant cette libération de l'individu que représente l'automobile, une évolution s'amorce, une évolution se fait.

Seulement, il faut bien le dire, si l'automobile économiquement, socialement, humainement, est un facteur d'activité et de liberté, elle est aussi une source de soucis et d'inquiétude. Soucis et inquiétude qui concernent les possibilités de circulation et les dangers de la circulation. Possibilités de la circulation : quelle est à ce point de vue la situation de notre pays ? Je dirai tout d'abord qu'il ne faut pas mettre ensemble toutes les formes de circulation routière. La circulation urbaine, par exemple, dans les grands centres est une chose. La circulation que je me permettrai d'appeler la circulation « promenade » en est une autre et la circulation proprement dite, celle qui utilise les voies rapides, en est une troisième.

Circulation dans les grands centres et en premier lieu à Paris : sur ce point nous avons accompli de grands efforts. Par la réalisation du boulevard périphérique, par l'achèvement en cours de la voie rapide sur berges, par le projet de transversale nord-sud dans l'est de Paris, par un certain nombre d'autres améliorations importantes, par le développement des parcs de stationnement, nous avons fait beaucoup pour essayer de faciliter la circulation dans une ville qui, de toute évidence, n'a pas été conçue pour la circulation automobile.

Mais quels que soient les efforts que nous ferons pour faciliter cette circulation urbaine, ne nous y trompons pas l'avenir est sombre. J'ai eu l'occasion de rappeler récemment qu'il y a dans le département de la Seine un parc automobile à l'heure [actuelle] de 700 000 véhicules et qui sera d'ici quelques années d'un million de véhicules. Or, la circulation parisienne, dont vous pouvez apprécier la fluidité relative, représente quelque 80 000 véhicules roulant à la fois. Il suffirait d'imaginer que tous les possesseurs de voitures s'avisent de rouler en même temps dans les rues de Paris pour être certain que la paralysie totale serait immédiate. C'est dire que l'avenir dans les grandes agglomérations urbaines, quels que soient les efforts que l'on fera pour créer des voies de circulation rapide et des parcs de stationnement, ne peut pas ne pas être une réglementation de plus en plus sévère, et le recours de plus en plus important aux moyens de circulation collectifs, qu'il s'agisse des moyens souterrains ou des grandes moyens en surface, autobus ou taxis. C'est le sort de toutes les grandes capitales mondiales à l'heure actuelle et c'est le sort qui nous attend, ne nous y trompons pas.

En ce qui concerne ce que j'appelais tout à l'heure la circulation « promenade » : la possibilité pour l'automobiliste d'aller sur la route en vue de se distraire, de flâner, de visiter ici ou là, de pique-niquer ou d'aller dans un petit bistrot qu'il connaît ou qu'il croit être le seul à connaître, nous sommes en France particulièrement gâtés. Il faut que vous sachiez que l'ensemble du réseau routier goudronné, depuis les grandes nationales jusqu'aux routes communales, l'ensemble du réseau routier goudronné en France représente plus du double du réseau allemand, deux fois et demi le réseau de la Grande-Bretagne et plus de trois fois le réseau italien. C'est vous dire que sur ce point nous sommes particulièrement avantagés, et c'est vous dire aussi qu'une utilisation plus rationnelle de ce réseau secondaire serait probablement de nature à faciliter même les grandes migrations de l'été dont parlait tout à l'heure votre Président.

Il n'en reste pas moins que le problème fondamental aussi bien pour les professionnels de l'automobile que pour les usagers dans les moments de ces grandes migrations, est le réseau de circulation rapide, le réseau de circulation à grande distance par les autoroutes ou par les grandes nationales. Sur ce point, indiscutablement, nous avons pris du retard. Trop longtemps, tout le monde, à commencer par nos techniciens, même si aujourd'hui ils réclament des milliers de kilomètres d'autoroutes, a pendant longtemps voulu se reposer sur notre réseau routier considérable et n'a pas vu la nécessité de l'autoroute. À la fin de 1960, c'est donc bien hier, il y avait en France 130 kilomètres d'autoroutes en service. Nous avons, et j'ai moi-même en 1962, pris la décision non seulement de modifier cet état d'esprit et ces programmes, mais d'accélérer le rythme de construction des autoroutes. Dans quelques semaines, à la fin de l'année, nous aurons à 5 ou 6 kilomètres près 800 kilomètres d'autoroutes en service, et plus de 350 qui seront en chantier. Tout au long du V^e Plan, 1000 kilomètres d'autoroutes seront mis en service et 1000 autres mis en chantier. L'ensemble des crédits qui ont été prévus pour les investissements routiers dans le V^e Plan sur cinq années représente en francs constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution de la valeur du franc, autant d'argent que l'on en a dépensé pour la route dans les vingt années qui nous séparent de la Libération.

Bien entendu je suis prêt à imaginer toute source de financement supplémentaire qui pourrait venir s'y ajouter. Je ne voudrais point cependant que l'on eût trop d'illusions. Certes il est possible qu'un emprunt par région, par exemple, intéressant directement ceux qui apportent leur argent à des réalisations précises et connues d'eux, puisse nous procurer quelques ressources supplémentaires. Il est possible à coup sûr qu'un emprunt extérieur, par exemple auprès de la Banque européenne, puisse aussi nous apporter quelques ressources et nous étudions d'ailleurs cette question à l'heure actuelle dans un esprit positif. Mais les ressources d'emprunts extérieurs ne peuvent être que limitées et quant aux emprunts intérieurs, il faut bien se rendre compte que la capacité financière du pays est un tout. Ce que tel emprunt pourrait donner à la route serait du même coup pris sur tel autre emprunt qui irait aux P et T, à l'EDF voire aux Chemins de fer. En réalité on peut par des objets précis donner un attrait particulier à certains emprunts mais on ne modifie pas sensiblement la capacité financière d'un pays. Cette capacité financière, le V^e Plan tel qu'il est conçu a cherché à l'exploiter au maximum. Je tiens à dire, et croyez-le bien, que si nos capacités se révélaient plus fortes, nous serions prêts à les utiliser et à donner à la route une part importante de ces ressources complémentaires.

De toute manière il faudra quelque temps pour rattraper le retard et pendant ce temps le nombre de voitures s'accroît et les difficultés par conséquent s'accroissent. Néanmoins, je pense qu'avec tout ce qui est entrepris et qui le sera demain, et avec une bonne éducation des usagers et de l'automobile quant aux itinéraires à emprunter, à l'étalement possible des départs et des retours, la circulation en France devrait devenir relativement meilleure. De toute manière un grand progrès sera fait lorsque nous aurons un réseau d'autoroutes suffisant pour permettre à ceux qui ont de grandes distances à parcourir de traverser notre pays par des voies commodes et qui éliminent les risques que causent à l'automobiliste soit les croisements, soit les véhicules venant en sens inverse. De ce point de vue je suis bien d'accord pour estimer que la route à trois voies est particulièrement nocive et dangereuse, en grande partie d'ailleurs par la faute des conducteurs. Nous sommes résolument hostiles à l'extension de ce réseau routier à trois voies et prêts au contraire à développer autant que nous le pourrons les routes à quatre voies, sur les grands itinéraires où nous ne pourrons pas dans l'immédiat réaliser des autoroutes.

J'en viens à l'aspect sécurité qui est celui, mesdames et messieurs, qui vous préoccupe peut-être le plus et auquel en tout cas vous attachez vos soins pour nous aider dans la tâche de prévention. Tout à l'heure M. Gallienne distinguait trois objets à l'action à amener en ce domaine : l'action sur l'homme, sur le véhicule et sur l'infrastructure. Je parlerai forcément des mêmes choses, mais je parlerai cette fois-ci non pas de l'objet auquel s'applique cette action, mais de ceux qui mènent cette action, c'est-à-dire d'abord de l'État, ensuite les constructeurs de l'automobile et enfin tous ceux qui se consacrent au développement de l'automobile, c'est-à-dire les clubs automobiles et la Prévention routière elle-même.

Nous connaissons la gravité de ce problème de la sécurité qui est partout préoccupante dans le monde. Vous savez les efforts qui ont été faits, qui ont amené un certain ralentissement de la cadence d'augmentation du nombre des accidents mais qui sont très loin de les avoir éliminés. Que peut faire l'État ? L'État peut faire de efforts pour améliorer l'infrastructure. Je viens d'en parler. Je vais vous en donner une nouvelle preuve. Vous savez que j'ai créé une Délégation à l'Aménagement du Territoire qui dispose d'un fond d'intervention. Eh bien, pendant les trois premières années de son action, ce fonds a disposé de quelques 450 millions (je parle en francs nouveaux) de crédits, et sur ces 450 millions, 190 ont été consacrés à des

travaux se rapportant directement à la circulation routière. Une partie importante en a été consacrée à « abonder » les crédits du Ministère de l'Équipement, destinés à la disparition des points noirs. En 1962, quand je suis arrivé au gouvernement, il y avait en France près de 4 000 points noirs ; il n'y en a, à l'heure actuelle, plus que 2 500. C'est 2 500 de trop, je vous l'accorde, et c'est un des points sur lesquels nous devons accentuer notre effort. Pour le faire il ne suffit pas d'avoir les crédits spéciaux qui leur sont réservés, il faut essayer d'agir par les méthodes diverses dont parlait M. Gallienne, dont, quant à moi, je suis tout à fait partisan, et qui consistent à ne pas attendre 10 ans pour accomplir une réalisation parfaite, mais à ne pas hésiter dans bien des cas à utiliser des expédients temporaires. Ces réalisations temporaires, qui ont le mérite d'être peu coûteuses, elles ont le mérite d'être prêtes très vite, elles ont aussi le mérite quelquefois de durer longtemps, de rendre les services qu'on attend d'elles.

Cet effort sur l'infrastructure, si grand soit-il, ne suffira pas, car aurions-nous des routes idéales, nous aurions encore des accidents. Le jour où nous aurons éliminé tous nos points noirs, d'autres points noirs apparaîtront. C'est qu'en effet, il y a le rôle du conducteur et du véhicule. Que peut faire l'État dans ce domaine ? Il peut d'abord réglementer. Nous avons récemment, à l'instigation de M. le ministre de l'Équipement, pris un certain nombre de mesures qui sont, soit intervenues, soit en cours d'élaboration et qui visent par exemple la réglementation du permis de conduire, réglementation qui tend à le rendre plus sévère, à vérifier davantage la capacité du conducteur et non plus simplement qu'il sait se servir du levier de vitesse et qu'il connaît son code. Cette réglementation doit s'accompagner à mon sens d'une simplification. Il faut que cela soit plus sévère, mais il faut aussi que cela soit plus simple. J'en dirai autant de la signalisation qui demande à être moins abondante, plus claire. La réglementation sera également renforcée en matière d'entretien des véhicules pour imposer un état d'entretien normal.

Mais tout cela ne peut pas ne pas aboutir, et je remercie M. Gallienne d'avoir bien voulu le reconnaître, à une action de répression. L'État ne peut pas ne pas réprimer les fautes de conduite, il le doit d'autant moins que s'il cessait de le faire, il encouragerait l'imprudence, voire la folie des conducteurs. Cet effort de répression, par contre, doit rester mesuré, c'est-à-dire qu'il doit frapper les vrais et grands coupables et non pas persécuter l'ensemble des automobilistes. Il faut d'autre part réaliser rapidement le livret du conducteur. J'ajoute que je demanderai que ce fichier du conducteur ne conserve pas simplement la trace des rapports entre le conducteur et les autorités répressives, c'est-à-dire les contraventions ou les condamnations, mais aussi les accidents, en liaison avec les fichiers des compagnies d'assurances. Cela parce que même lorsqu'il n'est pas en faute, celui qui a beaucoup d'accidents est un mauvais conducteur. Il y a trop de conducteurs qui abusent, par exemple, du droit de priorité, pour s'offrir des accidents. Même sans qu'on soit juridiquement coupable, la répétition de l'accident est une faute en soi et traduit le mauvais conducteur. Le fichier du conducteur nous permettra d'avoir une appréciation sur les qualités de chacun et permettra ainsi d'une part, aux compagnies d'assurances, d'apprécier la valeur de leur client, et d'autre part, éventuellement, de prendre des mesures répressives. Voilà ce que peut faire l'État dans tous les domaines, en se rappelant qu'avant tout il faut prévenir, plutôt que de réprimer. C'est pourquoi l'action de l'État doit être doublée par l'action des constructeurs

Je demande aux constructeurs, à ceux qui sont ici, notamment, de mettre ceci au premier plan de leurs préoccupations. Certes, l'automobiliste français demande avant tout la vitesse, il demande aussi, et un effort très grand a été fait dans ce domaine, une bonne tenue de route, une bonne capacité de freinage. Mais désormais cela ne suffit pas, il faut que les constructeurs

veuillent bien orienter leurs recherches dans le sens de la sécurité, qu'il s'agisse par exemple de la capacité de résistance des voitures aux chocs, ou qu'il s'agisse de l'aménagement intérieur du véhicule permettant de limiter les dégâts pour les conducteurs ou passagers accidentés. Je souhaite que les constructeurs français accentuent leurs efforts en ce sens.

Il y a enfin l'action sur l'homme lui-même, sur le conducteur. Elle doit être menée partout ceux qui s'intéressent à l'automobile, qui veulent son développement dans la sécurité, et c'est ici, mesdames et messieurs, que le rôle des clubs automobiles, et de la Prévention routière, est particulièrement utile et même indispensable. Certes, l'État, notamment par l'Éducation nationale, peut participer à l'éducation des conducteurs. Mais l'automobiliste croit avant tout l'automobiliste. Le représentant d'un club automobile, ou le représentant de la Prévention routière a naturellement une autorité particulière sur les conducteurs d'automobiles parce qu'il est un des leurs, parce qu'il est, comme eux, un automobiliste convaincu. C'est donc sur vous que nous comptons pour faire l'éducation des conducteurs français, éducation dont je tiens à dire qu'elle a beaucoup de retard. Il suffit de voyager à l'étranger pour se rendre compte que dans bon nombre de pays, l'esprit de discipline des conducteurs, cette courtoisie qui fait que celui qui est dépassé ralentit pour se laisser dépasser plutôt que d'essayer de gêner celui qui le dépasse en accélérant, tout ce qui fait la différence entre un conducteur bien élevé c'est-à-dire un bon conducteur, et le mauvais conducteur, est plus développé que chez nous. Il semble trop souvent que le Français, poli devant les ascenseurs, poli à l'excès devant les portes qu'on n'arrive jamais à passer, dès qu'il se trouve au volant de sa voiture ne pense qu'à devancer ceux qui sont à sa gauche et à sa droite et à « les semer ». L'imprudence ou l'inconscience de quelques uns dépasse tout ce que l'on pourrait craindre et même imaginer.

Il y a en matière de conduite automobile des règles simples et sur lesquelles on ne peut transiger : qu'il s'agisse par exemple du refus de priorité, du dépassement en haut de côte ou sans visibilité. Je ne prétends pas faire un cours de conduite, je cite quelques exemples au hasard parmi les plus graves. Cette éducation des conducteurs, cette invitation d'une part à une certaine politesse, d'autre part à connaître et à éviter à tout prix les fautes majeures, celles qui ne pardonnent pas, et qui tôt out tard créent l'accident grave, cette éducation des conducteurs qui doit les inciter à utiliser des itinéraires moins chargés, à ne pas demander trop à leur voiture, à adapter leur vitesse à la capacité de leur véhicule et à leur propre capacité physique, tout cela est une tâche pour laquelle nous avons besoin du concours de tous ceux qui se passionnent pour l'automobile et avant tout par conséquent, mesdames et messieurs, de vous.

C'est pourquoi ma présence ici a pour but, non seulement de marquer l'intérêt que le gouvernement porte à l'industrie de l'automobile et à son développement, à la circulation et à ses problèmes, mais de vous remercier de l'action que vous menez et de vous inviter à continuer dans le cadre et avec le concours des autorités administratives intéressées comme vous passionnément à ces problèmes.

Ouverture de la XIX^e session de l'IHEDN (2 novembre 1966)

Mots-clés : Alliance atlantique – Défense nationale – Dissuasion – Force de frappe – Guerre froide – ONU

Comme chaque année depuis 1962, Georges Pompidou prend la parole lors de la séance d'inauguration de la nouvelle session de l'IHEDN, éclairant les thèmes au programme à la lumière des choix gouvernementaux. Le général Jacques de Guillebon préside l'Institut de 1966 à 1969. À en juger d'après le style, il est très probable que ce texte soit la retranscription de l'allocution de Georges Pompidou et non le manuscrit du discours.

Messieurs,

Ainsi que vient de le dire le général de Guillebon, l'objet des études de cet Institut ne peut pas être d'approfondir tous les problèmes de la Défense nationale, ni d'élaborer une doctrine de notre Défense nationale. Il ne peut être que de provoquer des confrontations et des échanges d'idées sur un certain nombre de thèmes qui sont les plus importants parmi ceux qui conditionnent pour le gouvernement les décisions qu'il est amené à prendre et les choix qu'il est amené à effectuer.

Ces décisions et ces choix, nous les prenons bien entendu, en fonction des principes généraux, en tenant compte aussi bien des réalités matérielles que des données morales qui sont celles de la Défense nationale. Mais nous les prenons aussi en fonction des circonstances et de données momentanées de l'histoire. Et c'est un peu dans le cadre de ces données momentanées que vous serez amenés vous-mêmes à réfléchir et à discuter.

Je rappelle qu'il y a deux ans, je crois, inaugurant la XVII^e session de l'Institut, j'avais souligné que deux faits fondamentaux s'étaient produits qui allaient modifier les données générales de la politique. L'un de ces faits était la rupture entre l'URSS et la Chine, le second était l'apparition de la première bombe atomique chinoise. Je crois que l'expérience a montré que ces deux faits ont en effet modifié complètement les données générales de la politique extérieure et de la politique militaire, et je voudrais aujourd'hui développer devant vous un fait pour nous Français, capital, de l'année 1966. Je veux dire notre sortie de l'organisation du Traité de l'Atlantique nord.

Ainsi que vous le savez, cette organisation, l'OTAN comme on l'appelle, avait été conçue pour l'application de l'Alliance atlantique, mais dans le cadre d'une situation qui était celle que la France et l'Europe ont connue au lendemain de la dernière guerre mondiale. D'un côté, pesait sur l'Europe et sur la France par conséquent, une menace précise et urgente qui était la menace soviétique. De l'autre, les pays de l'Europe de l'Ouest, et la France en particulier, étaient sortis de la dernière guerre dans un état de délabrement matériel et parfois moral à peu près complet.

Dans ces conditions, il était probablement nécessaire, en tout cas il fut jugé nécessaire de construire une organisation qui consistait à remettre à la force atomique américaine le soin de défendre l'Occident. L'organisation toute entière avait pour but d'intégrer la totalité de la

défense occidentale à cette puissance militaire américaine et de donner comme mission aux forces des pays alliés, aux forces françaises en particulier, d'être un appoint de la stratégie américaine.

Depuis cette date, un certain nombre de faits se sont produits qui ont profondément modifié la situation. Tout d'abord l'URSS a acquis une puissance atomique qui est plus ou moins du même ordre de grandeur que la puissance atomique américaine, et qui met en tout cas le territoire des États-Unis à la portée de ces armes nucléaires soviétiques. En second lieu, l'URSS a été conduite par un certain nombre d'événements à diminuer de pression.

Tout d'abord, la rupture avec la Chine dont je parlais tout à l'heure, et qui devient pour elle de plus en plus préoccupante, l'a conduite à se tourner vers l'Asie et du même coup à relâcher sa pression sur l'Ouest. D'autre part, la crise de Cuba lui a montré qu'il n'était pas de son intérêt et peut-être pas dans ses moyens de heurter de front la puissance américaine. Enfin, l'élévation, le progrès de sa puissance économique entraînant l'élévation du niveau de vie et entraînant plus encore une aspiration à un niveau plus élevé entraîne du même coup une aspiration à plus de libéralisme et pour tout dire une aspiration à la paix dans le peuple soviétique lui-même.

Tous ces faits réunis ont diminué le danger qui pesait sur notre pays et sur l'Europe de l'Ouest il y a quelques 16 ou 17 ans.

Parallèlement, le fait que l'URSS avait acquis cette puissance atomique modifiait profondément la stratégie américaine. De la stratégie d'intervention massive et immédiate, l'état-major américain en est venu à ce qu'on appelle la stratégie flexible, ce qui veut dire que : certains d'être frappés en cas de conflit général sur leur sol même et de façon massive, les États-Unis s'orientent vers une stratégie permettant de limiter pour eux le risque et de chercher à localiser le conflit et en particulier le conflit atomique.

Les conséquences de cette double évolution sur la politique de défense nationale de la France étaient évidentes.

D'une part, le « parapluie américain » comme on dit, le parapluie atomique ne jouait plus de la même manière. Il ne pouvait plus jouer pleinement son rôle de dissuasion totale, mais il laissait la porte ouverte à une possibilité de guerre atomique que l'on chercherait à localiser en Europe entre l'océan Atlantique et les frontières de la Russie soviétique. Ce n'est qu'un danger virtuel, ce n'est qu'une hypothèse, mais c'est une hypothèse que nous n'avons pas le droit d'écarter.

D'autre part, l'évolution de la politique soviétique nous amène évidemment à repenser le problème de l'Europe et à envisager la possibilité de faire de l'Europe un continent sinon uni, tout au moins pacifique en brisant ce fameux rideau de fer et en cherchant à établir des relations confiantes cordiales, voire amicales, entre les pays de l'Ouest et les pays de l'Est. C'est d'ailleurs ce que les faits ont dicté et ce qui a commencé très largement.

Par ailleurs, la France de 1966 n'est évidemment plus la France des années 1949-1950. Elle a recouvré ses forces ; elle a refait sa substance économique, financière, démographique et elle a repris la disposition en quelque sorte, d'elle-même, en parachevant l'œuvre de décolonisation qui lui permet, sans être pour autant repliée sur l'Hexagone, d'être en tout cas débarrassée du poids que lui imposaient des guerres du type colonial, faites pour essayer de retarder une évolution inévitable. Ce progrès il n'y a pas que la France qui l'ait accompli mais

elle l'a, en ce qui concerne, mené à son terme et nous pouvons dire que si nous avons devant nous toutes les possibilités de la croissance et du progrès, nous avons néanmoins atteint le stade compatible avec nos capacités à moyen terme.

Tout cela supposait donc que nous repensions notre politique et qu'en particulier nous cherchions à reprendre notre liberté, ce qui veut dire : retrouver l'usage de notre ciel, de notre sol et de nos armées. C'est ce qui a été fait dans les premiers mois de 1966 lorsque la France a informé ses alliés qu'elle avait l'intention de retirer ses troupes et ses états-majors de tout ce qui était l'OTAN, c'est-à-dire l'organisation intégrée.

Les conclusions qu'elle en a tirées ont paru à certains monstrueuses ; en fait, si l'on y réfléchit bien, elles se bornent à nous remettre dans l'état où se trouvait la France tout au long de son histoire ou à peu près jusqu'en 1939, état qui n'avait pour elle cessé que depuis la dernière guerre, pendant, par conséquent, une vingtaine d'années. Le fait d'avoir repris notre liberté, la disposition, je le répète, de notre ciel, de notre sol et de nos armées supposait évidemment que nous ayons, non pas simplement un ciel, un sol mais aussi des armées et des armées capables de figurer dans une guerre moderne. Cela voulait donc dire une armée dotée de l'arme atomique. Or, il se trouve justement que l'année 1966 nous permettait de disposer pour la première fois d'une force stratégique dotée de l'arme atomique. Cette force stratégique est à l'heure actuelle composée de « Mirage TV » transportant une bombe dite de « première génération ». Cette force stratégique est ce qu'elle est et nous ne la surestimons pas mais elle existe, et quoi qu'on en pense elle est capable de porter sinon toutes ses bombes, du moins un certain nombre de bombes sur les objectifs qui pourraient lui être fixés.

Parallèlement bien sûr, nous poursuivons notre action en préparant les armes de la génération suivante, c'est-à-dire d'abord des fusées lancées à partir de silos installés dans le sol français et qui constitueront dans quelques années une force de transition capable de véhiculer jusqu'à des distances dites moyennes, c'est-à-dire de l'ordre de 2 500 à 3 000 kilomètres des engins plus puissants que nos bombes actuelles.

Nous poursuivrons d'autre part la préparation de la seconde génération qui sera celle de sous-marins atomiques du type lance-fusées dotés d'armes atomiques d'un modèle plus perfectionné. Enfin, nous terminons l'usine de Pierrelatte qui nous fournira l'uranium enrichi qui nous permettra d'atteindre l'arme thermonucléaire.

En faisant cela, la France oriente sa défense nationale dans un sens, dont je ne dirai pas qu'il est original, mais qui correspond exactement à sa situation dans le monde et à sa vocation, je veux dire dans le sens de la paix. Pourquoi ? D'abord parce qu'en reprenant notre liberté, nous reprenons le droit, au moment où se déclencherait en quelque point du globe un conflit majeur, de décider nous-mêmes de notre participation à ce conflit. Certes, nous restons liés par les engagements que nous avons pris et en particulier par l'Alliance atlantique et cette Alliance atlantique a prévu expressément que les États qui la composent décident eux-mêmes de leur intervention ou non dans le conflit, c'est-à-dire de savoir si les données de ce conflit engagent ou non l'Alliance.

D'autre part, faire de l'armée de la France une armée centrée autour de la force stratégique nucléaire, cela veut dire, bien entendu, que nous ne cherchons pas à préparer une guerre en prétendant la gagner, mais que nous entendons exercer la dissuasion, c'est-à-dire nous mettre à l'abri de la guerre. Pourquoi ? Eh bien naturellement, parce que d'abord nos

forces ne sont pas telles que nous puissions prétendre tenir tête, ni à plus forte raison, l'emporter en face de tel ou tel adversaire éventuel. En second lieu, parce que la guerre atomique, quelle qu'elle soit, entraînerait pour tous les pays et notamment pour le nôtre, des pertes et des destructions telles qu'il est inimaginable que l'on puisse l'envisager.

En troisième lieu, parce que l'évolution générale de la politique montre, ainsi que je le disais tout à l'heure, que le péril s'estompe à l'Occident et que les nuages s'amoncellent en d'autres régions du monde, régions dans lesquelles nous pouvons avoir quelques intérêts historiques, politiques, culturels ou mêmes économiques, mais dans lesquels nous ne sommes pas engagés avec toute notre substance, de sorte que, quelle que soit l'opinion que nous portions sur les conflits qui peuvent s'y dérouler, nous n'entendons pas, en tout état de cause, nous laisser entraîner dans les conséquences de ces conflits.

En même temps, cette force de dissuasion nous permet de combler le vide laissé à l'heure actuelle dans la défense de l'Europe par la nouvelle stratégie américaine, puisqu'elle nous garantit qu'en cas d'attaque de l'Europe, nous sommes certains de pouvoir frapper nous-mêmes le territoire de l'ennemi directement et que par conséquent nous sommes en mesure de lui apporter un élément de réflexion supplémentaire.

Défense nationale, défense nationale centrée sur l'arme atomique qui est l'arme évidente du XX^e siècle, cela veut donc dire aussi qu'étant maître de ses décisions, on est aussi maître de ses alliances, et cela ne nous fait nullement sortir de ces alliances. Cela veut dire enfin qu'on est maître d'entretenir de bons rapports avec tout le monde et de chercher par conséquent à préparer par la politique quotidienne la paix que l'on cherche à assurer par ailleurs par la Défense nationale.

Tout cela, je le crois, correspond à ce que peut être et doit être, la politique d'un pays qui ne demande rien à personne et qui n'a la prétention de dominer personne, et qui a démontré au contraire que respectueux de l'indépendance des autres, il entendait faire prévaloir vis-à-vis de tous sa propre indépendance.

Une des questions qui ont été soulevées bien souvent et que je crois certains de vos prédécesseurs ont étudiée, c'est de savoir si cette politique de défense nationale était compatible avec nos possibilités économiques et avec nos possibilités financières. À cela, je me contenterai de répondre ici comme on y a répondu ailleurs que nous l'avons démontré par des faits ; de même que le mouvement se montre en marchant, cette force stratégique nucléaire nous l'avons faite ; celle de demain nous la faisons et ni notre équilibre économique et ni notre équilibre financier n'en ont été pour autant menacés.

Certes une autre question qui a été posée était aussi de savoir si c'était cela que l'on devait faire, et s'il n'aurait pas été plus sage ou plus opportun, plus humanitaire, de se tourner résolument vers l'abandon de la notion même de défense nationale et vers le désarmement unilatéral. Sur ce point, nous avons répondu bien souvent et nous répondons encore que nous sommes prêts en ce qui concerne à détruire nos bombes atomiques mais nous ne pouvons pas imaginer qu'on nous demande de les détruire alors que ceux qui les possèdent les garderaient, de même que nous ne pouvons pas imaginer qu'on nous empêche d'accéder à la bombe thermonucléaire et que cette interdiction nous soit conseillée par ceux qui ont su eux-mêmes se construire l'armement thermonucléaire.

Enfin, pour montrer que les solutions que nous avons adoptées n'étaient pas les meilleures, mais qu'en réalité, elles étaient les seules, il suffit de constater que, au lendemain de la dernière guerre, lorsqu'on envisageait non seulement la situation du moment, mais en quelque sorte les possibilités des pays en présence, on désignait au moment même où l'on créait les Nations Unies, les cinq Grands dont on faisait les membres permanents du Conseil de Sécurité. Ces cinq grands quels sont-ils : les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS, la Chine et la France. Ce n'est pas un hasard si, à l'heure actuelle, ces cinq pays se trouvent tous les cinq disposer, à des degrés divers, de l'arme atomique. Il y avait donc probablement dans cette affaire, une sorte de fatalité, fatalité à laquelle on ne pouvait échapper sous peine de se condamner à perdre la disposition de soi-même.

Tel est, messieurs, me semble-t-il, le fait fondamental pour la Défense nationale française de l'année 1966, et c'est à la lumière de ce fait que, je crois, vous pourrez, au cours des études qui vous seront proposées et des discussions auxquelles vous prendrez part, apprécier les différents éléments de notre politique.

Je me réjouis, en ce qui me concerne, de vous voir ici réunis et de constater que non seulement, les armées mais les administrations, les grands corps, le secteur privé et même le secteur des syndicats, ont délégué ici un certain nombre de personnalités qui toutes ont des responsabilités, toutes ont l'expérience et toutes par conséquent, participent aux décisions qui engagent la Nation. C'est qu'en effet la Défense nationale, si elle est une condition fondamentale de l'existence d'une Nation, est également un produit de cette Nation et que l'on ne peut séparer aucune des activités d'un pays de la Défense nationale.

Non pas qu'aujourd'hui la Défense nationale doive se considérer comme elle se considérait il y a cinquante ans, au temps des armées composées de millions d'hommes appelés sous les drapeaux. De plus en plus la Défense nationale se concentre sur ses forces, qu'elles soient maritimes, aériennes ou terrestres, très techniques, très spécialisées, supposant des officiers et des hommes de plus en plus rompus à leur maniement et, par conséquent, de plus en plus éloignés du simple service militaire du citoyen. Mais, même si l'armée moderne prend cette figure tout au moins dans son corps central, elle n'en est pas moins profondément issue de la Nation qu'elle prétend et qu'elle doit défendre et protéger non seulement dans la guerre mais surtout contre le danger de guerre. Par conséquent, il est normal et souhaitable que tous ceux dans le pays qui participent à la définition de ce que doit être l'avenir français, soient amenés à un moment ou à l'autre, à réfléchir, à s'interroger, à discuter sur ces problèmes qui sont ceux de notre armée.

Messieurs, je proclame ouverte la XIX^e Session de l'IHEDN.

Inauguration du nouveau siège social d'Air France (9 novembre 1966)

Mots-clés : Architecture – Aéronautique – Air France – Entreprises publiques – Transports aériens

Le 9 novembre 1966, Georges Pompidou inaugure le nouveau siège social d'Air France. Jusque-là dispersés dans Paris, les bureaux sont regroupés dans une grande barre le long des quais de la nouvelle gare Montparnasse.



Mesdames, messieurs,

Cette petite cérémonie est significative et réconfortante à plusieurs points de vue. Tout d'abord elle nous permet de fêter ce soir les succès de la compagnie nationale Air France dont le développement régulier et impressionnant s'accompagne cette année d'un résultat financier bénéficiaire. En second lieu, elle consacre la réorganisation et le regroupement des services centraux d'une grande entreprise française réalisés suivant les méthodes les plus récentes ; enfin, elle se situe dans un cadre architectural que quelques-uns ont discuté mais qui est un exemple d'effort de rénovation urbaine par lequel notre vieille capitale manifeste sa volonté d'être une grande ville moderne.

Quelle que soit l'importance que le gouvernement attache à cette transformation de Paris et à sa restructuration, quelle que soit l'importance qu'il attache aussi à l'introduction des méthodes modernes dans l'organisation de nos grandes entreprises nationales ou privées, il va de soi que ce soir c'est surtout d'Air France et du rôle de notre compagnie nationale aérienne qu'il convient de parler.

Air France occupe parmi les compagnies aériennes internationales une place tout à fait remarquable. Bien sûr, les grandes compagnies américaines, grâce au trafic intérieur énorme des États-Unis, devancent encore largement Air France. Mais qu'il s'agisse du chiffre d'affaires, qu'il s'agisse du fret, qu'il s'agisse des passagers transportés, Air France se situe derrière elles à une place extrêmement flatteuse, puisqu'elle vient tout de suite après la BOAC britannique et la serrant d'ailleurs de fort près.

Ce n'est pas simplement parmi les compagnies de navigation aérienne qu'Air France occupe une place importante mais aussi à l'intérieur même de l'ensemble économique français. Air France se situe suivant les paramètres utilisés au cinquième ou au septième rang parmi nos grandes entreprises, si l'on met à part les grands services nationalisés et monopolistiques que sont la SNCF, l'EDF, le Gaz de France ou les Charbonnages. C'est donc, à tous égards, économiquement une entreprise importante, et qui pour maintenir son rang, pour l'améliorer si possible, et suivre en tout cas le progrès constant de l'aviation civile, demande un effort de tous. Effort bien sûr de ceux qui sont ses collaborateurs, mais effort aussi du gouvernement pour l'aider, pour lui permettre notamment de suivre le progrès technique.

Ce progrès technique se situe dans le cadre des investissements que vous réalisez pour vos équipements, au siège central comme sur les aérodromes, mais surtout en matière de matériel aérien. Naturellement, nous ne pouvons pas ne pas préférer que les pilotes d'Air France soient aux commandes d'avions français et lorsqu'ils pilotent des « Caravelle » ou lorsque demain ils piloteront des « Concorde » notre satisfaction et notre joie sont doublées. Mais chaque fois que les nécessités de la concurrence et du progrès technique l'ont exigé, le gouvernement a permis à la compagnie Air France de faire des investissements en matériel étranger qui s'imposaient. Nous l'avons fait hier pour les Boeing 747.

Je crois toutefois que ce serait limiter à l'extrême l'importance et la signification d'Air France que se placer uniquement sur le plan de la gestion économique, technique ou commerciale. Bien sûr, Air France est une grande entreprise de transport aérien, une grande entreprise commerciale, une grande entreprise française. Mais Air France est autre chose. Avec un réseau de plus de 300 000 kilomètres, avec des escales qui lui permettent de desservir plus de 60 pays, Air France est un agent en même temps qu'un témoin de la présence française dans le monde. Notre politique, vous le savez, est de favoriser autant qu'il nous est possible le développement des relations pacifiques entre les hommes et entre les pays. De ce point de vue, le transport dans sa forme la plus moderne, celle qui se développe le plus rapidement, est évidemment très important. Mais notre politique est aussi de manifester partout cette action pacifique de la France pour le bénéfice de notre pays, de son prestige, de sa langue, de sa civilisation. Et de ce point de vue-là, il n'est rien de plus important, je puis en témoigner, de par le monde que la présence dans tant de pays étrangers de nos couleurs et de nos hommes, grâce à la compagnie Air France.

De tout cela, je voudrais ce soir remercier les artisans, non seulement ceux qui dans le passé ont contribué à créer l'aviation française, non seulement ceux qui ont contribué à créer Air France, à la développer – et vous rappeliez à juste titre, tout à l'heure, des noms comme ceux de Maurice Noguès et de Max Hymans – mais aussi tous ceux qui à l'heure actuelle travaillent dans une tâche qui n'a jamais de fin.

Nous fêtons aujourd'hui des résultats, et des résultats satisfaisants. Mais, j'imagine que vous le savez mieux que moi, ces résultats seront perpétuellement mis en péril. En cette matière, on ne peut s'arrêter ; il faut sans cesse progresser. Toujours plus d'avions, toujours plus

de passagers et plus de marchandises transportés, avec toutes les difficultés que cela comporte, surtout si l'on veut au bout de l'année avoir des comptes financiers bénéficiaires, en tout cas équilibrés. Cette tâche qui est une tâche d'organisation et d'effort constants dépend aussi, je le crois bien, de la passion que chacun met à l'accomplir. C'est qu'en effet, au sein d'une compagnie comme celle-ci, qui porte le nom de la France, dont les avions portent les couleurs de la France, ce n'est pas simplement un emploi que l'on exerce pour gagner sa vie, ou pour contribuer à la prospérité d'une entreprise, c'est un peu une mission nationale que chacun des 23 700 employés d'Air France porte sur ses épaules, depuis M. Roos, son Président, M. Lesieux, son Directeur Général, jusqu'à tous ceux qui travaillent sous leur direction.

Ce soir, je voudrais dire, devant cette assistance nombreuse, la joie que j'éprouve à me trouver parmi vous, la satisfaction du gouvernement pour l'œuvre accomplie et ma confiance dans l'avenir de votre compagnie.

Déjeuner en l'honneur d'Alexeï Kossyguine (2 décembre 1966)

Mots-clés : *Coopération économique et industrielle – Guerre froide – URSS*

Alexeï Kossyguine, président du Conseil des ministres soviétique, fait une visite officielle en France du 1^{er} au 9 décembre 1966, accompagné notamment par Andreï Gromyko, ministre des Affaires étrangères. Cette visite s'inscrit dans la lignée du voyage du général de Gaulle en URSS en juin 1966. Elle est marquée par la création d'une chambre de commerce franco-soviétique.

Georges Pompidou rencontre plusieurs fois Kossyguine : le général de Gaulle et lui-même l'accueillent à Orly le matin du 1^{er} décembre, participent à une cérémonie conjointe à l'Arc de Triomphe le même jour, avant un déjeuner à l'Élysée puis, le soir, un nouveau dîner à l'Élysée. Le vendredi 2 décembre, des entretiens élargis à l'Élysée sont suivis d'un déjeuner offert à Matignon puis d'entretiens entre les deux Premiers ministres. Le soir, dîner à la résidence des Kossyguine, le 7 décembre, réception à l'ambassade d'URSS. Le jeudi 8 ont lieu des entretiens élargis à Rambouillet suivis d'un dîner. Enfin, Georges Pompidou accompagne le Premier ministre soviétique à Orly lors de son départ le 9 décembre.

Monsieur le Président,

C'est une grande satisfaction pour le Premier ministre de la République française que d'accueillir aujourd'hui le président du Conseil des ministres de l'Union soviétique.

L'amitié traditionnelle entre le peuple français et le peuple russe et l'intérêt de nos deux nations comme aussi l'intérêt commun des nations européennes ont conduit nos deux gouvernements à s'engager résolument dans la voie de la coopération. Je ne crois pas utile, monsieur le Président, de redire ici ce que le président de la République et vous-même avez exprimé hier soir à l'Élysée quant aux principes généraux de cette coopération et aux domaines auxquels elle peut s'appliquer. Il nous revient, à vous comme à moi, de la faire vivre et de la traduire dans les faits, grâce à l'action quotidienne de nos ministres et de nos administrations, notamment pour ce qui est des échanges commerciaux, industriels, technologiques, scientifiques et culturels. Les instruments en ont été mis en place par la création aux niveaux appropriés d'organismes compétents, et notamment de la commission permanente décidée sur votre proposition le 30 juin dernier, et dont monsieur Michel Debré est venu récemment vous entretenir à Moscou.

Des accords comme ceux conclus pour la mise au point et la promotion de la télévision en couleurs, pour la coopération de nos industries automobiles et de nos techniciens de pointe, constituent des premières réalisations et augurent bien de l'avenir. Il convient maintenant que nous fassions un effort de recensement très complet des secteurs où la collaboration de nos économies et de nos techniques serait pour les deux pays la plus fructueuse. Nous y sommes disposés quant à nous, convaincus qu'un tel recensement, et la prise de conscience nette des domaines dans lesquels nous sommes complémentaires et où chacun peut apporter à l'autre quelque chose, comme de ceux où un travail mené en commun peut accélérer les progrès des deux, sont nécessaires pour rendre notre action réellement féconde et équilibrée. Pour tout dire, c'est notre responsabilité de faire que la coopération franco-soviétique soit efficace, c'est-

à-dire également profitable à chacune des deux nations. Nous y sommes prêts pour ce qui nous concerne et votre présence ici, comme les entretiens que nous avons déjà eus, permettent de penser que c'est aussi votre résolution.

Au surplus, cette coopération et le développement des échanges de tous ordres ne profiteront pas seulement à nos deux nations. Outre qu'ils n'ont rien d'exclusif et ne peuvent gêner en rien les relations que nous entretenons avec d'autres, ils apporteront une contribution au progrès de l'humanité, à son développement et favoriseront l'établissement durable de relations pacifiques. Rien n'est plus utile à la paix que l'organisation entre tous les peuples, quel que soit leur régime économique ou politique, de larges échanges. L'interdépendance que créent les courants commerciaux, les liens intellectuels et humains qui naissent des rencontres de savants, d'économistes, de techniciens, d'artistes, d'étudiants comme des simples relations touristiques facilitent la compréhension et font ressortir l'absurdité du recours aux armes ou de la guerre froide. La coopération entre nos deux pays que n'oppose aucun conflit ni aucune revendication, qui n'est ni exclusive ni agressive et qui s'exerce de manière féconde dans son domaine naturel, c'est-à-dire en Europe, a, de ce point de vue, une valeur exemplaire.

Vous êtes déjà venu en France, monsieur le Président. Au cours de votre séjour à Paris et du voyage qui vous conduira en province, vous aurez l'occasion de mieux connaître les réalisations de notre science et les possibilités de notre technique et de notre économie. Vous pourrez également vous rendre compte que le peuple français, résolu à vivre en paix et à entretenir de bonnes relations avec tous, se réjouit de voir s'instaurer entre nos deux gouvernements une coopération amicale et qui, je l'espère, sera fructueuse. Ainsi votre séjour, quelques mois après le voyage du président de la République en Union soviétique, marquera-t-il une nouvelle étape dans le développement de nos relations pour notre satisfaction commune et pour le progrès de l'Europe sur la voie de son unité.

Je lève mon verre à votre santé, à celle des ministres et des personnalités qui vous accompagnent, à la prospérité de l'Union soviétique, à l'amitié franco-soviétique.

Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (9 décembre 1966)

Mots-clés : Agriculture – Aide au développement – Bretagne – FORMA – Politique des prix et des structures – Prix agricoles – Tiers-Monde

Les chambres départementales et régionales d'agriculture sont représentées à l'échelon national par l'APCA, assemblée permanente des Chambres d'agriculture. Celle-ci est présidée de 1952 à 1971 par René Blondelle.

L'agriculture française traverse actuellement une phase d'évolution rapide. C'est le mérite de l'exposé de M. Blondelle que de le constater, et d'en tirer les conséquences, en même temps que de présenter une synthèse des mesures qui, dans des domaines variés, économique, financier, social, international, sont susceptibles de dominer et de diriger cette évolution, autrement dit, une politique agricole.

Nous constaterons d'ailleurs actuellement, en France, un accord général sur les grandes lignes de la politique agricole, dont les objectifs sont admis par les différents responsables professionnels. Mais nous sentons tous, en même temps, plus ou moins clairement, que les méthodes selon lesquelles ces objectifs sont poursuivis méritent d'être perfectionnées, et que l'emploi des moyens dont nous disposons devrait être repensé.

L'accord auquel nous sommes maintenant parvenus, sur les principes et les objectifs de la politique agricole, est un fait, que suffit à prouver l'allocution que nous venons d'entendre. Il m'est en effet possible, en tant que chef du gouvernement, d'en approuver les propositions essentielles.

Nous vivons, tout d'abord, dans un monde sous-alimenté. Les rations moyennes par personne, calculées en calories, sont actuellement, dans la plupart des pays sous-développés, inférieures de 5 à 10% à ce qu'elles étaient avant 1939. Il existe donc, pour la production agricole, une demande potentielle considérable. Malheureusement, cette demande n'est pas solvable. Les peuples qui ont faim ne peuvent acheter les denrées alimentaires produites en excédent dans les pays industrialisés. Il faut donc les leur donner. Mais ce don ne peut être le fait des producteurs agricoles eux-mêmes, qui attendent un revenu du produit de leur travail. Il doit donc provenir, soit des États nationaux, agissant isolément ; soit d'un arrangement international. Mais, dans le premier cas, l'action de l'État national est forcément limitée : il ne peut mettre en péril ni les finances publiques, ni la compétitivité de l'économie, en leur imposant des charges nettement plus fortes que celles qui pèsent sur les autres pays industriels. En France notamment, nous avons constaté, depuis quinze ans, quelles étaient les limites économiques et financières qui s'opposaient à une extension inconsidérée de la politique de subventions à l'exportation des produits agricoles.

Il faut donc que tous les États industrialisés se rassemblent ou qu'un certain nombre d'entre eux s'entendent pour assumer les charges de ces subventions, selon une clé de répartition différente, bien entendu, des exportations agricoles de chacun, faute de quoi l'on se trouverait ramené au cas précédent. C'est la solution qu'a cherché à faire progresser sans relâche la diplomatie française, depuis huit ans ; sur le plan international, Plan dit « Baumgartner-Pisani » ; sur le plan européen, règlement financier de la politique agricole commune.

Selon le Plan Baumgartner-Pisani, chaque État industrialisé financerait les exportations alimentaires à destination des pays sous-développés, non plus en fonction du volume de ses propres exportations agricoles, mais en fonction de ses capacités contributives réelles, mesurées par exemple par son Produit national. C'est une solution que nos partenaires, anglosaxons notamment, n'ont pas acceptée.

Sur le plan européen, cependant, c'est une solution de ce type que nous avons réussi à faire adopter, vous savez tous après quelles difficultés. Mais, tant qu'un mécanisme de ce genre ne sera pas institué, sur le plan mondial, la disette alimentaire dans les pays sous-développés coexistera avec les excédents alimentaires dans les pays industrialisés.

Vous avez d'autre part, monsieur le Président, défini l'agriculture française actuelle comme une agriculture destinée à se moderniser, et même à s'industrialiser. Aider à cette modernisation : telle est la politique du gouvernement, que ce soit lorsqu'il s'agit d'aider ceux des agriculteurs qui n'en disposent pas encore, à posséder et à cultiver des exploitations d'une surface suffisante pour qu'elles soient viables ; ou lorsqu'il s'agit d'aider les exploitants à acquérir une meilleure formation professionnelle, ainsi qu'à créer des moyens de production et de transformation plus puissants, ou lorsqu'il s'agit de mettre à leur disposition les équipements collectifs indispensables.

En ces matières, la politique du gouvernement a parfois été déformée, mal présentée, ou mal comprise. On en a fait une politique des surfaces, alors que la superficie des exploitations n'est qu'un élément parmi tous ceux qui concourent à sa modernisation, et rarement le plus déterminant. Or, il suffit d'examiner la répartition des financements du Crédit agricole, ou des dépenses inscrites au budget du ministère de l'Agriculture, pour constater que leur plus grande partie est consacrée au financement des investissements productifs, et non à celui des transferts fonciers.

De cette politique gouvernementale, certains ont fait également une politique hostile aux petits agriculteurs, poursuivis par je ne sais quelle volonté de les faire disparaître. Or, rien n'est plus faux. La vérité, c'est que jamais, dans l'histoire de l'agriculture française, tant d'efforts n'auront été dépensés qu'au cours de ces dernières années pour la survie de l'exploitation de type familial, et pour faciliter l'accession du plus grand nombre possible de petits agriculteurs à une situation économique viable, c'est-à-dire leur permettant de se procurer un revenu satisfaisant. La preuve de ce que j'avance est facile à rechercher dans tous les domaines : prêts fonciers du Crédit agricole, subventions à l'habitat rural, organisation des marchés et soutien des cours, enseignement et formation professionnelle, etc.

Le gouvernement est d'accord avec vous, enfin, pour considérer que l'objectif final de toute la politique agricole est l'augmentation du revenu des agriculteurs eux-mêmes. C'est en termes de revenu que se résument, en définitive, tous les problèmes internes à l'exploitation agricole que nous venons d'évoquer. Et c'est finalement en termes de revenu que se traduisent les réalisations accomplies dans les domaines de la protection sociale des agriculteurs, de la modernisation des circuits de distribution des produits alimentaires, ou du relèvement des prix à la production, chaque fois qu'il est compatible avec les données de l'équilibre économique général.

S'il existe donc, actuellement, en France, une large entente sur les objectifs de la politique agricole, il n'en demeure pas moins que le problème des méthodes et des moyens n'est pas entièrement résolu. Ce n'est pas qu'il se trouve, entre les professionnels et les pouvoirs publics ou à l'intérieur de la profession, de sérieuses divergences. C'est plutôt que nous sommes les uns et les autres à la recherche de solutions satisfaisantes, que nous n'avons pas encore trouvées, et que nous devons rechercher ensemble.

Nos méthodes doivent être perfectionnées. En effet, comme vous le remarquez justement, les questions agricoles se régionalisent de plus en plus nettement, et des réponses régionales doivent par conséquent leur être apportées. Le gouvernement s'efforce d'y parvenir lors de la répartition, entre les régions de programme, des différentes actions sectorielles financées par le budget du Ministère de l'Agriculture ou la Caisse nationale de Crédit agricole. C'est ainsi, par exemple, que les quatre départements bretons absorbent, selon les années, entre 16 et 20% des crédits de remembrement, environ 17% du volume des prêts fonciers du Crédit agricole.

On peut cependant considérer, comme vous le faites, que « les exploitations critiques étant plus nombreuses dans certaines parties du territoire, il est plus simple et plus sûr de les atteindre par un plan de régionalisation de l'action agricole, que de chercher à résoudre le cas de chacune d'elles par des actions catégorielles. » Je ne crois cependant pas que ce soit par l'effet d'une organisation systématique, et généralisée à l'ensemble du territoire national, que cette régionalisation des interventions agricoles puisse facilement être atteinte. Je crains en effet que dans ce cas, les revendications des différentes parties prenantes ne s'annulent les unes les autres, et qu'en définitive les actions utiles à telle ou telle région ne puissent être entreprises. Si donc il est souhaitable de progresser dans la direction que vous indiquez, il est nécessaire de ne le faire qu'avec prudence et avec souplesse.

Deux mesures gouvernementales récentes vont en ce sens. C'est tout d'abord, la réforme de la vulgarisation, selon laquelle est créé dans chaque département un service d'utilité agricole, rassemblant désormais toutes les interventions qui étaient autrefois éparses, et dans le fonctionnement duquel les Chambres d'agriculture jouent un rôle de premier plan. C'est ensuite la création d'un établissement public pour l'amélioration des structures des exploitations agricoles, au sujet duquel un décret sera prochainement publié. Il est prévu, en effet, que cet établissement passera, pour la distribution des crédits du FASASA, des conventions avec des organisations locales, dont la compétence géographique et les attributions pourront être très variées. Dans certains cas, ces organisations seront simplement les anciens échelons locaux de l'Association pour les Mutations professionnelles en agriculture (AMPRA) ou de l'Association pour les migrations de l'Établissement rural (AMER). Mais chaque fois qu'au niveau local des initiatives en ce sens se seront affirmées, les conventions seront passées avec des organismes dont la vocation dépassera le domaine d'utilisation des crédits du FASASA : Sociétés d'aménagement agricole, par exemple, telles que le Bas-Rhône-Languedoc ou que la SOMIVAL. Ainsi sera encouragée, dans les régions agricoles où cela sera le plus nécessaire, cette prise en considération synthétique des problèmes, que vous souhaitez à juste raison.

Je ne suis pas opposé, d'autre part, à une différenciation, selon les régions, des conditions d'attribution de certaines aides financées sur fonds publics. Mais une telle différenciation doit être soigneusement étudiée : il faut s'assurer qu'existent des critères précis, en particulier en ce qui concerne la situation démographique de chaque région agricole et la répartition des exploitations. Il faut aussi ne l'entreprendre qu'avec le ferme appui de toutes les organisations professionnelles et dans le cadre d'un aménagement du territoire cohérent.

Un autre organisme essentiel, à propos duquel nos méthodes de travail doivent être adaptées à l'évolution en cours, c'est le FORMA. Le FORMA est l'une des grandes réussites de notre administration agricole au cours de ces dernières années. Il a instauré de fructueuses habitudes de consultation entre l'administration - Agriculture, mais aussi Finances - et les professionnels. Mais nous entrons maintenant dans une période au cours de laquelle un plus grand nombre de décisions, concernant la gestion courante des marchés agricoles, se prendront à Bruxelles. Il est donc nécessaire d'adapter le rôle du FORMA à cette évolution, en prenant bien garde de conserver ce qui fait l'originalité de cet organisme, à savoir la concertation permanente entre les professionnels et les pouvoirs publics.

Enfin, il est souhaitable que les moyens financiers consacrés à la modernisation de l'agriculture française, soit par l'État, soit par le système financier et monétaire pris dans son ensemble, soient passés en revue, afin d'être employés avec plus d'efficacité. Je fais allusion notamment aux procédures d'aides aux industries agricoles et alimentaires, ainsi qu'à l'emploi de ces aides par le Comité VI du DFES, dont se préoccupe activement, vous le savez, un sous-groupe du comité de Développement industriel, dirigé par M. le Commissaire général au Plan, et à l'examen de l'ensemble des circuits financiers intéressant l'agriculture, notamment par l'intermédiaire de la Caisse nationale de Crédit agricole, auquel s'attachent, depuis plusieurs mois, le commissariat au Plan, le ministère de l'Agriculture et le ministère des Finances. Mais il s'agit là, pour l'instant, de travaux préparatoires destinés à se poursuivre encore pendant plusieurs mois, et sur les résultats desquels la Profession sera largement consultée, avant qu'éventuellement des mesures soient adoptées.

Je viens de citer un certain nombre de préoccupations concrètes, qui sont actuellement celles du gouvernement, et qui toutes se situent dans la ligne que nous venons de définir ensemble. Les difficultés d'application sont nombreuses, et les erreurs sont inévitables. L'essentiel est que nous les affrontions ensemble, dans le désir d'éviter les querelles abstraites, et dans la volonté de travailler à l'amélioration concrète du sort du plus grand nombre possible d'agriculteurs. Telle est la volonté de mon gouvernement, et telle est également celle des Chambres d'agriculture, comme j'ai été heureux, monsieur le Président, de le constater en vous écoutant.

Index

A

Abelin, Pierre.....	65
Action culturelle extérieure.....	103
Aéronautique.....	138, 178
Affaire Ben Barka.....	138
Afrique.....	35, 103
Agriculture.....	11, 35, 72, 183
Aide au développement.....	183
Air France.....	178
Airbus.....	138
Albert, André.....	78
Albi.....	129
Algérie.....	11, 35
Alliance atlantique.....	11, 35, 49, 108, 119, 173
Allocations familiales.....	11, 35
Altschuler, Georges.....	80
Aménagement du territoire.....	35, 78, 91, 138, 155, 167
Amérique latine.....	35, 103
Amnistie.....	35, 108
Anrich, Paul.....	85
Anthologie de la poésie française.....	129
Architecture.....	129, 155, 178
Art.....	129
Assemblée nationale.....	11, 108, 138
Auger, Pierre.....	103
Australie.....	119
Automobile.....	159, 167
Autoroutes.....	167

B

Bacon, Paul.....	41
Barsalou, Joseph.....	11
Bas, Pierre.....	67
Bayou, Raoul.....	35, 55
Beckett, Samuel.....	130
Belgique.....	103
Bercot, Pierre.....	103
Bergeaud, ?.....	78
Bernard, Henry.....	136
Bernard, Jean.....	103
Bibliothèques.....	129
Blancpain, Marc.....	103
Boucau.....	78

Bourse.....	138
Braudel, Fernand.....	103
Bretagne.....	78, 129, 138, 183
Bricout, Edmond.....	42
Bruel, Marcel.....	74
Brugerolle, André.....	56, 58, 66
Budget.....	78, 91, 138, 167
Bulgarie.....	165, 167
Bull.....	126
Butor, Michel.....	130

C

Camus, Albert.....	132
Cantal.....	78
Capitant, René.....	100
Casanova, ?.....	86
Cassagne, René.....	39, 40, 54
Cazaux, Maurice.....	159
Centre.....	78, 108, 138
Céréales.....	119
Champions nationaux.....	138
Charpy, Pierre.....	80, 85
Chine populaire.....	35
Churchill, Winston.....	104
Cinéma.....	129
Civilisation.....	75, 93, 95, 103, 129, 155
Claisse, Guy.....	82
Clemenceau, Georges.....	34
Collectivités locales.....	91
Commerce extérieur français.....	72, 167
Commissariat général du Plan.....	69
Compétitivité/concurrence.....	9, 11, 78, 138
Concorde.....	119, 138
Construction.....	155
Construction européenne.....	78, 119
Construction navale.....	78
Coopération.....	103
Coopération économique et industrielle... ..	119, 126, 181
Coste-Floret, Paul.....	51
Courrier, Robert.....	103
Couve de Murville, Maurice.....	53, 55, 56, 119
Crédit.....	155
Crise de la chaise vide.....	35
Crise de Suez.....	49

Croissance..... 11, 69, 138
 Cuba..... 11, 49
 Culture..... 129

D

d'Ormesson, Wladimir..... 103
 Dabernat, René..... 11
 Darchicourt, Fernand..... 52
 de Grailly, Michel..... 36
 de Guillebon, Jacques..... 173
 de Mauny, Erik..... 126
 de Préaumont, Jean..... 58, 60
 de Staël, Nicolas..... 133
 de Vernejoul, Robert..... 75
 de Wilde, ?..... 79
 Debré, Michel..... 20, 39, 50, 100, 181
 Decazeville..... 78
 Déconcentration/décentralisation..... 91
 Défense nationale..... 49, 138, 173
 Delaunay, Robert..... 133
 Démographie..... 35, 75, 138
 Départements..... 91
 Déplacements en province..... 78
 Dissuasion..... 35, 49, 173
 Dreyfus, Pierre..... 89
 Dulles, John Foster..... 65
 Dumortier, Jeannil..... 66
 Duras, Marguerite..... 130
 Durée du travail..... 35
 Dusseaulx, Roger..... 59

E

Éducation nationale..... 11, 103, 129
 Élections législatives de 1967..... 7, 11, 78, 97, 108, 138, 150
 Élections présidentielles de 1962..... 78
 Élections présidentielles de 1965..... 35, 78
 Emploi..... 78, 138
 Enseignement secondaire..... 93
 Enseignement technique..... 138
 Entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun..... 119
 Entreprises..... 11, 78, 138
 Entreprises publiques..... 178
 Environnement..... 3
 Essais nucléaires..... 108

États-Unis..... 11, 35, 49, 78, 95, 103, 119, 126, 138, 155
 Éthique..... 75
 Europe de l'Est..... 35, 103, 167
 Exode rural..... 138

F

Faits divers..... 78
 Fanton, André..... 62, 65
 Farran, Jean..... 11
 Faure, Edgar..... 5, 74, 85
 Fauvet, Jacques..... 11
 Femmes..... 129
 Feuillère, Edwige..... 103
 Fiscalité..... 35, 138
 Fonction publique..... 138
 Fonds national de l'Emploi..... 138
 Fontanet, Joseph..... 52
 Force de frappe..... 35, 49, 138, 173
 Forêts..... 3
 FORMA..... 72, 183
 Formation professionnelle..... 138
 Franc..... 35
 Francophonie..... 103
 Frey, Roger..... 141

G

Gabilly, Marcel..... 108
 GATT..... 35, 78
 Gauche..... 97
 Gaullisme..... 7, 78, 97, 108, 150
 Gaullistes de gauche..... 78
 Genevoix, Maurice..... 103
 Gérin, Paul..... 78
 Gernez, Raymond..... 59
 Gillet, Guillaume..... 136
 Giscard d'Estaing, Valéry..... 32, 39, 41
 Godard, Jean-Luc..... 130
 Gracq, Julien..... 132
 Grendel, Frédéric..... 140
 Grèves..... 9, 11, 35, 49
 Grimanelli, Pierre..... 71
 Guerre d'Algérie..... 11, 35
 Guerre froide..... 11, 35, 49, 119, 165, 173, 181
 Gugenheim, Georges..... 103

H

Hamburger, Jean.....	75	Mamy, Georges.....	86
Hennebont.....	78	Marché commun.....	35, 72
Histoire/mémoire.....	129	Maroc.....	35
Hugonnet, Yves.....	82	Masson-Forestier, Henri.....	103
I			
Industrie.....	78	Mathey, Raymond.....	100
Inflation.....	11	Matoré, Georges.....	103
Informatique.....	126	Maurois, André.....	75
Institutions.....	11, 35, 49, 78, 108, 138	Médecine.....	75
Investissements étrangers.....	126	Médias.....	103
Investitures.....	78	Mendès France, Pierre.....	34
Italie.....	72, 138, 167	Méraud, Jacques.....	69
Ive République.....	49, 78	Ministère de l'Économie et des Finances.....	35
J			
Japon.....	95	Ministère de l'Équipement.....	35
Jeunesse.....	93, 138	Ministère des Affaires étrangères.....	35, 103
Jeux.....	78	Ministère des Affaires sociales.....	35
Jobert, Michel.....	3, 6	Mitterrand, François.....	37, 50, 67, 139
K			
Kennedy, John Fitzgerald.....	62	MJC.....	129
Kir, Félix.....	36, 37, 45, 46	Mollet, Guy.....	28, 51, 53, 65
Klee, Paul.....	133	Mondon, Raymond.....	53
Kupka, Frantisek.....	133	Mondrian, Piet.....	131, 133
L			
La Malène, Christian de.....	57	Monnaie.....	78
La Seyne sur Mer.....	78	Motion de censure.....	49
Langue française.....	103	Mouvements gaullistes.....	11, 78
Latin.....	129	Moyen-Orient.....	103
Laugier, Henri.....	103	Musées.....	129
Lecanuet, Jean.....	111, 140	N	
Littérature.....	129	Neuwirth, Lucien.....	55
Livre.....	129	New-York.....	159
Logement.....	138, 155	Niveau de vie.....	155
Londres.....	159	Notebart, Arthur.....	47
Lorraine.....	49, 78	Nouailles, ?.....	86
Lyon.....	9, 11	Nucléaire militaire.....	11, 138
M			
MacNamara, Robert.....	57, 65	Nungesser, Roland.....	155
Majorité.....	11, 78, 108, 138, 150	O	
Malraux, André.....	83, 132, 136, 137	Office national des Forêts.....	3
		ONU.....	103, 173
		Opposition.....	7, 49, 97, 108, 138
		Orly.....	103
		ORTF.....	138
		Outre-Mer.....	103
		P	
		PAC.....	35, 72

Palewski, Jean-Paul.....	39
Pampelonne.....	129
Paris.....	75, 155, 159, 167
Parti communiste.....	78, 97
Passeron, André.....	78, 80, 82, 86, 90
Pays-Bas.....	126, 155
Périphérique parisien.....	159
Pflimlin, Pierre.....	28
Pisani, Edgard.....	3, 74, 155
Plan Calcul.....	138
Plan de stabilisation de 1963.....	9, 11, 35, 167
Pleven, René.....	50, 51, 53, 55, 56, 57, 60, 62, 64, 65, 114
Politique des prix et des structures.....	72, 183
Politique des revenus.....	9, 35, 69
Port de Bouc.....	78
Portrait de Georges Pompidou.....	11, 129
Pouillon, Fernand.....	136
Pouvoir d'achat.....	11
Pradel, Louis.....	9
Pratique présidentielle.....	11
Premier ministre.....	11, 108
Presse.....	78
Prix.....	9, 11, 72, 138
Prix agricoles.....	183
Productions agricoles.....	
<i>Lait</i>	72
<i>Viande</i>	72
Proust, Marcel.....	132
Publicité.....	103

Q

Québec.....	103
Questions monétaires.....	138

R

Ramondot, Pierre.....	103
Rapatriés d'Algérie.....	11
Raysse, Martial.....	133
Recherche scientifique.....	69, 75, 103
Reconversion industrielle.....	78
Région parisienne.....	78, 91, 159
Régionalisation.....	78, 91
Renault.....	78
Républicains indépendants.....	11, 78, 108
RER.....	159
Retraites.....	35

Rey, Henri.....	118
RFA.....	11, 35, 72, 78, 126, 138, 155, 167
Robbe-Grillet, Alain.....	103, 130
Roches, Georges.....	79
Rochet, Waldeck.....	81, 139
Rolland, Romain.....	132
Rouanet, Pierre.....	83, 85
Roubaud, Pierre.....	78, 86
Roumanie.....	167
Royaume-Uni.....	11, 35, 49, 72, 78, 108, 119, 126, 138, 155, 167

S

Sagan, Françoise.....	131
Sainderichin, Pierre.....	86
Saint-Michel-sur-Orge.....	155
Salaires.....	69
Sanson, René.....	56, 59
Sarraute, Nathalie.....	130
Schmittlein, Raymond.....	52
Schumann, Maurice.....	56
Secrétariat d'État aux Affaires algériennes.....	35
Sécurité routière.....	159, 167
Sécurité sociale.....	11, 75, 138
Sénat.....	78, 108
SFIO.....	78
Sidérurgie.....	78, 138
SMIG/SMIC.....	11, 35, 49, 78
Souchal, Roger.....	56
Stewart, Michael.....	119
Syndicalisme agricole.....	72
Syndicats.....	78, 138

T

Taxis.....	159
Télévision.....	129, 138
Théâtre.....	129
Tiers-Monde.....	183
Tokyo.....	159
Toulouse.....	11
Tourisme.....	103
Transports.....	95, 159, 167
Transports aériens.....	178
Transports en commun.....	159
Transports ferroviaires.....	95
Trinchet, Henri.....	82

Truffaut, Paul-Jacques..... 86
Tunisie..... 35
Tunnel sous la Manche..... 78, 119, 138
TVA..... 167

U

Ulmann, André..... 124
Université..... 129
UNR-UDT..... 7, 78, 97, 108, 150
Urbanisme..... 155
URSS..... 35, 49, 95, 108, 119, 167, 181

V

Vajou, Jean-Claude..... 80
Vallon, Louis..... 41
Ve Plan..... 11, 35, 167
Vietnam..... 11, 35, 49, 119

W

Waldeck-Rousseau, Pierre..... 34
Wilson, Harold..... 119
Wols..... 133

Z

Zehrfuss, Bernard..... 136